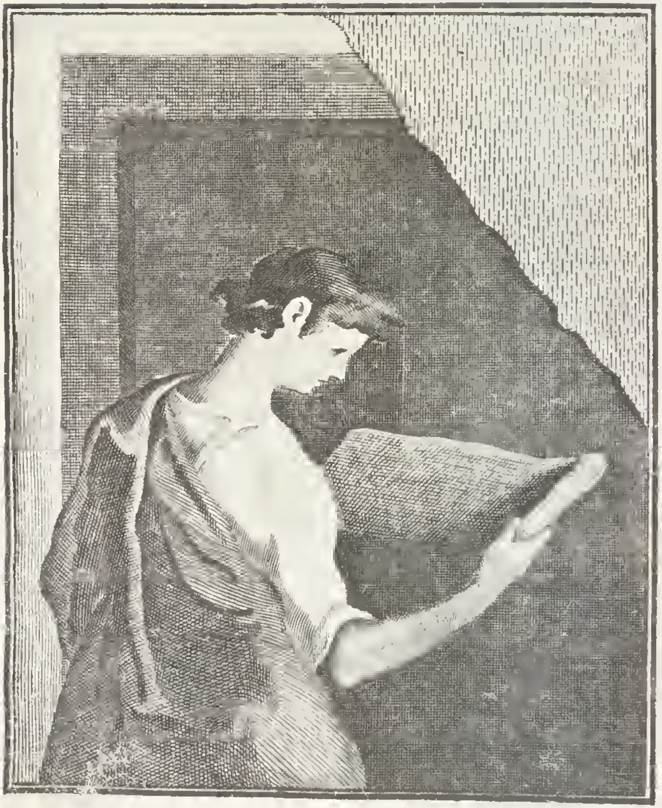

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1734unse_0

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1734.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Avril 1734.

colleg. soc. Jesu ... catal. inscript.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	12. v.
1702.	12. v.	1719.	12. v.
1703.	12. v.	1720.	5. v.
1704.	13. v.	1721.	12. v.
1705.	12. v.	1722.	12. v.
1706.	12. v.	1723.	12. v.
1707.	12. v.	1724.	12. v.
1708.	12. v.	1725.	12. v.
1709.	12. v.	1726.	13. v.
1710.	12. v.	1727.	12. v.
1711.	12. v.	1728.	12. v.
1712.	12. v.	1729.	12. v.
1713.	12. v.	1730.	12. v.
1714.	12. v.	1731.	12. v.
1715.	12. v.	1732.	12. v.
1716.	12. v.	1733.	12. v.
1717.	12. v.	1734.	4. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1734.

ARTICLE XXXI.

HISTOIRE DES ROIS DE Pologne & du Gouvernement de ce Royaume, où l'on trouvera un détail trés circonstancié de tout ce qui s'est passé de plus remarquable, sous le regne de Frederic Auguste, & pendant les deux derniers interregnes, nouvelle édition corrigée & augmentée, 4 volumes in 12. A Amsterdam chez François l'*Honoré* 1733,

& ſe trouve à Paris chez *Giſſey*, ruë de la vieille Bouclerie.

LE prompt débit que cette Hiſtoire a eu dans le public, en prouve apparemment la bonté, & tout au moins, l'agrément des évenemens qui y ſont développés. Les faits modernes, quoique perſonne parmi les honnêtes gens ne les ignore pour l'ordinaire, & qu'ils ſe ſoient paſſés au grand jour, excitent aſſez généralement la curioſité, lorſqu'ils paroiſſent pour la premiere fois avec le relief de l'impreſſion. Heureux l'Auteur & le Libraire qui les premiers les preſentent au monde! S'ils n'ont pas toujours l'avantage de travailler pour l'immortalité, ſi leurs ouvrages quelquefois en font attendre d'autres plus corrects & plus finis ſur le même ſujet; ils ont du moins l'avantage d'amuſer quelque tems & de contenter le goût de la nouveauté & celui que l'on a d'ordinaire pour les vérités malignes ou cachées; on achette avec avidité ces ſortes de productions, on les dévore dans l'eſpérance d'y trouver ce

qu'on ne ſçait pas, ou de ſe rappeller ce que l'on craint d'avoir oublié : ajoûtez à cela que l'on y puiſe de quoi fournir aux converſations regnantes, que l'on ſe flatte d'y acquérir le droit de prononcer preſque ſouverainement ſur les matieres qui ont une liaiſon eſſentielle avec les conjonctures preſentes, que l'on eſpere y démêler les reſſorts & les nœuds ſecrets des actions les plus mémorables & dont le ſouvenir eſt encore récent. En faveur de ces prérogatives, on fait grace à un Auteur, on ne l'examine que ſuperficiellement, on néglige d'approfondir les mémoires ſur leſquels il a travaillé. Ces précautions ne ſont que pour la ſuite, & lorſque la premiere faim, pour ainſi dire, eſt raſſaſiée. C'eſt ce qui a fait la fortune paſſagere des Hiſtoires de Loüis XIV publiées par Meſſieurs Limiers & de Larrey. Nous ne croyons certainement pas que le cours qu'elles ont eu dans leur tems, décourage ceux que leurs talens engageront dans la ſuite à compoſer la vie de ce grand Prince. Quoiqu'il en ſoit de ces réflexions, le livre

dont il s'agit ici, n'eſt, à parler exactement, qu'une hiſtoire du dernier Roi de Pologne, auſſi parfaite que l'a permis l'impatience, où l'on a droit de ſuppoſer qu'ont été l'Auteur & le Libraire de prévenir les deſirs du public, ou du moins d'y ſatisfaire. Mais comme on a ſenti que le travail ſeroit imparfait, & qu'il lui manqueroit, au cas qu'il parût ſeul, un agrément eſſentiel dans la ſituation où la mort d'Auguſte a mis toute l'Europe, & particulierement la Pologne, on y a joint un premier volume propre à faire connoître dans la ſuperficie ce Royaume & les loix par leſquelles il ſe gouverne, & tout l'ouvrage s'annonce ſous le titre d'Hiſtoire des Rois & du Gouvernement de Pologne. Ce tome préliminaire eſt ſi abregé lui-même, que l'extrait qu'on en voudroit donner, dégoûteroit, malgré ſa brieveté, par ſa ſéchereſſe & par ſon vuide. D'ailleurs, l'eſprit de Politique étant actuellement répandu dans tous les Etats, ce ſeroit faire injure aux trois quarts des gens, que de vouloir leur donner aujourd'hui

des connoissances qu'ils ont puisées depuis un an dans tant de relations, & qu'ils enrichissent tous les jours par la lecture des Gazettes. Qui ne peut se vanter de posséder par cœur le chapitre des Dietes & des Diétines, des Confédérations, & des Réconfédérations, des Palatins & des Starostes ? Les commencemens de l'histoire de Pologne sont beaucoup moins connus. Ceux des autres Monarchies, malgré l'application & les recherches de tant d'habiles Ecrivains, ne le sont guéres davantage. Lecq, selon la plus commune opinion, fut le Fondateur de ce Royaume. Ce Prince originaire de Croatie, lassé des guerres civiles, qui désoloient son pays, en sortit avec Cech son frere : de nombreuses troupes s'attacherent à leur fortune; ils partagerent leurs forces. Cech avec les siennes s'empara des pays qu'on connoît aujourd'hui sous les noms de Bohême, d'Autriche, de Moravie. Lecq avec le reste, vint s'établir sur les bords de la Vistule en 550. Il étendit de là ses conquêtes, & ne mourut qu'après avoir fondé un Etat qui

comprenoit, outre la Pologne, la plûpart des Provinces voisines. Ce qui regarde ses Successeurs jusqu'à Miecislas I qui embrassa le Christianisme, & qui commença à regner en 962, est rempli d'obscurités, d'incertitudes, & le plus souvent de fables. Chaque nation a ses chimeres, & les aime; les Lecteurs même ne les haïssent pas. On préfére, à la vérité, les faits qui intéressent; mais au défaut de ceux-ci, on recherche ce qui amuse. Nous nous contenterons de rapporter deux traits de cette premiere partie de l'histoire de Pologne. Vanda succeda à Cracus II. Cette Princesse d'une vertu aussi austere, que sa beauté étoit éclatante, ne connut d'autres soins que ceux de rendre ses sujets heureux. Insensible à tout autre plaisir, elle dédaigna les poursuites empressées des plus grands Princes. Ritagore Prince Allemand, plus passionné, ou peut-être seulement plus ambitieux, résolut d'obtenir par les armes une alliance que l'on avoit long-tems refusée à ses offres & à ses soumissions. Il déclara la guerre à

Vanda : cette Heroïne à la tête de ses troupes, le vainquit en deux combats sanglants, & se précipita ensuite dans la Vistule, pour remercier les Dieux de la victoire qu'ils lui avoient accordée, & acquitter le vœu par lequel elle leur avoit consacré sa virginité.

Ce qui suit est dans un goût different. Popiel II, voluptueux à l'excès, & dominé par une épouse impérieuse, fit périr dans un seul jour par le poison vingt des plus grands Seigneurs du Royaume, que l'on avoit attirés à la Cour par trahison. On ne manqua pas de prétextes pour justifier auprès du peuple cette action barbare; mais Dieu vengea l'innocence. Peu de tems après on vit sortir de leurs corps, jettés à la voirie, une multitude innombrable de rats. Ces animaux se réunirent en corps d'armée, investirent la famille royale jusques dans son Palais, & forcerent les gardes. En vain le Roi, la Reine & les Princes se sauverent dans un Château bâti au milieu du lac de Goplo. Une situation si heureuse auroit arrêté au moins quelques momens des trou-

pes reglées. Les rats implacables se jettent sans balancer à la nage, abordent dans l'Isle malgré tous les efforts qu'on leur oppose, pénetrent partout, dévorent enfin ces miserables victimes de la colere celeste, & n'en laissent pas le moindre vestige.

La seconde partie de l'histoire de Pologne commence à Boleslas Chabri en 999, & comprend une suite de 79 Rois jusqu'à Jagellon qui réunit à la Couronne, le grand Duché de Lithuanie, en lui conservant, comme tout le monde sçait, ses avantages & ses prérogatives. Boleslas reçut solemnellement le titre de Roi, de l'Empereur Othon III, que l'espérance de guérir d'une fâcheuse maladie, avoit attiré à Gnesne au tombeau de saint Albert, Evêque de Prague, & Apôtre de la Prusse. Depuis cette époque, le nuage épais qui déroboit, pour ainsi dire, au reste du monde, les Royaumes du Nord, paroît s'éclaircir. La Pologne s'allie avec l'Allemagne, les interêts reciproques, quelquefois communs, souvent opposés, font naître des evenemens considerables.

La Nation ſoutient avec gloire des guerres vives contre ſes differens voiſins ; il ſeroit peut-être témeraire d'ajoûter foi à tout ce qu'en ont écrit les Auteurs anciens, peu exacts, peu fideles, paſſionnés pour l'ordinaire, & dominés par les préjugés & par l'ignorance de leur ſiecle ; mais convenons qu'on en ſçait aſſez pour rendre juſtice à cette Nation reſpectable, & pour aſſurer que pluſieurs de ſes Rois, avant même Jagellon, ont égalé en ſageſſe & en valeur les Monarques les plus célebres. Tels furent, entre les autres, Boleſlas ſurnommé Bouche-torte, Caſimir le Juſte, Boleſlas le chaſte, Ladiſlas le petit, Caſimir le grand. Au reſte, quoiqu'il y eût de tems en tems quelques interregnes, les choſes n'étoient point alors établies ſur le pied où nous les avons vûes depuis. Du conſentement exprès ou préſumé de la Nobleſſe, les fils ſuccédoient preſque ſans intervalle à leurs peres ; & les freres morts, étoient le plus ſouvent remplacés par ceux qui ſurvivoient.

Le grand Jagellon & ſes deſcen-

dans au nombre de ſix occuperent le Trône de Pologne pendant 186 ans, & c'eſt cet eſpace qui forme la troiſiéme partie de l'hiſtoire de ce Royaume. Jagellon Grand Duc de Lithuanie ſe preſenta aux Polonois pour épouſer Hedvige ſœur cadette de leur dernier Roi, à laquelle ceux-ci deſtinoient la Couronne, peu contens des manieres impérieuſes de Sigiſmond fils de l'Empereur Charles IV. mari de l'aînée. L'eſperance d'augmenter conſidérablement les forces de la Nation, la promeſſe que Jagellon faiſoit d'embraſſer la Religion Chrétienne avec tous ſes Sujets, les grandes qualités du Candidat, autoriſerent & hâterent la préference. Le cœur de la Princeſſe fut pourtant un obſtacle difficile à forcer; elle aimoit Guillaume d'Autriche; ce Rival ſe rendit à Cracovie, & peu s'en fallut qu'un mariage précipité n'anéantît la politique des Polonois. La fortune de Jagellon triompha à la fin, de l'inclination d'Hedvige; ce Prince établi paiſiblement ſur le Trône, ſur-

passa même les vœux de la Nation. Son zéle pour la Religion, & ses victoires rendirent son nom célébre dans le Nord & dans l'Allemagne : il eut de sanglants démêlés avec les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, Souverains d'une grande partie de la Prusse, & ces guerres ne se firent pas avec moins d'acharnement sous quelques-uns de ses successeurs. Enfin, sa posterité masculine ayant manqué dans la personne de Sigismond Auguste, la Couronne fut disputée avec cet éclat que l'on a vû depuis ce tems-là, dans la plûpart des Elections, & c'est à cette époque que commence la quatriéme & derniere partie de l'Histoire de Pologne. Le chemin du Trône parût dès lors & indifféremment pour la plûpart des Princes de l'Europe, ouvert au mérite, à la brigue, & aux trésors. Les interregnes furent remplis d'incidents bizarres, & quelquefois de scénes lugubres. La politique la plus rafinée se fit voir presque toûjours dans les Champs de Varsovie ; la violence y disputa souvent avec la vertu, & le

parti le plus juſte ne fut pas conſtamment le plus heureux. La jalouſie implacable de Charles IX. contre le Duc d'Anjou, fit concevoir à Catherine de Medicis, le projet de faire tomber à ce cher fils la Couronne de Pologne. L'adreſſe & l'éloquence du fameux Montluc, Evêque de Valence, l'exécuterent. La Nation guerriere choiſit pour ſon Roi le vainqueur de Jarnac & de Montcontour. Une célébre Ambaſſade vint le chercher jusqu'au milieu de la France ; il parut à Cracovie avec une ſuite nombreuſe de Princes & de Seigneurs François ; & y fut couronné avec la majeſté digne d'un Fils de France : la ſuite ne répondit pas à de ſi heureux commencemens. Son évaſion précipitée indiſpoſa les Polonois, & le Trône fut déclaré vacant. L'Empereur Maximilien II. voulut le diſputer ; mais on étoit dès lors en garde contre la puiſſante Maiſon d'Autriche La Princeſſe Anne Jagellon ſœur de Sigiſmond Auguſte, fut proclamée Reine, & on lui donna pour époux Etienne Battori Prince de Tranſilvanie, que

l'on reconnut en même tems pour Roi. La sageſſe de celui-ci rétablit la tranquillité que les factions avoient troublée, & ſon régne fut glorieux. Sa mort fit renaître les brigues. Il y eut une ſciſſion. Les Proteſtans, connus depuis dans les Actes publics ſous le nom de *Diſſidents*, étoient auſſi entreprenans dans ce Royaume, que dans les autres parties de l'Europe où leurs erreurs étoient accreditées. Un parti proclama Sigiſmond Prince de Suede, dont la mere étoit une Jagellon; un autre ſe déclara pour Maximilien frere de l'Empereur Rodolphe; un troiſiéme proteſta également contre les deux Elections. Les deux rivaux entrerent en Pologne. Sigiſmond plus heureux, plus aimé, & ayant pour lui le gros de la Nation, défit plus d'une fois ſon competiteur, & le fit priſonnier. La mort de Jean Roi de Suede, augmenta la puiſſance de Sigiſmond, & fit le malheur de la Pologne. Charles Duc de Sudermanie ſçut profiter de l'éloignement de ſon neveu, de la préférence qu'il paroiſſoit donner à la Pologne, & de l'a-

version que les Suedois avoient assez généralement pour la Religion Catholique, il usurpa la Couronne, & c'est ce qui fut l'origine de la cruelle guerre que se firent les deux Nations, & qui ne fut solidement terminée que long-tems après par le fameux Traité d'Oliva. Le régne de Sigismond fut mêlé de disgraces, & d'évenemens heureux. Celui de Ladislas son fils aîné fut plus tranquille; mais Jean-Casimir qui succeda à son frere, éprouva les révers les plus humilians. Les Cosaques révoltés occuperent toutes les forces de l'Etat; les Moscovites & les Tartares firent de grands progrès; l'orgueil & les caprices des Grands ne donnerent pas de moindres inquietudes au foible Casimir; enfin les Suedois sous la conduite du brave Charles Gustave ravagerent tout le Royaume. Il en falloit beaucoup moins pour dégoûter de la souveraine puissance, un Prince que son caractere avoit porté dès l'enfance à la retraite; ce ne fut pourtant qu'au bout de vingt ans de régne qu'il abdiqua la Couronne pour venir finir ses jours en

France. L'interregne fut occupé par les mouvemens ordinaires. L'adresse du Palatin de Kalisch trompa tous les partis. Tous les suffrages se réunirent tout-à-coup en faveur de Michel Wiesnowiski. Il descendoit de Koribut, oncle du Grand Jagellon ; mais sa pauvreté & la foiblesse de son esprit, devoient faire oublier la grandeur de sa naissance. Il ne subsistoit que d'une pension de six mille livres que la Reine Marie-Loüise de Gonzague lui faisoit. Il pleura beaucoup, & supplia humblement l'Assemblée de le dispenser d'accepter un fardeau si pesant : exemple, dit l'Auteur de ce livre, d'une grande moderation, ou d'une grande bassesse d'ame dans un homme de ce rang. Il mourut après avoir régné quatre ans, fort à propos pour prévenir la déposition dont il étoit ménacé. La Pologne étoit en guerre contre les Turcs. La célébre bataille de Choczin, que Sobieski, Grand Maréchal gagna sur ces entrefaites, décida les brigues, & lui valut la Couronne. La mémoire de ce grand Prince subsistera long-tems. La

levée du ſiége de Vienne; l'eſprit, la fortune, & l'habileté de la Reine ſa femme, mille particularités curieuſes rendront ſon hiſtoire intéreſſante. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur ſe fût un peu plus étendu ſur ce ſujet. Les gens éclairés ſeront étonnés de ne point trouver dans ce qu'il dit de Sobieſki, quantité de circonſtances qu'ils en ſçavent; & les autres ſur la foi de ſes recits, ne ſeront peut-être point curieux d'en apprendre davantage; en recompenſe, il a enrichi ce premier volume de pluſieurs digreſſions ſur la Lithuanie, ſur l'Ordre Teutonique, ſur les Tartares, ſur les Moſcovites, & il les a placées dans les endroits où ces éclairciſſemens étoient néceſſaires. Son intention a été bonne, & on ne peut que l'en loüer; mais on lui voudroit un peu plus d'exactitude. La Rélation qu'il nous donne par exemple, de la Moſcovie, eſt faite il y a vingt-ſept ans & dans le tems que le feu Czar Pierre I. n'en avoit que trente-cinq. Il eſt certain que ce Monarque n'avoit encore fait alors que la moindre partie

des grands établissemens qui ont rendû son nom si illustre. Ses Etats ont bien changé de face ; & c'est faire une espece de supercherie au public, que de lui donner comme nouveau, ce qui a cessé de l'être, ou du moins, de ne pas ajoûter à ce qu'on rapporte, les changemens qui sont arrivés.

L'Auteur s'engage dans un détail très-circonstancié de l'interregne qui suivit la mort de Sobieski. Nous ne lui contesterons point la vérité des Mémoires sur lesquels il peut avoir travaillé, mais nous attendrons aussi, pour nous décider absolument en sa faveur, que ce mystere de politique soit éclairci, ou que l'explication qu'il en donne soit confirmée par quelques-uns de ces Ministres habiles qui eurent part à cet évenement. Le plus sur dans ces sortes de matiéres, est de se borner aux faits que l'on ne peut contester, sans s'embarrasser des ressorts secrets ni des principes cachés qui en ont été l'occasion. La mésintelligence qui étoit entre la Reine & le Prince Jacques, & la préférence que la mere voulut donner à un de

ses Cadets, firent exclure la Famille Royale. Les graces, l'éloquence, la douce persuasion travaillerent pour le Prince de Conty & l'emporterent. Il eût régné, si les loix seules eussent présidé dans la Diete. Quelques Palatinats se détacherent de la multitude qui avoit proclamé le Héros François. Auguste fut élû presque dans le moment par ses Partisans. Des sommes immenses répanduës à propos, avoient opéré ce premier avantage; une bonne armée fit bientôt le reste : envain le Prince de Conty se présenta à la rade de Dantzick. Il n'avoit pour lui que ses vertus & que les cœurs d'une multitude intimidée & peu unie contre un ennemi puissant, & déja maître du pays. Il revint en France, & le parti du Primat transigea à la fin avec le nouveau Roi, attendant, comme la suite ne le fit que trop connoître, un moment favorable de faire éclater ses ressentimens. Il falloit à Auguste un prétexte pour retenir ses troupes Saxones en Pologne, il le trouva dans un article des *Pacta conventa* qu'il avoit jurés. Il s'é-

toit engagé à recouvrer l'ancien Domaine de la République. Telle fut l'origine de la guerre qu'il entreprit contre la Suede. Le Czar étoit ſon allié. Charles XII. n'étoit guéres qu'un enfant, & il étoit occupé à la guerre contre le Dannemark. Dans cet heureux aſſemblage de circonſtances, rien ne parut au Roi de Pologne, ſi glorieux ni ſi utile que la conquête de la Livonie ; il augmentoit le Royaume, & il y affermiſſoit ſon autorité. Il attaqua le jeune Roi, mais il trouva dans cet ennemi un Héros auſſi redoutable peut-être qu'il étoit ſingulier. Charles auſſi implacable dans ſes vengeances, que généreux dans ſon amitié, profita de ſes premieres victoires ; & réſolut de pouſſer à bout un Prince qui l'avoit offenſé ſans raiſon. Les pertes d'Auguſte reveillerent le Parti qui lui avoit été oppoſé ; la Pologne fut remplie de leurs cris, & inondée de leurs Manifeſtes. L'habile Piper s'en prévalut dès lors ; l'intelligence s'établit & devint bien-tôt publique ; la dépoſition d'Auguſte fut réſoluë. Ce projet ſe

présenta au jeune Conquérant avec tous ses charmes. Un torrent de prospérités, le rendit facile. Stanislas fût élu, & couronné à Leopold. Le parti d'Auguste produisit beaucoup d'écrits, mais ne rendit plus que de foibles combats. Le Roi de Suede cantonné dans la Saxe même avec des troupes invincibles, força son ennemi de recevoir la paix, & de souscrire à sa déposition. Une victoire qu'Auguste venoit en personne de gagner en Pologne, ne put en arrêter la conclusion. Elle fut signée à Alt-Ranstadt; & la posterité en lira toûjours les articles avec étonnement. L'humiliation n'étoit pas encore complette: il fallut que le Roi vaincu écrivît à celui qu'on lui avoit substitué, & le felicitât de son avénement au Trône.

Jusques là, rien ne manquoit à la gloire du Roi de Suede; mais il étoit destiné lui-même à grossir la liste des illustres malheureux, & ses disgraces devoient égaler celles de son ennemi: quoiqu'il en soit, des motifs qui l'entraînerent à la poursuite du Czar; la

défaite

défaite de Pultavva, en renversant la fortune de Charles, rétablit celle d'Auguste. Ce Monarque publie un long Manifeste, & desavouë toutes les conditions que la necessité où il s'étoit trouvé, & la violence d'un vainqueur inéxorable lui avoient arrachées. Il trenre en Pologne à la tête de ses troupes. Tout plie devant lui. Stanislas, obligé de fuir à son tour, moins sensible à sa disgrace, que touché de la désolation de sa patrie, & des malheurs de son ami, va chercher un azile en Pomeranie. Ce ne fut pas là la fin des troubles du Royaume. Au défaut des Suedois, les troupes Saxones & Moscovites, destinées, disoit-on, à le défendre, y causerent les plus grands maux, & acheverent de le ruiner. La Noblesse se souleva, il se forma de nouveaux Partis, il se fit des Confédérations, & la pacification de tous ces differends ne se conclut qu'au bout de bien des années. La mort du Roi de Suede en 1718. affermit le repos d'Auguste. Ce n'est guéres que de ce moment-là, qu'il put se croire paisible possesseur de la Couron-

ne. Tout étoit à craindre de la part d'un ennemi à qui le tems n'avoit rien ôté de sa haine, & dont les revers avoient augmenté les vertus. Les liaisons que Charles étoit sur le point de prendre avec le Czar peu content de ses anciens alliés, alloient le rendre encore plus formidable. L'histoire du Roi de Pologne ne contient plus depuis cette époque, que des évenemens presque uniformes. Le goût des traités & des négociations avoit succédé dans toute l'Europe à celui de la guerre. Auguste en fit successivement plusieurs avec l'Empereur, le Roi de Prusse, & l'Electeur de Baviere. Adoré dans la Saxe, il y passoit le plus de tems que lui permettoient les affaires de Pologne. Il rétablit l'abondance dans ses Etats héreditaires, & sa Cour y fut toûjours le centre du bon goût & le séjour de la magnificence. Redouté dans son Royaume, il y vit échoüer la plûpart de ses projets, & ses Sujets ne parurent guéres dans toutes les occasions que des ennemis réconciliés par interêt ou par impuissance. De là tant de Diettes in-

fructueuses & tant d'agitations parmi les Grands. Auguste eut l'estime des Polonois, mais il ne put jamais regagner leur confiance. Sa mort fit éclater ces dispositions, & ce qui l'a suivie en fournit une preuve que l'on ne peut contester. Nous finirons ici ce que nous avions à dire de cette histoire, quoique l'Auteur la pousse jusqu'aux Réglemens qui furent faits dans la Diette de Convocation de l'année derniere. On promet un cinquiéme volume qui comprendra tout ce qui s'est passé jusqu'à la proclamation faite à Draage de l'Electeur de Saxe; mais que pourra-t'on nous apprendre de nouveau? La situation présente a reveillé l'attention des moins curieux. Les pieces publiées de part & d'autre sont entre les mains de tout le monde, & décident nettement la question pour quiconque raisonnera sans passion. Les démarches importantes, les actions essentielles, ne sont ignorées de personne. Le reste est indifférent ou incertain.

ARTICLE XXXII.

LE ZODIAQUE DE LA vie humaine, ou préceptes pour diriger la conduite & les mœurs des hommes, divisé en douze livres, sous les douze signes, traduit du Poëme latin de Marcel Palingene, célebre Poëte de la Stellada. Nouvelle édition, revuë, corrigée & augmentée de notes historiques, politiques, morales, & sur autres grandes sciences par M. J. B. C. de la Monnerie Mre Pt. deux volumes in 12. Tome 1 pages 213. Tome 2 pages 248. A Londres chez *Le Prevôt* & *Compagnie*, Libraires sur le Strantd 1733.

AVant que de parler de cette traduction, nous ne pouvons nous dispenser de faire connoître le Poëte. C'étoit un Philosophe Ferrarois du XVI siecle. On ignore si *Palingenius* est un nom supposé ou véritable. Mais il est certain que le personnage est réel & fort different de Marsile Ficin. Marcel Palingene s'a-

visa de mettre toute sa philosophie en vers latins, & de la diviser en douze livres, dont chacun porte le nom d'un des douze signes, sans aucun rapport toutefois à ces constellations. C'est ce qu'à imité Barthius dans son poëme intitulé *Zodiacus vitæ christianæ.* Palingene dédia le sien au Duc de Ferrare Hercule d'Est II du nom. Les uns disent qu'il étoit medecin de ce Prince, les autres qu'il étoit Prêtre. C'est à-peu-près tout ce qu'on sçait de sa vie. Quant à son ouvrage tout ce qu'on en peut dire de moins, c'est qu'il sent le Lutheranisme, pour ne rien dire de pis. A n'en juger que par ses fréquentes déclamations contre les Prêtres, les Moines, & le Pape-même, on reconnoît le langage des Lutheriens. Quelques louanges que lui ayent données Bayle, Baillet, Ménage, La Monnoïe, Naudé, Colletet, Borrichius, Scevole de Sainte Marthe, & Jules Scaliger (qui censure toutefois son titre) on ne sçauroit le justifier sur plusieurs points essentiels.

1°. Il affecte de mettre les argumens

des libertins contre la Religion, dans le tour le plus ſcandaleux, & il n'y répond que foiblement; ſouvent même il n'y répond point. M. Rouſſet Auteur de la preface qui eſt à la tête de la traduction dont nous parlons, dit froidement à ce ſujet. » Chacun n'a pas un même de-» gré de lumiere. Palingene peut n'a-» voir pas ſenti quels coups portoient » les argumens qu'il emploïoit, ou » croire les avoir ſuffiſamment réfu-» tés. Palingene a pû ſentir auſſi toute » la force de ces argumens ſans trou-» ver en lui des raiſons également » fortes à leur oppoſer; la bonne foi » ne lui permit pas de diſſimuler les » fortes objections des uns. Sa pieté » lui mit en main toutes les réponſes » qu'il put leur oppoſer, & l'on » peut dire qu'il ſentit la foibleſſe de » celles-ci, puiſqu'il implore le ſe-» cours de plus ſçavans que lui. »

Quelle excuſe, bon Dieu! Cela fait frémir quiconque a de la Religion. On paſſe à Meſſieurs Rouſſet & de la Monnerie les traits ſatyriques qu'ils lancent contre la Reli-

gion Romaine ; ils parlent en Protestans. Mais il s'agit ici de la foi commune à tous les Chrétiens, foi attaquée & mal défenduë par le Poëte Italien : & des Chrétiens le croiront assez excusé par le dilemme de M. Rousset ! cela peut-il entrer dans l'esprit ? Palingene a-t-il esperé lui-même se joüer de la credulité publique, lorsqu'après avoir étalé (dans sa *balance* ou l. 7.) tout ce qu'on a pensé de plus impie sur l'ame, il se contente de dire

Has non difficile est nugas ratione potenti
Vincere : sed vereor ne sim prolixior æquo.

Excuse admirable ! Il ne lui paroît pas difficile de réfuter des *bagatelles*, au nombre desquelles il met le Spinosisme: mais il appréhende d'être trop long. Il espere que quelqu'autre suppléera à son défaut.

Non deerit qui rectè illis respondeat olim,
Quæsitis, nodosque omnes dissolvat ad unguem.
Vir macte ingenio, vivet tua gloria mecum,

Noſtraque(quid dubitas) laudabunt ſcripta minores.
Aude opus egregium, & cœleſtia diſſere terris.

Ces derniers mots ſignifient, *ſeparéz les choſes céleſtes d'avec les terreſtres*, & non pas, comme le met le traducteur, *acquittez-vous ſur terre d'un devoir digne des Dieux*. Mais il ne s'agit pas encore de la traduction. N'y a-t-il point un air d'ironie & de raillerie dans ces expreſſions du Poëte? N'y en a-t-il point en cent autres endroits, particulierement, quand il dit, au ſujet des viſions (l. 12. vers la fin)

Præterea multos Eccleſia ſancta fuiſſe
Affirmat qui ſæpe Deos videre beatos:
Credere cur nolim cum ſancta Eccleſia dicat?

Et de quelles viſions parle-t-il, pour les attribuer aux *anciens Prophetes*, aux *Saints Peres*, aux *Anachoretes*, ſur le témoignage de la ſainte Egliſe? Il entend le commerce avec les prétendus génies de la Cabale.

Car en ſecond lieu, le grand art Caballiſtique eſt une des folies de Palingene ; & il ſeroit à ſouhaiter pour l'apologie de ſa foi, que tout ſon poëme pût être regardé comme un tiſſu d'extravagances, plûtôt que comme un ſyſtême dangereux, pour ne pas dire Athée. Il poſe pour principe, que le monde eſt infini (l. XII.) & peuplé d'une infinité de Génies. Mais il en diſtingue de diverſes claſſes, plus ou moins nobles ; à proportion des lieux qu'ils habitent plus ou moins proche de la terre. A l'égard de la derniere claſſe, qui en occupe les entrailles, elle eſt compoſée, ſelon lui, de Génies *hideux, malfaiſans, & d'une condition miſérable* : il ne ſera pas mal de donner à ce ſujet un échantillon de la nouvelle traduction. Il s'agit des moyens de s'entretenir avec les Génies de l'Ether. *Tome 2. page 235 & ſuivantes.* » Ce ſeroit là le plus » rare préſent qui pût arriver à l'hom» me, & je crois qu'il en eſt peu qui » ſoient dignes d'un ſi grand honneur. » Je ne ſuis pas éloigné de croire que » pluſieurs hommes ſe ſont entrete-

» nus avec les Démons qu'ils évo-
»quent d'autant plus facilement qu'ils
„ sont plus voisins de la terre & qu'ils
„ vivent dans l'air. Ils sont fréquem-
„ ment dans la compagnie des hom-
„ mes. Les Divinités Etherées au con-
„ traire n'aiment pas la terre. *Ils* ne
„ daignent pas prendre connoissance
„ des choses d'ici-bas. *Ils* détestent les
„ impietés des hommes qui leur font
„ détourner la vûë. - Pour attirer leur
„ presence & leur entretien ... il faut
„ se dévêtir du vieil homme & du vê-
„ tement noir du peché. Il faut être
„ orné de la robe blanche: le blanc est
„ l'appanage des Dieux, & le noir est
„ celui des Mânes. Il y a des pechés
„ frivoles, veniels, & de si petite
„ conséquence, qu'on peut presque
„ assurer qu'ils n'offensent pas les
„ Dieux. . . Les fautes graves au con-
„ traire les offensent sensiblement.
„ C'est par une purification pareille
„ (à celle du serpent, qui se dépoüille
„ de sa peau) qu'on peut appaiser les
„ intelligences. C'est pour lors qu'*ils*
„ se manifestent & qu'ils nous ren-
„ dent des oracles. Il faut *en outre*

„ joindre la couleur de rose à la blan-„che.„ Le Traducteur observe que cet endroit *regarde le grand œuvre* & que c'est *la jonction du Lys blanc avec la rose rouge.*

M. de la Monnerie, extrêmement fécond en notes, n'en a pas épargné sur cet article. Palingéne traite de la pierre Philosophale, de son invention & de ses vertus, (particulierement contre la pauvreté) dans *son Capricorne* ou L. X. pag. 284. & suiv. de l'édition de Lyon 1576. dont nous nous servons. Il parle encore au long de l'art de la Cabale dans l'endroit du dernier livre cité ci-dessus. Que fait M. de la Monnerie ? il s'attache à ces deux morceaux favoris, pour les orner de deux reflexions incomparablement plus longues que le texte. Il dit en commençant la premiere. » Je ne doute nullement que le Le-» cteur ne m'attende à cette note, » comme à une pierre d'achopement; & pour la seconde, » nous sommes » enfin parvenus, dit-il, à un article « bien delicat. Il est ici question de » parler de la Cabale.

Malgré la modestie du Traducteur qui *se met au plus bas rang de ceux que les adeptes appellent profanes*; il est manifeste par le nombre & la variété de ses notes Chymiques; par son titre même, & par son propre aveu, qu'il est *pleinement convaincu de la possibilité du grand œuvre*. Sur cela il nous donne deux morceaux, qu'il regarde comme curieux, & dignes d'être présentés aux *enfans de l'Art*. Le premier qu'il a traduit du Latin, est intitulé; *Science écrite de tout l'art Hermetique, qui n'a pas été puisée dans les livres d'autrui, mais qui a été justifiée & prouvée par l'experience même, mise en lumiere en l'honneur des enfans de l'art. Les Ides de Septembre* 1731. *par un Philosophe connu pour tel.* C'est un Seigneur Allemand qu'on ne nomme point, & que nous ferions scrupule de nommer, si nous le connoissions.

A l'égard du second morceau, M. de la Monnerie veut bien que l'on sçache qu'il est de lui. » Pour moi, » dit-il, j'ai toûjours regardé la *Cabale* comme la connoissance la plus

» parfaite de la Divinité & de la na-
» ture, & comme la plus sublime
» Philosophie. Heureux ceux qui
» sont initiés à de pareils mystéres;
» ils sont separés du commun des
» hommes par un intervale qu'on ne
« sçauroit mesurer. Je crois même
« que cette science n'est qu'une in-
» terprétation & une intelligence
» parfaite des livres sacrés. Je ne suis
» rien moins que *Cabaliste*. Ainsi ce
» que j'en pourrai dire ne sçauroit ti-
» rer à consequence. „ M. de la Mon-
nerie prouve sa proposition par cet
humble aveu. » J'ai lû seulement
» quelques Auteurs que je n'ai pas
» entendus .... J'ai seulement entre-
» vû que *l'astrologie judiciaire* étoit
» la premiere porte de la *Cabale*, dont
voici quelques régles générales. » Le
dont se rapporte à l'Astrologie judi-
ciaire.

M. de la Monnerie n'a pas l'or-
gueil de vouloir pénetrer plus avant
dans les mysteres profonds de la Ca-
bale. Il n'a point encore vû les Ge-
nies qu'il appelle les Divinités de
l'Ether. Revenons à Palingene. „ Sa

„ façon de s'exprimer ſur la *Divi-*
„ *nité*, dit le Traducteur, me condui-
„ ſoit juſqu'à l'entouſiaſme. » Notre
entouſiaſme eſt bien different.

En effet, 3° qui peut entendre ſans être ſaiſi d'horreur, les propoſitions ſuivantes ſur le Dieu pour qui Palingene affecte une ſi bizarre dévotion? page 145. de la Traduction. » Mais, „ dira-t-on, il nous aime, quoique » nous en ſoyons indignes. Quelle » erreur à imaginer; qui eſt celui qui » aime une choſe qui n'en vaut pas la » peine; à moins qu'il ne ſoit inſenſé? » Et comment des êtres d'une ſi im- » menſe diſproportion, pourroient- » ils s'aimer? » Il y auroit bien des choſes à dire ſur l'explication que M. de la Monnerie donne à ce paſſage: mais il n'eſt pas queſtion du traducteur. Ecoutons notre Poëte. Il expoſe, p. 334. *de l'édition latine de Lyon*, & *p.* 197. *tom.* 2. *de la traduction*, les divers ſentimens des Philoſophes ſur le commencement du monde: & il dit tout de ſuite.

Harum autem quænam propior ſententia vero eſt?

Ipſe quidem niſi Relligio prohiberet, & omnes
Chriſtologi obſtarent, tutantes dogmata Moſis
Credere non aliud poſſem, quàm ſemper ab ævo
Ut nunc eſt, mundum mundique elementa fuiſſe
Principiique expertem eſſe ac ſine fine futurum.

Il met tout ſon art à prouver cette horrible impieté; & comme ſi ſa preuve étoit ſans replique il ajoûte :

Si Deus ergo fuit ſemper bonus atque potens, cur
Non voluit ſemper tam pulchrum condere mundum?
Cur in tam feros tantam rem diſtulit annos?
Nulla quidem ratio eſſe poteſt, niſi fingere quiſquam
Aſtutus velit & nugas præponere vero.
Quare, ſi humanæ rationi credere par eſt,
Æternus certè mundus dicetur, & omni
Principio prorſus, prorſus quoque fine carere.
At ſi aliter quondam dixit Deus, & ſua Moſi
Facta revelavit, debemus credere Moſi:
Succumbat ratio fidei & captiva quieſcat
Namque Deus nunquam fallit, nec fallitur ipſe,

Si modo dignatur quicquam mortalibus unquam
Dicere, si cuiquam apparens arcana recludit.

Il faut vouloir être dupe, ou trompeur pour ne pas voir que Palingene s'est enveloppé ici comme en cent endroits, dans la crainte d'éprouver durant sa vie, le sort qu'il eut après sa mort : en voici, au reste la demonstration : c'est la suite. Le Philosophe, après avoir réfuté avec affectation les défenseurs du cahos, & ceux du monde éternel, mais sans créateur, pose son assertion en ces termes :

Quocircà haud dubiè mundum hunc Deus ipse creavit
Ex nihilo æternum. Sed quomodo? Si libet audi.

Observez bien ce mot *haud dubiè* : & remarquez que ce n'est point ici une de ces nombreuses objections que le Poëte se fait, & qu'il affecte de ne pas réfuter, ou de réfuter foiblement. C'est une these à laquelle il s'en tient,

ſans la contredire dans le reſte de ſon ouvrage. Voici ſa preuve :

Eſt bonitas æterna Dei, eſt æterna poteſtas:
Nonne ejus potuit ſimul eſſe æterna voluntas
Gignendi mundum ? Quæ ſi fuit, ut ratio vult,
Nil obſtat quin æterno ſit conditus ævo
Mundus ab artifice immenſo, compagine mirâ.
Ut ſi quis ſolem æternum conceſſerit, idem
Æternam ſolis lucem concedere debet.
Lux tamen effectus ſolis, ſol cauſa vocatur.

Que dira-t'on de ces huit vers, précedés de ceux que nous avons marqués, & ſuivis immediatement du traité des élemens, ſans que l'Auteur revienne ſur cette création éternelle du monde ? Pourra-t'on nier avec quelque apparence de raiſon, que Palingene ne ſoit au moins ſuſpect d'impieté dans ces vers ?

Comme il eſt important de convaincre Meſſieurs Rouſſet & de la Monnerie, qu'ils ont fait un préſent très-funeſte au public, en reſſuſcitant un Poëte qui étoit heureuſement oublié

depuis long-tems , nous alleguerons encore un exemple de ſon goût pour l'irréligion. Nous le tirons du livre 12. qui n'eſt qu'un aſſemblage monſtreux d'idées Platoniciennes , de chiméres , de folies ; & ce qui eſt pis, d'impietés voilées.

Livre 12. *page* 224. *Traduction.*
„On croit que hors l'enceinte du „Ciel il n'y a rien , & l'on s'imagine „que les extrémités du Ciel ſont les „confins de l'univers . . . Mais la rai„ſon me perſuade du contraire.

Magna loquor : tamen hæc ratio quoque magna probabit.
. . . . concludimus infinitum
Eſſe Dei omnipotentis opus.

L'ouvrage du Tout-puiſſant eſt donc infini ; mais qu'y a-t'il au-deſſus du Ciel ? Palingene répond , qu'il y a une lumiere immenſe très-pure & incorporelle.

Lucem quam ex ſe ſe effundit Deus infinitam ;
In qua habitant cum rege ſuo Dii nobiliores

Cætera turba minor verſatur in æthere ſemper.
Ergo triplex regnum eſt: ac mundi portio triplex
Cœleſtis ſub-cœleſtis, quarum utraque fine
Clauſa ſuo eſt, reliquam non ullus terminus ambit,
Quæ ſuprà cœlum ſplendeſcit lumine miro:

Cela ſignifie nettement, comme l'on voit, que le monde eſt infini, & que la lumiere même incorporelle & inviſible que Dieu habite eſt une *portion du monde*. N'y a-t'il pas à craindre que Palingene n'ait confondu le Créateur avec ſon ouvrage? En effet, à l'entendre, la lumiere de Dieu ſe rend viſible par le ſoleil à qui il la communique. Elle eſt immaterielle, & elle s'unit à la matiere, auſſi-bien qu'aux formes incorporelles des Genies.

Lux illa Dei per ſe nequit ipſa videri
Corporeis oculis: at fixa in ſole niteſcit,
Propter materiam ſolis quæ aptiſſima luci eſt.
Quippe ipſam talem fecit Deus, ut ſua poſſet
Illic lux recipi & toto fulgeſcere in orbe.

Illa etiam lux divina est impressa aliorum.
Divorum formis . . . .

Qu'est-ce que cette lumiere ? est-ce un esprit distingué de Dieu ? Encore une fois, n'est-ce point Dieu même ? & si cela est, comment peut-on dire dans le sens propre, que Dieu se rend visible par le soleil ? Et comment distinguer la cause d'avec l'effet, Dieu d'avec le monde ? Sans entrer plus avant dans le nouveau Platonisme du Poëte, nous demandons s'il est permis à un Philosophe, qui se dit Chrétien, de soutenir que le monde est éternel, infini, & composé de trois *portions*, dont la lumiere divine est la premiere. Or voilà ce que dit Palingene. Il n'est pas nécessaire d'épouser les sentimens du P. H. pour soupçonner le Poëte d'impieté.

Au reste à la fin de son ouvrage, il nous assûre que sur son systême de Dieu & des Génies, il n'a rien dit que de vrai. *Vera tamen sunt quæ dixi.* C'est sans doute au sujet de ces soupçons trop legitimes d'Athéïsme qu'on *a sévi sur ses cendres.* Ecoutons Giraldi

Auteur contemporain (*Dial. 2. de poet. nostr. temp. p. 415.*) *legitur quoque Marcelli Palingenii Stellati liber Hexametro versu contextus, cui titulus est, Zodiacus vitæ, duodecim voluminibus digestus, quorum singulis titulus est à nomine cœlestis signi, ita ut Aries primo præponatur; opus varium, multisque rebus ad constituendam vitam minimè idoneum* (minimè est mis par opposition à * l'optimè de Palingene) *quod nisi Principi nostro Herc. Estensi, si minùs vobis placet Atestio, nuncupatum foret, ejus minimè meminissem. Nam & post ejus mortem in ejus cineres sævitum est ob impietatis crimen.*

Il est vrai que Palingene, en dédiant son livre au Duc de Ferrare, fait une espece de désaveu qu'il est bon de rapporter en propres termes: *Si tamen in tanto opere aliquid fortè reperitur quod à nostra religione aliquantùm dissentire videatur, mihi minimè imputandum censeo. Nam dum aliquando de rebus philosophicis loquor,*

* De hominis vita, studio ac moribus optimè instituendis.

diverſorum Philoſophorum opiniones refero, præſertim Platonicorum: quæ ſi falſæ ſunt, non ego, ſed ipſi reprehendi debent: cum mea ſit intentio à Catholica fide nunquam declinare. Quocircà in omnibus quæ ſcripſi, orthodoxæ Eccleſiæ me humiliter ſubjicio, ejuſque cenſuram, ut virum chriſtianum decet, libenter accipio.

Dieu ſeul peut juger des intentions. Ainſi nous nous en tenons à l'ouvrage, pour ce qui concerne l'impieté. A l'égard de la perſonne, la charité exige qu'on regarde Palingene plûtôt comme un Poëte inſenſé, que comme un Philoſophe impie.

Quoiqu'il en ſoit, on a droit de prier Mrs Rouſſet & de la Monnerie de faire attention à deux choſes. 1°. Qu'ils n'ont pas raiſon de citer en faveur de Palingenius le Journal des Sçavans, (*Novembre* 1703 *article Emmanuelis Konig*, &c.) parce qu'on n'y parle de Palingene qu'après M. Konig & Meyer. 2°. Qu'ils ſe ſont mépris en avançant qu'il n'y avoit point eu avant eux de traduction de Palingene, excepté quelques

endroits *imités en vers françois par le célebre Scevole de Ste Marthe qui les fit imprimer en* 1569. Nous avons sous les yeux une traduction entiere de ce Poëte en vers françois, dont voici le titre. *Le Zodiaque poëtique* * *ou la Philosophie de la vie humaine, où il se traite des Cometes. Par Monsieur de la Riviere, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Rennes.* A Paris chez Jean *Libert*, ruë saint Jean de Latran, devant le College Royal 1619. D'où il s'ensuit que Bayle les a trompés, & que Moreri n'a pas tort. Nous ne ferons point le parallele de cette ancienne traduction avec la nouvelle. Il auroit été mieux qu'on n'eût fait ni l'une ni l'autre. Heureusement Palingene n'est pas un Philosophe à se faire lire agréablement ni en latin, ni en françois. La beauté de son style & quelques heureuses explications de détails physiques ne dédommagent pas les Lecteurs de la pesanteur de sa morale, & de la longueur de ses sophismes.

* C'est mot pour mot une traduction de *Palingenius*, excepté que le Traducteur a un peu adouci ce qui regarde les Prêtres & les Religieux de ce tems-là.

ARTICLE XXXIII.

REMARQUES DU PERE Tournemine Jésuite, sur le memoire touchant l'origine des Negres & des Américains, inséré dans ce Journal au mois de Novembre 1733.

L'Auteur de ce mémoire désigné seulement par des lettres initiales m'est inconnu, mais je connois l'inventeur du systeme extraordinaire que le memoire expose, c'est M. Guillaume Whiston, Anglois, un de ces hommes dont l'imagination ne souffre aucun frein. Sa plume facile depuis près de trente ans a rempli l'Angleterre de livres & de paradoxes toujours contredits, & qui ne lui ont pu former la plus petite secte.

En 1726 il publia un *Supplément à son traité de l'accomplissement littéral des Propheties*. Dans la quatriéme des dissertations jointes à ce volume, il met au jour sa conjecture sur l'origine des Negres & des Américains, & avance que les premiers sont la posterité

ſterité de Cain, les ſeconds la poſterité de Lamech, pour les conſerver dans le deluge, il a fallu en combattre l'univerſalité;il la combat après l'avoir défenduë autrefois *dans ſa nouvelle Theorie de la terre* juſqu'à vouloir rendre des raiſons phyſiques de cette univerſalité. Nous ne nous amuſerons pas à refuter ſérieuſement l'origine qu'il donne aux Negres & aux Americains, c'eſt une conjecture hazardée, qui ne porte ſur rien. On veut l'appuyer de l'Ecriture & on ne peut la concilier avec elle. Si Dieu avoit metamorphoſé Cain en Negre, il auroit pris un moyen contraire au deſſein de le mettre à couvert de la vengeance des hommes & d'une mort violente. La vûë de cette figure extraordinaire n'étoit propre qu'à exciter les hommes à purger la terre d'un nouveau monſtre. La métamorphoſe de ſa femme, néceſſaire dans le nouveau ſyſteme ne convient pas à la juſtice de Dieu, auroit-il puni l'innocent avec le coupable ? Ce tremblement, cet air abbatu, effaré, marques d'une conſcience déſolée que les Sep-

tante indiquent comme le ſigne qui empêchoit de fuir Cain, devoit certainement inſpirer pour lui plus de compaſſion que de haine, & répondoit mieux au deſſein de Dieu. Enfin l'Ecriture nomme toujours les Ethiopiens *Chus* & nous apprend ainſi que le fils aîné de Cham, le petit-fils de Noé eſt leur pere. L'origine ſuppoſée des Americains tombe d'elle-même. Le conjectureur a-t-il oublié que Lamech deſcendant de Cain étoit donc Negre, & que la malédiction auroit été une faveur; elle auroit diminué la difformité de Lamech en faiſant d'un Negre un Americain. Toutes ces ſuppoſitions ſont anéanties par ce qu'on lit dans la Geneſe de la beauté des filles de Cain & de Lamech aſſez charmantes pour faire oublier aux enfans de Seth Dieu & leur devoir. L'Auteur du memoire rejette cette paſſion des enfans de Seth ſur leur mauvais goût; ni l'Hebreu, ni le Chaldaique, ni le Grec, ni la Vulgate ne fondent ſa conjecture. L'univerſalité du deluge, ſi clairement exprimée dans les livres ſaints

doit être défenduë avec plus de chaleur & plus de ſoin. M. Wiſton l'avoit ſoutenüe fortement dans ſa *nouvelle Theorie de la terre.* Son goût pour la nouveauté étoit ſatisfait par le ſyſtême d'une comete, qui s'approchant trop près de la terre avoit cauſé le deluge univerſel. Les imaginations dereglées ſont inconſtantes. La ſingularité eſt leur attrait, des penſées toutes neuves enlevent toujours leur affection aux opinions qui conſervent quelque trait des ſentimens communs. Ce qui auroit retenu un Conjectureur moins hardi, anime l'Ecrivain Anglois charmé d'attaquer tout le monde ſçavant, payen & chrétien, les Philoſophes & les Theologiens réunis, de contredire la tradition la plus ancienne & la plus autoriſée des Chaldéens & des Egyptiens, des Perſes, des Indiens, des Ethiopiens-mêmes & des Americains qu'il veut préſerver du deluge.

Pour établir cette univerſalité qu'il combat, l'Ecriture Sainte ſuffit à qui ne cherche point à violenter la ſignification naturelle des termes.

Dieu déclare chap. 6 de la Geneſe qu'il ſe repent d'avoir créé l'homme, qu'il va détruire l'homme qu'il a créé, qu'il n'en laiſſera point ſur la terre; que la fin de toute chair, qui reſpire ſous le Ciel eſt venue, qu'il ne veut épargner que Noé & ſa famille. La poſterité de Cain & de Lamech meritoit-elle la même grace par l'innocence de ſes mœurs ? l'Ecriture dit poſitivement le contraire, elle aſſûre que cette poſterité maudite qu'on appelle les enfans des hommes, étoit la ſource de toute la corruption du genre humain.

Rappellons encore les termes précis de l'Ecriture chapitre x. v. 19. *de ces trois fils de Noé deſcend tout le genre humain répandu dans toute la terre.*

Ajoûtons que ſaint Pierre dans ſa ſeconde epître chapitre III. v. 9. compare la deſtruction du monde par le feu à la deſtruction du monde par l'eau. Cette derniere deſtruction ne ſera t-elle pas univerſelle ?

Je ſçais qu'on chicane ſur la maniere dont l'inondation a pu ſe faire, ſur le nombre des animaux & la difficulté de les aſſembler: Je ſçais auſſi

que ces difficultés ont été entierement levées par des Sçavans d'un esprit solide, par Buteon, par Kirker, par mon ancien ami le docte Pelletier, par Vilkins, par Keill Anglois, & recemment par la Societé Angloise, qui nous a donné une *Histoire universelle*, ou plûtôt d'excellens materiaux pour une histoire universelle.

Le plus médiocre Physicien n'ignore pas l'impossibilité qui se trouve nécessairement dans le systême d'un deluge particulier : comment l'eau se seroit-elle élevée, & auroit-elle soûtenu l'Arche quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes : sans doute l'eau auroit coulé vers les terres, qui n'étoient pas inondées. Ce n'est pas dans cette seule occasion que des hommes vains, fiers de ne pas croire ce que croit tout le monde sensé, donnent leur croïance à des absurdités que tout esprit raisonnable rejette.

L'opinion d'un deluge particulier a été condamnée toutes les fois qu'elle a paru. Au seiziéme siecle Oleaster Dominicain Portugais osa le premier de tous les Chrétiens révo-

quer en doute l'univerſalité du deluge, il avança dans ſon Commentaire ſur le xxiv. chapitre des Nombres qu'elle ne lui paroiſſoit pas aſſez prouvée dans les livres ſaints. L'Inquiſition condamna ſon livre. Oleaſter avoüe de bonne foi que ſon ſentiment eſt ſingulier, & que les Interpretes Chrétiens expliquant la prophetie de Balaam dans le chapitre xxiv des Nombres, aſſûrent que ces mots *les enfans de Seth* ſignifient tout le genre humain. En 1656 La Peyrere alors Proteſtant, publia ſon ſyſtême extravagant des Préadamites réfuté ſur le champ & vivement par les Catholiques & par les Hérétiques. L'Internonce de Bruxelles fit empriſonner La Peyrere : le Novateur en appella au Pape & fut transféré à Rome. La Grace lui ouvrit les yeux ; il condamna ſon livre, abjura ſes erreurs, entre autres *qu'il y eût eu des hommes avant Adam & que le déluge n'eût pas été univerſel*. Il perſevera juſqu'à la mort dans la foi catholique, & diſoit hautement que les principes de la Religion Proteſtante & la licence

d'interpreter l'Ecriture l'avoient conduit à des erreurs ſi enormes : mais qu'un Catholique, qui reconnoiſſoit l'obligation de prendre pour regle le ſentiment commun des Saints Peres, evitoit le peril de s'égarer dans l'explication des livres ſacrés.

Abraham Vander Mill en latin *Millius*, Miniſtre Calviniſte, renouvella l'erreur de La Peyrere dans une diſſertation latine contre l'univerſalité du deluge. Son ouvrage foible eſt demeuré dans l'obſcurité. Iſaac Voſſius ſçavant ſans religion & paſſionné pour les paradoxes, embraſſa la défenſe de celui-ci avec quelque réſerve; il convenoit que tout le genre humain avoit péri, hors la famille de Noé, & ſe retranchoit à montrer l'inutilité & l'impoſſibilité d'un deluge univerſel.

En 1685 il s'agit à Rome de condamner ces écrits de Voſſius; le Pere Mabillon étoit à Rome & fut conſulté; il ne fut pas d'avis de les condamner, ſon conſeil ne fut pas ſuivi, Rome les condamna. On voit dans l'avis du Pere Mabillon imprimé parmi *ſes œuvres poſthumes*, qu'il fit de grands ef-

forts, & qu'il allégua tout ce qu'on peut alléguer pour excuſer le paradoxe qu'on renouvelle. Ses efforts ſont inutiles.

J'omettois une réflexion, qui rend ſenſible la force des préjugés. La prévention aveugle va juſqu'à faire voir dans les livres ce qu'on voudroit y trouver. L'Auteur du memoire dit avec confiance que Moyſe-même nous apprend que de ſon tems il y avoit des enfans de Lamech échappés au deluge : voilà ſans doute un fait curieux, qu'aucun Interprete n'avoit apperçu dans la Geneſe. L'Auteur du memoire cite les verſets 20 & 21 du chap. x. *Jabel qui fuit pater habitantium in tentoriis atque Paſtorum ; Jubal ipſe pater fuit canentium citharâ & organo.*

N'eſt-il pas clair que *pater* ſe prend-là pour *inventeur*, pour maiſtre. Le Paraphraſte Chaldaïque lui donne cette ſignification. Il connoiſſoit aſſûrément la force des mots hebreux.

Le ſens naturel de ces verſets s'offre de lui-même. Jabel apprit à ſes enfans à demeurer ſous des tentes & à ſuivre leurs troupeaux ſans avoir

d'habitation fixe. Jubal apprit à ses enfans à joüer des instrumens de musique.

Quand on permettroit à l'Auteur de prendre le mot *pater* pour *pere*, par quel tour fera-t-il dire à Moyse que les enfans de Jabel & de Jubal fussent ses contemporains, à Moyse, qui dit si positivement que tout le genre humain vient des trois enfans de Noé chap. x. v. 19. *Tres isti filii sunt Noé, ab his disseminatum est omne genus humanum super universam terram.*

On ne doit pas entendre les expressions universelles de l'Ecriture, selon toute leur étenduë, disent les Novateurs, c'est-là leur derniere ressource. Je leur réponds avec les Peres & les plus sçavans Interprétes qu'il faut quelquefois les restraindre, & qu'alors le texte-même en avertit; mais qu'appliquer par tout cette regle, c'est pervertir le sens de l'Ecriture & qu'elle n'a aucun lieu, lorsqu'une véritable universalité, du deluge par exemple & de la redemption est répetée & clairement marquée en plusieurs endroits des livres saints.

J'ajoûte une remarque ſur le peu d'attention d'un Auteur célebre. Il dit dans le ſupplément de ſon Dictionnaire de la Bible, tome premier à l'article du deluge page 138 à la marge que M. Pelletier s'eſt contredit & qu'il a parlé en deux endroits de ſa diſſertation ſur l'Arche de Noé, en faveur du deluge particulier ; l'Auteur du Dictionnaire a pris l'objection pour la réponſe : ſa mépriſe eſt manifeſte.

ARTICLE XXXIV.

LES DONS DES ENFANS de Latone : La muſique & la chaſſe du cerf. Poëmes dediés au Roi. A Paris chez Pierre *Prault*, quai de Gêvres, *Deſaint* ruë ſaint Jean de Beauvais, & Jacques *Guerin*, quai des Auguſtins. 1734. *in* 8° *pp.* 330. ſans les préliminaires avec pluſieurs planches gravées en figures & en lettres.

LAtone, comme on ſçait, fut la mere d'Apollon Dieu de la muſi-

que, & de *Diane*, Déesse de la chasse. Des poëmes sur la musique & sur la chasse, sont ainsi *les dons* ou productions *des enfans de Latone* selon la pensée de l'Auteur : sa modestie ne lui a pas permis de se nommer : la satisfaction que nous devons au public nous autorise à dire que c'est Monsieur de Séré Conseiller au Parlement ; qui retiré à sa terre de Rieux près de Beauvais, a exercé dans la tranquillité d'une vie champêtre, les dispositions & le goût qu'il a pour la musique & pour la poësie : peut-être en a-t'il moins pour la chasse ; mais l'affinité d'Apollon avec Diane, l'auront porté à chanter la sœur avec le frere : Apollon lui-même lui aura inspiré de l'inclination pour toute la famille, & il convenoit que l'Auteur en suivît le sentiment : d'ailleurs un bon sujet qui entre naturellement dans l'inclination de son Prince, aura trouvé dans celle du Roi pour la chasse, un motif, qui seul vaut plusieurs Apollons ; aussi est-ce au Roi qu'est dédié tout l'ouvrage par une Epître en vers, où l'Auteur dit :

Diane du repos ennemie invincible,
Rendit aux passions ton ame inaccessible,
Elle t'offrit des jeux, aux heros, destinés,
Repoussa loin de toi des traits envenimés;
Et dans l'âge où les sens excitent tant d'o-
rages
Garantit ta vertu du plus grand des nau-
frages.

Puis le Poëte revenant sur Apollon, il ajoûte

Un guide que ce Dieu lui-même t'a donné
Dans le champ des beaux Arts long-tems
t'a promené;
Il porta devant toi le flambeau qui t'éclaire:
Ta sagesse est son bien; ta gloire est son
salaire, &c.

Tel est le préliminaire de ce volume dont voici l'occasion.

Comme l'Auteur a toujours aimé & pratiqué la musique; il en avoit fait il y a près de vingt ans, un poëme en forme d'épître qu'on avoit imprimé dès l'an 1714. d'abord en Hollande, puis à Lyon, & qui fut reçu du public avec applaudissement: l'Au-

teur l'a encore retouché ; il le fait précéder ici d'un autre poëme qu'il intitule, l'*Origine des Spectacles en Musique.* Il nous apprend qu'il doit la premiere pensée de cet ouvrage à *un petit poëme Latin composé il y a vingt ans par une personne dont les talens sont distingués* ; c'est *le Pere Le févre Jesuite*, qui étant jeune fit un poëme latin élegant & ingenieux, sous le titre de *Musica Carmen.* Le volume dont nous parlons, contient deux poëmes sur la musique, & un troisiéme sur la chasse : celui qui regarde *l'origine des spectacles en musique*, est divisé en quatre chants ; dont le premier expose les principaux élémens de la musique. L'Auteur a travaillé pour les développer avec clarté : ce n'est pas un petit travail, & il n'est pas facile de les faire entendre à ceux, qui n'en ont nul usage ; on commence le poëme par ces vers.

Je chante l'art des sons & le divin genie
Qui daigna sur la terre apporter l'harmonie
Et qui par un concours de flexibles ressorts
Du concert dramatique étala les tresors.

Certainement il faut le secours d'Apollon & d'une veine très-heureuse pour exprimer en vers François la physique & la méchanique de la formation de la voix : c'est à quoi l'Auteur a eu en vue de réussir; mais il reconnoît lui-même que les termes de l'art rendent le vers peu harmonieux. D'ailleurs avec tout le soin qu'il a pris, il a raison de soupçonner que ceux, qui n'ont nulle teinture de la science des sons, pourroient avoir besoin d'une explication : témoin l'endroit où il expose la *Gamme*, qui est comme l'alfabet de la musique.

Sur l'éspace prescrit de cinq lignes égales,
Sont étendus huit sons montant sept intervales,
Qui, connus sous des noms à l'art seul consacrés
De l'échelle harmonique étalent les degrés :
Les notes qui plus loin transgressent cette enclave
Echos des mêmes sons en repliquent l'octave, &c.

L'Auteur ajoûte l'explication en prose à la fin du premier chant ; mais

je ne ſçais ſi la proſe même ſuffira pour ceux qui ne ſont pas déja initiés dans l'art : il ſemble que pour les rendre intelligibles à ceux qui n'en ont aucune connoiſſance, il faut reprendre la choſe de plus loin ; ſans employer nulle expreſſion qui ne ſoit entendue de ceux-même, qui n'ont pas la premiere teinture de l'art.

Revenons aux dons de Latone. Le ſecond Chant roule ſur les principaux inſtrumens de muſique. Le premier chant aïant repréſenté Apollon qui deſcendit du Ciel, pour conſoler des bergers fachés de ne pouvoir former de doux concerts, comme faiſoient une foule d'oiſeaux, dont ils envioient le ramage ; Apollon pour les conſoler leur apprend l'art de la muſique, & leur en preſcrit les loix générales : c'eſt ce qui lui attira une infinité d'hommages parmi les hommes. Minerve Déeſſe des ſciences en eſt jalouſe, voyant qu'on la néglige pour Apollon. Afin de s'attirer un culte pareil, elle met ſon induſtrie, à ajuſter des roſeaux en forme de flûte, dont elle fait entendre

les ſons gracieux ; mais s'apercevant qu'en jouant de la flûte, elle ſe gonfloit le viſage, & ſe défiguroit elle-même, elle abandone ſon ouvrage. Pan qui en avoit entendu avec plaiſir les effets mélodieux, & qui d'ailleurs n'a rien à craindre pour ſa beauté, s'empare du nouvel inſtrument & commence à s'en ſervir.

Il prelude, & du bruit qu'enfante ſon haleine
Lui-même eſt enchanté. Déja ſes doigts légers
Ou levés ou baiſſés forment des ſons divers, &c.

Apollon ſemble en avoir du dépit, & dédaigne une invention, qui pour former un ſon aſſez foible, deſſeche les poumons. A cette occaſion, il invente le violon, qui ſans intereſſer la poitrine, rend un ſon plus éclatant.
Cependant on prête à Apollon au ſujet de la flûte, un *dédain* qui ne ſçauroit être que l'effet de ſa mauvaiſe humeur, & non pas de ſon inclination naturelle; car on a de la peineà juger qu'il ne trouve pas la

flûte digne de la musique la plus gracieuse ; mais dans la mauvaise humeur on dit bien des choses, que hors de là on ne penseroit pas, & qu'on diroit encore moins.

Dans le troisiéme Chant, l'Amour picqué de ce qu'Apollon lui avoit refusé de lui découvrir les secrets de la musique, les lui avoit dérobés en l'écoutant toucher sa Lyre, & en particulier il avoit observé les sons les plus capables de faire dés impressions touchantes ; & qu'on appelle en termes de l'art *chromatiques*, qui sont désignés par les *diezes* & les *bemols* ; pour en répandre l'usage, l'Amour les enseigne au Dieu Pan, qui les met en pratique sur la flûte : & l'Amour y joignant sa voix, forme les chants les plus propres à exciter des passions, dont les Grecs aprés les Asiatiques éprouverent bien-tôt les impressions : Minerve indignée, en porte ses plaintes à Apollon, qui pour exciter des passions nobles & martiales, tout opposées à celles qu'inspirent l'amour, invente l'instrument de la trompette. Alors,

Les Grecs dans l'indolence oiſifs & déſarmés,
Rougiſſent de ſe voir de mirthe parfumés.
Les ſeuls accens guerriers leur préſentent des armes
Ils chantent *Mars*, *Bellone*; & parés de leurs armes
Secondant auſſi-tôt & Phœbus & Pallas
Ils ne reſpirent plus que guerre, que combats, &c.

L'Amour contraint d'abandoner les conquêtes faites ſur les hommes, va ſe dédommager ſur trois Deſſes qu'on ſuppoſe être les *Syrénes* filles d'Achéloüs fleuve de l'Epire & de la Muſe Calliope.

Le quatriéme Chant repréſente les trois ſœurs Syrenes, leſquelles inſtruites par l'Amour, enchantent les ames avec le ſecours de la flûte, de la lyre & de la voix; Minerve leur en fait des reproches, dont elles ſe moquent; la Déeſſe pour les punir, les métamorphoſe; de maniere qu'elles demeurerent moitié *nimphes*, moitié *poiſſons*: Apollon leur dit qu'elles meritent cette punition; mais il ajoûte,

En faveur de cet art dont j'inventai les loix
Je vous rends pour toujours le charme de la voix.

Les Syrenes aprés cela ne pouvoient manquer de chanter à merveille : comme elles font encore dans le ſyſtéme poëtique. Apollon en train de répandre ſes graces , en fait une à quoi l'on ne s'attendoit pas ; le tout en faveur de la vertu comme le Poëte l'inſinuë , faiſant parler ainſi Apollon aux Syirenes.

C'eſt ainſi que des ſons faiſant un pur uſage
Vous ſçaurez des vertus relever l'avantage:
Et pour les embellir des plus riches attraits
Je vais encore plus loin étendre mes bienfaits ,
Je prétends dans ce jour à la lyrique ſcéne
Aux harmoniques loix , ſoumettre Melpomene ...
Et cet heureux effort du talent harmonique,
Soumis aux ſages loix de la Muſe tragique
Dans les ſiecles futurs un jour éclattera
Sous le faſte pompeux & le nom d'*Opera*.

Ainſi c'eſt pour faire valoir la vertu, qu'Apollon inſtitue l'*Opera* : ſon in-

tention étoit bonne ; c'eſt dommage que l'execution n'y réponde guéres.

Le ſecond Poëme de ce recueil eſt ſimplement intitulé *La Muſique* ; c'eſt celui qui fut imprimé plus d'une fois il y a quinze ou vingt ans ; & quoiqu'il ne ſoit qu'en forme d'épître, pluſieurs pourront en être auſſi contens que du précedent, où il entre plus de fiction. On expoſe au premier chant, comment notre ancienne Muſique commença de quitter ſa peſanteur le ſiécle paſſé, par les airs de *Boiſſet*, de *Le Camus* & de *Lambert*, duquel on trouve ici l'éloge, mais avec une étrange reſtriction.

Ses airs n'ont ébloui que par un chant fardé
Sur l'art de les chanter tout leur prix eſt fondé....
Et malgré ſon recueil que Ballard vendit cher,
Phœbus a décidé qu'il n'avoit fait qu'un air.

On ſouſcrit à la déciſion de Phœbus, s'il entend que *Lambert* s'eſt attaché à un même goût de chant ; mais

bien des gens en appelleroient, si l'on prétendoit que ses airs n'eussent pas une veritable beauté,

Et qu'ils n'ont ébloui que par un chant fardé

On l'a oui citer au contraire, comme le plus habile à exprimer d'une maniere naturelle un sentiment touchant. Quelques-uns ajoûtent qu'il en apprit même le secret à Lully son gendre; & l'on en cite pour exemple un morceau de Lully: sçavoir, la *Grotte de Versailles*, dont le récit ou l'air *Dans ces deserts paisibles*, qui a eu tant de succès, est, non de Lully; mais de Lambert. Il est vrai que Lully profita si bien des leçons ou du goût de son beau-pere, que l'égalant dans une sorte de chant, il le surpassa dans tous les autres mouvemens de la musique Françoise, qu'il porta au point de perfection que l'on sçait: notre Auteur parlant de lui, s'exprime ainsi:

Avoüons-le, jamais la nature féconde
D'un si rare talent ne fit présent au monde:

Dans ſes heureux tranſports toujours noble élevé
Il fut pour le théatre un modele achevé . . .
Tout nous trace chez lui de fidelles images, &c.

En achevant ſon éloge, on ajoûte une verité méconnuë de quelques-uns.

Mais à quelque degré que ſon art l'ait porté
Quinaut doit partager ſon immortalité . .
Enfin c'eſt par Quinaut, qu'animé, ſoutenu,
Au comble de ſon art Baptiſte eſt parvenu:
Sans Baptiſte Quinaut n'eut point atteint la place,
Qu'avoüé des neuf ſœurs, il occupe au Parnaſſe;
Mais leurs rares talens, l'un par l'autre embellis,
Du théatre harmonique éterniſent le prix.

Le ſecond Chant roule ſur le détail de la pratique qu'on doit obſerver dans le Dramatique muſical. Après avoir marqué comment l'art du récit a été épuiſé dans les Opera depuis Lully; le Poëte dit qu'on ne ſçait plus comment s'y prendre pour contenter le public.

Colaſſe de Lulli craignit de s'écarter;
Il le pilla, dit-on, en voulant l'imiter:
Marais ſuit une route & diverſe & ſçavante;
Son audace deplaît, ſon ſçavoir épouvante.
Ainſi dans ſon génie un moderne enchaîné,
Ne produit plus qu'un chant ou vulgaire ou gené.

L'Auteur fait le caractére de chacun des Opera, composés depuis la mort de Lully, & de chacun de leurs Auteurs: il y fait un grand éloge de Colaſſe, qui acheva l'Opera d'Achille, dont Lully ſon maître avoit composé le premier acte.

On nous fait obſerver que le premier Opera, dont le ſujet n'ait point été profane, eſt celui de *Jephté*; les vers ſont de l'Abbé *Pellegrin*, & la muſique eſt de *Monteclair*. On met cet Opera à la tête des meilleurs qui ayent paru depuis Lully: tout le monde en conviendra-t'il?

On vit avec tranſport une lyre ſacrée
Embellir de Jephté l'hiſtoire réverée.

Du reſte, la multitude des nou-

veaux Opera n'empêche pas qu'on ne revienne toûjours aux anciens ; ſur quoi le Poëte invoque le ſecours d'Apollon, lui diſant :

Phœbus enfante donc un Amphion nouveau
Qui moins ſoumis aux loix d'un ſtile plagiaire,
Ouvre à notre Muſique un chemin moins vulgaire.

Il faudroit pour cela recourir à la muſique Italienne qui ſe donne plus d'eſſor.

Du ſein ingenieux de ſa fécondité
Il s'eleve ſans ceſſe un air de nouveauté.
Heureuſe ſi toujours à ſa riche harmonie
Du théatre françois la grace étoit unie.

Cependant, au ſujet de la muſique, notre Auteur ſemble donner aujourd'hui la préférence ſur l'Italie ; à l'Angleterre dans le merite de Hendel Organiſte de ſaint Paul de Londres, né en Allemagne, qui depuis vingt ans compoſe avec un grand ſuccès les Opera d'Angleterre en langue Italienne.

Quoiqu'il

Quoiqu'il en ſoit, conclut judicieuſement l'Auteur ; chaque nation a ſes agrémens & ſes défauts ; rendons juſtice aux uns & aux autres. Il faut prendre ce que chacun a de meilleur, comme l'ont fait dans les ſonates, Corelli en Italie, & Miguel à Paris ; ſans compter pluſieurs de nos François qui ſemblent ne leur pas céder depuis qu'ils ont fait l'heureuſe alliance de la douceur du chant François avec la vivacité du chant Italien ; c'eſt ce qu'on expoſe dans ce quatriéme Chant, d'où l'Auteur prend occaſion de louer Charpentier, Lalande, Campra, Bernier, traçant briévement leur caractére : celui de Lalande n'eſt pas le moins heureux.

Les violons brillans enchaſſés dans ſes airs,
Font éclore à propos mille deſſeins legers :
Le caractere vrai regne dans ſon ouvrage,
Chez lui chaque verſet rend une vive image,
Il exprime avec force ; & ſes chœurs gracieux,
Jettent autant d'éclat qu'ils ſont harmonieux.

Ces derniers Muſiciens ſe ſont particulierement diſtingués dans la muſique d'Egliſe, & dans les Motets ; notre Auteur les met en ce genre, au-deſſus de Lully, autant qu'il eſt au-deſſus des autres dans la muſique de théatre.

On attribuë à Morin, d'avoir introduit parmi nous les pieces de muſique nommées *Cantates*, qui d'abord nous paroiſſoient *d'un deſſein farouche*; & d'en avoir amené le ſuccès, malgré nos préventions. Batiſtin, Clerambaut, trouvent à cette occaſion leur éloge, auquel on ajoûte le ſuivant.

Le Clair eſt le premier qui, ſans imiter rien,
Créa du beau, du neuf, qu'il peut dire le ſien.

Cet Auteur avec Grignon, dit notre Poëte, execute admirablement ſur le violon au concert ſpirituel, dont on exalte ici l'inſtitution. La verſification dans tout l'Ouvrage paroît aiſée, & le paroîtra peut-être un peu trop aux gens du métier; mais ce ſont les poëmes d'un homme de con-

dition, qui en occupant ſon loiſir, ne veut pas ſe faire ſcrupule de quelques négligences.

On trouve à la fin de ces deux Poëmes un Catalogue Chronologique de tous les Opera depuis 1645. avec le nom, & des Poëtes & des Muſiciens qui les ont compoſés. On attribue à M. Thomas Corneille les vers de Bellérophon; j'ai oüi dire que la plus grande partie étoit de M. de Fontenelle.

Les deux Poëmes ſur la Muſique ont conduit notre extrait par la nouveauté du ſujet & des choſes qu'ils renferment, plus loin que nous n'aurions cru; mais il n'en réſulte qu'un inconvenient dont on pourra ſe conſoler, qui eſt de garder pour le mois ſuivant, l'Extrait du Poëme de la Chaſſe: comme ce ſont des ſujets qui n'ont qu'un rapport aſſez éloigné, on ne fait tort ni à l'un ni à l'autre de les ſéparer.

ARTICLE XXXV.

LA NOUVELLE MER DES Hiſtoires, 4 volumes in 12. Tome 1. pages 239. Tome 2. pp. 232. Tome 3. pp. 244. Tome 4. pp. 244. avec cette note à la fin, *on donnera le 1. Septembre les V & VI volumes.* A Paris, chez Charles *Guillaume*, Quai des Auguſtins, à ſaint Charles : & Pierre *Gandouin* le jeune, ruë du Hurepoix, aux trois Fleurs de Lys. 1733.

CE ſeroit peut-être une choſe curieuſe & utile d'examiner & de réſoudre cette queſtion ſur les titres de livres, ſçavoir, leſquels ſont préférables, ou ceux qui ſont très-ſimples, ou ceux qui ont un air brillant, allégorique, métaphorique, & pompeux.

Un eſprit naturel diroit d'abord que la queſtion eſt toute décidée : que la ſimplicité en général l'emporte ſur tout ce qui eſt trop recherché, qu'à plus forte raiſon elle doit avoir lieu

dans les titres, qu'on affiche à la tête des livres, comme dans les inſcriptions qu'on met au bas des *tableaux* [a] *hiſtoriques*; qu'en effet c'eſt un défaut choquant dans les grands édifices, d'avoir des frontiſpices trop chargés; de même que c'en eſt un inſupportable dans les poëmes, dans les diſcours, dans les tragedies &c. d'avoir des exordes trop magnifiques: que les veritables beautés ne s'annoncent point avec tant de fracas; & choſes pareilles. Il ne manqueroit pas de citer pour lui Euripide, qui ne produit gueres ſes acteurs au commencement de ſes pieces, qu'en leur faiſant décliner tout ſimplement leur nom: & il concluroit que la verité, la la bonne foi, la nature, exigeroient qu'un livre s'annonçât ſans autre appareil que celui de ces vieux Acteurs, en diſant, *je ſuis ceci ou cela*: [b] Qu'il dît je ſuis Oreſte ou bien Agamemnon.

a Voyez la petite diſſertation de Deſpreaux ſur le ſtyle des Inſcriptions au ſujet de M. Charpentier. p. 257. Edit. de Geneve 1716.

b Deſpreaux, Art poëtique.

Si on le preſſoit, ſans vouloir entendre ſes comparaiſons, ni ſes raiſonnemens, il auroit recours à Pline le Naturaliſte dans ſa préface; puis à Aulugele ſon copiſte en ceci (chap. x. & dernier de ſes *nuits attiques*,) & même à l'Auteur du Pantagruéliſme, (chap. 7.) Car ces Ecrivains ont badiné ſur cette manie de tous les ſiecles. Le paſſage de Pline eſt plaiſant. Il en veut en particulier aux Grecs. » Ils ſont merveilleuſement heureux » dans leurs titres, dit-il, *inſcriptionis* » *apud Græcos mira felicitas.* Tantôt » c'eſt *un raïon de miel*, tantôt c'eſt *la* » *corne d'Amalthée* Vous diriez que » c'eſt ce qu'il y a de plus exquis au » monde, *lactis Gallinacei hauſtum.* » Ailleurs ce ſont *des Muſes*, des *Pan-* » *dectes* ou recueils univerſels; des *en-* » *chiridion*, ou manuels; des *prairies*, » des *tables* délicatement ſervies, des » *traits* vifs & picquans; à en croire » le rapport de ces titres, on quitte- » roit tout, juſqu'aux affaires les plus » importantes (*vadimonium*) pour ſe » livrer à la lecture. Mais commen- » cez-vous à vous y mettre, Dieux

» & Déesses, quel vuide vous y
» trouverez ? *At cùm intraveris, Dii
» Deæque, quàm nihil in medio inve-
» nies!* Nos Romains, bonnes gens,
» se sont contentés de mettre simple-
» ment *antiquités, exemples, arts, &c.*
Sur ce témoignage seul on seroit ten-
té de triompher, & pour rendre le
triomphe complet, on allégueroit les
titres ridicules & sans nombre, de *mou-
tardier spirituel*, d'*allumettes du feu di-
vin*, & le reste.

Mais d'un autre côté un esprit sub-
til & curieux d'étudier les usages, tâ-
cheroit de faire pancher la balance en
opposant raisons à raisons, paralleles
à paralleles, & autorités à autorités.
Il pourroit dire que la simplicité dans
tout, & même dans les titres de li-
vres, a veritablement ses graces; mais
qu'elles sont senties de peu de person-
nes, au lieu que la pompe impose
toujours à la multitude; qu'elle a je ne
sçai quoi de séducteur & d'imperieux,
qui attire & qui domine les esprits:
qu'il y a paru & qu'il y paroît encore
quelquefois dans les exemples qu'on
allegue, soit de poësie, soit d'eloquen-

ce, soit d'édifices, &c. mais sur-tout dans les livres bien *titrés*, s'il est permis d'user de ce terme: que le Lecteur dédaigneux qui lit une affiche est frappé malgré qu'il en ait, d'un peu d'ornement & de fard; qu'il faut bien que cela soit ainsi, puisque depuis l'usage de l'Imprimerie, la fureur des titres a cru avec le nombre des livres; que les Auteurs Allemands, Italiens, Anglois, François se sont tous mis à la torture pour y raffiner; que les Sçavans s'en sont fait une étude serieuse, témoin le *Theatrum vitæ humanæ*, le *Theatrum urbium*, & de nos jours le *Mouhaca* ou *Ceinture de douleur*, & un milion d'autres. La seule comparaison des titres simples qui sont en petit nombre, avec les titres figurés qui sont infinis lui donneroit l'avantage, & prouveroit assez l'empire de la mode sur les plus grands hommes. En recherchant la cause de cette mode tant de fois décriée & toujours renouvellée, il la trouveroit sans doute dans la curiosité des Lecteurs qui se prennent à la premiere vûë, & dans le goût des Libraires qui les con-

noiſſent mieux que ne ſont les Auteurs mêmes:de ſorte que quand l'ouvrage eſt fait, l'on ſonge avec application à lui donner un titre, qui coûte quelquefois plus à inventer que l'ouvrage-même n'a coûté à compoſer. Le partiſan des beaux titres pourroit encore oppoſer Pline à Pline-même ; & en continuant de lire ſa preface, il trouveroit que parmi les Romains, des Auteurs eſtimables donnerent dans la plaiſanterie des titres, (*facetiſſimi*) & que Varron ſur-tout intitula ſes ſatyres *Ulyſſe & demi*, *ſeſculyſſem*; c'eſt-à-dire, trompeur & demi.

En voilà aſſez & trop peut-être ſur cette queſtion. Car nous ne prétendons pas la diſcuter, ni en faire l'application à la *nouvelle mer des hiſtoires*, puiſque ce titre n'a de nouveau que le mot *nouvelle*, nous avons en vûë l'*ancienne*. En effet la *nouvelle mer des hiſtoires* rappelle naturellement le ſouvenir de l'ancienne ; & il ne s'agit ici que de les comparer, ſans égard aux Auteurs, ni à la matiere, ni au goût du ſiecle, mais uniquement au titre.

L'inventeur de ce beau titre eſt un Jacobin de Rome, nommé Jean *Colonne.* * Il fit en latin *mare historiarum*, la *mer des histoires*, titre (dit Bayle) qui a trompé deux célebres Chronologiſtes, ſur-tout Genebrard, qui a crû voir *mater* au lieu de *mare*, *mere des histoires* pour *mer des histoires*. Elle fut traduite en françois par un anonyme qui ſe dit *natif de Beauvoiſin*, & imprimée à Lyon par Jehan *Dupré*, en 2 volumes in folio 1496. C'eſt l'édition dont parle Bayle, comme l'ayant euë ſous ſes yeux. Il en cite trois autres après du Cheſne ſans date & ſans nom d'Imprimeur, excepté celle d'Ambroiſe Girault à Paris; toutes les trois avec des continuations dont il ne nomme point les Auteurs à l'exception de *Jean le Gendre Aurellanois*, qui a augmenté cette hiſtoire d'un troiſiéme livre. Nous avons de plus une édition parfaitement belle, avec ces deux notes à la fin du premier & du ſecond volume. *Ce premier volume fut achevé à Paris par Pierre le Rouge, Imprimeur du Roi* 1488 *au mois*

* Il floriſſoit l'an 1255.

de Juillet... & sic est finis. Ce present volume (le second) *fut achevé au mois de Février pour Vincent Commin, Marchand demeurant à l'enseigne de la Rose, en la ruë neuve de Notre-Dame de Paris, & imprimé par Maître Pierre le Rouge, Libraire & Imprimeur du Roi Notre Sire.* 1488. Elle s'étend, (comme celle que Bayle à vûë) jusqu'à la mort de Loüis XI, & au sacre de Charles VIII, mais elle est antérieure; & celle de Lyon n'en est qu'une copie. Enfin celle qui est citée au Journal des Sçavans, *Janvier* 1734, est de l'année 1536, à Paris chez Galliot du Pré, Libraire Juré de l'Université au Palais. Ce Libraire cite une édition latine de la mer des histoires sous le titre plus modeste, *Rudimenmentum novitiorum*, faite l'an 1480. Nous en avons une de même titre, *Lubeci* 1475. D'où il s'ensuit qu'il y a eu grand nombre d'éditions de ce livre, & toutes augmentées, tant le titre a imposé. La matiere y a eu quelque part. C'étoit une histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à l'an 1250 écrite d'abord par

Columna. Les livres étoient rares alors, particulierement les recueils. Il arriva de celui-ci dans la ſuite ce qui eſt arrivé du Dictionnaire de Morcri. L'idée en parut heureuſe; on continua cette *mer*. On lui a même donné une forme differente en la traduiſant. Car „ l'ouvrage, dit Bayle après Trithe- „ mius, fut diviſé en dix livres par „ Jean Columna. „ Les traducteurs & les continuateurs l'ont diviſé en ſix âges. Il n'eſt ni vrai-ſemblable, ni vrai que le Docteur Brochart ſoit l'Editeur du *Rudimentum*. A la vérité il ſe nomme dans le 120ᵉ chapitre du *troiſiéme âge*, comme Auteur de tout ce qui concerne la deſcription de la Terre-Sainte : & c'eſt ce qui a fait croire au Libraire Galliot du Pré & à beaucoup d'autres, qu'il avoit compoſé toute l'hiſtoire dont le véritable Auteur eſt ſurement Jean Columna. Il y a apparence, ainſi que Bayle l'inſinuë, que Brochart ayant fait une relation du voyage qu'il fit à la Terre-Sainte vers l'an 1280, on a inſeré cet ouvrage, avec quantité d'autres additions dans la *mer des hiſtoires* de Co-

lumna. Voilà ce qui concerne l'ancienne *mer*. Venons à la nouvelle.

On jugeroit par ſon titre que l'Auteur anonyme a eu deſſein de renouveller le plan du premier inventeur, & de régaler le public d'une encyclopedie hiſtorique juſqu'à nos jours. Mais il ne s'agit de rien moins que de cela. Il nous dit dans un court avertiſſement, 1°. Ce que ſon livre n'eſt pas, 2°. Ce qu'il eſt.

» 1°. Ce ne ſont point ici des con-,, tes de Fées, ni des avantures de Roman. ,, En effet il ſeroit ſurprenant de voir dans un livre dont le titre eſt ſi ſerieux des avantures badines & puériles. ,, On n'y verra ,, (continuë-t'il) ni enchantemens, ,, ni machines, ni enfer, ni champs ,, Eliſées; c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas non plus queſtion de l'hiſtoire poëtique, ſoit ancienne, ſoit moderne. ,, On y ſuivra les régles ordinai-,, res de la nature. Le ſoleil y de-,, meurera à ſa place dans le milieu ,, de l'univers. La terre ainſi qu'une ,, autre planette tournera autour ,, du centre de la lumiere. Bref on

„ ne changera rien à l'ordre établi „ par le Souverain maître.„ L'Auteur se déclare Copernicien pour ne pas se rencontrer avec son modele ; & il nous montre par ce peu de mots, ce que son livre n'est pas.

2°. Voici ce qu'il est. „ Les histoi- „ res qu'on va rapporter sont très- „ veritables, arrivées depuis quel- „ ques années. Les principaux per- „ sonnages en sont encore vivans ; „ on a seulement changé leur nom „ & leur pays. Ce sont des gens de „ condition qui ne seroient pas bien- „ aises d'être donnés en spectacle. „ Cela veut dire que cette *mer* est un tissu d'histoires nouvelles & anecdotes.

Pour en donner l'idée conformément au goût de l'Auteur, il suffira presque de rapporter les titres de ces *histoires*, qu'on peut regarder comme autant de ruisseaux qui forment la nouvelle mer.

Premiere partie. Le miroir magique ; l'échange ; le voleur innocent ; le certificat des bergeres ; les seringues ; le faux poison (ou la poudre à

poudrer) *histoire de deux pages & demie*; l'amant déguisé; l'amant infortuné; les vapeurs; la dupe; les faux rivaux; les étranges effets de la jalousie; le mystere dévoilé; l'amant garde-malade; la folie; la fausse sorciere; la sœur retrouvée.

Seconde partie. La vertu d'Elias recompensée; exemple de la plus cruelle jalousie; avantures d'Aleran de Saxone, & d'Adelasie; nouveaux genres de punition que le Comte de Meden invente pour son épouse qu'il surprend en adultere; mort tragique de deux amans; trait de cruauté; Zelinde histoire Orientale; le faux mort; les pois verds; mariage d'avanture; avanture d'un bel esprit; Dom Alvar del sol; histoire Napolitaine.

Troisiéme partie. Le langage muet, ou l'art de faire l'amour sans parler, sans écrire, & sans se voir; histoire galante; histoire comique d'un Chevalier d'industrie; le Marquis de Basin ou le barbare époux; le Chevalier de la Tour-Landry, ou l'amant dupé; le Prince Kouchimen, histoire Tar-

tare; Don Sebaſtien de Portugal; nouvelle hiſtoire.

Quatriéme volume. Seconde & troiſiéme partie de la préſente hiſtoire; hiſtoire de la Comteſſe de Tournemir (*déja imprimée*); le vieillard trompé.

Il paroît que l'Auteur eſt très-fecond en hiſtoires vraies ou fauſſes. Auſſi en promet-il pour le mois de Septembre deux autres volumes, qui ſeront ſans doute ſuivis de beaucoup d'autres, afin de groſſir ſa *mer.* „ Au „ reſte, dit-il, j'ai pris tant de plaiſir „ à écrire, que je me crois plus que „ payé de ma peine. „ Cependant il ſouhaite que *les curieux rendent ſouvent viſite au Libraire*; à cette condition *il leur donnera pareilles hiſtoires tant qu'ils voudront.* Car, ajoûte-t'il, „ *le moule eſt chez moi*: la ma- „ tiere ne manque jamais, & pourvû „ que l'*ouvrier* ſoit encouragé par „ quelques loüanges, ſoutenuës de „ *quelque loüis*, il fournira toûjours „ de l'*ouvrage.*

Un ſeul trait de l'*ouvrage* achevera de faire connoître le goût & le ſtyle

de l'*ouvrier*. C'eſt le dénoüement de l'hiſtoire du Chevalier de la Tour-Landry, 3^e^. partie p. 113. ,, qui vou-
,, lut donner la main (à une incon-
,, nuë) : mais le pourra-t'on croire.
,, cette main ſe mit en morceaux dans
,, la ſienne. Il en reſta dans une ſur-
,, priſe qu'il eſt aiſé d'imaginer, &
,, continuant d'examiner les doigts
,, qu'il tenoit encore, il connut qu'ils
,, étoient de cire. La Dame entra
,, dans une colere qui tenoit beaucoup
,, de la rage ; & elle ſe préparoit à ſe
,, venger ſur lui de ſa main rompuë ;
,, lorſqu'un de ſes ſouliers, ſur leſ-
,, quels elle étoit montée comme ſur
,, des échaſſes, tourna mal à propos ;
,, & la fit tomber. Le coup fut ſi rude
,, qu'un œil d'émail qui l'empêchoit
,, de paroître borgne tomba avec elle.
,, Sa coëffure, que l'on nomme une
,, commode auſſi tombée malheureu-
,, ſement laiſſa voir ſa tête toute pelée
,, comme celle d'un vieux ſinge : de
,, ſorte qu'après ſa chûte elle demeu-
,, ra dans le plus pitoyable deſor-
,, dre qu'il eſt poſſible d'imaginer. Le
,, Chevalier la regardoit avec beau-

„ coup de honte pour elle & pour
„ lui-même, d'avoir pû être la dupe
„ de tant de beauté postiche:& quand
„ elle vit qu'il ne s'avançoit pas pour
„ l'aider à se relever, elle en prit un
„ dépit inconcevable. Je n'ai donc
„ plus rien à ménager, s'écria-t-elle;
„ tu connois mes défauts, ingrat, &
„ tu me méprises. Aussi-tôt elle arra-
„ cha deux douzaines de dents qui ne
„ tenoient dans sa bouche que par un
„ fil d'or, & les jettant de toute sa
„ force à la tête du Chevalier: triom-
„ phe, dit-elle, triomphe de mon
„ infortune. Il eut tellement peur
„ qu'elle ne continuât à se démonter
„ piece à piece, qu'il sortit avec la
„ derniere diligence par la premiere
„ porte qu'il trouva.„

ARTICLE XXXVI.

PENSE'ES CRITIQUES SUR les Mathématiques, où l'on propose divers préjugés contre ces sciences, à dessein d'en ébranler la certitude, & de prouver qu'elles ont peu contribué à la perfection des beaux Arts. A Pa-

ris chez Gabriel *Valleyre* fils, ruë de la vieille Bouclerie. 1733. *in* 12. *pp.* 377.

Monsieur Cartaud Auteur de cet Ouvrage n'a pas laissé de sentir la difficulté de son projet; il craint de s'attirer par là bien des censeurs. On ose cependant lui répondre que ce ne seront pas les vrais Mathematiciens qui en seront les plus émus. Ils regarderont ses objections & ses préjugés, comme des préjugés en effet qui lui sont personnels, ou peut-être comme des jeux d'esprit de quelqu'un qui veut s'egayer aux dépens des Géometres qui ne laissent pas d'avoir besoin quelquefois qu'on les ramene à une certaine moderation: car ils s'en font bien accroire, sous prétexte que la science qu'ils cultivent est une science fort élevée & d'une grande utilité. M. Cartaud, pour un homme d'esprit, & qui écrit avec facilité, a pris un peu le change: Les Mathematiciens lui auroient pû fournir bien plus de *pensées critiques* que les Mathematiques, qui bonnes &

excellentes en ſoi, ne peuvent être repréhenſibles que par la façon. L'Auteur en général ne paroît pas Pyrrhonien, il a pourtant une maniere, tantôt ſceptique, tantôt affirmative, qui empêche le plus ſouvent de démêler, s'il veut en effet affirmer ou douter.

Son diſcours préliminaire qui eſt de 115. pp. n'a pas de deſſein bien marqué. Il roule d'abord ſur la Géométrie où il trouve de l'obſcurité. Il y en a ſans doute par-tout; mais moins apparemment ici que par-tout ailleurs. Ce que M. de Malezieu dit au ſujet des incommenſurables, ne donne pas aſſûrément droit de tirer cette concluſion, que *la queſtion des incommenſurables eſt tout-à-fait problématique*. La partie géométrique de cette queſtion n'a rien de problématique ſelon M. de Malezieu-même, puiſqu'il la démontre clairement d'après Euclide. C'eſt ſelon cet Auteur moderne la partie philoſophique, qui eſt ici pleine d'obſcurité & d'incertitude comme en bien d'autres queſtions.

M. Cartaud veut-il bien ſerieuſe-

ment qu'on n'étudie les Mathematiques qu'à l'âge de quarante ans, & après avoir bien étudié la Philosophie & les autres ſciences vagues ? ſon ſentiment, s'il eſt réel, a au moins le merite de la nouveauté, & on ne l'accuſera pas de l'avoir volé à Platon ni à aucun ancien.

De la *Géométrie* L'Auteur paſſe à la conſideration de l'*idolâtrie*, qu'il fait venir de la même ſource que les prétenduës erreurs de la Géométrie. Suivent des penſées ſur l'*aſtrologie*, & puis ſur la *magie*. Et tout cela s'enchaîne au gré de l'Auteur, qui aime un peu à diverſifier les objets. Il ſemble d'abord rejetter l'aſtrologie, & puis il compoſe avec les Aſtrologues, & veut que leur opinion ſoit reçuë, au moins comme une hypotheſe. Il admet des influences, & ne voulant pas qu'on s'en ſerve pour prédire l'avenir, il s'en ſert lui-même pour rendre raiſon du paſſé. Ce parti eſt plus ſûr, & on n'y court point riſque d'être démenti par l'évenement. Enfin, le diſcours préliminaire ſe termine par une eſpece d'apologie ou de dé-

ſenſe des animaux contre les hommes qui les font ſouffrir, les tuent & les mangent. Si la bête n'eſt point une machine, dit l'Auteur, notre procedé à leur égard eſt injuſte & cruel.

On arrive enfin aux *préjugés* au nombre de ſept contre les Mathematiques. Premier préjugé : *Les Géometres ont à réſoudre les difficultés de la Métaphyſique*. Par exemple. Lorſqu'un Géometre affirme, ou ſe perſuade qu'un triangle a ſes trois angles égaux à deux angles droits, M. Cartaud croit qu'on peut l'arrêter & lui demander comment & pourquoi il le croit ? S'il dit que c'eſt parcequ'il en a l'idée claire ; qu'entendez-vous, peut-on lui dire, par idée claire, & même ſimplement par idée ? & qui êtes-vous, vous qui avez cette idée ? êtes vous un corps ? & qu'eſt-ce qu'un corps ? êtes-vous un eſprit ? & qu'eſt-ce qu'un eſprit ? Et ſi le Géometre ignore la réponſe claire & préciſe à toutes ces queſtions interminables de métaphyſique, il le croit peu propre à s'aſſûrer de l'égalité des trois angles d'un triangle à deux angles

droits. Et voilà ſans doute pourquoi l'Auteur ne veut pas qu'on entâme la Géometrie avant l'âge de 40. ans. Il peut bien en mettre 80. & au-delà, s'il veut qu'on attende la réſolution de toutes les queſtions, ou même d'une ſeule de Métaphyſique.

Le ſecond préjugé eſt fondé ſur l'autorité des perſonnes qui ont douté de la vérité des principes & des conſequences des mathematiques. Bayle, M. Huet, Agrippa, la Mothe le Vayer, & quelques autres Antigéométres de profeſſion fondent toute l'autorité que M. Cartaud fait valoir contre ces ſciences.

Le troiſiéme préjugé eſt fondé ſur les incompréhenſibilités & les profondeurs des Mathematiques, reconnuës par les plus profonds Mathematiciens. Les Mathematiques ont réellement des profondeurs; mais elles ont des vérités aſſez ſenſibles; & parce que tout l'objet n'en eſt pas connu, & qu'il y a encore bien des découvertes à faire, cela ne dit pas qu'on n'ait déja fait bien des découvertes, & qu'on ne connoiſſe bien des parties

de cet objet. L'Auteur se fonde principalement sur les mysteres de la science de l'infini. Quand la Géometrie de l'infini toute entiere seroit un mystere, celle du fini le seroit-elle aussi nécessairement ? Mais celle de l'infini même n'est pas si mysterieuse que l'Auteur veut se le persuader, sur quelques témoignages tronqués d'auteurs qui ont mis en d'autres endroits de leurs ouvrages les correctifs qui expliquent ce qu'ils semblent dire aux endroits extraits par M. Cartaud.

Le quatriéme préjugé se fonde sur les disputes qui s'élevent parmi les plus profonds Mathematiciens, & sur *la discordance de leurs principes.* Mais toutes ces disputes ne disent autre chose, si ce n'est que dans les Mathematiques, il y a des points litigieux, & qui ne sont pas encore tout-à-fait démontrés. Car ces Géometres, qui ne sont pas d'accord sur un ou deux points, le sont entr'eux & avec tous les Géometres de tous les tems sur tous les autres points au nombre de plusieurs milliers de vérités qui n'ont jamais vacillé depuis Euclide.

Euclide. La diſpute en particulier que l'Auteur cite entre M. de Fontenelle & le P. Caſtel, & ſur laquelle en rapportant les paroles de celui-ci, il invite le lecteur à juger *de l'oppoſition qu'il y a entre leurs préjugés*; cette diſpute n'empêche pas que ces deux Auteurs ne ſoient parfaitement d'accord ſur toute la Géometrie ſimple & compoſée, & ſur preſque tous les points de la Géometrie la plus tranſcendante.

Cinquiéme préjugé fondé ſur le peu de connoiſſance que nous avons de l'objet des Mathematiques. *Sixiéme préjugé* tiré de quelques propoſitions fondamentales, qui ſemblent devoir laiſſer des doutes dans le ſyſtéme des indiviſibles. En général il paroît que c'eſt la Géometrie moderne de l'infini, qui eſt la grande pierre d'achopement pour l'Auteur, comme elle l'eſt effectivement pour tous ceux, qui ſe rendent trop attentifs aux diſcuſſions philoſophiques de l'infini, ou qui n'ont pas pour les réſoudre, le ſecours d'une bonne & forte teinture de la Géometrie la plus profonde. Il

eſt naturel que les diſputes qui ſe ſont élevées de tems en tems parmi les Géometres modernes, & un air même de paradoxe qui regne dans pluſieurs points de vûë de cette Géometrie, aïent fait *préjuger* à ceux, qui n'ont pas été géometres, ou qui ne l'ont été qu'à demi, que les principes n'en étoient pas auſſi inebranlables que ceux de la Géometrie ſimple & ordinaire : & comme on outre tout, & que bien des gens voyent encore cette Géometrie ordinaire de trop loin, ils ont étendu à toute la Géometrie en général les ſoupçons d'incertitude & de faux même, que leur inſpiroient quelques points controverſés & mal entendus de la Géometrie tranſcendante de l'infini. Et puis l'infini eſt toûjours l'infini; & ſur le ſeul énoncé, ſur le titre ſeul, tout ce qui s'appelle ſimples Phyſiciens, Métaphyſiciens, Philoſophes, ne croyant pas qu'on connoiſſe l'infini, ne voudront jamais croire qu'on le calcule, qu'on le meſure, qu'on l'évaluë.

Les propoſitions que M. Cartaud

entasse dans ce sixiéme préjugé sont pleines d'esprit & de subtilité; mais de pure subtilité en effet & de sophisme. Par exemple, proposition 12ᵉ. il suppose faussement que le Parallelogramme oblique contient autant de fois la base, qu'il a de points dans son côté oblique. Dans sa 15ᵉ. Proposition, il raisonne à peu près ainsi. La diagonale du quarré est incommensurable à son côté, donc le double, le triple, le centuple, le millecuple, &c. de la diagonale sera incommensurable au double, triple, centuple, millecuple, &c. du côté. Donc le multiple de l'un sera l'équimultiple de l'autre. Or les quarrés ne sont que des multiples des lignes. A quoi on répond, *multiples geometriques, ouï, multiples arithmetiques, non.* Car tout dépend de là dans le systême des incommensurables. Et ceci répond aussi à la 17ᵉ. proposition, & presqu'à toutes les difficultés de l'Auteur & de tous ceux, qui en font contre la Géometrie de l'infini.

Enfin *le 7ᵉ & dernier préjugé*, porte

que *les Mathematiques contriburts peu à la perfection des beaux Arts.* L'Auteur a trop d'eſprit & de raiſon pour n'avoir pas ſenti le premier, combien ſa propoſition étoit paradoxe, & pour ne pas même la corriger de ſon mieux. Il ſuit par tout à peu près la même methode. Ses propoſitions ſont générales, & enſuite ſes preuves ſont toutes pleines d'exceptions, qui le reconcilient preſque malgré lui avec les mathematiques. De ſorte que de tout ſon livre il ne réſulte guéres autre choſe, ſinon que les mathematiques ne ſont pas quelquefois tout-à-fait exemptes d'erreur, & les Mathematiciens de foibleſſe : ce qui eſt tout d'un coup démontré pour ceux, qui ſçavent que les Mathematiciens ſont des hommes, ſouvent aſſez mediocres, & que les Mathematiques ſont leur ouvrage ſouvent aſſez mal façonné.

ARTICLE XXXVII.

DE L'USAGE DES ROMANS, où l'on fait voir leur utilité & leurs

differents caracteres avec une Bibliotheque des Romans accompagnée de remarques critiques ſur leur choix, & leurs éditions, par M. le C. Gordon de Percel. 2 vol. in 12. premier volume contenant 334 pages & ſuivi de pieces curieuſes ſur le Poëte Rouſſeau, ſupprimées en Hollande. *Second volume contenant 360 pages & une longue table.* A Amſterdam chez la veuve de *Poilras*, à la Vérité ſans fard. 1734.

S'Il eſt néceſſaire qu'il arrive des ſcandales dans la Religion même, comment n'en arriveroit-il pas dans la République des Lettres ? Il en réſulte toûjours un fruit qui eſt de faire éclater le merite & la vertu par le contraſte du vice. Les mauvais livres ſervent à faire eſtimer les bons ; & par cette raiſon, celui, dont nous allons parler, ne ſçauroit manquer d'être fort utile à la litterature. L'Auteur eſt, dit-on, le *C. Gordon de Percel.* Mais il eſt évident que c'eſt un nom ſuppoſé ; car il n'y a pas d'homme au monde aſſez peu ſoigneux de ſa réputation pour oſer

mettre ſon nom à la tête d'un pareil ouvrage. D'ailleurs le ſtyle, la nature de l'ouvrage & divers traits, qui y ſont répandus, décelent le véritable Auteur. Chaque Ecrivain a pour ainſi dire ſon coin & ſa marque, qui le fait diſtinguer. Ainſi, qu'il paroiſſe un Ouvrage comme celui-ci plein de mauvais raiſonnemens, & de contradictions, d'une érudition puiſée dans les ſources les plus décriées, de traits injurieux, de médiſances atroces, où l'on nomme les perſonnes par leur nom ſans aucun égard à la bienſéance ni aux bonnes mœurs; de ſaillies pleines d'impieté, qui font frémir la Religion; de diſcours pleins d'indécence, qui font rougir la pudeur: joignez à tout cela une maniere d'écrire, ſoi diſant libre & enjoüée, mais froide & plate, ſans ſuite, ſans ordre, ſans liaiſon, confondant pêle mêle le ſacré & le profane, le vrai & le faux, le ſerieux & le burleſque; Voilà, dira-t'on infailliblement un Ouvrage de * * *, c'eſt là ſon coin & ſa marque. Auſſi n'avons nous pas douté un moment que celui, dont il eſt

ici question ne soit de cet illustre Auteur; mais plus moderés que lui nous ne voulons pas lui faire le tort de le nommer.

L'Auteur débute dans sa préface par une énigme qui pourroit embarasser les lecteurs peu instruits de ses avantures. C'est, dit-il, dans un voyage de long cours à deux mille pas de sa maison, qu'il a composé cet Ouvrage; cela signifie qu'il l'a composé à la Bastille où il a fait quelque sejour.

S'il est bon, tant pis; ce seroit une preuve que les voyages de long cours me seroient utiles. Il ne paroît pas qu'il en ait beaucoup profité.

S'il est mauvais, j'en suis ravi. Il a donc sujet de se réjouir. *D'autres chercheront à mieux faire.* Ils n'auront pas de peine. *En ce cas je leur abandonne ce qui peut être de mon fond; remarques, pensées, observations. Qu'ils en fassent comme de leur propre bien.* En cas que ses pensées ne vaillent rien, il nous les abandonne, le présent est honnête; *mais sans me citer; car ce n'est pas mon régal.* Il a bien raison; & voilà tout ce qu'il y

a de ſenſé dans ce diſcours. Du reſte il avertit, *qu'il y a pluſieurs contradictions dans ſon ouvrage, même dès le premier chapitre*, & qu'il s'y eſt *laiſſé aller à des bizarreries*; » parce que ſon eſprit » n'eſt pas tous les jours monté ſur » le même ton, travaillant au jour la » journée, ſans trop s'embarraſſer le » matin de ce qu'il a écrit la veille; » & il croit que c'eſt-là comme on » doit faire ces ſortes d'ouvrages, » ſans quoi, ajoûte-t'il, ils ne va- » lent rien; mais il a voulu dire ap- » paremment; *afin qu'ils ne vaillent* » *rien.* Il nous apprend encore qu'il » n'a travaillé que de memoire, & » qu'après avoir dit tout ce qu'il peut » contre lui-même, il ſera content » pourvû qu'on approuve ſa franchi- ſe. Mais puiſqu'il aime tant la franchiſe, il nous permettra de lui dire franchement que de pareils aveux ne ſont rien moins que de la franchiſe; ils ne ſont dignes que de l'épithete de Diogene.

Sa confeſſion n'eſt pourtant pas encore finie; il a bien d'autres choſes à dire. Il s'accuſe d'avoir quelquefois *envie de montrer de l'eſprit*; de faire

beaucoup de *raiſonnemens faux* ; il ſe reconnoît coupable de pluſieurs ***endroits ennuyeux***, & *d'autres trop joyeux*; c'eſt-à-dire, très-licencieux, & *hors de propos ; quelques bonnes choſes cependant.* En effet on dit qu'il n'y a pas de ſi mauvais livre où l'on ne trouve quelque choſe de bon ; mais quelles ſont ces *bonnes choſes* ? ce ſont, dit-il, *certains faits, qui ne ſont pas indifferens*; c'eſt-à-dire, d'atroces médiſances. *C'eſt-là*, ajoûte-t'il, *tout mon livre.*

Il a l'impudence d'avoüer encore lui-même que le oüi & le non lui ſont indifferens. ,, Si les Critiques, dit-il, » trouvent quelque choſe à redire » dans ſon livre, il eſt de leur avis. » S'ils croyent qu'il a porté trop loin » ce qu'il dit en faveur des Romans, » il le penſe comme eux. S'ils ne l'ap- » prouvent pas, non ſeulement il y ,, conſent, mais il en pourroit dire » lui-même beaucoup plus qu'ils n'en » écriront contre lui. Voilà le oüi. Voici le non. *Cela ne m'empêche pas néanmoins*, continuë-t'il, *d'être du ſentiment de ceux, qui penſeront bien de mon livre, qui le croiront bon & bien*

fait. Ainſi M. * * * par un privilege, qui lui eſt particulier, trouve le moyen de penſer indifferemment le pour & le contre. La ſeule choſe qu'il demande après des déclarations ſi ſingulieres, c'eſt que *du moins on lui faſſe la grace de l'eſtimer.* Quelle modeſtie! *ce du moins* eſt admirable; car peut-être s'aviſeroit-on de vouloir lui ériger une ſtatuë, ou de lui donner rang parmi les Peres de l'Egliſe; mais ſa modeſtie en ſouffriroit; que *du moins on lui faſſe la grace de l'eſtimer: c'eſt-là tout ce qu'il demande.* Nous ſerions charmés ſans doute qu'on pût lui accorder une demande ſi raiſonnable, mais nous ne répondons pas de la mauvaiſe humeur de ſes lecteurs.

Nous lui ferons cependant faire une petite reflexion; s'il eſt en effet perſuadé que ſon livre ſoit bon, pourquoi en donner aux lecteurs une ſi mauvaiſe idée par la préface burleſque qu'il met à la tête? S'il le croit défectueux & plein de fautes, que ne le corrige-t'il? que ne le ſupprime-t'il? Les mauvais livres ſont la choſe

du monde, dont on ſe paſſe le plus volontiers. Il ſemble inſinuer que des beſoins cachés ont été le motif de ſon travail ; ſi cela eſt, il eſt véritablement à plaindre ; mais il a tort après tout de ne pas s'attacher à quelque moyen plus honnête de ſubvenir à ſes beſoins. *Donnez donc*, dit-il lui-même ailleurs, *un métier à cet Ecrivain, eh bien, qu'il travaille de corps puiſqu'il ne ſçauroit travailler d'eſprit & de goût.* Venons au corps de l'Ouvrage : mais nous y ſerons arrêtés à chaque pas ; de maniere que nous deſeſperons de pouvoir aller juſqu'au bout.

Le premier volume eſt diviſé en ſept chapitres. Dans le premier il traite de la lecture des Romans. Quel cahos de raiſonnemens & de verbiage ! il veut prouver que la lecture des Romans eſt permiſe : la premiere preuve qu'il en apporte, eſt, que *la plûpart des hommes ſe ſont entendus pour les décrier.* Et en conſequence, *il ſe fait un plaiſir, pour augmenter celui qu'on prend à leur lecture, de rapporter tout ce qu'on a dit de plus fort contre-*

eux, ſuppoſant que plus une choſe eſt défenduë, plus on y prend de plaiſir ; il veut augmenter encore ce plaiſir, en faiſant connoître toute la rigueur de la défenſe. Voilà ce qu'on appelle un ſentiment d'honnête homme. C'eſt qu'il connoît bien le cœur humain. » Ainſi, dit-il, ſe conduiſent „ les hommes. Si on veut leur don- „ ner du goût pour une choſe, il n'y „ a qu'à leur en défendre l'uſage. „ *C'eſt*, ajoûte-t'il, *ce qui m'eſt arrivé* „ *à moi-même*.... Ainſi pour vous „ donner le même gout, je vais vous „ rapporter ce qui s'eſt dit de plus „ conſiderable contre ce genre de le- „ cture.

2e preuve. Mrs Nicole & Arnaud d'Andilly ; c'eſt-à-dire, ſelon lui, les Janſeniſtes d'une part, & d'un autre les Memoires de Trevoux, *année* 1703. *p.* 311. C'eſt-à-dire, les Jeſuites, ſont d'accord enſemble pour proſcrire les Romans. Cet accord lui paroît fort ſingulier, & par conſequent il devroit en conclure qu'il faut que la choſe ſoit bien évidente, puiſque deux partis ſi oppoſés en convien-

nent. Point du tout. *Dieu soit loüé*, dit-il ... *il ne faudroit maintenant que la défense d'un Concile pour faire préférer les Romans aux meilleurs livres de Theologie.* Cependant, comme ce concert unanime lui fait quelque peine, il imagine un expedient pour faire approuver les Romans aux Jansenistes & aux Jesuites. Il consulte un Jesuite à qui il dit qu'il n'a que deux livres à la campagne ; l'un est un Roman, & l'autre est Janseniste. Lequel doit-il lire ? La réponse est aisée ; c'est qu'il ne faut lire ni l'un ni l'autre ; mais il veut se persuader que le Jesuite ne manquera pas de lui répondre de lire le Roman plûtôt que l'autre. Le lendemain il propose le même cas à un Janseniste sur deux livres dont l'un est un Roman & l'autre est un livre de Jesuite. Même réponse supposée de la part du Janseniste, & sur cette belle supposition, voilà selon lui, la lecture des Romans justifiée par les Jesuites & les Jansenistes. Ce raisonnement est embelli par l'histoire prétenduë d'un Jesuite, qui étant Superieur & Visiteur d'une Communauté

de Religieuses, fit brûler tous les livres du Port-Royal, & ne toucha point aux Romans; mais c'est une pure fable démentie par le seul récit, puisqu'aucun Jesuite n'a jamais été Superieur ni Visiteur d'aucune Communauté de Religieuses.

3^{e}. Preuve. Si S. Jean Damascene a fait un Roman, voilà une authorité. Or il a fait, ou du moins on lui attribuë une histoire de pieté, l'histoire édifiante de *Barlaam* & de *Josaphat*, qui est une histoire feinte à la verité; mais feinte pour avoir occasion de traiter de tout ce qu'il y a de plus divin dans la morale & la foi Chrétienne. N'est-ce pas là un Roman? Deux Jesuites ont publié, l'un sur l'amitié, l'autre sur la politique des histoires fabuleuses. Ne sont-ce pas là des Romans? Laissons là le reste de ses preuves, car elles révolteroient trop les lecteurs: l'Auteur n'est pas d'ailleurs un homme qu'on puisse suivre pas à pas. La Religion & la pudeur obligent souvent à tourner promptement plusieurs feüillets à la fois, pour trouver un

endroit où l'on puiſſe, pour ainſi dire, mettre le pied. Le corbeau de l'Arche de Noé trouveroit ici une abondante pâture ; mais il faut que la Colombe retourne promptement à l'Arche.

Dans le 2^e^. chapitre l'Auteur encouragé apparemment par le ſuccès du premier, entreprend de prouver que les Romans ſont préférables à l'hiſtoire. Quelle entrepriſe ! Sa premiere raiſon eſt admirable : c'eſt que l'hiſtoire eſt quelquefois fauſſe, au lieu que les Romans le ſont toûjours. Quand il lit une grande hiſtoire en pluſieurs volumes *in folio* il court riſque d'y trouver une douzaine de récits peu exacts, & peut-être même abſolument faux. Cette crainte l'allarme & le chagrine ; au lieu que quand il entreprend de lire le grand Cyrus, ou les Amadis, il eſt ſûr de n'y trouver que des contes : & le voilà raſſûré & content. Sa ſeconde raiſon eſt, que l'hiſtoire fait peu de mention des femmes, quoiqu'elles faſſent la moitié du monde, au lieu qu'elles partagent avec les hommes

les avantures des Romans. A quoi peut-on comparer un pareil raisonnement qu'aux réveries d'un malade en délire ? mais qu'on y prenne garde. Son délire devient furieux ; & dans le transport de son imagination échauffée, il va puiser dans des Romans décriés (ce sont ses sources favorites) les fables les plus odieuses pour attaquer des noms infiniment respectables : & quel garand cite-t'il de ce qu'il avance ? *un Auteur moderne*, dit-il. Qui est cet Auteur moderne ? c'est lui-même, qui a le front de citer un de ses ouvrages, qui parut il y a quelques années, & qui n'auroit jamais dû voir le jour. C'est un bonheur que ses calomnies soient si palpables, qu'elles tombent d'elles-mêmes ; car le respect, qui est dû aux grands noms ne nous permettroit pas même de les rapporter ici, ne fût-ce que pour les réfuter. Au milieu de ces traits, qui excitent l'indignation, il s'en trouve quelques-uns, qui font rire. Il fait un crime au P. Daniel, de n'avoir pas lû & extrait, avant que de donner son histoire, treize ou qua-

torze cens volumes *in folio*, qui sont à la Bibliotheque du Roi, & qui ont quelque rapport à l'histoire de France. Eh grands dieux ! à peine la vie de dix hommes y suffiroit elle. Pourquoi notre Critique n'a-t'il pas entrepris lui-même de lire tous les Romans, avant que de nous donner sa belle Dissertation ? elle n'auroit assûrément jamais vû le jour ; & le public y auroit beaucoup gagné.

Dans le troisiéme chapitre, l'Auteur examine les conditions d'un Roman destiné pour plaire & pour instruire. Le premier défaut qu'il veut qu'on évite, c'est d'offenser la Religion. Le conseil est bon ; mais n'est-il défendu d'offenser la Religion, que dans les Romans; & est-il permis dans une dissertation sur les Romans, dans l'endroit même, où l'on paroît vouloir traiter serieusement de la Religion, de répandre mille traits pleins d'impiété, de rapporter de fades bouffonneries de libertins, & d'encherir sur les saillies du cynique Rabelais ? Ce seroit nous rendre coupables du même crime que l'Auteur, que de

produire de son ouvrage la preuve de ce que nous disons ; & nos Lecteurs ne nous pardonneroient pas de les avoir fait rougir. Le second défaut qu'il blâme, le troisiéme & le quatriéme, c'est d'offenser les Rois, les personnes distinguées ; & les personnes tombées dans la disgrace. Voilà encore une fois de fort bons conseils, & on pourra dire de l'Auteur, que s'il a péché, ce n'est point par ignorance ; mais on sera étonné qu'avec des principes si sages, il se soit donné tant de liberté. C'est le moins qu'on puisse dire des traits pleins de malignité, dont son ouvrage est rempli, par rapport aux personnes les plus distinguées. Il sçait encore.

Que tel mot pour avoir réjoüi le Lecteur,
A couté bien souvent des larmes à
l'Auteur.

Que n'est-il donc plus reservé ? Car enfin il ne faut pour cela qu'un homme de mauvaise humeur, qui prend mal les choses : & alors on diroit de l'Auteur, ce qu'il dit de Despreaux & de Rousseau. *Ces instruc-*

tions deviennent efficaces. C'eſt un bien pour ceux,qui les reçoivent. On leur rend ſervice par là Ils deviennent ſages, réſervez, prudens, pourvû néanmoins qu'on ne leur épargne point cette liberalité. Elle coute ſi peu, & fait tant de bien, qu'il y auroit de l'injuſtice à la ménager. Enfin l'Auteur défend d'offenſer les mœurs dans un Roman. C'eſt bien dit, disons-nous encore ; mais c'eſt dommage qu'il ménage lui-même ſi peu les bienſéances les plus indiſpenſables. Quel Prédicateur !

Après avoir remarqué les défauts qu'il faut éviter dans un Roman, il propoſe les maximes ou les regles qu'il y faut obſerver. Ces regles ſont de ne choiſir que des ſujets nobles, d'obſerver la vraiſemblance dans les faits, de *répandre des mœurs*, & que le Roman ſerve à former l'eſprit. Paſſons lui toutes ſes regles, à condition qu'il nous en paſſera une cinquiéme qu'il a oubliée : c'eſt qu'après avoir bien compoſé & bien travaillé un beau Roman, ſuivant toutes ſes magnifiques regles, il faut le jetter

au feu. Cette déciſion eſt inconteſtable, dumoins pour plus des trois quarts & demi de ces ouvrages, dont tout le fruit eſt, comme on a déja remarqué il y a pluſieurs années dans ces Memoires, de laiſſer dans le cœur & l'eſprit *une impreſſion de tendreſſe, un penchant pour la galanterie, un goût pour l'intrigue, qui dans les jeunes perſonnes étouffe tout ſentiment de pieté & de pudeur auſtere.*

Le chapitre quatriéme eſt employé à prouver que le caractere eſſentiel d'un Roman, eſt l'amour. Matiere délicate à traiter pour un Auteur, qui auroit tant ſoit peu de reſpect pour les bonnes mœurs, & qui connoîtroit tout le danger de cette funeſte paſſion; mais notre Auteur n'y fait pas tant de façon. Après avoir bien & dûment déclaré qu'il bannit des Romans tout amour criminel, & même un amour peu délicat: *cette précaution priſe*, dit-il, *nous pouvons nous donner carriere.* Il ſe la donne en effet de la maniere la plus indécente, en expoſant aux yeux des

lecteurs toutes les images de l'impureté, en rapportant les épigrammes les plus obſcenes, & en traitant comme des bagatelles, tout ce qu'il y a de plus infame.

Paſſons promptement au cinquiéme chapitre. Son objet eſt de prouver *l'utilité des Romans, pour amuſer l'âge, & donner le goût des Lectures.* Il faut, ſelon lui, ôter des mains des jeunes perſonnes les livres de dévotion, & ſubſtituer Cyrus & Clelie aux ouvrages de St. François de Sales. Si ce ſage Précepteur ne cherche qu'à amuſer la jeuneſſe, il eſt certain qu'il y réüſſira par là, au-delà même de ſes eſperances : de pareilles maximes meriteroient un châtiment exemplaire.

Mais dans le chapitre ſuivant, l'Auteur ſe contente de meriter une place aux petites maiſons. Il entreprend de prouver l'utilité des Romans, pour inſpirer des mœurs, réprimer les paſſions, & en éviter les piéges. C'eſt préciſement vouloir jetter quelqu'un dans le feu, pour lui apprendre à ne pas ſe brûler ; c'eſt vouloir

empoiſonner, pour faire haïr le poiſon; vouloir rendre un homme malade, pour lui apprendre à ſe guérir. Quelle folie! N'eſt il pas décidé depuis plus de deux mille ans, qu'on ne ſe garantit de la paſſion dangereuſe de l'amour, que par la fuite des occaſions: que l'ignorance en cette matiere eſt le ſeul préſervatif de la jeuneſſe; & que la lecture des amours les plus vertueuſes, s'il en eſt dans les Romans; inſpire preſque toûjours aux jeunes gens les paſſions les plus criminelles. Pourquoi? C'eſt qu'ils y apprennent à aimer, & rien de plus. Et pourquoi n'y apprennent-ils point à aimer vertueuſement? C'eſt que l'amour vertueux des Romans, n'eſt pour l'ordinaire qu'une chimere; c'eſt que l'homme eſt naturellement beaucoup plus porté au vice qu'à la vertu; or dès que ſon cœur a une fois appris à aimer, il eſt moralement certain que cette paſſion le portera au vice & au crime. L'experience ſur ce point confirme ce raiſonnement. Tous les gens ſages l'ont ainſi penſé; & nous eſperons que notre nouveau

réformateur, ne persuadera personne. Eh comment s'en rapporter à un Docteur, qui après les belles maximes qu'il a établies, nous dit tout naturellement ailleurs qu'un *amant raisonnable est toûjours froid ; & qu'il faut, pour que les choses aillent bien, que l'amour l'emporte sur la raison.*

Nous voici enfin au dernier chapitre. L'Auteur y traite de l'usage & des effets des Romans dans les differens païs, dans les differens siécles, dans les divers âges de la vie, & des caracteres d'esprit auxquels ils peuvent convenir. C'est une rapsodie de mauvaises & plates réflexions, mêlées à l'ordinaire de quelques impietez. Laissons-les pour ce qu'elles valent, & hâtons-nous d'achever ce qui nous reste encore à dire, afin de n'avoir plus à penser à des objets si odieux.

Ce premier volume est terminé par des *pieces curieuses sur le Poëte Rousseau, supprimées en Hollande.* Le fait est que l'Auteur ennemi déclaré de Rousseau, voyant qu'on imprimoit en Hollande une nouvelle édition

des Satyres de Regnier, jugea que l'occaſion étoit favorable pour porter à ſon ennemi des coups qu'il lui gardoit depuis long-tems. Il compoſa en forme d'épitre dédicatoire pour mettre à la tête de l'édition, un ſoi-diſant *éloge hiſtorique de Monſieur Rouſſeau.* Cet éloge eſt une Satyre en proſe pleine de froides railleries, qui n'ont aucun ſel, d'accuſations atroces que l'accuſé réfutera apparemment, & de vers infames. Mr. Rouſſeau averti du panegyrique qu'on lui préparoit, a employé auprès des Puiſſances la voye de l'interceſſion pour le faire ſupprimer, & en eſt venu à bout. Mais notre Auteur ne voulant pas perdre le fruit de ſon charitable travail, a fait imprimer dans cet ouvrage l'éloge ſupprimé, précedé d'un avertiſſement digne de l'éloge & de l'Auteur, & ſuivi de quelques lettres.

Le ſecond volume de cet ouvrage ne fournit point matiere d'extrait. C'eſt un catalogue de tous les Romans imaginables, qui ſont parvenus à la connoiſſance de l'Auteur,

depuis

depuis les premiers tems qu'on a commencé à en faire dans tout l'Univers, jusqu'à nos jours. Ils sont rapportés à diverses classes; & le bibliothecaire a mis sous les titres de plusieurs quelques petites notes par-ci par-là, qui n'attirent l'attention du Lecteur, que par les trois caracteres, qui regnent dans tout l'ouvrage; c'est-à-dire, par l'impiété, la médisance & l'obscénité. A la tête de ce catalogue, il y a un avertissement, où l'Auteur avouë sans rougir que ce second volume n'est qu'un amas de livres inutiles, dont quelques-uns même sont pernicieux; mais il déclare qu'il ne les donne que pour tels, & voilà toute son excuse.

A la vûë de ce tas effroyable de Romans, la plûpart miserables par toutes sortes d'endroits, on ne peut s'empêcher de songer à la plaisante scene du Curé & du Barbier Nicolas dans Dom-Quichote, lorsque faisant la revûë de la bibliotheque du bon Chevalier, ils faisoient voler par les fenêtres dans la cour la plûpart des Romans, pour les brûler ensuite. Qu'il y auroit ici un beau feu de joye à faire, à commencer par le livre dont

nous venons de rendre compte. Mais c'est l'affaire des Magistrats. Notre devoir est borné à décrier ces sortes d'ouvrages pernicieux ; & quelque peine, quelque dégoût, quelque indignation que nous ait causée la lecture de celui-ci, nous nous en croirons bien dédommagés, si nous pouvons nous flatter d'en avoir inspiré l'horreur & le mépris qu'il merite.

Nous venons d'apprendre dans le moment, que l'Auteur peu content d'avoir composé contre M. Rousseau, l'indigne libelle, dont nous avons parlé, a voulu, pour ainsi-dire, faire du même coup un double assassinat, en faisant passer l'ouvrage sous le nom de Mr. Brossette. La moderation, dont nous faisons profession, ne nous permet pas de donner à un tel procedé les noms qu'il merite ; & nous nous contenterons de dire que la honte en retombe toute entiere sur son Auteur, parce que Mr. Brossette a d'une part trop d'esprit & de goût, & de l'autre trop de moderation & de probité pour qu'on puisse lui attribuer une satyre si plate & si outra-

geante. Nous sçavons aussi de très bonne part que le récit que l'Auteur fait d'un entretien, qu'il prétend avoir eu avec M. de Lasseré chez M. le Duc d'Aremberg, est plein de faussetés ; & on doit être indigné de voir un homme du merite de Mr. de Lasseré, exposé aux saillies d'une imagination aussi déreglée, que celle de * * *.

ARTICLE XXXVIII.

HISTOIRE UNIVERSELLE depuis le commencement du monde jusqu'à present, traduite de l'Anglois d'une societé de gens de Lettres, tome premier, contenant l'histoire universelle jusqu'à Abraham, l'histoire d'Egypte & l'histoire des anciens peuples de Chanaan. A la Haye 1732. & se trouve à Paris, chez Chaubert.

NOus avons déja rendu compte de cet ouvrage dans deux extraits, qui ont paru les mois précédens. Dans le troisiéme extrait, que nous en avons promis, il nous reste à traiter de l'histoire d'Egypte jusqu'à

Alexandre le Grand, & des peuples de Chanaan. La matiere eſt évidemment trop étenduë pour la ſuivre en détail; ainſi nous ne nous attacherons qu'aux points les plus intéreſſans.

Toute l'hiſtoire d'Egypte dans cet ouvrage ſemble contenir trois parties, qui ſont la deſcription de l'Egypte; celle des mœurs, des loix & des arts; & l'hiſtoire des Rois, juſqu'à Alexandre le Grand.

Il n'y a peut-être pas dans tout le monde un ſeul pays, qui puiſſe fournir aux Sçavans autant de remarques & de recherches curieuſes que l'Egypte. Auſſi a-t-elle de tout temps attiré chez elle de curieux obſervateurs, qui ont enſuite publié leurs remarques, & les derniers ont toûjours trouvé beaucoup de choſes, qui avoient échappé aux premiers. Entre ces diverſes relations, celles du Pere Sicard tiendront toûjours un rang diſtingué avec les autres obſervations que le P. Fleuriau a recueillies dans les memoires des miſſions du Levant.

L'ancienne Egypte eſt diviſée par

quelques-uns en deux parties, la haute & basse Egypte ; par d'autres, en trois, qui sont la haute Egypte, ou *Thebaïs*, l'Egypte du milieu ou *Heptanomis*, & la basse Egypte, dont le *Delta* formoit la meilleure partie. On nous donne dans cet ouvrage l'énumération des principales Villes de chacune de ces parties. On y apprend aussi ce que c'étoient que les *Nomes*, c'est-à-dire, comment l'Egypte étoit partagée en divers gouvernemens. Mais tout ce détail est fort abrégé.

„ Le climat d'Egypte doit nécessairement être fort chaud, puisqu'il „ n'est gueres éloigné du Tropique. „ Quoique l'air soit généralement sec, „ il ne laisse pas d'y tomber d'abondantes rosées pendant plusieurs „ mois, principalement quand les „ eaux du Nil sont hautes. Il pleut „ souvent dans la basse Egypte, quoique quelques Anciens ayent prétendu le contraire ; & même on a vû „ tomber de la neige à Alexandrie, „ comme pour donner un démenti à „ Seneque. Mais il pleut très-rarement dans la haute Egypte vers les

„ cataractes du Nil. “ On y compte deux étés, le premier extrêmement chaud & brûlant dans les mois de Mars, Avril & May. Le second dans les mois de Juin, Juillet & Août, est temperé & rend l'Egypte un des plus charmans pays du monde. On n'y ressent gueres de froid que sept jours de l'année, depuis le 7 jusqu'au 14 Février.

La fertilité de l'Egypte est connuë de tout le monde. Elle nourrissoit autrefois l'ancienne Rome, & elle est encore aujourd'hui le magasin de Constantinople; mais c'est une remarque singuliere que le *Delta* qui est la contrée de l'Egypte la plus fertile, doit sa fertilité à son ancien Gouverneur le Patriarche Joseph. C'étoit un pays extrêmement marécageux, & par cette raison abandonné; Joseph par des canaux qu'il fit faire, trouva le moyen de le dessecher, & de le mettre en état d'être labouré. Depuis ce temps il a toûjours été le pays le plus fertile de l'Egypte. Les Hollandois semblent avoir profité de cet exemple, & il seroit à souhaiter qu'il fût plus imité en France.

Oublier le Nil & ses inondations, seroit omettre une des principales parties de la description de l'Egypte. Aussi les Auteurs en donnent-ils un détail agréable & curieux. Mais les sources du Nil & leur découverte, meritoient bien aussi qu'ils en dissent quelque chose de plus. „ Les sources „ de cette riviere, disent-ils, étoient „ tellement inconnuës aux Anciens „ qu'ils en regardoient la découverte „ comme une chose impossible. On „ sçait à present qu'elles sont en „ Ethiopie, quoique quelques voya- „ geurs modernes ne soient pas d'ac- „ cord entre eux à l'égard des en- „ droits, comme nous pourrons le „ faire voir dans un autre lieu. „ Il est vrai que les sources du Nil ont été pour les Anciens l'objet de beaucoup de recherches & de dissertations; on sçait qu'Alexandre, & César à son exemple, les firent chercher inutilement; & c'est par cette raison-là même que la découverte, qu'on en a faite depuis, est plus curieuse & plus interessante; mais lorsque nos Auteurs ajoûtent que les voyageurs mo-

dernes ne ſont point d'accord entre eux ſur cela, il faut qu'ils ignorent la découverte certaine qui en a été faite il y a cent ans & plus, par deux Jéſuites, dont les relations furent imprimées en ce tems-là & qui ſont le P. Jeronimo Lobo, & le P. Paës.

Il eſt conſtant, ſuivant la carte, qui nous a été donnée par ces Peres, que la ſource du Nil eſt en Ethiopie, dans le Royaume de Gojam. Ce ſont deux petits baſſins d'eau, qui n'ont pas ſix pieds de diametre. Le lieu eſt couvert de bois,& tremble ſous les pieds,ce qui fait juger qu'il eſt plein d'eaux ſouterraines. Ces deux baſſins ſont ſur un terrain élevé;& on ne leur a trouvé que ſeize ou dix-ſept pieds de profondeur. Le ruiſſeau qui en eſt formé, s'accroit conſiderablement en peu de tems par diverſes autres ſources, qui s'y joignent, de ſorte qu'à trois journées de chemin, depuis ſa ſource, le Nil eſt déja un grand fleuve, ſur lequel les bateaux vont à la voile.

Pour ce qui regarde le débordement régulier des eaux du Nil, nous n'avons rien à ajouter à ce qu'en diſent

nos Auteurs. Ce point eſt traité avec beaucoup de recherches, & ſatisfera la curioſité des Lecteurs. On ne peut s'empêcher d'y admirer; d'une part la providence du Créateur, qui par ce débordement annuel a ſçu rendre fertile un Païs, où il ne pleut preſque jamais *Egyptus ſine nube ferax*, dit Claudien; & de l'autre, l'attention & l'induſtrie des habitans à profiter de ce ſecours pour fertiliſer leurs terres.

» Pendant deux ſaiſons de l'année, » diſent nos Hiſtoriens, l'Egypte offre » aux yeux le ſpectacle du monde le » plus agréable. Car en montant ſur » quelque Montagne au mois de Juil- » let & d'Août (lorſque le Nil eſt dé- » bordé) on voit une vaſte mer par- » ſemée de pluſieurs villages avec » leurs Tourettes. C'eſt un tableau » racourci de l'Archipel. On y voit » auſſi differentes chauſſées, par le » moyen deſquelles les Habitans ont » communication les uns avec les au- » tres, entremêlées de boſquets & » d'un grand nombre d'arbres fruitiers, » dont on apperçoit ſeulement le ſom- » met, & tout cela enſemble doit cer-

„ tainement faire un charmant ſpecta-
„ cle. Cette vûë eſt bornée par des
„ montagnes & des bois, qui forment
„ à une certaine diſtance la plus agréa-
„ ble perſpective du monde. D'un
„ autre coté en Hyver dans le mois de
„ Janvier & de Fevrier, tout le Païs
„ ne paroît qu'une prairie émaillée
„ d'un nombre infini de fleurs. De
„ toutes parts on voit des troupeaux
„ répandus dans la plaine, & une
„ infinité de laboureurs & de jardi-
„ niers. L'air eſt alors embaumé par
„ l'odeur delicieuſe que répandent les
„ fleurs des Orangers, des Citronniers
„ & de pluſieurs autres arbres; il eſt
„ ſi pur qu'il n'eſt pas poſſible d'en reſ-
„ pirer un, qui ſoit plus ſain & plus
„ agréable. Ainſi la nature, qui ſemble
„ être morte dans d'autres Païs, pa-
„ roît ſeulement revivre en faveur
„ d'un ſejour ſi délicieux. S'il reſte
„ quelques endroits, qui ne ſoient pas
„ entierement ſecs; ils ſont couverts
„ d'un grand nombre d'oiſeaux aqua-
„ tiques, dont les Chaſſeurs ont le
„ plaiſir de tuer tant qu'ils veulent.

L'Egypte a auſſi quelques particula-

rités en genre d'animaux ; mais elle cede beaucoup en ce point aux Indes Orientales & Occidentales. On y voit entr'autres oiſeaux ſinguliers de belles *Oyes* dont le plumage eſt doré, & le *Sakſak* ami unique du Crocodile, à qui il rend un ſervice eſſentiel en mangeant les ſangſuës, qui s'attachent au dedans de ſa gueule. L'*Ibis* meurt de triſteſſe lorſqu'on le tranſporte dans un autre Païs ; & il eſt fort utile aux Egyptiens, en ce qu'il détruit les *Serpents volants* que le vent du Midi amene des déſerts de Libie. Les *Ibis* par un inſtinct naturel s'aſſemblent en grand nombre ſur les frontieres dans la ſaiſon qu'il faut. Là ils attendent les ſerpents volants & les dévorent avant qu'ils ſoient entrés en Egypte. Ces ſerpents ſont, dit-on, faits comme des ſerpents d'eau & ont des ailes ſemblables à celles des chauveſouris. Il faut remarquer que ce fait eſt rapporté ſur la foi de Paul Lucas, & que ce n'eſt pas un garand bien ſûr. Le rat Egyptien, appellé par les Anciens *Ichneumon* eſt une eſpece de chat moucheté de taches blanches, jaunes &

cendrées. Il a le groüin d'un pourceau, la queuë de renard, les jambes courtes & noires. Il détruit les ſerpents, & empêche la multiplication des Crocodiles par ſon admirable inſtinct à trouver & à caſſer leurs œufs. Diodore de Sicile prétend que cet animal eſt ſi friand du foye de Crocodile, que profitant de l'occaſion, lorſqu'il trouve ces monſtres endormis la gueule ouverte, il s'y jette ſubtilement & ſe fait un paſſage juſqu'à leur foye qu'il ronge, faiſant ainſi périr les Crocodiles. Mais lorſqu'on rapporte de pareilles hiſtoires, fût-ce d'aprés Ariſtote & Platon, il ſeroit bon d'ajouter qu'elles ne ſont pas bien avérées.

Le bois eſt rare en Egypte, mais de tous les arbres le plus commun eſt le Palmier, comme le *Papyrus* eſt le plus célebre. Il eſt vrai que cet arbre autrefois ſi utile, a beaucoup perdu de ſon crédit depuis qu'on a perfectionné tous les Arts. Les racines, & les légumes y ſont ſi abondants & ſi bons, qu'il n'eſt pas ſurprenant, diſent les Auteurs, que les Iſraëlites regretaſſent les melons, les concombres, les

porreaux & les oignons d'Egypte.

Ces premieres remarques ſont ſuivies de la deſcription des plus fameuſes Pyramides d'Egypte. Il paroît que les anciens Rois d'Egypte mettoient toute leur gloire à immortaliſer leur nom & leur regne par de ſemblables édifices. Toute l'Egypte en étoit remplie, ſur tout la haute, & la plupart étoient chargés d'inſcriptions pleines de faſte & de ſotte vanité. En voici une : *Moi* Saurid *le Roi ai bâti les Pyramides en tel & tel tems, & les ai achevées en ſix ans. Que celui qui viendra après moi & qui voudra m'égaler, les detruiſe en ſix cens ans; & cependant il eſt certain qu'il eſt plus aiſé de jetter en bas un bâtiment, que de l'élever. Après avoir achevé les Pyramides, je les ai couvertes de ſatin; que celui dont je parle les couvre de nattes.* Les Auteurs n'ont rien omis de tout ce qu'on peut deſirer ſur cette matiere. De la deſcription qu'ils font de ces Pyramides, il réſulte que la plus grande n'atteint pas la hauteur de l'Egliſe de S. Paul de Londres, qui à depuis le rés de chauſſée, juqu'au ſommet de la lanterne 470 pieds. Mais la de-

ſcription qu'ils font des parties interieures en donne une magnifique idée par le gout admirable d'architecture qui y regne, & par la richeſſe des materiaux. Ce qu'ils en raportent eſt d'après les anciens Auteurs & les voyageurs modernes. Tout ce morceau eſt curieux & digne d'être lû. On en concevra une haute idée de l'intelligence des anciens Egyptiens dans l'art de bâtir, & de la magnificence de leurs Rois. Mais l'admiration croît encore, lorſqu'on lit la deſcription de leurs Labyrinthes. Tout ce que nous connoiſſons en Europe de plus beau en fait de bâtimens, ne ſont, pour ainſi dire, en comparaiſon, que des Châteaux de cartes. Mais ce détail nous meneroit trop loin. Venons à la ſeconde partie, où l'on traite des loix & des mœurs des Egyptiens.

Ce que les Egyptiens racontoient de leur antiquité & de leur origine, n'étoit que des fables; mais peut-être avoient-ils raiſon de ſe vanter d'avoir les premiers établi des regles de gouvernement, & l'art de rendre la vie douce & le peuple heureux. Chez la plupart des

nations les Loix ne regardent que les ſujets, & c'eſt un privilege de la Souveraineté de n'y être point aſſujetti ; mais chez les Egyptiens, outre les Loix generales, il y avoit encore des Loix particulieres pour les Rois, qui ne leur laiſſoient pas la liberté d'abuſer de leur autorité, ni d'être vicieux. Toutes leurs actions étoient réglées, non-ſeulement par rapport à l'adminiſtration des affaires publiques, mais même pour leur vie privée ; & ce qu'il y a d'amirable, ſi le fait eſt vrai, c'eſt que ces Princes, loin de ſe plaindre d'une ſi dure contrainte, regardoient comme un bonheur d'être delivrés par là du danger de faire des fautes.

» Le Roi, les Prêtres & les Soldats » formoient en quelque ſorte les trois » états du Royaume. Les Prêtres é» toient extraordinairement révérés, » non ſeulement parcequ'ils étoient » employés au ſervice des Dieux, » mais auſſi à cauſe de l'utilité, dont ils » étoient à l'Etat par leur ſçavoir & par » leur prudence : étant toûjours pour » cette raiſon près de la perſonne du » Roi, comme Chefs de ſon Conſeil,

» pour l'assister de leurs avis . . . . &
» pour lire en sa présence quelques
» beaux traits d'Histoire dans les li-
» vres Sacrés.

Les Loix obligeoient chacun dans chaque profession à suivre celle de son pere. Ainsi le fils du laboureur étoit laboureur, le fils du négociant étoit négociant, & il n'étoit permis ni à l'un ni à l'autre d'aspirer à un rang superieur. Il en étoit de même des soldats, & il est aisé de juger que les troupes en étoient beaucoup meilleures, & que les arts en étoient mieux cultivés. La Justice s'administroit avec un desinteressement & une équité admirable. Les Juges étoient choisis parmi les Citoyens les plus vertueux & les plus éclairés des trois principales Villes. Le President de cette Compagnie, qui ne cédoit en rien à l'Aréopage d'Athenes, ni au Senat de Lacedémone, portoit à son cou une chaîne d'or, d'où pendoit un ornement de pierres precieuses qu'on appelloit *la verité*. Toute la procedure consistoit en ce que le demandeur faisoit sa plainte clairement & distinctement par un écrit. On en donnoit copie au dé-

fendeur, qui répondoit auſſi par écrit. Le demandeur repliquoit, & enſuite le défendeur ; & ſur ces deux écrits de part & d'autres examinés avec ſoin, les Juges prononçoient ſans appel. Comme les Juges étoient des hommes laborieux & habiles, ils ne vouloient point d'Avocats, perſuadés que leur éloquence eſt plus nuiſible qu'utile à la juſtice, & par ce même principe, ils ne permettoient pas même aux Parties de plaider elles-mêmes leur cauſe. Autre choſe remarquable : tandis que toutes les Profeſſions du Royaume étoient hereditaires les Charges ſeules de Judicatures ne l'étoient point, parce qu'on y étoit perſuadé qu'il n'arrive que trop ſouvent que le fils d'un Juge vertueux & habile ſoit un homme ou corrompu ou ignorant, & quelquefois l'un & l'autre.

Les Auteurs nous donnent enſuite le détail des Loix Egyptiennes. Elles ſont fort belles ſuivant l'uſage de ces tems là, & elles donnent une grande idée de la Nation. Une coûtume fort ſinguliere, qui avoit force de Loi, c'étoit que ceux, qui vouloient embraſſer

l'honnête profeſſion de voleur & de filou, donnoient leur nom au chef de la bande & lui remettoient fidelement tout ce qu'ils deroboient. Ceux à qui on avoit derobé quelque choſe, la redemandoient à ce chef, qui étoit connu, & il la leur rendoit fidelement pour la quatriéme partie de ſa valeur. Cela paroît aſſez avantageux en un ſens ; & on a même oüi dire quelquefois que la même choſe s'étoit pratiquée à Paris; mais c'eſt autoriſer le larcin, & un tel uſage étoit indigne d'un Peuple auſſi ſage & auſſi vertueux que les Egyptiens. Il faut dire la même choſe de la loi, qui leur permettoit d'épouſer leurs ſœurs. Car quoique ces mariages ne ſoient pas tellement contraires à la Loi naturelle, que Dieu n'ait autoriſé celui des fils d'Adam avec leurs ſœurs, ils ſont ſi contraires au bien de la ſocieté & aux deſſeins du Créateur, que les Egyptiens ſont les ſeuls, qui ayent oſé franchir cette barriere ; & cela ſur le fondement de la fable d'*Iſis* qui épouſa ſon frere *Oſiris*.

La religion des Egyptiens eſt un nouveau ſujet de réflexions. On en trou-

vera dans cet ouvrage un détail exact & curieux, mais que nous ne pouvons pas suivre. C'est quelque chose d'inconcevable, qu'un peuple si sage & si éclairé sur tout le reste, ait donné dans les ridicules superstitions, les coutumes indécentes, les dévotions pueriles, & toutes les impertinences qui faisoient le fond de la religion. Car on a beau dire que c'étoient des emblêmes, des allégories, des énigmes, &c. le sens commun ne permettra jamais d'adorer la divinité sous la figure d'un chien, ou d'un crocodile; & si les sages, qui ont établi ces cultes, avoient des vûës superieures, ils sont inexcusables, pour ne pas dire dignes d'exécration, d'avoir induit en erreur d'une maniere si pitoyable, le peuple credule & naturellement superstitieux. C'est à regret que nous omettons quantité de particularités curieuses, qui sont rapportées dans cet ouvrage, sur les mœurs & les usages publics & particuliers des Egyptiens; mais nous sommes obligés de nous contenter d'avertir les lecteurs qu'ils trouveront

raſſemblé dans cet ouvrage, tout ce qu'Herodote, Diodore de Sicile, Strabon, Diogene Laërte, & pluſieurs autres Auteurs ont recueïlli de plus intereſſant, ſur-tout ce qui regarde l'Egypte & les Egyptiens; ſur leurs funerailles, leur deüil, leur maniere d'embaumer les corps morts, leurs ſepulchres, leurs arts & leurs ſciences, Géometrie, Arithmetique, Algebre, (mais il faut entendre une Algebre à leur maniere, & fort inférieure à la nôtre,) Aſtronomie, Medecine, Chymie, Anatomie, Phyſique, Magie: ce dernier point n'eſt pas bien traité par les Auteurs. Car au lieu de trancher la difficulté en diſant qu'en fait de Magie, tout ce qui n'eſt point une permiſſion particuliere & miraculeuſe de Dieu, comme il arriva aux Magiciens de Pharaon, (permiſſion très-rare) tout le reſte n'eſt qu'impoſtures; ils s'embarraſſent dans des ſuppoſitions & des hypoteſes chimeriques, qui n'ont nul fondement raiſonnable. Ils n'ont pas non plus oublié les hyeroglyphes; mais ils ne nous apprennent rien de plus

quece que le P. Kirker en apprend dans ſon Oedipe ; ce n'eſt pas leur faute, parce qu'il n'eſt gueres poſſible d'ajouter rien de raiſonnable aux recherches que ce ſçavant Jeſuite a faites ſur cette matiere.

Nous paſſons ſous ſilence tout ce qu'ils rapportent de la Chronologie d'Egypte. C'eſt un labyrinthe, d'où aucun fil ne ſçauroit tirer les ſçavans, qui s'y engagent. Si l'on vouloit prendre pour guides Herodote & Diodore de Sicile, il faudroit commencer par les accorder enſemble, ce qui n'eſt pas poſſible, & il faudroit encore les accorder avec l'Ecriture ſainte: autre impoſſibilité. Point d'époque fixe par conſequent du regne d'Oſiris & d'Iſis; & la perte n'en eſt pas grande, puiſque ce n'eſt qu'une fable ; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, on ne ſçait pas même quel a été ce Pharaon du tems de Moyſe, ce tyran des Iſraëlites, qui périt dans la Mer Rouge. Cette obſcurité eſt extrêmement favorable aux faiſeurs de conjectures ; & Mrs. Wiſthon & Newton, aprèsPeriſonius & d'autres

s'y ſont donné carrriere. Hypotheſes, ſuppoſitions, vraiſemblances prétenduës, raiſonnemens fondés ſur rien, & d'où ils concluent tout ce qu'il leur plaît ; voilà ſur quoi ils bâtiſſent leurs ſyſtêmes ; ſuivant leſquels l'un place un tel Roi en un tel tems, & l'autre en un autre; & le tout bien examiné, ce qui résulte de certain de leurs raiſonnemens incertains, c'eſt qu'ils n'en ſçavent rien, non plus que nous. Les Sçavans ne reviendront-ils jamais de l'illuſion des ſyſtêmes qui n'ont point quelque fondement bien aſſuré? Il y en a tels, comme le P. Hardoüin & bien d'autres, qui, s'ils avoient employé à des ouvrages utiles & ſolides, le temps qu'ils ont perdu à entaſſer enſemble de vaines conjectures, auroient merité des ſtatuës.

Malgré l'obſcurité de l'hiſtoire des Rois d'Egypte, on ne laiſſe pas d'y trouver des faits aſſez curieux, qui inſtruiſent & qui amuſent. Mais ce détail demanderoit toute la longueur d'un de nos plus grands extraits; nous renvoyons donc les lecteurs à l'ou-

vrage même, en les assurant qu'ils ne regretteront pas le tems qu'ils emploveront à le lire.

Nous voici arrivés au Chapitre IV. qui traite de *l'histoire des peuples avec lesquels les Israëlites eurent affaire, avant que de posseder le païs de Chanaan.* Les premiers de ces Peuples qui se présentent, sont *les Moabites.* Tout le monde sçait leur origine; mais nos Auteurs ne laissent pas de la raconter avec toutes ses circonstances, & le changement de la femme de Loth en une statuë de sel fait la matiere de plusieurs notes. Ils avouënt ensuite que les coûtumes & la maniere de vivre de ce peuple, sont très-peu connuës. Il est seulement certain, par l'écriture, qu'ils étoient gouvernés par des Rois, & qu'ils avoient la circoncision. On ne peut pas non plus douter qu'ils n'ayent conservé du moins quelque tems la connoissance & la religion pure du vrai Dieu; connoissance & religion qu'ils avoient sans doute reçuës de leur Pere Loth, qui étoit homme de bien. Mais ils tomberent

peu-à-peu dans l'idolâtrie & les cultes ſuperſtitieux. On les accuſe même d'avoir porté la ſuperſtition, juſqu'aux pratiques les plus contraires à l'honnêteté naturelle ; & il falloit qu'ils euſſent une idée bien étrange de leur Dieu *Peor*, s'ils étoient perſuadés qu'il pût ſe repaître des offrandes qu'ils lui faiſoient, de tout ce qu'il y a de plus ſale & de plus dégoûtant. Toute l'hiſtoire des Moabites eſt compoſée des divers traits, qui en ſont répandus dans l'Ecriture ſainte ; il n'en eſt preſque plus parlé dans les hiſtoriens depuis la captivité des Iſraëlites, parce que peu de tems après, ce peuple aſſujetti aux grands Empires, fut mêlé & confondu avec les nations voiſines, qui habitoient les déſerts de Syrie. Son nom a pourtant ſubſiſté juſqu'au troiſiéme ſiécle après Jeſus-Chriſt, & a été compris depuis, ſous la dénomination générale d'*Arabes*.

L'hiſtoire des *Ammonites* n'a rien de plus intereſſant que celle des Moabites, leurs freres. L'obſcurité eſt égale par-tout, & on n'en ſçait rien de

de certain que ce qui en eſt dit en divers endroits de l'Ecriture. Ils adoroient une Idole nommée *Moloch*, à laquelle, outre les ſacrifices ordinaires, ils offroient des enfans, les faiſant *paſſer par le feu*, expreſſion équivoque qui fait douter s'ils les brûloient, ou s'ils les faiſoient ſimplement paſſer entre deux feux. Les Auteurs ſont partagez ſur cela, & les uns ont autant, ou ſi l'on veut, auſſi peu de raiſon que les autres. Les Ammonites eurent ſouvent la guerre avec les Iſraëlites. Ils furent battus & cruellement châtiez par David, pour venger l'inſulte que leur Roi avoit faite à ſes Ambaſſadeurs, en les renvoyant ſans réponſe, après leur avoir fait couper la moitié de la barbe & de leurs habits. Ils furent auſſi défaits par Ozias Roy de Juda. Vers la fin du deuxiéme ſiécle après Jeſus-Chriſt, leur nom s'évanoüit dans l'hiſtoire, & ils ſont confondus, comme les Moabites, les Edomites & d'autres avec les *Arabes*.

Madian le quatriéme Fils qu'Abraham eut de Cethura fut le pere des

Madianites. Leur païs étoit une partie de *l'Arabie Pétrée.* La nation étoit partagée en Pasteurs, qui menoient leurs troupeaux de contrée en contrée, sans habitation fixe; & en Marchands, qui voyageoient avec des Chameaux, pour négocier dans tous les païs voisins. Ceux-ci s'enrichirent extremément, & enrichirent les Pasteurs, de sorte que la nation fut une des plus riches & des plus magnifiques de l'Orient. Il paroît que leur religion étoit differente dans la partie Septentrionale, qui étoit voisine des Moabites, & où regnoit l'Idolâtrie; & dans la partie Meridionale, où habitoit Jethro, beau-pere de Moyse; car celui-ci suivoit une religion très-pure. Leurs guerres avec les Israëlites, sont racontées dans l'Ecriture, & on n'en sçait pas davantage. Leur fin a été, comme celle des Peuples dont on a déja parlé, de se confondre parmi les nations de l'Orient.

Ces histoires sont suivies de celles des *Iduméens*, des *Amalécites*, des *Cananéens*, & des *Philistins*. On trouvera sur tout dans la derniére beau-

coup de recherches; mais il est vray en général qu'elles ne contiennent presque rien d'interessant qu'on ne sçache par l'Ecriture sainte, & c'est ce qui nous empêche de les suivre dans le détail. Nous attendons avec impatience le second volume de l'ouvrage, pour en faire part au Public.

ARTICLE XXXIX.

SANCTI AURELII AUGUSTINI Hipponensis Episcopi epistolæ duæ recens in Germania inventæ, &c. C'est à dire deux lettres de S. Augustin, nouvellement trouvées en Allemage, accompagnées de nottes Critiques, Historiques & Chronologiques, & imprimées dans la même forme & avec le même soin, que la derniére édition de tous les ouvrages du S. Docteur, laquelle est le fruit du travail des Peres Benedictins de la Congregation de S. Maur. En un [illegible], par D*** Prêtre de la même Congregation. A Paris chès la veuve de Raymond *Maziéres* & Jean-Baptiste *Garnier* Imprimeurs & Libraires de la Rei-

ne, à l'enſeigne de la Providence; Brochure *in folio* de 30 *pag.* ſans compter l'Epître dédicatoire, la Préface, la Table.

L'Heureuſe découverte de ces deux Lettres de St. Auguſtin qui avoient échapé à tous les Editeurs, eſt dûë à *Dom Bernard Pez*, Benedictin Allemand, & au Reverendiſſime Pere *Godefroy Beſſel*, Abbé de Gottweig. Ce dernier en fit part au Public, par une édition qu'il fit faire à Vienne en Autriche en 1732. avec une ſçavante préface. Mais le Pere *Dom Jacques Martin*, qui eſt un des Ecrivains les plus diſtinguez de ſa Congregation, jugeant que l'ouvrage pouvoit recevoir une plus grande perfection, vient de le faire réimprimer à Paris avec tout le ſoin, tout le travail & toutes les recherches qu'on pouvoit deſirer. Ainſi ceux qui voudront comparer enſemble les deux Editions, conviendront que c'eſt avec raiſon qu'il s'eſt flatté que les ſçavans lui ſçauroient gré de la ſeconde.

Il commence par vérifier que les deux lettres ſont effectivement de St. Auguſtin ; pour peu que l'on ſoit verſé dans la lecture des ouvrages de ce Pere, on n'en pourra douter ; mais outre cela, elles ſont toutes deux indiquées dans le catalogue de Poſſidius ; & l'une d'elles eſt citée avec éloge, par * S. Fulgence. Le Pere Martin n'a point manqué de placer à la tête de chacune un avertiſſement ; il a diviſé le texte par chapitres & par ſections, dont les *numeros* ſont à la marge avec de courts ſommaires; & au bas des pages, il a ajouté des notes qui facilitent l'intelligence des endroits obſcurs, par la comparaiſon de ce qu'on lit de ſemblable dans les ouvrages connus de St. Auguſtin, par des conjectures probables ou manifeſtement vrayes, ſur la reſtitution des phraſes défectueuſes, par diverſes autres obſervations critiques, hiſtoriques, & chronologiques. En un mot, non ſeulement on reconnoîtra la forme extérieure de la derniere

* S. Fulg. L. de Verit. præd. & grat. c. 18.

édition de St. Auguſtin ; mais les ſçavans jugeront que ſi le Pere Martin avoit eu part à cette édition, l'ouvrage n'y auroit rien perdu.

Venons aux deux lettres. Le nouvel Editeur en a changé l'ordre, c'eſt-à-dire, qu'il a donné le premier rang à celle qui eſt la ſeconde dans le manuſcrit, & le ſecond rang à celle qui eſt la premiere, ayant égard au tems où elles ont été écrites. La plus courte qui eſt adreſſée à Pierre & à Abraham, précede pour cette raiſon la plus longue qui eſt adreſſée à l'Evêque Optat. L'avertiſſement qui eſt fait pour la premiere contient trois remarques, 1°. que Pierre & Abraham étoient moines; 2°. que Pierre étoit vrai-ſemblablement l'Abbé Pierre, de la Province de Tripoli, dont * Caſſiodore fait mention; 3°. que cette lettre a été écrite vers l'an 417. ce qui eſt judicieuſement déduit de la lettre même. Dans l'avertiſſement qui eſt fait pour la ſeconde lettre, on examine 1°. combien St. Auguſtin a écrit de lettres à l'Evêque Optat, ſur

* De inſtit. div. Litt. c. 8.

l'origine des ames ; car Possidius ne fait mention que de deux, & Saint Fulgence parle de trois. On conclut avec raison pour le dernier sentiment. 2°. On recherche en quelle année a été écrite celle-ci, que par la suite du discours, on voit évidemment être la seconde, & on en fixe la date à l'année quatre cens vingt. On demande 3°. quel étoit le siége Episcopal de cet Optat, que le manuscrit de Gottweig confond mal-à-propos avec le grand Optat de Mileve. La plus probable conjecture se réduit à le placer dans la Mauritanie Tingitane. Il s'agit maintenant de faire connoître ces lettres par elles-mêmes.

Pierre & Abraham, quoique retirez du monde, vivoient dans une solitude où ils avoient quelquefois à se mettre en garde contre les discours impies des Herétiques & des Infideles, sur quoi ils prirent le parti de proposer par lettres à St. Augustin, plusieurs questions, dans l'esperance de recevoir de lui des armes pour se défendre. Le Saint Doc-

teur repond que tout ce qu'il pourroit leur apprendre, eſt contenu dans pluſieurs de ſes ouvrages, que dans leur retraite ils ont le loiſir de les lire, que néanmoins il ne veut pas fruſtrer entierement leur attente. Les Herétiques qui importunoient ces deux Saints Moines, étoient les Pélagiens; & l'objet principal des diſputes qu'il falloit ſoutenir contre eux étoit la nature, la propagation & la peine du péché originel au regard des enfans. A cette occaſion Saint Auguſtin fait de ces trois controverſes & des principes qui en fondent la déciſion, un précis qui eſt d'une grande force & d'une netteté admirable. L'auteur de la *veritable clef de Saint Auguſtin* fera ſans doute ſon profit de ce morceau. Quant aux Infidelles comme ils ne reſpectent point l'autorité des Ecritures ſaintes : le Saint Docteur remarque que pour les convertir, il y une néceſſité ſpéciale de joindre la priere à la diſpute. Il les partage en deux claſſes, ſçavoir, les Idolâtres & les Athées, ou ceux qui nient la Providence. Son grand ou-

vrage de la cité de Dieu étoit destiné à les réfuter les uns & les autres ; c'est pourquoi il exhorte Pierre & Abraham à consulter les dix premiers livres qui avoient déja paru, & il promet de donner bien-tôt au public les quatre suivans, parce qu'il composoit actuellement le quatorziéme. Il n'est pas indifferent de voir ici tracé par la plume même de Saint Augustin, le plan & l'ordre de cet excellent ouvrage.

Il faut dire un mot de la premiere lettre à Optat, pour faire une juste analyse de la seconde. La question de l'origine des ames faisoit grand bruit en ce tems-là. * Le Tribun Marcellin n'ayant pû tirer de Saint Augustin rien de décisif sur ce sujet, s'étoit adressé à St. Jerôme. Ce dernier avoit enseigné dans ses livres contre Rufin, que Dieu créoit immediatement & journellement les ames, pour les joindre à chaque corps qui étoit formé de nouveau par la generation. Il renvoya Marcellin à

* Ep. 143. aliàs 7. ad Marcellin.

ces livres (*a*) & à Saint Augustin qu'il n'ignoroit pas être plus porté à croire la génération, que la création des ames; mais ne sçachant pas que le S. Evêque avoit d'abord été consulté; il jugeoit que le Tribun pourroit s'éclaircir, en lui entendant expliquer de vive voix l'un & l'autre sentiment. Sur cela (*b*) St. Augustin se détermina à mettre par écrit ses doutes & ses difficultez, il les confia au Prêtre Orose, pour les porter à S. Jerôme. Quelque tems après, St. Augustin étant venu à Cesarée de Mauritanie (que quelques uns croyent être la Ville d'Alger) il vit plusieurs lettres d'Optat qui couroient entre les mains de tout le monde, où cet Evêque soutenoit avec beaucoup de chaleur le même sentiment que St. Jerôme. On pressa St. Augustin de répondre (*c*) à Optat, & il le fit en marquant l'appréhension où il étoit que les Pélagiens ne tirassent avantage de cette

(*a*) Apud. Aug. Ep. 165 alias 27.

(*b*) Ep. 166. alias 28.

(*c*) Ep. 190 alias 157.

dispute, & en défendant le droit qu'il prétendoit avoir de se maintenir dans le doute & l'incertitude sur l'origine des ames, jusqu'à ce qu'on lui eût bien prouvé, que le sentiment de la création immediate & journaliere, n'étoit point contraire au dogme du péché originel. C'est, disoit-il, ce qu'il attendoit des lumieres de St. Jerôme, à qui il avoit envoyé une lettre, ou plûtôt un livre de consultation, qu'il ne pouvoit communiquer à personne, sans la réponse. Cependant St. Augustin composa & publia dans ces entrefaites contre les erreurs de Vincent Victor, ses quatre livres de l'ame & de son origine, dont le premier est adressé au moine René de Cesarée, qui avoit reçu une des lettres d'Optat, & l'avoit communiquée à St. Augustin; & dans ces livres, il défend de telle sorte ses doutes & ses incertitudes sur l'origine de l'ame, qu'il répond à tout ce que Vincent objectoit, pour détruire le sentiment de la génération des ames. Optat ne laissa pas de se tenir en repos assez long-tems, pour ne pou-

voir douter que St. Jerôme n'eût envoyé à St. Auguſtin la réſolution de toutes ſes difficultez. Alors il écrivit à St. Auguſtin, & le ſomma de ſa parole. On peut connoître la ſubſtance de ce qu'il lui manda par la ſeconde lettre du St. Docteur à Optat nouvellement trouvée. Optat marquoit un grand empreſſement de voir & de comparer les penſées de deux grands Docteurs ſur une queſtion ſi importante; il aſſuroit avec beaucoup de confiance que le ſentitiment qu'il avoit embraſſé étoit très-vray & le meilleur; il l'appuyoit d'une raiſon peu ſolide, & cependant il vouloit que St. Auguſtin décidât & dît nettement, ou que les ames ſont engendrées comme les corps, les unes des autres, ou qu'elles ſont toutes créées de Dieu immediatement & journellement. Le St. Docteur répond à chaque article avec autant de modeſtie que d'adreſſe & d'eſprit. Il dit d'abord que depuis cinq ans, il attend en vain la réponſe de St. Jerôme, que néanmoins il ne ceſſe pas de l'eſperer;

& qu'en tout cas il persiste à ne vouloir publier son livre de consultation que conjointement avec la réponse. Le Pere Martin a judicieusement observé que St. Augustin se souvenoit de s'être attiré de justes réproches de la part de St. Jerôme, pour n'en avoir pas usé de même dans une autre occasion. Quoiqu'il en soit; (*a*) St. Augustin s'étend beaucoup ici sur les raisons qui l'engagent à avoir cet égard pour St Jerôme; en quoi il mortifie délicatement la curiosité d'Optat. Il lui fait voir ensuite que sa lettre est pleine de contradictions manifestes & insoutenables. Vous prétendez, lui dit St. Augustin, que votre sentiment est le vrai & le meilleur; vous avoüez cependant qu'il ne s'accorde pas avec celui de plusieurs grands Evêques. D'une part vous réconnoissez de bonne foi que ces Prélats ont enseigné une doctrine differente de la vôtre: & de l'autre, vous dites que ceux qui pensent aujourd'hui comme ces mêmes Evê-

(*a*) Apud Aug. Ep. 72. & 75, alias 14. & 11.

ques, adoptent des nouveautez inoüies. Enfin les Vieillards qui combattent votre ſentiment, ſont à vos yeux une troupe de clercs ignorans & ruſtiques, tandis que vous convenez qu'ils ont eu pour maîtres des Evêques reſpectables par leur érudition. Optat appuyoit ſa doctrine de témoignages ſi déciſifs, qu'il ne balançoit pas à exiger que ſes Prêtres s'y conformaſſent par la ſignature d'un formulaire. Il eſt vrai que St. Auguſtin rédoubla ſes inſtances, pour engager Optat à lui communiquer ce formulaire, & les témoignages dont il ſe prévaloit. Ce fut envain, Optat perſiſtoit toûjours dans ſon réfus; Peut-être ne ſe tenoit-il pas tellement ſûr de la bonté de ſa cauſe, qu'il ne redoutât l'examen & la critique du St. Docteur. D'ailleurs comme la principale raiſon qui étoit alleguée par Optat, ſe réduiſoit à dire que l'ame de chaque homme en particulier, ne ſeroit pas l'ouvrage de Dieu, ſi Dieu ne créoit point en détail toutes les ames. St. Auguſtin fait voir par l'exemple des corps,

combien cette conſequence eſt mauvaiſe. Pour ſe défendre de décider & de prendre un parti ſur l'origine de l'ame; il diſtingue ce que la foy enſeigne ou n'enſeigne pas comme certain. Il ſe récrie ſur l'injuſtice qu'il y a d'exiger de lui qu'il prononce dans le doute, ou qu'il ceſſe de douter ſans qu'on lui apporte aucune bonne raiſon, pour le déterminer. Mais ſa plus grande attention, eſt d'inſinuer qu'il eſt à craindre que les Pélagiens ne gagnent quelque choſe au ſuccès de l'opinion d'Optat, & que lui-même il ne ſe rapproche de leur heréſie. C'eſt pourquoi en joignant à ſa lettre un billet où St. Jerôme lui mandoit qu'il n'avoit pas eu le tems de répondre à ſa conſultation, St. Auguſtin avertit Optat de prendre garde à ces paroles qui y étoient contenües, *nous devons bien plus nous appliquer à extirper des Egliſes une heréſie très-pernicieuſe.* Au reſte il y a toute apparence que St. Auguſtin reçut enfin de cet Evêque le formulaire, dont il l'avoit prié dans ſa premiére lettre de lui faire

part, & dont il réitére la demande dans cette seconde lettre. Le jugement que le St. Docteur en porta, après l'avoir reçu, fut vrai-semblablement la matiere d'une troisiéme lettre, qui accompagna l'envoi de son livre de consultation: car St. Jerôme mourut en ce tems là; & après sa mort, St. Augustin ne fit plus mystére de l'ouvrage qu'il lui avoit adressé. Nous laissons à d'autres le soin d'admirer la modestie, l'humilité, la discrétion & la prudence: l'esprit & le bon sens qui brillent dans la nouvelle lettre à Optat. Ces traits sont communs à tous les ouvrages du St. Docteur. Mais on remarque avec plaisir qu'il eut tant d'aversion pour tout ce qui avoit l'air de favoriser une secte proscrite, qu'il refusa de se rendre à une verité qu'il ne croyoit pas décidée, & à laquelle néanmoins la persuasion où étoit ce St. Docteur de la spiritualité de nos ames, devoit naturellement le conduire.

Les sçavans Docteurs de la societé de Sorbonne, qui travaillent à une Bibliotheque alphabetique, viennent

d'assurer pour toûjours l'autorité de cette derniere lettre, par un ample fragment qu'ils ont tiré d'Eugipius, auteur du cinquiéme siécle, & qu'ils ont communiqué au public dans une lettre imprimée. Elle est adressée à Mr. le Marquis Maffei, à qui ils rendent compte du projet de leur ouvrage, qui sans doute sera digne de toute la splendeur du nom de Sorbonne.

ARTICLE XL.

JOANNIS MARIANÆ Societatis Jesu Historiæ de rebus Hispaniæ libri triginta, &c. C'est-à-dire, Histoire d'Espagne divisée en 30. livres par le Pere Jean Mariana de la Compagnie de Jesus, avec la continuation, par le R. Joseph-Emanuel Miniana de l'Ordre de la Très-Sainte Trinité de la Rédemption des Captifs en dix livres, folio 4. vol. A la Haye chès Pierre de *Hondt* 1733. pages 428. 439. 378. 416. sans la table generale, & à Paris chez Mercier ruë saint Jacques.

MAriana écrivit d'abord l'Hiſtoire d'Eſpagne en Latin, il l'écrivit enſuite en Caſtillan, non pas, comme il le dit lui même, en ſimple traducteur de ſon propre ouvrage, mais en Auteur, qui après avoir travaillé pour les Sçavans & pour les Etrangers dans une langue univerſelle, a voulu faire part du fruit de ſes veilles à ceux de ſes compatriotes, qui n'entendoient pas cette langue. Il ajoûte dans ſon Epître dedicatoire au Roi Catholique Philippe II. qu'il s'eſt donné la liberté dans cette nouvelle hiſtoire, de changer quelque choſe à ce qu'il avoit dit dans la premiére, & qu'il faut s'en tenir à celle-là dans les choſes, où on ne le trouvera point d'accord avec lui-même. *Que ſe tendra por la nueſtra* (*opinion*) *la que ſe en eſta impreſſion ſe Hallare*, ces paroles n'étoient point dans la premiére édition, qui fut faite à Tolede en 1601 il les a ajoûtées dans celle qu'il fit à Madrit en 1608. Mais il eſt aſſez ſurprenant que ſon hiſtoire Latine, devant être beaucoup plus répanduë que l'Eſpagnole, & durer plus

long-tems, parcequ'elle eſt écrite dans une langue, qui s'entend partout, & qui ne change point, il n'ait pris aucune meſure pour y corriger les défauts qu'il y avoit remarqués.

Ces défauts après tout ne ſont pas en fort grand nombre, & de trois changemens, qui ſont cités dans une des Préfaces de l'édition que nous annonçons, il en faut retrancher un. Mariana, dit l'Auteur de cette Préface, avoit aſſûré dans ſon hiſtoire Latine, que Blanche de Caſtille, mere de S. Loüis, Roi de France, étoit l'aînée de Berengere mere de ſaint Ferdinand, & dans l'Eſpagnole de l'édition de 1608. il dit le contraire; ſurquoi il s'écrie, *Egregium hominis graviſſimi candorem!* il nous paroît que cette exclamation conviendroit mieux à l'aveu, que Mariana avoit fait d'abord, & aux reflexions, dont il l'avoit accompagné, qu'à ſa retractation, qu'on pourroit moins regarder comme une marque de ſa candeur, que comme l'effet de ſa complaiſance pour ſa Nation, prevenuë d'une opinion dont-il auroit jugé dangereux de la deſabuſer; d'autant

plus que dans sa lettre à Philippe II. que nous avons déja citée, il dit que ce qui l'a encore engagé à écrire l'histoire d'Espagne en sa langue maternelle, c'est qu'il y auroit la liberté de s'étendre sur bien des choses, qu'il ne convient pas de dire aux Sçavans, & qui ne sont bonnes que pour le Vulgaire. *Que son cosas a proposito para gente dota, y otras para la Vulgar.*

Mais ce qu'il y a d'étonnant c'est que tout ceci tombe à faux & que dans l'édition de 1608. & même dans celle de 1635. que nous avons actuellement sous les yeux, il n'y a rien de changé à ce qui se lit dans les précedentes, & dans l'histoire latine, au sujet de Blanche de Castille. La même Préface parle d'un retranchement fait par l'Auteur dans son histoire Epagnole, qui est réel, mais dont on ne voit pas trop la raison.

Au Chapitre troisiéme du XXVI. Livre de l'histoire Latine on lit ces paroles : *Post littora omnia ad mare nostrum decursa Uascus Nunnius Balboa Pacis Augustæ civis, magnorum spirituum, apprime pugnax, constans adversus me-*

tus, isthmum qui castigatis immensum ab utraque parte littoribus à portu nominis Dei ad Panamam pertinet, primus nostrorum aperuit, mareque Antarticum invenit ingenti nostræ gentis gloria fructuque. Et dans l'histoire Espagnole Balboa n'est pas même nommé, quoique personne ne lui ait jamais contesté la gloire de la premiére découverte de la mer du Sud. Cependant s'il avoit eu à l'être dans un des deux ouvrages, c'étoit, ce semble, dans celui-ci, qui n'a été composé que pour l'Espagne, où ce Gentilhomme avoit sans doute alors bien des parents & des amis, qui devoient s'interesser à sa gloire.

Nous ne nous arrêterons pas davantage à l'ouvrage de Mariana, qui occupe les trois premiers volumes de cette édition; nous n'en pourrions rien dire, qui ne soit connu de ceux, qui aiment l'Histoire, & qui ne fût au dessous du mérite d'un Historien, lequel a peu de superieurs dans l'antiquité, & selon plus d'un critique, a peu d'égaux parmi les modernes. Il y a longtems qu'on lui souhaitoit un con-

tinuateur digne de lui, & il a fallu plus d'un ſiécle pour le former. Le P. Miniana eſt le premier, qu'une pareille entrepriſe n'a point effrayé, & il en eſt venu à bout de maniére, qu'il faudra peut-être attendre encore un ſiécle pour trouver quelqu'un, qui acheve ce que la mort l'a empêché de finir. Car nous n'avons de lui que les deux regnes entiers de Charles-Quint & de Phillippe II. il avoit commencé celui de Philippe III. lorſque la mort l'a enlevé à ſa patrie & à la Republique des Lettres, avant que l'une & l'autre ayent connu le treſor qu'elles poſſedoient en lui. En effet on retrouve Mariana tout entier dans ſon continuateur, même élevation de ſtyle, même nobleſſe d'expreſſions, & de ſentimens, & toute la majeſté de l'hiſtoire.

Ce n'eſt peut-être pas une des moindres loüanges qu'on peut donner au Pere Miniana, que d'avoir formé dans la perſonne de *Dom Hyacinte Jover y Valdenoches* un diſciple, qui à peine ſorti de ſon école, & actuellement étudiant en Philoſophie, s'eſt trouvé en état d'être ſon éditeur. Ce jeune ſça-

vant dans le court abregé de la vie de ſon illuſtre maître, qu'il a mis à la tête de ſon ouvrage, nous apprend que ce Religieux, avant que d'entreprendre de continuer l'hiſtoire d'Eſpagne, avoit écrit ſous le titre de *Bellum ruſticum Valentinum*, celle de l'entrée de l'Archiduc & de ſes Alliés dans le Royaume de Valence; mais qu'à ſa mort cet ouvrage, qui n'étoit encore que manuſcrit, fut enlevé ſans, qu'on ait pû ſçavoir ce qu'il étoit devenu. Dom Hyacinthe a été plus heureux à recueillir un dialogue ſur le Theâtre de Sagunte, qu'il promet de donner au Public avec pluſieurs lettres du même Auteur.

Au reſte on peut l'en croire ſur ſa parole, & ſur la garantie de l'ouvrage que nous annonçons, lorſqu'il aſſûre que tout ce qui eſt ſorti de la main du Pere Miniana ſe ſent d'une plume nourrie du ſuc des plus excellens Auteurs de la langue Latine; il ſera ſurtout fort aiſé de reconnoître en liſant ſon hiſtoire d'Eſpagne, ſa prédilection pour Plaute, qu'il ſçavoit tout entier par cœur, & dont il employe volon-

tiers les termes & le façons de parler. A la vé rité on aperçoit quelquefois un peu de dureté dans ſon ſtyle, mais il ne faut, ce ſemble, attribuer ce défaut, qu'à ſa maniére d'écrire extrêmement énergique & conciſe.

Il eſt vrai que cet Auteur affecte une briéveté, qui paſſe encore celle de Mariana. Elle a ſans doute de grands avantages ; l'Hiſtorien paroît entraîné par la rapidité des conquêtes & animé de l'eſprit des conquérants; ſes reflexions ont un air de ſentence, qui ſied bien, ſes caracteres plus vifs & mieux marqués, l'Election de Charles-Quint à l'Empire, ſes plus grandes expeditions, ſon portrait & celui de la plus part des grands hommes, qui font figure dans cette hiſtoire, mais ſur-tout les plus celebres Batailles ſe liront avec beaucoup de plaiſir. Tout l'eſſentiel y eſt, c'eſt-à-dire, tout ce qu'on en peut ordinairement dire de certain, & l'Auteur en ſe bornant là, conſerve toute la dignité de l'hiſtoire & évite ſagement l'écueil, où échouent preſque toûjours ceux, qui dans le récit de ces actions entrent dans

un

un trop grand détail : mais d'autre part, cette maniére portée trop loin a ses inconveniens ; elle n'aprend pas l'histoire à fond, & l'empêche quelquefois de parvenir à son but principal, de régler l'esprit & de former le cœur, ce qui demande quelque détail. La vérité-même en souffre, car en plusieurs points, si elle n'est pas alterée par la précipitation, ni obscurcie par la briéveté, sa lumiére passe si vîte qu'on n'a pas le tems de la contempler à son aise, ni d'en profiter.

Mariana avoit coulé fort legerement sur la découverte & sur les affaires du nouveau Monde ; le peu qu'il en dit n'est pas même exact; son continuateur a évité ces deux défauts ; il avoit de meilleurs guides, & il a ordinairement bien choisi. Il se trompe néanmoins en attribuant à Alphonse de Ojeda la decouverte du Veragua, elle est duë à Christophe Colomb, dont la postérité en porte encore le titre. Il est aujourd'hui sur la tête du Duc de Liria, aussi bien que celui d'Amiral des Indes ; ce Seigneur ayant épousé la sœur du dernier Duc de Veragua, de

la maison de Bragance, lequel descendoit de la petite fille de Colomb.

Nos deux Historiens Espagnols sont également admirables par la sincérité, avec laquelle ils rendent justice à tout le monde, en n'épargnant pas même leurs Heros aux dépens de la verité. Ainsi le Pere Miniana parlant de la prise de Rome & de la captivité du Pape Clement VII. ne craint point de dire que l'EmpereurCharles-Quint, après avoir temoigné de l'horreur de ces attentats, ne laissa pas d'en tirer tout l'avantage, qui pouvoit lui en revenir, sans s'embarrasser du tort, qu'une telle conduite pourroit faire à sa réputation. *Quippe & si initio Borbonii facinus aversatus fuit, haud tamen sivit fructum Victoriæ perire: quid de se fama loqueretur cura nulla.* Il est vrai qu'il passe ou détourne quelques traits odieux, qui n'ont pas fait plus d'honneur à Charles-quint, & que sur l'article de la bonne foi & de la generosité il garde un profond silence; mais ce silence sur des vertus si essentieles à un Souverain ne dit-il pas assez, & ne seroit-ce pas trop exiger d'un Auteur, que de vouloir qu'il apuyât sur tout cequ'on a

reproché au plus grand Monarque, qu'ait eu sa Nation?

On ne lui passera point en France ce qu'il dit au sujet de la mort du Dauphin fils de François I. & quoiqu'il cherche à se sauver par un *peut-être* en parlant de Montecuculi il decide trop legerement que ce jeune Prince ne mourut pas de poison, mais pour avoir bu à la glace après s'être échauffé à la paume. Il pouroit s'en tenir à ce qu'à écrit le dernier historien de France, lequel en dit assez pour sauver l'honneur de Charles-quint.

Enfin le Pere Miniana, qui paroît s'être étudié à ne s'écarter en rien de la maniére de Mariana, s'étend quelquefois sur des faits assez peu importans; cela forme un contraste peu favorable avec la précision, qui regne dans tout le reste, & a un air d'annales, qui dépare l'ouvrage. En un mot le même esprit semble avoir conduit la plume des deux Historiens, & c'est l'idée la plus juste, que nous puissions donner de cette continuation de l'histoire d'Espagne; dont il feroit diffi-

cile de faire un extrait pour les raisons que nous avons touchées. Cette édition est enrichie de Medaillons des Rois de Castille. Des Cartes Geographiques, une Table plus ample & plus exacte, & des titres à chaque Chapitre, qui manquent dans le dernier volume, auroient sans doute fait plus de plaisir que ces portraits sur lesquels on n'a pas trop lieu de compter.

ARTICLE XLI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE EN AUTRICHE.

LE P. Cesar de Biel, Jesuite, a mis au jour *Utilitas Rei nummariæ veteris*, ouvrage estimé des connoisseurs. *in* 8°. 1733.

DE LEIPSIK.

Mr. Boze a publié *in* 4°. ses observations sur l'Eclypse de Lune du mois de Mai 1733. le Livre a pour titre *In Eclipsin Terræ Mensis Maii 1733. Commentarius.*

Mr. Kortholt vient de donner

au public plusieurs lettres de Mr. Leibnits sur le manuscrit-même de l'Auteur. Voici l'annonce de cet ouvrage. *Epistolæ ad diversos è manuscripto Auctoris cum annotationibus suis primum divulgavit Kortholtus.* 8°. Lipsiæ. 1734.

DE GENEVE.

Pérachon & Cramer, Libraires de cette Ville, annoncent pour le mois de Mars de cette presente année, le premier Tome de la grande Bibliothéque des Ecrivains Ecclésiastiques. L'ouvrage entier porte pour titre, *Magna Bibliotheca Ecclesiastica, sive Notitia Scriptorum Sacrorum, & Ecclesiasticorum veterum ac recentiorum in quâ, ordine Alphabetico, continentur cujuscumque Religionis ac sectæ Scriptores qui Christianæ Religioni vel patrocinati sunt, vel adversati; simul & concilia omnia, Pontifices Romani eorumque vitæ; Scripta & Bullæ; Religiosorum Ordinum Fundatores, omnia ab orbe condito ad nostra usque tempora.* Le premier volume se trouvera chez Coignard fils. Les mêmes

Libraires ont preſentement ſous preſſe le *Lexicon Juridicum de* Jean Kahl ou Calvin, Profeſſeur en Droit à Heidelberg, Auteur du livre intitulé, *Themis Hebræo-Romana* publié en 1595. Ce Dictionnaire de Droit conſiderablement augmenté, contiendra deux volumes *in folio.* Ils promettent encore les ouvrages ſuivans. *Joh. Petri Fontanellæ deciſiones Senatus Cathaloniæ cum additionibus*, fol. 2. Tom.

Petri Garciæ Tractatum de Beneficiis cum additionibus, Fol. 2. Tom. *Franciſci Cardinalis Manticæ tractatum de conjecturis ultimarum voluntatum.* Fol. Ce celébre Juriſconſulte que Clement VIII. honora de la Pourpre, avoit travaillé cet ouvrage, lorſqu'il étoit Profeſſeur en Droit à Padoüe.

Depuis quelques mois, les Libraires nommez ci-deſſus ont mis au jour *Caroli Muſitani opera Medica cum additionibus.* Fol. 2. Tom. 1733. *Ludovici Poſtii tractatum de Subhaſtatione cum additionibus.* Fol. 2. T. 1733.

Feliani de Oliva, de foro Eccleſiæ. 3. Tom. *in fol.* 1733.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

Vesthein & Smith, Libraires de cette Ville, se disposent à mettre au jour le grand ouvrage annoncé depuis quelques mois sous le titre de Notice Géographique de la Hongrie &c. *Notitia Hungariæ novæ Geographica, divisa in partes quatuor, quarum prima Hungariam Cis-Danubianam. Altera Trans-Danubianam. 3a. Cis-Tibiscanam, 4a Trans-Tibiscanam universim XLVIII. comitatibus designatam expromit. Regionis situs, terminos, montes, campos, fluvios, lacus, thermas, Cœli Solique ingenium, naturæ munera & prodigia, incolas variarum gentium atque horum mores; Provinciarum Magistratus, Illustres & Nobiles Familias, Urbes, Arces, Oppida & vicos propemodum omnes designat. Singulorum præterea ortus & incrementa, belli pacisque conversiones, & præsentem habitum explicat, &c.* Cet ouvrage sera enrichi de cartes Géographiques dessinées par Samuel Mikovin, en réputation d'un des plus habiles Géometres de l'Allemagne.

Cette grande entreprise a été commencée & heureusement achevée par Mathias Bel, sous les auspices de l'Empereur Charles 6. aujourd'hui regnant. Pour remplir toute l'étenduë que presente le titre, l'Auteur ne promet pas moins que six volumes, *in folio*.

Mr. Gerard Van-Loon, va bientôt mettre au jour en Flamand les Antiquités des Anciens Bataves. C'est un *in folio* d'environ 150. feüilles, orné de Cartes Géographiques & de figures dessinées d'après des monumens antiques, que le tems nous a conservés. Les découvertes sçavantes & ingenieuses dont on est redevable à l'Auteur, donnent un grand relief à son ouvrage, qui peu de tems après cette premiere édition, paroîtra traduit en François. Il est à présumer que ce Livre aura de rudes attaques à soutenir ; du moins il renverse bien des préjugés, & quoiqu'il n'avance presque rien sans preuve, il aura peine à trouver des partisans. Par exemple, il prétend démontrer que Leyde est la *Matilo* de

la table de Peutinger, & non pas le *Lugdunum* que la Mer a englouti. *Menso-Alting* dont nous avons un ouvrage intitulé *Inferioris Germaniæ notitia*, est souvent repris & réfuté dans celui que nous annonçons.

Fr. Bernard imprime & publiera bien-tôt les *Memoires Militaires & Historiques de M. le Marquis de Feuquiéres, contenant les regles de l'Art militaire, & l'épreuve de ces régles tirée de ce qu'il a vû & pratiqué pendant 40. années de service, & principalement dans la derniere guerre générale.* 2. vol. *in* 8°.

On a réimprimé le droit de la Nature & des Gens ou systême général des principes les plus importans de la Morale, de la Jurisprudence & de la Politique par le Baron de Pufendorf traduit du latin par Jean Barbeyrac, Docteur & Professeur en Droit dans l'Université de Groningue, avec des notes du Traducteur; & une préface qui sert d'introduction à tout l'ouvrage, cinquiéme édition révûë de nouveau, & fort augmentée 2. vol. *in* 4°. & se vend à Paris, chez

que disparoître les anciennes.

Les sçavans avoient cru appercevoir jusqu'ici plusieurs lacunes dans la *premiere apologie* de St. Justin, dans son *Dialogue* avec le Juif Triphon, & dans *le livre de la Monarchie.* Le *Dialogue* sur-tout leur paroissoit tronqué au commencement & à la fin. L'Editeur se promet de les détromper, en leur representant le sens suivi & non interrompu qui leur avoit échappé. Il n'en excepte qu'une lacune peu considerable, qui se remarque dans l'Apologie. Heureusement un ancien manuscrit a réparé cette breche. A l'égard du livre de la Monarchie, où St. Justin emprunte les témoignages des Philosophes du Paganisme, pour établir l'unité d'un Dieu : l'Auteur répond que cet ouvrage n'a rien souffert du ravage des années, ou de l'ignorance, ou de la mauvaise foi des Copistes, & qu'il est encore tel qu'il étoit sorti de la plume du S. Martyr. Mais que répondre à Eusebe, *hist.* IV. 18. qui atteste que St. Justin avoit puisé non-seulement dans la Philosophie pro-

fane, mais encore dans l'Ecriture Sainte les preuves de ce dogme fondamental de la Religion? L'Auteur s'engage à concilier le témoignage d'Eusebe de Cesarée, avec le texte de St. Justin, à la faveur d'une interprétation solide & sans replique.

L'Auteur de cette nouvelle édition n'a pas crû devoir faire les frais d'une nouvelle version. Il s'en est tenu à l'ancienne, après avoir corrigé ce qui lui a paru défectueux & peu conforme à l'original. Il a conservé la traduction faite par Henri-Estienne du *discours addressé aux Grecs* & de *l'Epître à Diognete*; bien entendu qu'il a eu la précaution de n'y rien laisser qui se ressentît du Calvinisme de l'Interprete.

A la suite du texte viennent les notes, soit pour rendre raison des changemens & des corrections, soit pour éclaircir les endroits obscurs & pour applanir les difficultés. A la tête du livre, est une préface où l'on rend conte de la nouvelle édition, des défauts & de l'insuffisance des anciennes. On y discute ensuite les diffe-

que disparoître les anciennes.

Les sçavans avoient cru appercevoir jusqu'ici plusieurs lacunes dans la *premiere apologie* de St. Justin, dans son *Dialogue* avec le Juif Triphon, & dans *le livre de la Monarchie*. Le *Dialogue* sur-tout leur paroissoit tronqué au commencement & à la fin. L'Editeur se promet de les détromper, en leur representant le sens suivi & non interrompu qui leur avoit échappé. Il n'en excepte qu'une lacune peu considerable, qui se remarque dans l'Apologie. Heureusement un ancien manuscrit a réparé cette breche. A l'égard du livre de la Monarchie, où St. Justin emprunte les témoignages des Philosophes du Paganisme, pour établir l'unité d'un Dieu : l'Auteur répond que cet ouvrage n'a rien souffert du ravage des années, ou de l'ignorance, ou de la mauvaise foi des Copistes, & qu'il est encore tel qu'il étoit sorti de la plume du S. Martyr. Mais que répondre à Eusebe, *hist.* IV. 18. qui atteste que St. Justin avoit puisé non-seulement dans la Philosophie pro-

fane, mais encore dans l'Ecriture Sainte les preuves de ce dogme fondamental de la Religion? L'Auteur s'engage à concilier le témoignage d'Eusebe de Cesarée, avec le texte de St. Justin, à la faveur d'une interprétation solide & sans replique.

L'Auteur de cette nouvelle édition n'a pas crû devoir faire les frais d'une nouvelle version. Il s'en est tenu à l'ancienne, après avoir corrigé ce qui lui a paru défectueux & peu conforme à l'original. Il a conservé la traduction faite par Henri-Estienne du *discours addressé aux Grecs* & de *l'Epître à Diognete*; bien entendu qu'il a eu la précaution de n'y rien laisser qui se ressentît du Calvinisme de l'Interprete.

A la suite du texte viennent les notes, soit pour rendre raison des changemens & des corrections, soit pour éclaircir les endroits obscurs & pour applanir les difficultés. A la tête du livre, est une préface où l'on rend conte de la nouvelle édition, des défauts & de l'insuffisance des anciennes. On y discute ensuite les diffe-

rens points qui concernent la doctrine, & les ſentimens de St. Juſtin, de Tatien, d'Athenagoras, & de Théophile. Enfin leurs actions, leurs écrits & quelques articles qui ont rapport à l'hiſtoire Eccleſiaſtique de leur ſiécle, fourniſſent à l'Editeur la matiere de differentes réflexions critiques & intéreſſantes.

Cette nouvelle édition s'imprime chez Charles Oſmont, à l'Olivier, ruë St. Jacques.

Pour faciliter les obſervations aſtronomiques, Mr. Maſſoteau de St. Vincent s'offre à placer ſur les cadrans des montres à minutes, une éguille qui marquera exactement les ſecondes, & qui indiquera même les tierces de 20. en 20. par ſes vibrations, ſans augmenter le nombre des roües. Cette aiguille eſt miſe au centre commun, & fait le tour du cadran dans l'eſpace d'une minute.

On donne auſſi avis que le même Horlogeur a fait imprimer chez Giſſey, & diſtribuë lui-même une inſtruction très-utile pour bien régler toutes ſortes de montres.

Cavelier vient de donner une nouvelle édition *des Souverains du monde* en cinq Tomes *in* 8°. Ce livre originairement Allemand, fait connoître la Généalogie de tous les Princes, l'étenduë & le gouvernement de leurs Etats, leurs revenus, leurs forces, leurs titres, leur religion, le lieu de leur résidence, leurs prétentions & leurs armoiries, & donne un catalogue des Auteurs qui en ont le mieux écrit. Le vrai titre de cet utile ouvrage seroit *L'histoire du tems present.* On l'a poussé dans cette édition jusqu'à la fin de mil sept cent trente-trois. L'exactitude & la beauté de l'impression sont garanties par le nom du Libraire, à qui nous devons des éditions belles & correctes des ouvrages du fameux Boehrave & des meilleurs livres de Medecine. On l'invite à donner chaque année un supplément à cet ouvrage véritablement curieux, & d'un usage général & journalier.

On a mis en vente depuis quatre mois, chez Coignard fils, Rolin Pere & Fils, de l'Epine Pere & Fils

le dix-huitiéme volume de l'histoire Romaine des PP. Catrou & Roüillé. Ce volume comprend l'histoire de l'Empire Romain, sous la tyrannie des Triumvirs, Octavien Cesar, Antoine & Lepide, jusqu'à la bataille d'Actium, qui soumit toute l'étenduë de la domination Romaine à Cesar devenu le seul maître absolu sous le titre d'Auguste. Le dix-neuviéme volume est sous presse.

DE CLERMONT EN AUVERGNE.

L'Edition du Rituel imprimé à l'usage du Diocèse de Clermont par ordre de feu M. l'Evêque Loüis d'Estaing en 1656. étant presque épuisée M. Massillon qui gouverne aujourd'hui cette Eglise, vient d'en donner un nouveau à son Clergé sous le titre de *Rituel du Diocèse de Clermont renouvellé & augmenté par Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime Jean-Bapt. Massillon Evêque de Clermont, & publié par son ordre.* A Clermont chez *Boutaudon*, Imprimeur du Roi & de Monseigneur l'Evêque, 2. vol. 4°.

Pour la commodité des Curés de la Campagne que leur pauvreté met hors d'état de se procurer tous les livres nécessaires à leurs fonctions, le Prelat a rassemblé tout ce qui convient à un Prêtre chargé du soin des ames pour exercer son ministére avec dignité, & selon les intentions de l'Eglise. Le Rituel est divisé en 2. parties.

La premiére traite des Sacremens & de leur administration.

La matiére du Baptême & de la confirmation est discutée d'une maniére qui ne laisse rien à désirer. L'article de la S. Eucharistie donne lieu à diverses instructions sur les Eglises, les Chapelles, les Autels, les Vases Sacrés, le Prône, le Pain-beni, le Viatique, &c.

On s'étend ensuite sur le Sacrement de Pénitence, les Canons Pénitentiaux, les Indulgences, les Censures, les Monitoires, la Suspense, l'Interdit, l'Irrégularité, le sceau de la Confession, &c.

Dans l'article de l'Extrême-onction, on parle au long de l'Assistance des malades en tems de peste. On y

explique les devoirs de l'Evêque, des Prêtres, des Magiſtrats & du Peuple à l'égard des Peſtiférés. L'article du Sacrement de l'Ordre eſt auſſi ſuccinct que celui du Mariage eſt détaillé. On y rapporte les Ordonnances & Réglemens du Royaume ſur le fait du Mariage; & le détail qu'on y fait de la Légaliſation des Actes qui ſervent au Mariage, de la Légitimation des enfans nés avant le Mariage, des Témoins, &c. eſt auſſi curieux qu'utile & néceſſaire aux Curés de Paroiſſes.

La ſeconde partie renferme une ample inſtruction ſur les Enterrements, ſur l'honoraire des Curés, ſur le lieu & le tems des Sépultures, ſur le Convoi & l'Offrande pour les morts, &c. Les Prieres deſtinées aux Funérailles ont été renfermées dans de juſtes bornes qui n'ôtent rien à leur onction.

On a conſervé dans ce Rituel l'uſage de faire l'Abſoute avant la Meſſe ſolemnelle; en cela le Rit du Diocèſe de Clermont differe du Romain, où l'on ne fait l'Abſoute qu'après la Meſſe.

Rien n'a été omis dans cette ſeconde

partie de ce qui concerne les Regiſtres, & les Actes des Baptêmes, Mariages & Sépultures. On y produit les Ordonnances du Royaume à ce ſujet. On a gardé la même méthode à l'égard des Teſtamens reçus par les Curés ou leurs Vicaires. Suit un détail fort inſtructif ſur les Exorciſmes & ſur la viſite Epiſcopale. Enfin ce Rituel fait foi d'une ancienne pratique dont on retrouve encore des traces dans quelques Diocèſes.

Anciennement la fonction de ſonner les cloches n'étoit réſervée qu'aux Prêtres. Saint Benoît dans ſa Régle chap. 47. veut qu'elle appartienne à l'Abbé ou à un autre Religieux exact commis par lui. Dans la ſuite les Abbés Réguliers ou Séculiers diſtraits par des ſoins plus importans, ont bien voulu renoncer tout à fait à cette prérogative. Cette coûtume s'eſt perpétuée parmi les Chartreux qui ſonnent la cloche ſucceſſivement lorſqu'ils entrent au Chœur. Auſſi dans la plûpart des anciennes Egliſes les Cloches ſont au deſſus du Chœur, ou à peu de diſtance. On regarde preſentement la fon-

ction de ſonner les cloches comme un appanage de l'ordre des Portiers, & depuis que les Bedeaux exercent dans l'Egliſe la plûpart des Offices qui convenoient à cet ordre, on leur laiſſe faire celle-ci comme les autres : mais il eſt plus conforme à l'eſprit de l'Egliſe qu'elle ſoit attribuée à des Clercs, qui revêtus de Surplis ſonnent les cloches, au moins celles qui ne ſont pas d'une groſſeur extraordinaire; les plus groſſes ſont abandonnées à des ſonneurs à gages; c'eſt par cette raiſon que dans la plûpart des Egliſes conſiderables, outre les groſſes cloches qui ſont ſuſpenduës dans les tours, il y en a de plus petites qui ſont ſuſpenduës dans un clocher au milieu du chœur, ou proche le chœur; celles-ci ne ſont ſonnées que par des Prêtres, ou par des Clercs revêtus de Surplis, ou d'Aubes, parcequ'ils font en cela une fonction de leur Ordre. Cette pratique ſubſiſte encore dans l'Egliſe Cathedrale de Clermont, dans la Métropolitaine de Paris, & ailleurs.

A ces obſervations on peut ajoûter que dans la Cathedrale du Puy on ap-

pelle *Abbé du Clocher*, & en patois *Abbat*, celui qui préside à la sonnerie, & qui sonne lui même les cloches. Il est revêtu d'une Soutane bleuë. Cette couleur étoit autrefois celle des Chanoines, comme on peut voir dans quelques anciens tableaux : les Enfans de Chœur, *l'Abbé du Clocher*, & les Portiers de l'Eglise l'ont retenuë, & ces derniers sont obligés à garder le célibat, de même que *l'Abbé*, qui porte aussi la banniére aux processions ; & en ce tems-là on dit proverbialement, *qu'il ne peut pas sonner les Cloches & assister à la Procession.*

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE XXXI. Histoire des Rois de Pologne, & du gouvernement de ce Royaume, &c. page 577.

ART. XXXII. Le Zodiaque de la vie humaine, ou préceptes pour diriger la conduite & les mœurs des hommes, divisé en 12 livres &c, traduit du latin de Marcel Palingene célebre Poëte de la Stellada, &c. p. 609.

Art. XXXIII. Remarques du P. Tournemine sur le memoire touchant l'origine des Negres & des Américains, &c. p. 620.
Art. XXXIV. Les dons des enfans de Latone, la Musique, & la Chasse du cerf, poëmes dédiés au Roi, &c. p. 630.
Art. XXXV. La nouvelle mer des histoires, &c. p. 648.
Art. XXXVI. Pensées Critiques sur les Mathématiques, où l'on propose divers préjugés, &c. p. 662.
Art. XXXVII. De l'usage des Romans, &c. p. 672.
Art. XXXVIII. Histoire universelle, &c. p. 695.
Art. XXXIX. *S. Aurelii Augustini &c. Epistolæ duæ recens in Germania inventæ* &c. p. 719.
Art. XL. *Joannis Marianæ S. J. Historia*, &c. avec la continuation par le P. Miniana. p. 733.
Art. XLI. Nouvelles litteraires. p. 743.

FIN DE LA TABLE.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le present Journal dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise.

LE ROUGE.

Errata du mois d'Avril. 1734.

Page 584 *l.* 11. 79 *lis.* 19. *p.* 597 *l.* 7 il trenre *lis.* il rentre. *p.* 599 *l.* 15 à Draage *lis.* à Praage. *p.* 612 *l.* 20 bſervés. , *lis.* Obſervés *l.* 21 marqués *lis.* & remarqués.

SUPPLEMENT AUX ERRATA des mois de Février & Mars 1734.

Février.

PAGE 202 *ligne* 6 oomme , *liſés* comme. *p.*227.*l.*26 au moins *liſ.*mais moins. *p.* 243 *l.* 20. 21 ſon beau pere au milieu de ces bourraſques.On le vit.*ponctuez ainſi* ſon Beau-pere. Au milieu de ces bourraſques on le vit, &c. *p* 248 *l.* 27 concourut, *liſ.* concourera. *p.* 281. *l.* 22 mais quelques autres,*ôtez* mais. *p.* 288 *l.* 24 Norde *liſ.*Nord.

Mars.

Page 390 *l.* 6 oppoſent *l.* oppoſe. *p.* 409 *l.* 12 & le prouve *liſ.* & il le prouve. *p.* 431 *l.* 1 Orient *liſ.* Occident. *l.* 2 Occident *liſ.* Orient. *p.* 479 *l.* 6 & 7 qu'à s'inſtruire d'ailleurs.Ces recits,*ponctuez ainſi* qu'à s'inſtruire. Dailleurs ces recits. *l.* 17 & une grande *ôtez* & *p.* 486 *l. derniere* vaeur *liſ.* valêur. *p.* 487 *l. premiere* ſou- *liſ.* ſous. *l.* 20 ſous *liſ.* tous. *p.* 488 *l.* 11 fût, *liſ.* fut. *p.* 490 *l.* 8 le Comte *liſ.* Les Comtes. *p.* 507 *l.* 14 ajoutent *liſ.* ajouterent. *p.* 511 *l.* 8 Samraio *liſ.* Sampaïo. *p.* 514 *l.* 3 fait *liſ.* ſçait. *p.* 523 *l.* 26 de *liſ.* des. *p.* 525 *l.* 11 il *liſ.* qu'il. *p* 549 *l.* 1 une ode *liſ.* dans une Ode. *ibid.* *l.* 14 κελύνς *liſ.* κελέυνς *p.* 554 *l.* 18 appriſe *liſ.* priſe.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

May 1734.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.*

May 1734.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc, & brochés 16. s.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	12. v.
1702.	12. v.	1719.	12. v.
1703.	12. v.	1720.	5. v.
1704.	13. v.	1721.	12. v.
1705.	12. v.	1722.	12. v.
1706.	12. v.	1723.	12. v.
1707.	12. v.	1724.	12. v.
1708.	12. v.	1725.	12. v.
1709.	12. v.	1726.	13. v.
1710.	12. v.	1727.	12. v.
1711.	12. v.	1728.	12. v.
1712.	12. v.	1729.	12. v.
1713.	12. v.	1730.	12. v.
1714.	12. v.	1731.	12. v.
1715.	12. v.	1732.	12. v.
1716.	12. v.	1733.	12. v.
1717.	12. v.	1734.	5. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1734.

ARTICLE XLII.

HISTOIRE DES EMPIRES & des Republiques depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire sainte avec la prophane, & dans celle de la Grece ; le rapport de la Fable avec l'Histoire. Tome I. Egyptiens. A Paris *chez* Simart, *ruë S. Jacques, au Dauphin. Jean* Rouan, *sur le Quay des Augustins, à la Colonne d'Hercule.* Joseph Bullot, *ruë de*

la Parcheminerie, à S. Joseph. Jean Nully, *grand'Salle du Palais, à l'Ecu de France & à la Palme.* 1733. *in-douze pages 439. sans le Discours préliminaire qui en a 88. & la Table.*

APRE'S un éloge de l'Histoire, lequel est un précis fort bien fait de tout ce qu'on a écrit de mieux sur ce sujet, l'Auteur, sans s'arrêter aux faux systêmes qu'on a donnés, dit-il, pour l'étudier, établit celui, qui lui a paru seul veritable, & il le reduit à deux principes. Le premier consiste à commencer l'Histoire par l'Histoire même, ce sont ses termes, c'est-à-dire, par son origine. » Non par celle des » Romains, encore moins de la » Monarchie Françoise; ce seroit » vouloir entreprendre le fil d'un » long raisonnement, dont on n'au» roit entendu que le milieu, ou » peut-être que la fin ». Nous ne sçavons trop si ce principe ne sera pas contesté, & il paroît que la comparaison n'est pas des plus justes.

Car enfin on peut fort bien s'instruire à fond de l'Histoire des François depuis leur établissement dans les Gaules, sans sçavoir que les *Francs*, peuple d'Allemagne, tiroient leur origine des *Celtes*, & que ceux-ci appellés *Galates* par les Grecs, étoient les *Gomeriens* descendus de *Gomer* fils aîné de Japhet. Et quand bien même ce préliminaire seroit nécessaire pour la parfaite intelligence de l'Histoire de France, comme le prétend M. l'Abbé G.... il suffiroit, ce semble, de l'indiquer en deux mots; & on ne se persuadera pas aisément que l'Histoire de notre Monarchie soit aussi inintelligible pour ceux, qui n'auront pas étudié notre premiere origine, qu'un sillogisme le seroit à ceux, qui n'en auroient pas entendu la majeure.

Tout ce que l'Auteur ajoûte pour appuïer son sentiment, fait voir que l'Histoire particuliere d'un Roi, d'un Héros, & l'Histoire générale d'un Empire ou d'une Republique doît se prendre d'un point fixe, & que l'Historien ne doit rien laisser der-

riere lui, qui puiſſe cauſer de l'embarras, & à quoi il ne puiſſe ſuppléer dans l'occaſion par une digreſſion aſſez courte pour ne pas rompre le fil de ſa narration ; mais il ne prouve rien de plus. Nous ne diſconvenons pourtant pas de cette maxime de M. Boſſuet, qu'on ne peut bien entendre les derniers ſiecles, que par la connoiſſance des premiers, mais ce grand Maître ne parle que de l'Hiſtoire générale du Monde, laquelle étant conſiderée comme un tout, dont toutes les parties ſont néceſſairement liées enſemble, demande un progrès & une ſuite naturelle de connoiſſances, qu'il ne faut pas interrompre.

Le ſecond principe de M. l'Abbé G..... eſt plus inconteſtable, & il auroit même pû, ce ſemble, l'étendre encore plus qu'il n'a fait : car il n'eſt pas ſeulement vrai, comme il le dit, » Que pour ſe former une » juſte idée nette & méthodique de » l'Hiſtoire univerſelle, il faut en » choiſir une particuliere, qui puiſſe » ſervir de regle commune, pour y

» presenter toutes les autres, afin
» d'en connoître l'origine, le pro-
» grès & la fin ». Ce que nous jugeons avec lui ne convenir qu'à celle du peuple de Dieu ; mais il est même des Histoires particulieres, telles que celles des Egyptiens, des Assyriens &c. qui ont besoin de ce secours. La difficulté est de le bien appliquer, en convenant d'une bonne chronologie, sans quoi, au lieu d'éclaircir l'Histoire, on ne fait que l'obscurcir davantage.

Notre Auteur a parfaitement bien senti cette difficulté ; car après avoir observé combien le défaut de chronologie a répandu de ténebres dans toutes les histoires anciennes, après avoir développé en habile homme d'où venoit ce défaut ; après en avoir conclu que l'Histoire du Peuple de Dieu est la seule, qui fournisse des points fixes & indubitables, ausquels on puisse rapporter toutes les autres pour les redresser ; après nous avoir tracé une legere ébauche de cette Histoire divisée selon les differens états, où s'est trouvé ce peuple choi-

si ; enfin après nous avoir expliqué les deux cartes chronologiques, qu'il a dressées & jointes à son Ouvrage, pour montrer d'un coup d'œil la nécessité & les avantages de cette liaison ; il convient encore qu'il n'est pas aisé avec ce secours de dissiper la confusion, qui se remarque dans l'Histoire ancienne. N'y eût-il en effet que la diversité, qui se rencontre entre les differentes versions des Livres saints, elle est seule capable de causer des embarras, dont personne n'oseroit se flatter de se tirer de maniere à contenter tous les Sçavans.

Plusieurs l'ont déja tenté inutilement : celui dont le systême chronologique a eu jusqu'ici plus de vogue, est le célebre Usserius, mais quoique notre Auteur ait jugé à propos de le prendre pour guide, il ne l'a pourtant pas suivi en aveugle ; il a même pris la liberté de l'abandonner totalement pour les tems voisins du Déluge, & il a cru devoir se frayer une route nouvelle pour les Histoires d'Egypte, d'Asie & d'Argos, fai-

ſant celle-ci plus ancienne de 36. ans.
» Le principe ſur lequel je me fonde,
» ajoûte-t-il, me paroît évident :
» Nous avons dans les Marbres
» (d'Arondel) l'époque de la guer-
» re de Troye, où Agamemnon
» commandoit pour les Grecs; ce
» Prince mourut par la main de Cli-
» temneſtre & d'Egiſte peu de tems
» après ſon retour : de ce point re-
» montez par tous les regnes des Rois
» de Mycenes, & de ceux qui pré-
» cederent Perſée dans le Royaume
» d'Argos, dont les dattes ſont
» marquées par le Syncelle, & vous
» y trouverez que le commence-
» ment d'Inachus premier Roi d'Ar-
» gos tombe l'an 1892. avant J. C.
» & non pas en 1896. comme le
» dit Uſſerius.

De ce principe M. l'Abbé G ... prétend inferer comme une conſéquence auſſi ſûre que peu connuë, la fixation du tems, où vivoient Acmon, Urane, & Saturne, pere, ayeul, & biſayeul de Jupiter. Il fait celui-ci contemporain d'Abraham, Saturne de Tharé, & Acmon de Sarug,

qui vivoit 200. ans après le Déluge. Or Jupiter, selon les Anciens, fut maître de la Grece entiere & de presque toute l'Europe; Neptune & Pluton ses freres avoient eu en partage, l'un les Isles & le commerce de la mer, l'autre l'Espagne seule, si fameuse deslors par la fecondité de ses peuples & de ses mines, que Pluton en a passé pour le Dieu des richesses. » C'est donc, conclud l'Au-
» teur, une erreur palpable de croi-
» re, comme l'ont fait quelques Ecri-
» vains prévenus, que Jupiter,
» Apollon, Bacchus, Hercule, ne
» sont que des personnages chimé-
» riques composés de vertus & de
» la vie de Noë, de Joseph,
» de Moyse, de Josué, que le peu
» de connoissance que les Grecs
» avoient du peuple de Dieu lui fe-
» roit dire tout au plus qu'ils ont
» emprunté quelques traits de ces
» saints Patriarches, pour en faire
» honneur à leurs Heros. Enfin,
» ajoûte-il, cette observation démon-
» tre la fausseté de la chronologie de
» M. Newton, la plus mauvaise,

» qui me soit jamais tombée entre
» les mains sur l'Antiquité. » Ceci
demanderoit, ce semble, à être un
peu plus développé, mais c'est pour
les Sçavans que M. l'Abbé G.... fait
profession d'écrire.

Il se fait ensuite cette objection:
Comment peut-on dire, que trois
siecles après la dispersion des hommes
l'univers fût déja si peuplé jusqu'aux
extremités de l'Europe, à
moins qu'on ne reçoive le calcul des
Septante, qui ajoûte près de 800.
ans à celui des Hebreux entre le Deluge
& la naissance d'Abraham? Mais
cette instance ne l'embarasse point.
» Trouver, dit-il, de l'impossibilité
» à dire que trois siecles après le De-
» luge la terre avoit déja assez d'hom-
» mes pour la peupler dans les Roïau-
» mes éloignés de l'Asie, c'est l'ef-
» fet d'un préjugé de l'esprit, qui
» voudroit mettre ce premier âge
» en paralelle avec les suivans. » On
sçait que le P. Petau, Cumberlan, M.
Mede, & M. Wisthon ont fait voir
cette multiplication très-possible,
& notre Auteur observe qu'il n'a

pas même besoin d'aller aussi loin que ces Sçavans, qu'il lui suffit de prouver qu'il est possible, en suivant le calcul des Hebreux, que les régions les plus reculées ayent eu des hommes, lorsque Saturne & Jupiter entreprirent d'en faire la conquête.

De la chronologie M. G.... passe à la Geographie. C'est le second œil de l'Histoire; & qui a jamais douté que la connoissance des lieux lui fût aussi essentielle, que celle des tems? Mais puisque notre Auteur est tellement persuadé de sa necessité, il auroit bien dû faire pour l'une de ces deux parties, ce qu'il a fait pour l'autre, & à ses tables chronologiques joindre des cartes geographiques des Empires & des Republiques dont il a écrit l'histoire, des descriptions topographiques, quelque exactes qu'elles soient, ne suppléent pas bien au défaut d'une carte, qui d'un coup d'œil fait appercevoir tout un païs.

Nous ne suivrons pas notre Auteur dans tout ce qu'il dit *des Méthodes*

ou Elemens d'Hiſtoires, non plus que dans le jugement qu'il porte des Hiſtoires univerſelles que nous avons. De toutes les premieres il ne fait cas que de celle de M. Langlet, qu'il eſtime même trop ſuperficielle. Ce n'eſt pas le ſeul défaut qu'on y a trouvé. Il rend juſtice au diſcours de M. Boſſuet ſur l'Hiſtoire univerſelle : mais il faut, dit-il, être ſçavant pour en entendre la premiere partie, le reſte n'eſt que ſur les uſages, & les mœurs particulieres. M. Boſſuet écrivoit cependant pour un jeune Prince, qu'il ne ſuppoſoit pas encore bien ſçavant. Il ne parle ni de l'ouvrage du P. Petau, ſi eſtimé des connoiſſeurs, ni des Annales du P. Briet, ni de l'Epitome de Turſelin, qui ont leur merite: en general il prétend que cette maniere d'écrire l'Hiſtoire eſt fort défectueuſe en elle-même, que l'ordre & la netteté qu'exige le lecteur ne permettent pas d'abſorber pluſieurs Hiſtoires particulieres dans une ſeule ; & il déclare que c'eſt ce qui l'a déterminé à traiter de chaque Empire & de chaque Republi-

que séparément. Au reste bien loin que le Livre de M. Rollin, qui paroîtra peut-être à bien des gens avoir travaillé sur le même plan, lui ait paru un obstacle à son dessein: » C'est » ce Livre même, dit-il, qui lui » fait naître la pensée de faire » le sien. Comme cet Auteur fait » profession de n'écrire que pour » les jeunes gens, quoiqu'il fasse » les délices & l'application des per» sonnes de tout âge, il n'a pas jugé » à propos d'entrer dans les discus» sions d'une chronologie reculée . . . » je résolus de l'entreprendre, & de » développer tous les siecles, qui » avoient précedé le cinquiéme ou » sixiéme avant J.C. ausquels il com» mence à entrer dans quelque dé» tail: Cette lumiere me paroît né» cessaire pour bien entendre les » derniers tems . . . La liaison de » l'Histoire sainte avec la prophane, » & le rapport de celle-ci avec la » Fable, me fournirent un nouveau » plan, & des sujets qui demandoient » à être expliqués.

Après ce discours préliminaire suit

une Introduction à l'Histoire d'Egypte divisée en sept Paragraphes, dont les quatre premiers renferment une description historique & topographique de cet Empire ; le cinquiéme traite du Nil ; le sixiéme des mœurs des Egyptiens, ce qui comprend les Rois, les Prêtres, les funerailles, la Religion, les Loix civiles, les usages & la division de l'Etat. Le septiéme nous fait connoître l'ordre & la succession des Dinasties. L'Auteur sans s'arrêter à examiner le sentiment de Bochart & du Chevalier Marsham, qui prétendent que la Thébaïde sous le nom de *Phetros* a fait un Royaume distingué de l'Egypte & de l'Ethiopie, s'en tient à la division ordinaire en haute, moyenne & basse Egypte ; la premiere connuë sous le nom de *Thebaïde*, la seconde nommée *Heptanome*, & la troisiéme qu'il appelle le *Delta*, quoique le Delta n'en fût qu'une partie, & qu'*Heliopolis* même capitale de la basse Egypte ne fût pas dans cette Isle.

Comme l'Abbé G.... est persuadé, ainsi qu'il le dit lui-même, que

tout lecteur curieux aime mieux lire un Livre, où les Mémoires ſont indiqués, que celui d'un Auteur, qui veut qu'on l'en croie ſur ſa parole; il s'eſt fait une loi de citer juſqu'aux chapitres, aux nombres, & quelquefois les pages des ſources, où il a puiſé. Il eſt hors de doute que cette maniere marque bien de la ſincerité: auſſi l'Abbé G..... nous aſſûre-t-il, » Qu'il a gardé dans tout cet Ou» vrage autant de fidelité & d'exac» titude, qu'en demanderoit une » affaire d'honneur & de conſcien» ce. ». Cependant comme dans un ſi grand nombre de citations il eſt difficile qu'on ne ſe trompe ſur quelqu'une, il eſt arrivé plus d'une fois qu'un Hiſtorien, qui en chargeoit toutes ſes marges, a perdu par là même la réputation de veridique, tandis que d'autres, qui ne prenoient pas cette précaution, ont ſçu l'acquerir & ſe la conſerver. Il ne faut ſouvent qu'une mépriſe en ce genre pour mettre certains lecteurs de mauvaiſe humeur contre tout un ouvrage; & c'eſt le riſque qu'on court

en citant beaucoup, & en donnant une eſpece de défi au public ſur ſes citations.

Trouvera-t-on, par exemple fort juſte, ce qu'il fait dire à ſaint Jérôme que le Veau d'or, que les Iſraëlites conſtruiſirent au pié du Mont Horeb étoit une image de *Mnevis*, & une ſuite du culte qu'ils lui avoient rendu en Egypte ? Car voici les paroles du ſaint Docteur ſur le 4. chap. d'Oſée indiqué au bas de la page. *Ut quod in Ægypto didicerant* Ἄπιν & Μνεῦιν, *qui ſub figura boum coluntur, eſſe Deos, hoc in ſuâ ſuperſtitione ſervarent.* Nous ne conteſtons pourtant pas à M. l'Abbé G.... le fait de l'Idolâtrie du peuple de Dieu avant ſa ſortie d'Egypte : il l'a fort bien prouvé dans l'article de la Religion des Egyptiens ; mais nous ne pouvons lui paſſer la maniere, dont il parle dans ſon diſcours préliminaire au ſujet de la loi donnée aux Enfans d'Iſraël.

» Le peuple, dit-il, connoiſſant
» peu ſa foibleſſe, & préſumant de
» ſes forces, s'engage à obſerver

» religieuſement les loix qu'il vient » d'entendre » L'Auteur y a-t-il bien penſé en taxant de préſomption la ſoumiſſion avec laquelle les Iſraëlites reçurent les ordres, que Dieu même venoit de leur donner ? N'eſt-ce pas accuſer le divin Legiſlateur, d'avoir impoſé à ſon peuple un joug, qu'il ne pouvoit pas porter, & que par conſéquent il ne pouvoit accepter qu'en ſe rendant criminel ? Le Seigneur ne vouloit-il que tendre un piege à une nation cherie, ou prétendoit-il ſe l'attacher par un culte plus ſpécial ? Lui laiſſoit-il la liberté d'accepter ou de rejetter ſa loi, lorſqu'il lui faiſoit ces terribles menaces qui ſont rapportées au 26. chap. du Levitique, au cas qu'il la tranſgreſſât ? Et pouvoit-elle craindre que celui, qui exigeoit d'elle une ſoumiſſion ſi parfaite à ſes ordonnances, lui refuſât les ſecours néceſſaires pour les obſerver ?

Si les cataractes du Nil ne ſont pas plus de bruit que le Sault de Montmorenci, lequel eſt, non pas à l'entrée du Canada, mais à deux lieuës

de la Capitale, on ne les entendroit pas de trois lieues, & les Perſes n'en auroient pas été effrayés au point de ne pouvoir repoſer ni le jour ni la nuit, comme le dit notre Auteur, qui paroît n'avoir pas lu les Auteurs originaux au ſujet des ſources de ce même fleuve. Il eſt étonnant que dans un ouvrage où il entre dans un ſi grand détail, il paſſe ſi legerement ſur un article de cette conſéquence, & qu'il ne diſe rien d'une découverte ſi vainement tentée par les Anciens, & qui a fait tant d'honneur au ſiécle précédent.

Ce qui concerne les mœurs des Egyptiens eſt fort bien traité. Le parallele que fait l'Auteur des Prêtres Egyptiens & de ceux du Peuple de Dieu, eſt fort curieux ; il convient de la difficulté de décider chez lequel des deux peuples ces uſages ont pris leur naiſſance. Il incline cependant à croire » Que Dieu voyant » ſon peuple accoûtumé aux céré- » monies de l'Egypte, a bien vou- » lu condeſcendre à ſa foibleſſe, & » lui laiſſer une partie de ces uſages

» pour ne le pas dépaïser si abso-
» lument. Car les Israëlites avoient
» été élevés dans toutes ces prati-
» ques, & y tenoient par le respect,
» la prévention, & l'attachement
» que l'on a toûjours pour les prin-
» cipes de l'éducation ». Cela nous paroît un peu dur, & il y auroit sans doute moins d'inconvenient à dire que Dieu en donnant sa Loi à un peuple instruit que les Prêtres Egyptiens étoient dans l'obligation de se purifier, de jeûner, & de garder la continence lorsqu'ils devoient entrer en fonction, a jugé qu'il ne convenoit pas que ceux, qui lui offroient des sacrifices, y apportassent moins de précautions, que des idolâtres pour sacrifier au démon Au reste nous pensons avec l'Auteur qu'il est vraisemblable que le Sacerdoce Egyptien avoit toute sa forme & sa constitution avant que Jacob entrât en Egypte, puisque deslors cette Monarchie étoit dans tout son lustre & toute sa splendeur.

L'article de la Religion est traité avec soin. » C'est ici, dit l'Auteur,

» la tache de l'Egypte, & la honte
» de la ſageſſe humaine. Cette na-
» tion ſi habile dans les arts & les
» ſciences, ſi prudente pour com-
» poſer ſes Loix, ſi fidele à les ob-
» ſerver, qui ſçut la premiere lire
» dans les Cieux; ſe montra néan-
» moins la p us inſenſée de toutes
» dans l'article eſſentiel &c. Il fait
voir enſuite que l'idolatrie a com-
mencé dans l'Egypte, & que c'eſt
de là qu'elle s'eſt communiquée aux
autres nations. Les Egyptiens eux-
mêmes ſe vantoient d'avoir les pre-
miers connu les douze grandes Di-
vinitez, & d'avoir revelé ce myſtere
aux Grecs. » Je ne doute pas, ajoû-
» te M. l'Abbé G.... que Menés
» petit-fils de Noé n'ait conſervé
» pendant toute ſa vie le culte du
» vrai Dieu... ce ne fut qu'après
» ſa mort que ſes deſcendans inno-
» verent. Sa douceur, ſes travaux,
» ſon empreſſement à procurer le
» bonheur de ſes ſujets, ſes voïa-
» ges, ſes conquêtes rendirent ſon
» nom glorieux, & ſa mémoire reſ-
» pectable à la poſterité. La vene-

» ration se renferma premierement
» dans les bornes d'une reconnois-
» sance legitime, le zele en fit sor-
» tir, le défaut d'instruction confir-
» ma dans l'erreur ; un siecle ou
» deux firent perdre Menés de vûë ;
» enfin ce ne fut plus un homme.
» Alors on le confondit avec Cham
» son pere : ce nom fut même dé-
» signé par quelques-uns, qui le
» nommerent *Ham*, *Ammon*, *Tha-*
» *mur*, *Adonis*, *Osiris*... à combien
» de Divinitez n'appropria-t-on point
» ces titres ?... vraie tour de con-
» fusion, qui s'élevoit contre le Ciel...
» Le culte des hommes enfanta ce-
» lui des animaux, puis celui des
» legumes & des plantes.

Notre Auteur, après avoir fait un précis exact des progrès & des principales circonstances de ces délires d'un peuple si sage sur tout le reste, apporte deux raisons, qui l'ont empêché de laisser tant d'abominations dans le honteux silence qu'elles méritent. La premiere est de prévenir ses lecteurs contre le sentiment pernicieux de quelques Ecrivains, qui ont

ont osé dire que le culte des idoles étoit relatif aux perfections du Créateur, que l'on adoroit sous differens symboles sa puissance dans Jupiter &c. » Qu'on me dise donc, » ajoûte-t-il, par quel effort d'es- » prit, ou d'une charité mal enten- » duë, on pourroit excuser Helio- » polis, Memphis, Mendés, Cy- » thére & tant d'autres ? Et com- » ment un Auteur moderne, res- » pectable d'ailleurs par sa vaste éru- » dition, peut s'ecrier : *Eh que ne* » *puis-je excuser tous mes freres !* » » La seconde est de rappeller le lec- » teur à son propre cœur, & de ré- » veiller en lui les sentimens de la plus » juste reconnoissance, en ouvrant sous » ses yeux le précipice, d'où il a été » tiré. Car malheur à ceux qui n'écri- » vent ou qui ne lisent que pour » contenter l'esprit : la Religion est » le terme, où il faut tout amener &c.

Tout ce que l'Auteur nous dit en suite sur les funerailles, les loix civiles, les usages, la succession de l'Etat, l'ordre & la succession des Dinasties, est dans le même goût, &

toûjours ſemé de réfléxions très-judicieuſes. On verra avec plaiſir dans le dernier de ces Articles les vraies ſources de l'obſcurité, qui eſt répanduë ſur l'ancienne Hiſtoire d'Egypte; les vains efforts qu'on a fait juſqu'ici pour percer ces ténebres, & comment en établiſſant des points fixes par le moyen des autres Hiſtoires, & ſur tout de celle du Peuple de Dieu, on peut parvenir à voir un peu plus clair dans une matiere ſi embroüillée. L'Abbé G.... place l'irruption des Paſteurs au tems de la XVII. Dinaſtie & réfute ſolidement l'Hiſtorien Joſeph, qui pour faire des Hebreux une des plus anciennes nations du monde, prétend que les Rois Paſteurs ont précédé Abraham de deux ſiécles, & qu'ils étoient eux-mêmes Hebreux. » Quand le fait auroit été » veritable, conclut-il, où eſt le ju» gement de vouloir citer en ſa fa» veur un témoignage, dont il de» vroit plutôt enſevelir juſqu'aux » moindres traces ?

Livre I. Dieu ayant confondu le langage des hommes, les obligea de

s'en séparer, & les dispersa sur toute la terre. Cham passa en Egypte, que l'Ecriture appelle la *Terre de Cham.* De tous les fils de ce Patriarche le seul *Mesraïm* resta dans ce païs, & lui donna aussi son nom, qu'il a conservé quelque tems. Dans la suite ce nom fut changé en celui de *Menés*, le seul, qui ait été connu des Auteurs profanes. Ceux-ci regardent Menés comme le premier Roi d'Egypte, & le confondent avec son pere. Mesraïm doit avoir commencé de regner du vivant de Cham, & vers la centiéme année de son âge; la longue suite des Rois, qui lui succederent, ne permet pas de le retarder davantage. Notre Auteur décrit ensuite ses vertus, ses talens, ses voïages, ses travaux pour resserrer ou redresser le cours du Nil, la maniere dont *Thyphon* son frere le fit mourir, la vengeance que sa sœur *Isis*, qui étoit aussi sa femme, tira de ce fratricide par les mains d'*Orus* son fils, connu dans la Fable sous le nom d'*Apollon.* Ce jeune Prince défit & tua le Tyran dans la plaine d'*An-*

tée, & cette victoire eſt, ſelon l'Abbé G.... l'origine de la Fable du Serpent *Python*, de *Typhon* à *Python* il n'y a qu'une tranſpoſition de lettre.

Menés devenu un objet de culte & de vénération, fut confondu avec Bacchus ; & comme il y eut pluſieurs Bacchus, avec le tems on n'en fit qu'un. Tout cet endroit, & ce qui eſt dit de la Déeſſe Iſis, eſt fort curieux. Les quatre fils de Menés partagerent ſes Etats, & en firent quatre Royaumes. Telle eſt l'origine des quatre premieres Dinaſties. *Athotis* Roi de Thebes eſt, ſelon notre Auteur, le *Copt* des Egyptiens, le *Tot* ou *Taut* des Grecs, le *Mercure* des Latins, & le *Teutat* des Celtes. Les éloges que les Anciens lui ont donné, ſes obſervations, ſon caducée, ſon éloquence, ſes loix, ſon culte, ceux avec qui on l'a confondu, l'hiſtoire de ſes freres, la ſuite des Rois de cette Dinaſtie, celle de *Siphoas*, qui eſt le *Triſmegiſte* des Grecs, ſes livres, les honneurs qu'on leur a rendus, l'entrée d'Abraham en Egypte, l'origine du nom de

Phdraon, l'invaſion des Paſteurs ; toutes ces choſes ſont racontées d'une maniere nette, préciſe, & où il y a du moins beaucoup de vraiſemblance.

La défaite des Rois Paſteurs eſt attribuée au ſeptiéme Roi de la dix-huitiéme Dinaſtie, appellé *Thmoſis* vers le milieu du dix-neuviéme ſiécle avant J. C. » Et à cette époque » on voit diſparoître ces épaiſſes ténebres, qui ont enveloppé juſqu'ici le commencement de cette » Monarchie, les difficultés chronologiques, qui pourroient reſter, » ſont de peu d'importance, & elles » ſeront reformées par la liaiſon que » cette Hiſtoire aura déſormais avec » celle du Peuple de Dieu, qui doit » faire la regle & la bouſſole de toutes les autres.

LIVRE II. Le Succeſſeur du Liberateur de l'Egypte fut *Amenophis I.* autrement appellé *Mnemon* & *Oſimandez*, que les Grecs par un anachroniſme de plus de 600. ans font mourir au Siege de Troyes par la main d'Achilles. Ce fut ſous *Rameſſés* ſon

huitiéme successeur, que Joseph fut vendu & conduit en Egypte, & sous *Amenophis II.* son fils, que mourut ce saint Patriarche. Ce regne est celebre par la fondation de l'Empire des *Ethiopiens.* Ce peuple étant parti dès environs du fleuve *Indus*, obtint d'Amenophis la permission de traverser l'Egypte pour aller s'établir au midi de son Roïaume.

Après lui regna le fameux *Sethos*, ou *Sesostris*, que quelques-uns ont mal-à-propos confondu avec le *Sezac* de l'Ecriture. Ce héros a terni la gloire des grandes choses qu'il avoit faites, par son intolerable orgueil, & par l'injuste persecution, qu'il commença contre les enfans de Jacob à son retour en Egypte, environ l'an 1630. avant la naissance de Jesus-Christ. *Rampsés*, qui succeda à Sesostris, continua les grands travaux, que son pere avoit laissés imparfaits, ce qui lui donna occasion de surcharger les Hebreux. La naissance de Moïse suivit de près, & M. l'Abbé G.... nous rapporte fort au long toute l'Histoire de ce saint hom-

me, & ſes victoires ſur les Ethiopiens. Ce ſecond Livre finit par le paſſage de la mer rouge, & la mort funeſte d'Amenophis IV. 1491. ans avant nôtre Ere Chrétienne.

LIVRE III. L'Egypte ſe reſſentit long-tems des plaies, dont Dieu l'avoit frappée à l'occaſion des Iſraëlites, & de la perte de ſon Roi avec une armée de 250000. hommes; auſſi ne ſçait-on rien de ce qui ſe paſſa dans ce Roïaume tout le reſte du tems, que cette dix-neuviéme Dinaſtie occupa le trône. Tous les Hiſtoriens conviennent: » Que le grand » Empire de Seſoſtris ne paſſa pas » la quatriéme génération, les étran» gers aïant aiſément ſecoué une do» mination, qu'on n'étoit plus en » état de défendre. Il eſt vrai que » les Hiſtoriens profanes ne diſent » rien ſur la raiſon de cette impuiſ» ſance; mais comme ils n'ont puiſé » leurs mémoires que dans les An» nales des Prêtres, il n'eſt pas éton» nant qu'ils n'y en aïent trouvé » aucun veſtige; ces faits étant trop » odieux, pour qu'on en eût voulu

» transmettre le souvenir à la posté-
» rité. »

Le neuviéme Roi de la vingtiéme Dinastie fut *Protée* si célebre dans la Fable. Il est connu sous d'autres noms, celui d'*Athotis* lui fut donné à cause de sa prudence & de sa sagesse : le premier est de la façon des Grecs, aussi-bien que ses prétenduës Metamorphoses. Notre Auteur nous apprend tout ce qu'on a rapporté de l'origine de cette Fable, & tout ce qui se passa entre ce Prince, dont il fait un très-bel éloge, Paris, Helene & Menelas. *Psusennés* dernier Roi de la vingt-uniéme Dinastie fut le beau-pere de Salomon. M. l'Abbé G.... paroît avoir démontré contre le Chevalier *Marsham* que Sesac son successeur, qui prit Jérusalem, n'est pas le même que Sesostris ; il croit que c'est l'*Asichis* d'Herodote. Il soutient après Joseph, contre le sentiment d'Usserius, de M. Prideaux & de plusieurs autres Sçavans, que le troisiéme Roi de la Dinastie des Ethiopiens fut *Taraca*, ou *Thargise*, avec qui Ezechias fit al-

liance, & ſous le regne duquel Iſaïe prophetiſa les ravages de *Sennacherib* en Egypte.

Pſammeticus chef de la vingt-ſixiéme Dinaſtie, eſt célebre par le commerce qu'il établit avec les Grecs, par la fabrique des Portiques de Vulcain, par la maniere, dont il ſe perſuada que les Phrygiens étoient la plus ancienne nation du monde, par le Siege d'Azoth, qui dura 29. ans; par d'autres expeditions, dont on n'eſt pas inſtruit, & que l'on conjecture de ce que les Egyptiens l'ont comparé à Seſoſtris pour l'étenduë de ſes conquêtes. *Necao* ſon fils & ſon ſucceſſeur fut auſſi un très-grand Prince. Ce fut lui qui défit *Joſias*, que notre Auteur juſtifie ſolidement du reproche de s'être oppoſé, en marchant contre le Roi d'Egypte, à un ordre de Dieu, qui lui avoit été ſignifié par ce Prince. Parlant enſuite de la priſe de Jeruſalem par Necao, il prouve que cette ville eſt la *Codytis* d'Herodote. A la verité ce nom ne ſe trouve, ni dans l'Ecriture, ni dans Joſeph, mais M. G.... prétend que

celui de Jerusalem étoit absolument inconnu aux Syriens & aux Arabes, qui appelloient cette capitale de la Judée *Alkuds.* Or *Alkuds* signifie la même chose que *Cadytis*, c'est-à-dire, *la Sainte*, épithete, qui fut communément donnée à Jerusalem depuis que Salomon y eut bâti un Temple.

Necao fut défait à son tour par *Nabuchodonosor* le Grand, ainsi que Jeremie l'avoit prédit. *Apriés* son petit-fils eut le même sort en marchant au secours de *Sedecias* dernier Roi de Juda, & verifia par sa défaite & par une suite étonnante de malheurs les propheties de Jeremie & d'Ezechiel, que l'on trouve ici tout au long, aussi-bien que toutes celles, qui regardent l'Egypte. Elles remplissent fort bien les vuides, que les Auteurs profanes ont laissés dans l'Histoire de cet Empire pendant ces tems de calamité. Le beau regne d'Amasis suivit celui du malheureux Apriés, mais *Psammenite* son fils en montant sur son trône ne succeda point à ses prosperités. Il avoit à peine tenu six mois le Sceptre, que Cam-

bise le lui enleva, & peu de tems après le fit empoisonner.

Ce Roi de Perse, si peu semblable au grand Cyrus son pere, commença la vingt-sixiéme Dinastie, & la deshonora par ses cruautés. Il semble n'avoir conquis l'Egypte que pour la ravager. Ses successeurs acheverent de la ruiner, & elle ne fit plus que de foibles efforts pour se relever. *Tacos* seroit peut-être venu à bout de lui rendre son premier lustre, s'il eût sçu profiter du secours & des conseils d'Agesilas, mais il offensa ce grand homme, voulut malgré lui faire le conquerant, lorsqu'il s'agissoit de défendre sa patrie, fut trahi par *Nectanebe* son neveu, pour qui Agesilas se déclara; & *Ochus* profitant de ces désordres, remit sans peine l'Egypte sous le joug.

ARTICLE LXIII.

OEUVRES DE M. CLERMONT, contenant l'Arithmetique Militaire & la Geometrie pratique de l'Ingenieur. L'Arithmetique divisée en trois

parties, troisiéme édition corrigée & de beaucoup augmentée, in 4°. de 170. pages: La Geometrie pratique en huit livres in 4°. La Préface de 20. pp. l'Ouvrage de 262. avec des Planches: par le sieur Clermont Commissaire d'Artillerie. Imprimé à Rouen, *& se vend à* Paris *chez P.* Witte, *ruë saint Jacques, &* Didot, *Quai des Augustins.* 1733.

IL est étonnant à quel point depuis un certain tems les Livres d'Elemens, de Grammaires, de Principes, de Méthodes, d'Alphabets même se multiplient en France. Depuis trente ou quarante ans il s'est imprimé plus de cinquante nouveaux Elemens de Geometrie, autant d'Algebre, autant d'Arithmetique, autant de Toisé, Jaugeage, Arpentage ou Nivellement. Depuis quinze ans il y a plus de cent Grammaires Françoises ou Latines, sans parler des Greques & Hebraïques, Italiennes & Espagnoles, Angloises & Allemandes. Les Dictionnaires nouveaux & renouvellés vont leur train. Les Prin-

cipes & les Abregés de Geographie, de Chronologie & d'Histoire, les nouvelles Méthodes, & les Méthodes nouvelles de Plein-Chant, de Musique; de tout fourmillent de toutes parts. Enfin c'est un sassement & un resassement éternel des mêmes choses, mêmes idées, mêmes découvertes, mêmes vérités, mêmes faussetés, mêmes fautes, mêmes erreurs. On diroit qu'il n'y a pas d'Auteur des siécles précédens qui n'ait fondé vingt, trente & cinquante éditions pour le nôtre.

Encore si c'étoit de nouvelles éditions des bons Livres qui ont précédé notre tems. Ce sont bien, si l'on veut, les mêmes Livres qu'on redonne, mais décousus, mis en lambeaux, & tout défigurés. Car le nouvel Editeur veut toujours passer pour Auteur & pour seul Auteur: & le véritable Auteur du fonds de la chose est toujours celui dont il fait le moins de mention, ou qu'il maltraite le plus. Il n'y a pas jusqu'à l'*A*, *B*, *C*, qui depuis quelques années s'est mis sur les rangs des nouvelles

Méthodes, Grammaires & Elemens ; & qui y tient ſon coin & fait bonne contenance. Voilà avec les Hiſtoriettes, les Gazettes & les Romans ce qui partage le Public. Car ſi les Libraires ne trouvoient des acheteurs ; les Auteurs ou Editeurs ne trouveroient point de Libraires; les Lecteurs faiſant les Auteurs, bien plus que les Auteurs ne font les Lecteurs.

Les vrais Lecteurs, qui liſent pour s'inſtruire, préferent toujours les originaux, & ils font bien. Un Copiſte ajoûte toujours des fautes à ſon original. On comprend bien cependant qu'il y a quelques exceptions à faire, y aïant des Copiſtes qui embelliſſent quelquefois leur Original, comme il y a des Diſciples qui s'élevent au-deſſus de leurs Maîtres. Mais ſi c'eſt là l'exception, le reſte eſt donc la regle la plus ordinaire.

Voici donc une nouvelle Arithmetique, mais qui porte avec ſoi un préjugé aſſez favorable. Elle reparoît pour la troiſiéme fois ſous le même nom, aïant été imprimée d'abord à Strasbourg il y a plus de 40. an-

nées ; de ſorte qu'elle n'eſt pas dans le cas du déluge qui nous inonde depuis ſur tout 20 ou 30. ans.

A la prendre même en elle-même, elle a bien du bon. Elle eſt d'abord d'un ſtile & d'une méthode fort claire & fort aiſée, ce qui n'eſt pas ſi ordinaire dans les Livres d'Arithmetique, ſur tout dans ceux qui regardent la pratique, & qui ſont faits par des Praticiens. On ſent dans celle-ci un Auteur qui a de la theorie, & qui a même long-tems enſeigné de vive voix ce qu'il met par écrit. Car la néceſſité de ſe faire entendre à des perſonnes à qui on parle & qui parlent pour dire s'ils entendent ou non, fait trouver la meilleure maniere d'enchaîner les préceptes, les regles, & de les énoncer. M. Clermont a été long-tems Maître des Cadets pour les Mathematiques.

Outre cela les applications que l'Auteur fait de ſes regles à la pratique, n'ont rien d'embaraſſé ; ce qui eſt pourtant le grand écüeil de la plûpart des Arithmeticiens de pratique. Ils ne s'expliquent ordinaire-

ment que pour ceux qui ſont déja praticiens, & qui ſçavent les termes & les valeurs de toutes choſes.

Dans la premiere Partie M. Clermont donne les quatre Regles ſimples, avec celle de Trois, & celle de la Racine quarrée. La ſeconde Partie traite des fractions ou nombres rompus. Et on doit avoüer que ce Traité, ſi épineux dans la plupart des Arithmeticiens modernes, ſurtout des Praticiens, eſt ici d'une grande méthode & d'une grande clarté.

La troiſiéme Partie traite des Regles vulgaires, uſuelles & de commerce: de la Regle de Trois inverſe: de la Regle de ſocieté ſoit avec, ſoit ſans tems: de la Regle double ou composée de trois directe & indirecte: de la Regle du cent & du millier: des Regles qui concernent l'Extraordinaire des Guerres: des Regles des comptables, du troc, de la maniere de dreſſer un bordereau de paiement, tant par la Multiplication que par la Diviſion: de la Regle du ſol la livre ou du marc la livre: de

la Regle d'interêt, d'excompte, testamentaire : de la Regle d'alliage : enfin de celles de fausse position simple & double.

Toutes ces Regles ne doivent pas cependant étonner : ce ne sont presque que la Regle de Trois appliquée à divers cas du commerce ou de la vie civile.

Après l'Arithmetique l'Auteur vient à la Géometrie pratique, qu'il traite, on peut dire, avec la même facilité, la même netteté de methode & de stile. Dans le premier Livre après toutes les définitions nécessaires, il donne la pratique la plus simple de la regle & du compas, tant pour les lignes, angles, cercles, ovales, ellipses, paraboles, & hiperboles, que pour la construction de toutes sortes de polygones réguliers & irréguliers sur une ligne droite, & pour l'inscription & la circonscription des figures. Il passe au changement, à l'augmentation & à la division des figures, rapportant tout à l'usage & à une solide pratique.

Le second Livre traite de la Trigo-

nométrie rectiligne. Il est absolument bien, quoiqu'il ne laisse pas d'être un peu embarassé par le mêlange des Sinus & des Logarithmes; dont l'Auteur ne fait pas assez connoître la nature & la démonstration.

Le troisiéme Livre qui traite du Nivellement, paroît meilleur, parce qu'il est moins dépendant d'une certaine theorie qui demande des démonstrations geometriques, précises & raisonnées. Le quatriéme Livre du Toisé est aussi fort pratique & fort bien. La Planimetrie qui est le sujet du cinquiéme Livre, n'est peut-être pas si bien, tenant de plus près à la Geometrie speculative, dont l'Auteur suppose les démonstrations. Il en est de même du sixiéme Livre où l'Auteur donne la Stereometrie ou la mesure des corps.

Mais le septiéme qui est tout de pratique est fort bon. Il s'y agit du Toisé de la Charpente ou de la mesure des bois mis en œuvre dans les bâtimens. L'Auteur donne d'abord en forme de dictionnaire par ordre

alphabetique l'explication de tous les termes de la Charpente & de toutes les pieces de bois qui y entrent.

Il explique ensuite ce qu'on doit observer sur le choix & la coupe des bois. De tous les bois le plus propre à la charpente & à toutes sortes de bâtimens, c'est le chêne, qui n'est ni au dessous de cent ans, ni au dessus de deux cent : ceux-là n'étant pas trop exposés à l'air durent jusqu'à 500. ans, étant coupés à propos : & dans des pilotages des fondations, ils durent des 1500. ans. Le chêne qui a plus de 200. ans s'échauffe.

On connoît l'âge du chêne par le nombre des cercles concentriques à sa moële.

Les bois exposés au Soleil levant & au Nord sont les meilleurs. On le voit par les arbres d'une forêt qui ont ces expositions. Celle du couchant est la plus mauvaise.

Le chataignier est aussi très-propre aux bâtimens : l'aune bon au pilotage : l'orme au charonage.

La saison la plus propre pour aba-

tre les bois de charpente eſt en Décembre, Janvier & Fevrier, y aïant alors peu de ſeve. L'Auteur préfere le décours de la lune ſuivant le préjugé ou la ſuperſtition vulgaire. On laiſſe le bois ſecher un peu à l'air après l'avoir abatu avant que de l'emploïer.

Le bois vieux & le bois vert ne valent rien en charpente. Le bois qui a beaucoup d'aubier ne vaut rien. Il ne faut pas qu'une poutre poſe immédiatement ſur le mortier qui l'échauffe.

La charpente ne ſe meſure pas à la toiſe cube, comme les terres ou la groſſe maçonnerie, ni à la toiſe quarrée comme les murs ordinaires, le lambris ou le parquet. Lorſqu'on veut toiſer les bois d'un édifice on compte les cent de ſolives ou pieces.

La ſolive ou piece contient trois pieds cubes de bois ou une toiſe de long ſur 6. à 12. pouces de gros, ou 2. toiſes de long ſur 6. à 6. pouces de gros. Sur ce principe, l'Auteur donne quatre méthodes pour toiſer la charpente.

Il donne un devis d'un corps de logis ou de cazerne, pour servir de modele aux devis des auttes bâtimens. Le devis de la charpente d'un pont de bois sur une riviere, avec le toisé de la charpente du premier devis. Tout cela est de pratique, & fort utile pour les praticiens.

Mais c'est le huitiéme Livre que l'Auteur paroît donner comme son chef-d'œuvre; parce qu'il traite en effet du toisé particulier de chaque piece servant à la construction d'une Place forte.

Par exemple, pour toiser ce qu'on appelle un *Attelier*, c'est-à-dire une excavation de fossé; il faut ajoûter ensemble toutes les hauteurs particulieres, tous les *témoins* d'excavation, les diviser par leur nombre, & multiplier le quotient par la base moïenne de l'excavation &c. Celà demande quelques égards dans la pratique.

Le Toisé des terres d'un rempart se fait par quelques-uns en multipliant la hauteur par une épaisseur moienne. M. Clermont préfere de

multiplier la hauteur par la plus petite épaisseur, & ensuite d'évaluer les taluds prismatiques en multipliant le triangle du profil par l'étenduë du rempart. Il a égard aussi aux taluds des angles saillans & rentrans, & aux inégalités du terrain. C'est tout ce qu'il y a de plus exact en cette matiere.

Le Toisé d'un parapet se fait par quelques-uns en multipliant son profil par la longueur de l'ouvrage prise au milieu du talud. Cette pratique n'est pas juste selon l'Auteur; ni à plus forte raison celle de multiplier la base entiere du parapet par la hauteur moïenne en ajoûtant la banquette. M. Clermont mesure d'abord le corps régulier de l'ouvrage, & puis les taluds à part.

Le toisé d'un glacis se pratique par plusieurs en multipliant le profil par la ligne moïenne du contour. Cela est peu exact, parce que les *aretes* sont rarement égales aux *goutieres*, & le contour de la *queuë* du glacis n'est pas toujours égal ni parallele à celui de la *tête*, ni même presque jamais.

L'Auteur croit que la maniere certaine de toiſer les terres d'un glacis eſt de meſurer chacun de ſes pans ou faces ſéparément, y en aïant peu d'égales, & n'étant pas poſſible de toiſer juſte un pareil ouvrage par une ſeule opération.

M. Clermont aiant en vûë une ſolide pratique, toiſe en détail une rampe, une barbette, un cavalier, une traverſe, un revêtement, un contre-fort, un flanc à orillons, un placage de gazon, une palliſſade, uue fraiſe, un corps de cazerne, un eſcalier, un plancher, une cheminée, un lambris, un toit, un puits, une voute, une porte, une guérite, un magazin à poudre, un ſouterrain, une redoute, enfin une écluſe.

Il faut croire que tous ces détails ſont bons pour les praticiens qui ont beſoin de toutes ſortes d'explications & d'applications. Et il eſt bien certain qu'au moins un Maître qui inſtruit de vive voix ne ſçauroit trop expliquer ni appliquer ſes leçons à des exemples, & à des exemples réaliſés & ſenſibles.

Cependant comme un Livre ne peut ni ne doit tout dire, & que la ſeule étenduë du diſcours rebute d'abord bien des gens, ſur-tout les praticiens qui ne ſont pas communément de grands lecteurs ; le plus convenable pour ſe mettre à la portée de tout le monde, & ne rebuter perſonne, eſt de ramener le détail à des regles générales, & ſur-tout à des principes généraux bien expliqués par un diſcours ſimple & aiſé, avec une petite application à quelque détail : car il en faut toujours un peu pour rendre les explications & les principes ſenſibles.

Dans cette matiere il y a deux manieres générales de meſurer parfaitement toutes ſortes d'ouvrages. Après avoir lû l'Ouvrage de M. Clermont & toutes ſortes d'Ouvrages pareils, après avoir même vû les choſes un peu de près, on comprend facilement, que toutes les difficultés & tous les défauts d'éxactitude en cette matiere ne ſçauroient venir que des inégalités & irrégularirés de lignes & de figures qui

qui se rencontrent dans des ouvrages aussi grossiers que le sont ceux qu'on fait sur un terrain avec de la terre, de la charpente ou de la maçonnerie : sur quoi il n'y a que deux partis à prendre pour surmonter les difficultés.

Le premier seroit après avoir bien étudié la matiere & s'être mis au fait de toutes les compensations nécessaires pour attraper le juste milieu entre les excès & les défauts, d'éviter dans la pratique toutes sortes de discussions qui emportent bien du tems ; & dont le détail donne lieu à des fraudes réciproques, dont le Roi est toujours la victime pour le païement : car les Particuliers, Entrepreneurs, Ingenieurs, Travailleurs sont toujours là pour veiller à leurs propres interêts. Comment donc éviter ces discussions ? on les évite en faisant tous les ouvrages à forfait sur un bon devis qui regle toutes choses d'avance, sans qu'on soit obligé de rien mesurer ensuite en détail, en convenant de tant pour

un tel parapet, de tant pour &c. un peu en gros.

L'autre maniere, si on n'approuve pas cette maniere générale, doit être d'entrer absolument dans tous les petits détails des parties, les mesurant chacune en particulier. Car il faut ou faire ses conventions en gros, ou tout-à-fait en détail, n'y ayant nulle sûreté, nulle exactitude dans des mesures generales, qu'on ramene ensuite au vrai, par des compensations, modifications, estimations &c. toûjours fautives & qui vont au détriment de quelqu'un.

ARTICLE XLIV.

Arithmetique démontrée par un Prestre de l'Oratoire, ancien Professeur de Mathematiques dans l'Université d'Angers. in-12. pp. 216. à Rouen, *& se vend à* Paris *chez P.* Witte, *ruë saint Jacques. ann.* 1733.

L'Auteur qui se nomme ensuite dans le Privilege, est le Pere J. B. Adrien de Mercastel Prêtre

de l'Oratoire. Son premier Chapitre explique ce que c'eſt qu'Arithmetique & en donne les premieres idées & les Axiomes. Le ſecond traite du Calcul des entiers, de la numeration, Addition, Souſtraction, Multiplication, Diviſion.

Le troiſiéme Chapitre, eſt ſur les Fractions, ſur leur Numeration, leur Réduction, leur Addition, Souſtraction, Multiplication, Diviſion, &c. Cela fait la premiere partie du Livre.

La ſeconde partie, explique les Proportions avec les principaux uſages du Calcul. Le premier Chapitre eſt intitulé, de la Logique ou des manieres d'argumenter par Proportions. L'Auteur entend par là ce que les Anciens appelloient *alternando*, *invertendo &c.*

Suivent les Regles de Trois, & de Compagnie, celles de Trois inverſe & d'alliage.

Le troiſiéme Chapitre, traite de la Multiplication des Rapports; des Progreſſions Geometriques, des Puiſſances, & de l'extraction des Racines.

Le quatrieme Chapitre, est sur les Logarithmes. Le cinquiéme sur les nombres premiers & composés & les incommensurables. Enfin le Livre contient quelques autres Regles moins necessaires. En général la maniere de l'Auteur est facile, nette & débarassée.

ARTICLE XLV.

Memoires du Sieur Jean Macki Ecuyer, contenant principalement les Caracteres de la Cour d'Angleterre, sous les regnes de Guillaume III. & d'Anne I. tracés à la requisition de S. A. R. Sophie, Electrice de Hanovre & publiés sur le Manuscrit Original de l'Auteur, traduits de l'Anglois. in-12. à la Haye *chez P.* Gosse *& Jean* Neaulme. 1733.

SI l'on se plaint que la plûpart des Historiens font passer presque toûjours dans leurs ouvrages les préjugés de leur esprit & les inclinations de leur cœur, ce repro-

che convient-il moins à ceux qui, ſous le nom de *Mémoires*, d'*Anecdotes*, de *Relations*, donnent au Public le récit de leurs propres actions, où le détail des événemens conſidérables dont ils prétendent avoir été témoins ? A quelques uns près, qui conviennent quelquefois de leurs fautes, & qui par là même, trompent peut-être plus ſûrement, leur ſincerité ſur un Article, ſemblant répondre de leur fidelité ſur tout le reſte, tous ne font pour l'ordinaire que l'apologie de leur conduite, de leurs idées, & qu'une cenſure générale de quiconque n'a pas penſé ou agi comme eux. Le pinceau varie au gré de leurs paſſions ; les caracteres qu'ils tracent, ſont infideles ; leurs écrits ſubſtituent à la naïve verité des Satyres injuſtes, ou des éloges auſſi peu merités. On rendroit un grand ſervice à ceux qui viendront après nous, ſi l'on s'appliquoit à examiner ſcrupuleuſement ces ſortes d'ouvrages, & à les réduire à leur juſte valeur ; ſurtout lorſqu'ils traitent

de ce qui s'est passé sous nos yeux. Quelles erreurs n'épargneroit-on pas aux Auteurs futurs, en les empêchant par ce moyen de recourir avec trop de confiance à ces sources suspectes ? Ces réfléxions ne conviennent pourtant qu'en partie au livre dont nous allons parler. L'Auteur quoique passionné, n'a pas prétendu cacher ses sentiments. Et dès lors il ne peut tromper personne : ses portraits ne paroîtront ressemblans, qu'à ceux qui auront interêt de les trouver fideles. L'ouvrage n'est point comme il seroit naturel de l'imaginer, une suite d'avantures personnelles à Mr. Macki, où une histoire de ce qu'il a vû. Il ne contient que les caracteres des principaux Acteurs de la Cour d'Angleterre, sous les regnes de Guillaume & d'Anne. C'est, si l'on veut, une galerie où l'on a prétendu representer ces hommes celebres, dont les passions, les conseils, ou les démarches, décident de la fortune des Peuples. Ce dessein fut executé en 1703. à la requisition de

Sophie Electrice de Hanovre. Tout le monde sçait la part que cette Princesse devoit prendre aux affaires d'Agleterre. Un projet de cette nature, s'il étoit bien digéré, seroit sans doute d'une grande utilité pour l'éclaircissement des faits publics, & pour la sûreté de l'Histoire, surtout dans un pays où le passage si fréquent des titres, d'une maison à une autre, & la diversité des partis apportent presque inévitablement beaucoup de confusion dans les noms comme dans les affaires. Mais il faut pour y réussir, des qualités dont apparemment M. Macki a cru pouvoir se passer, ou qu'il n'a pas connuës. On trouve à la tête du Livre, un Mémoire des services de l'Auteur, & c'est par cette piece que l'on jugera principalement de l'esprit, qui a conduit sa plume.

Mr. Macki n'a pas joué les premiers rolles sur le Theatre de son pays. Les siens ont toûjours été subalternes ; mais ils ont servi souvent, si l'on veut l'en croire, de

dénoüement à d'importans évenemens. Son zele pour la Religion Anglicane, & pour les privileges de la Nation, le fit entrer de bonne heure dans les mesures, qui produisirent la révolution de 1688. Né avec un genie inquiet, actif & propre aux découvertes, il connut son talent, & il l'exerça avec succès. Le metier d'Espion est peu séant, lorsqu'on le fait par des vües particulieres, d'interêt ou de fortune. Plusieurs prétendent qu'il devient honnête, lorsqu'on ne se propose, en s'y livrant, que le bien de la Patrie. Mr. Macki est dans ce sentiment; ainsi il ne rougit point d'exposer dans le détail tout ce qu'il entreprit pour évanter les desseins de la Cour de Saint Germain, & pour surprendre les relations qu'elle entretenoit au delà de la mer. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente, que le Roy Jacques devoit faire en Angleterre; & qui fut cause, par là, de l'heureux succès de la bataille de la Hogue. Ce service & quantité d'au-

tres de la même espece valurent successivement à Mr. Macki une inspection sur les côtes & l'intendance des Paquebots en France. La guerre qui recommença après la mort du Roy Guillaume, ayant fait cesser de nouveau la communication entre les deux Royaumes, cet emploi lucratif fut perdu pour l'Auteur, & sa fortune en souffrit considérablement. Heureusement la bataille de Ramelies, en rendant les Alliés maîtres de la Flandre, le remit lui-même dans son chemin favori. Une correspondance directe fut établie entre l'Angleterre & Ostende, & Milord Godolphin en donna la direction à M. Macki. Dès lors, nouveaux travaux de sa part dans le même genre, & nouveaux succês dans ce metier, malgré tous les incidens qui le rendent si difficile.

En 1708. il fit manquer la fameuse entreprise du Roi Jacques III. Chevalier de saint Georges, sur l'Ecosse, par son activité à en faire passer des avis certains à la Cour de Londres.

Quelques autres découvertes furent aussi heureuses. Mais enfin M. Macki éprouva qu'il est très-dangereux quelquefois de trop prévoir, & qu'une pénétration qui va au-delà du but, n'est souvent pas moins funeste qu'un défaut de lumieres. Aïant reçu avis de Calais qu'un Anglois y étoit arrivé venant directement de la Tamise, & qu'il étoit parti sur le champ en poste pour Paris, l'Auteur en fit part aussi-tôt à Milord Bolinghroke. Il en reçut ordre de ne pas rendre la chose publique, mais d'attendre l'inconnu à son retour. Le vigilant M. Macki prit si bien ses mesures, qu'il fut instruit à point nommé du débarquement de celui-ci, & qu'il l'atteignit à Canterburi, où il fut très-surpris de le reconnoître pour M. Prior accompagné d'un François, que l'on sçut être depuis l'Abbé Gaultier. Jusques-là tout étoit dans les regles, & M. Macki n'avoit rien à craindre, s'il avoit continué de s'adresser au seul Secretaire d'Etat; mais son zele lui fit imaginer de dépêcher un Exprès en Flandres

au Duc de Malboroug , pour l'informer de cet évenement intéressant, & de le communiquer directement à plusieurs autres Seigneurs de la Cour. Le pas étoit glissant dans les dispositions où se trouvoit alors la Reine. L'indiscret donneur d'avis éprouva presque aussi-tôt l'indisposition du Ministere ; on révoqua sa Commission , on l'abandonna à ses créanciers , il fut jetté dans une prison , d'où il ne sortit qu'à l'avenement de Georges I. au Trône. Ses services étoient oubliés , on en avoit perdu la trace : ainsi il sollicita inutilement & long-tems les récompenses qu'il se flattoit de mériter. Il obtint pourtant au bout de quelques années d'être emploïé dans les Païs étrangers , & il y reçut des gratifications considérables jusqu'à sa mort, qui arriva à Rotterdam en 1726. Un homme du caractere dont nous venons de representer M. Macki d'après lui-même , étoit-il propre à nous donner une esquisse bien prise de la Cour d'Angleterre , & tout lecteur sensé ne concluëra-t-il pas que cet

Auteur a flatté ou chargé ses portraits suivant ses préventions ? Aussi sera-t-on bien éloigné d'ajoûter foi à la piece qu'il place a la tête de ses Caracteres, & qu'il intitule *Tableau de la Cour de S. Germain*. Ce petit Ouvrage parut en 1695. & eut un succès si grand dans toute l'Angleterre, que l'Imprimeur en débita jusqu'à trente mille exemplaires : c'est-à-dire, par conséquent, qu'il n'est qu'une Satyre sanglante de la conduite de l'Infortuné Jacques II. Ce Prince si respectable y est traité avec une indécence que les guerres & les haines les plus vives, n'ont jamais dû autoriser. La manie de ses ennemis fut de lui supposer une aversion furieuse pour la Religion Protestante, & une détermination fixe de l'exterminer sans ménagement. Il étoit important d'entretenir les peuples dans ces idées, pour assurer la continuation du succès qu'elles avoient déja eû. On represente donc ce Roi agissant à S. Germain par les mêmes impressions ; sacrifiant à ce qu'on appelle *sa bigotterie*, l'amitié, la ju-

ſtice, la reconnoiſſance, ſes eſpérances même & ſes intérêts les plus chers, mépriſant ceux des Proteſtans qui avoient tout abandonné pour le ſuivre, ne leur donnant aucune part dans ſa confiance, les perſecutant même, & emploïant à cela l'autorité de Loüis XIV. Que ne ſe perſuade-t-on pas, & que ne réuſſit-on pas à perſuader à ceux que mille faits contraires ne mettent pas à portée de ſe convaincre de l'injuſtice & de la mauvaiſe foi des reproches que l'on débite ? Tout cela s'annonce avec un air de confiance, qui n'a pas dû laiſſer à la multitude éloignée ou prévenuë, la liberté même de douter. Les réfléxions les plus ſimples, quoique ſuffiſantes pour découvrir l'illuſion, ne ſe ſont pas mêmes préſentées à l'eſprit. Ainſi Jacques II. a perdu juſtement le trône, pour avoir eſſaïé de procurer à ſa Religion une tolerance que l'on ne refuſoit pas aux Sectes les plus décriées. Henri VIII. au contraire, ſans perdre aucun de ſes titres, & ſans diminution de ſa puiſſance, a

détruit l'ancienne Religion & les Loix les plus ſolennelles, établi à ſon gré un nouvel ordre de choſes, & cimenté ſes arrangemens bizarres du ſang d'une infinité de malheureux.

On ne doit pas attendre de nous, que nous rapportions ici quelques-uns des caracteres qui compoſent cet Ouvrage; les perſonnages célébres de ce tems-là, ſont aſſez connus. Ce que l'Auteur dit des autres ſe borne preſque par-tout aux noms de famille, à des dattes d'âge, & à la liſte des emplois qu'ils ont exercés. M. Macki conſtamment prévenu pour ſon parti, n'a point la mauvaiſe honte, & ne s'embaraſſe pas de diſſimuler ce qu'il y a eu de plus délicat dans la conduite de ſes héros; il ne craint point les avantages que l'on en pourroit prendre pour attaquer leur mémoire. Ainſi en publiant que le fameux Malboroug eut la principale part à l'expédition qui mit le Prince d'Orange ſur le trône, il convient des obligations que ce Seigneur avoit au Roi Jacques, & il compte tous

les bienfaits dont ce Monarque avoit accablé ce Favori. Mais, ajoûte M. Macki, *son amour pour sa patrie contrebalança toutes les faveurs* de son Maître, *& l'engagea à préferer l'interêt de son païs, à la personne* de son Bienfaiteur. *Sentimens qu'il exprima dans une lettre qu'il envoïa à Sa Majesté, & dans laquelle il justifie sa conduite par la même raison qui porta Brutus à se déclarer contre César.* Je ne sçais si tout le monde sera également persuadé de la pureté du zele de ce célebre Milord, du moins est il vrai que sa philosophie n'a paru dans aucun tems de sa vie aussi austere ni aussi désinteressée que celle du Romain qu'il avoit choisi pour modele. C'est avec la même sincerité que M. Macki rapporte l'avanture de Gilbert Burnet, depuis Evêque de Salisburi, lorsqu'il n'étoit encore que Chapelain du Duc Hamilton; occupé à écrire les Mémoires des deux derniers Ducs de ce nom, il le fut encore plus des charmes de la niece de son Maître, fille du Comte de Cassillis. L'éloquence est puissante.

Burnet étoit orateur. Il parla, & fut écouté ; l'affaire ſe conduiſit dans le ſilence ; mais enfin le hazard l'aïant fait découvrir, le ſçavant Chapelain fut obligé de prendre la fuite avec elle & de ſe retirer en Angleterre, où il l'épouſa, & changea de parti, s'attachant au Duc de Lauderdale. C'eſt ainſi que le caprice, la paſſion, l'interêt décident ſouvent mieux que les raiſons les plus fortes, des cauſes que nous embraſſons. Ce qu'il y a de reprehenſible dans ce trait de la vie du Docteur, a été réparé ſans doute avantageuſement par tant d'ouvrages qu'il publia depuis en faveur de la Réforme.

On a joint à la fin des Caracteres, un Supplément en deux articles ; & tous deux regardent encore le même Evêque de Salisburi. Le premier contient ſon teſtament, deux codiciles dont il fut augmenté, & une liſte des biens qu'il diſtribua entre ſes trois fils & ſes deux filles. On voit par l'énumération qu'il fait, que ſes travaux ne furent pas infructueux, & qu'il gagna à ſoutenir le pur Evan-

gile, autant au moins que la plûpart de ceux qui ne se seroient occupés toute leur vie que d'interêts profanes. Il exhorte les vrais Protestans *à réunir leur zele & leurs efforts contre l'Atheïsme & l'Incrédulité qui ont fait*, dit il, *tant de progrès parmi nous, & contre le Papisme le plus grand ennemi de notre Eglise, plus à craindre que tous nos autres adversaires.* Il se déclare dans un autre endroit *plein d'affection & d'amour fraternel pour tous ceux qui ont reçu la Religion Réformée*, *quoique differens*, ajoûte-t-il, *de notre Eglise en quelques points.* Ainsi tout est bon à ce Théologien célebre; pourvû qu'on ne soit ni Athée, ni Papiste. On peut penser du reste ce que l'on voudra. N'aïez point, selon lui, l'impieté de nier un Dieu, ni la simplicité de reconnoître l'autorité du Pape, vous êtes dans la bonne voie, quelque parti que vous preniez d'ailleurs. Le moien est admirable pour concilier les esprits. Il ne sera plus question de prendre les armes, ni de se faire une guerre cruelle, comme au tems de Charles I. pour

une Liturgie, pour quelques cérémonies extérieures. On pourra sur le fonds même de la Religion, sur les mysteres, choisir son systême, le soutenir, & vivre pleins d'affection & d'amour fraternel les uns pour les autres. Cette décision auroit-elle été souscrite par le Synode de Dordreck? Le second article nous revele un fait important, & que l'on a affecté de supprimer dans ce que l'on a publié de l'Ouvrage de l'Evêque intitulé *Histoire de son tems*. Charles II. n'avoit point d'enfans de la Reine Catherine de Portugal. La succession appartenoit incontestablement au Duc d'Yorck. Le parti opposé à ce Prince étoit au désespoir. Dans cet embarras on s'adressa au Docteur Burnet, il y pensa, & produisit enfin des argumens en faveur du divorce en cas de stérilité, & de la polygamie en général. Ces papiers furent mis entre les mains de Milord Lauderdale & de quelques autres. *J'ignore*, dit l'Editeur, *pourquoi ces anecdotes n'ont pas trouvé place dans l'Histoire de notre Prélat; mais ce que je*

sçais bien, c'est qu'il les y a lui-même inserées ; feu l'Archidiacre Echard m'aïant assuré qu'il les a lûës dans le Manuscrit de ce Seigneur. Or comme j'ai obtenu de fideles copies des décisions du Docteur Burnet sur les deux points en question, je me crois obligé en justice, tant envers la mémoire de l'Evêque, qu'envers la République des Lettres d'en conserver le souvenir, non seulement pour notre tems, mais aussi pour les siécles à venir.

Ces papiers, continuë l'Editeur, *ont pour titre : Décisions de deux Cas de conscience très-importans, par le Docteur Gilbert Burnet.* Premiere question : *La stérilité d'une femme est-elle un juste fondement de divorce ou de polygamie ?* Seconde question : *Y a-t-il quelque cas qui puisse rendre la polygamie légitime sous l'œconomie de l'Evangile ?* On fait observer ensuite que *l'autenticité de ces copies est attestée par le sçavant Docteur Paterson Archevêque de Glascow, & que les originaux en sont présentement entre les mains d'Archibald Campbell Ecuyer, chez qui on pourra les voir, s'il est nécessaire.*

On voit à la ſuite de cette expoſition les deux déciſions. Elles ſont telles que le ſujet le promettoit, que l'interêt le dictoit, & qu'on peut l'attendre d'une raiſon orgueilleuſe, qui ne reconnoît en fait de Religion, comme dans tout le reſte, d'autre guide qu'elle même. Il eſt fâcheux qu'un trait de cette nature ait été ignoré dans ſon tems de l'illuſtre Evêque de Meaux. L'Editeur admire *ce noble exemple, en fait de liberté de penſer. Ce Prélat*, dit-il, *s'étant oppoſé ſeul au torrent de l'Antiquité, aux Decrets de l'Egliſe, & au ſentiment unanime des Juriſconſultes, des Canoniſtes, des Caſuiſtes, & des Theologiens de tous les ſiecles.* Pour nous, nous admirons en finiſſant, avec le très-grand nombre, la hardieſſe & la préſomption de l'Evêque Anglois.

ARTICLE XLVI.

SUITE DE L'HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, & des Mémoires pour l'année 1729. *A* Paris *de* l'Imprimerie Royale.

NOus avons donné ce qui regarde la Physique générale ; l'Anatomie & la Geometrie. *Article XIII. Fevrier* 1734. Il reste l'Astronomie, la Mechanique, la Chimie, la Botanique & des éloges.

Astronomie.

Il y a d'abord des observations d'Eclipses, de l'Eclipse totale de Lune du 13. Fevrier 1729. par Mrs. Maraldi, Cassini, Godin & le Chevalier de Louville, de celle du 8. d'Août par Mrs. Cassini & Godin.

Nouvelles Conjectures sur la cause du mouvement diurne de la Terre sur son Axe d'Occident en Orient par Mr. de Mairan. L'Auteur remarque fort bien, que dans le systême du Plein, il est naturel que tous les Astres suivant le mouvement du même tourbillon, se meuvent dans le même sens, au lieu que dans le systême Newtonien, qui rend les espaces celestes parfaitement libres & dégagés de matiere, on ne voit

nulle raiſon pourquoi l'un ne tourne pas d'Orient en Occident, l'autre d'Occident en Orient, ou même du Midi au Septentrion, & du Septentrion au Midi.

Mais cela même produit une nouvelle difficulté que M. de Mairan entreprend de lever. Car les couches inferieures du tourbillon allant plus vîte que les ſuperieures, il ſemble que l'Aſtre que ce tourbillon entraîne, & la terre en particulier, devroit avoir ſon mouvement diurne autour de ſon Axe dans la direction contraire de l'Orient à l'Occident, ce qui donneroit au Soleil une direction apparente d'Occident en Orient. Cette difficulté n'eſt pas petite pour ceux, qui ne reconnoiſſent pas dans la terre & dans les autres corps celeſtes, comme dans les roues d'une montre, une ſtructure méchanique propre à déterminer d'un certain ſens le mouvement général du tourbillon, & qui veulent tout expliquer par ce ſimple mouvement général.

Quelques Philoſophes ont eu re-

cours à l'inégale pésanteur des deux hémiſpheres de la terre, M. de Mairan ſans adopter tout-à-fait cette idée, en profite d'une maniere ingenieuſe. Il remarque que la partie perihelie de la terre, eſt par ſa ſeule poſition perihelie, plus peſante que la partie aphelie. Le tourbillon doit donc, ſelon lui, emporter plus vîte cette partie aphelie, & la partie perihelie par ſa peſanteur doit reſter en arriere, & comme toute partie qui ſe trouve perihelie devient par cela ſeul plus peſante & plus tardive, les parties ſuperieures de la terre, allant toujours plus vîte que les inferieures, la terre tourne ſans ceſſe au gré du courant par ſa partie ſuperieure & contre le courant par l'inferieure. L'Auteur s'oppoſe lui-même de bonnes difficultés; celle qui vient de l'inégalité des circonferences décrites par les deux parties aphelies & perihelies de la terre merite peut-être quelque attention.

Mémoire ſur l'inclinaiſon de l'orbe du ſecond Satellite à l'égard de l'orbe de Jupiter, par M. Maraldi. Perfec-

tionner la théorie des Satellites de Jupiter, c'eſt perfectionner la Navigation. Le ſecond Satellite a en ce point un avantage ſur le premier : car étant plus éloigné de ſa Planete centrale on peut quelquefois dans la même révolution voir ſon immerſion & ſon émerſion, au lieu que le premier ne laiſſe jamais voir que l'une des deux. D'un autre côté ce ſecond Satellite a ſes difficultés lorſqu'on veut calculer ſes éclipſes.

Après bien des obſervations, feu M. Caſſini n'avoit jamais pû s'aſſurer ni d'une varieté d'inclinaiſon des orbes des quatre Satellites de Jupiter ſur l'orbe de cette Planete, ni d'aucun mouvement des nœuds de ces orbes. Il n'oſoit cependant ſe payer de cette double uniformité, connoiſſant en habile obſervateur les riches diverſités de la nature. M. Maraldi a commencé de découvrir quelque variation dans l'inclinaiſon de l'orbe du ſecond Satellite. Mais c'eſt l'unique inégalité qu'il a pû trouver juſqu'ici, encore même invite-t-il les Aſtronomes à s'en bien aſſurer.

Mémoire sur la Comete qui a commencé à paroître à la fin de Juillet de 1729. par M. Cassini. Ce fut par une Lettre écrite de Nîmes au P. Castel par le P. Sarabat Jésuite premier observateur de cette Comete qu'on en eut des nouvelles à Paris. Cette Lettre fut ensuite imprimée dans nos Mémoires. L'observation du P. Sarabat étoit du 31. Juillet. Celle de M. Cassini commença le 26. d'Août. Rien n'étoit si petit que cette Comete, elle se fit voir cependant bien du tems ; & ce qui est aussi fort singulier, c'est que son éclat & sa grandeur n'ont presque point diminué pendant un si long cours. L'avantage de cette Comete a été de se faire voir retrograde, stationaire & directe, ce qui anéantit la grande objection des Newtoniens contre le systême du Plein, comme le voyent assez ceux qui sont au fait de ces choses-là.

Observations Astronomiques faites en divers lieux de l'Amérique Méridionale, comparées avec celles qui ont été faites en France, par M. Cassini. Outre ces observations, ce volume en con-

tient encore quelques autres d'Eclipſes de Lune par Meſſieurs Maraldi, Caſſini, Godin, le Chevalier de Louville.

Méchanique.

Mémoire ſur la pouſſée des voutes, par M. Couplet. Tous les vouſſoirs dont une voute eſt compoſée, tendent à tomber, & tendent tous avec une égale force ſelon les regles de l'art. Les plus inclinés, étant plus ſoutenus ont moins de tendance naturelle à la chûte, & doivent, pour maintenir l'équilibre, avoir plus de peſanteur que les vouſſoirs ſuperieurs. Ceux-ci pouſſent les inferieurs en dehors, & de plus en plus, à meſure que l'aſſiſe des vouſſoirs devient horizontale & qu'il y en a un plus grand nombre au deſſus. Naturellement l'équilibre rendroit les vouſſoirs plus grands, & leurs joints de plus en plus diſtans en s'éloignant de la clef. Mais en rendant les joints également éloignés les uns des autres, & les vouſſoirs également larges, ce qui fait un meilleur effet à

la vûë, il faut les rendre plus longs, ce qui produit dans l'*extrados* de la voûte une courbure fort differente de celle de l'*intrados*; & qui lui est d'autant moins parallele que l'intrados est un moindre arc du cercle. Sur ces principes M. Couplet détermine geométriquemeut la poussée des voûtes, & la grandeur des bases des pieds droits qui doivent leur résister.

Remarques sur les aubes ou palettes des moulins, & autres machines muës par les courans des rivieres, par M. Pitot... Comparaison entre quelques machines muës par le courant des fluides &c. par le même. L'Histoire de l'Academie remarque qu'*on peut apprendre par beaucoup d'exemples à ne pas rejetter les paradoxes sur leur premiere apparence.* En effet *la matiere du remontage s'éclaircit toujours*, & en s'éclaircissant, le paradoxe qu'elle présentoit d'abord, se dissipe, comme nous l'avions bien prévû dans ces Mémoires en y prenant la juste défense des propositions de M. Duquet en faveur de ce remontage. Il étoit naturel que la promesse de remonter

un courant par le moïen du même courant, comme celle d'aller contre le vent par le moïen du vent, parût un peu téméraire & *trop magnifique*. On crût d'abord la chose impratiquable, & le calcul geométrique même sembla s'y opposer : mais depuis que l'expérience a parlé secondée de la raison, le calcul s'accorde à merveille avec la verité, comme on a la satisfaction de le voir dans les deux Mémoires de M. Pitot, & comme nous l'avions prédit. Voïez ces Mémoires an. 1729. Juin, & 1730. Septembre.

Problême Physico-Mathematique, dont la solution tend à servir de réponse à une des objections de M. Newton contre la possibilité des tourbillons celestes, par M. l'Abbé de Molieres. Comme les Planetes décrivent des ellipses autour d'un foïer, qui est comme le centre de leur révolution, M. de Molieres suppose qu'en effet les tourbillons vecteurs de ces Planetes sont elliptiques, & par conséquent plus allongés d'un côté de ce foïer central que de l'autre côté, & qu'il

y a par consequent plus de matiere & de matiere globuleuse de ce côté là que de celui-ci. L'Auteur croit encore qu'il faut que tous ces globules tournant commme tout d'une piece, ou circulairement, du moins il faut que tous ceux d'un côté passent de l'autre côté, dans le même tems que ceux-ci passent pour les remplacer; ce qui ne se peut sans un redoublement de mouvement qui se présente assez naturellement, mais qui détruiroit la fameuse regle de Kepler. Comment donc sauver cette regle? Des globules durs de la façon de Descartes s'y opposent. M. de Molieres trouve les globules fluides de Malebranche plus commodes. Sans redoubler de vîtesse, ils redoublent de masse, & se gonflent en passant de la partie resserrée du tourbillon dans celle qui est plus étenduë, & se desenflent au retour. La force centrifuge des petits tourbillons globuleux fournit une raison de ce gonflement suivi periodiquement de desenflement. Tout cela est au moins fort ingenieusement imaginé.

M. de la Condamine execute par le tour toutes ſortes de contours réguliers & irréguliers, & il a examiné en Geometre la nature de toutes les courbes qui ſe peuvent tracer ſur un plan par le moïen du tour.

Mémoire ſur la theorie des mouvemens variés, c'eſt-à-dire qui ſont continuellement accelerés ou retardés, avec la maniere d'eſtimer la force des corps en mouvement, par M. le Chevalier de Louville. Cet Auteur refute ſur-tout ici le principe de M. Leibnis adopté par M. Bernoulli & par la plupart des Geometres d'Allemagne, que la force du mouvement eſt en raiſon composée *muu*, & non *mu*, comme l'a prétendu Deſcartes, & comme le prétendent encore les Geometres Anglois & la plupart des François.

Outre ces Mémoires, l'Academie a approuvé quelques inventions ou machines, un Souflet à forger par M. Terral, un métal jaune de M. Renty, un Etain allié de M. Boutet.

Chymie.

Examen du vinaigre concentré par

la gelée, par M. Geoffroy le cadet. On connoît la bonté ou la force du vinaigre par la quantité plus ou moins grande de tartre qu'il abſorbe. Les vinaigres de Paris ſont foibles, ceux d'Orleans & ſur-tout de Bordeaux ont plus de qualité. M. Stahl nous avoit appris que la gelée la plus forte du vinaigre nous en donnoit l'eſprit le plus fort. M. Geoffroy l'a verifié par bien des recherches, & il a trouvé que la concentration du vinaigre par la gelée produit un vinaigre très-fort, puis par la diſtillation ſans addition, un eſprit de vin très-inflammable; enſuite un premier vinaigre très-fort, un ſecond vinaigre beaucoup plus fort; par la terre foliée un eſprit encore plus actif, un eſprit volatil urineux, un ſel volatil ſec, une huile épaiſſe & fétide, enfin un ſel alkali.

Mémoire ſur la précipitation du Sel marin dans la fabrique du ſalpêtre, par M. Petit le Médecin. Cet Auteur a obſervé pluſieurs fois que l'eau de Seine toute chaude ne diſſout par une plus grande quantité de ſel marin,

que lorſqu'elle eſt froide & même glacée. Cette eau diſſout à peu près le tiers de ſon poids de ſel marin. La même eau froide diſſout à peu près la même quantité de ſalpêtre, mais chaude elle en diſſout davantage, & bouillante encore plus. Lorſque cette eau a pris ſa charge de ſel commun, elle en peut prendre encore autant de ſalpêtre ; & ſi cette eau s'évapore, le ſel commun ſe précipite, mais non le ſalpêtre. Et cela arrive quand on fait le ſalpêtre. Comme il eſt mêlé de ſel commun, celui-ci ſe coagule & ſe précipite le premier dans la cuiſſon. Cela arrive à tous les Salpêtres de tous les païs, & il eſt ſi connu que la fabrique du ſalpêtre donne toujours un ſel commun, qu'il eſt défendu par les Ordonnances aux Salpétriers de convertir ce ſel à leur uſage.

Eſſai d'Analyſe en général des Eaux minérales chaudes de Bourbon-l'Archambaud, par M. Boulduc. Cette eau dépoſe par tout des croutes pierreuſes. En l'évaporant, ſa pellicule eſt d'abord graſſe & formée d'une

poussiere blanche très-fine qui ne se lie pas. Plus elle s'évapore, plus elle jaunit, & laisse tomber des crystaux parfaitement cubiques & d'un sel marin, & en même tems la pellicule s'épaissit, & forme une croute saline mêlée de deux sortes de cristaux, les uns de sel marin, les autres d'une sorte de sel de glauber, ou acide vitriolique enté sur le sel marin. M. Boulduc ne croit pas que jusqu'à present on ait trouvé dans aucune eau minérale un véritable acide nitreux. Quand l'évaporation est poussée il ne se fait plus de crystaux, & on retire du résidu un sel alkali fixe, & une matiere bitumineuse; la derniere résidence est inflammable. Elle contient une terre d'où on tire un peu de fer. Ces eaux sont fort semblables à celles de Passy.

Second Mémoire sur le Borax, par M. Lemery. Il est singulier que les acides du vinaigre, les plus faciles de tous les acides à enlever par le feu ne s'élevent plus lorsqu'ils sont unis avec l'alkali bitumineux du Borax; & les autres acides de sel, de

nitre, de vitriol ſi difficiles à enlever tout ſeuls, s'enlévent facilement à l'aide du Borax. Cela vient de ce que l'acide du vinaigre qui contient beaucoup de ſoufre & d'eſprit de vin, forme avec le Borax un tout bitumineux, gluant & fort tenace. Autre ſingularité : l'eau diſſout difficilement le Borax & ne le tient même gueres long-tems ſuſpendu. Elle diſſout encore plus difficilement le criſtal de tartre:mais leur réunion forme un tout aſſez diſſoluble. On comprend facilement que ces deux ſels en s'uniſſant s'entremêlent ſans trop ſe lier. C'eſt par ſa partie graſſe & alcaline que le Borax fond les obſtructions & l'épaiſſiſſement de nos liqueurs, & qu'il aide à la fuſion des métaux, & à leur malléabilité, & même à leur vitrification.

Second Mémoire ſur la Porcelaine ou ſuite des Principes qui doivent conduire dans la compoſition des Porcelaines de differens genres, & qui établiſſent le caractere des matieres fondantes qu'on peut choiſir pour tenir lieu de celles qu'on y emploie à la Chine, par

M. de Reaumur. La porcelaine n'étant qu'un demi verre, un verre imparfait, l'Auteur conclut que pour faire de la porcelaine, il faut faire des vitrifications imparfaites, soit en ne cuisant qu'à demi les matieres vitrifiables, soit en mêlant des matieres non vitrifiables avec des vitrifiables: & cette derniere maniere est celle de la Chine, comme le P. d'Entrecolles nous l'a nettement appris. M. de Reaumur a trouvé aussi qu'il étoit mieux & plus court de se servir d'une matiere toute vitrifiée que d'une simplement vitrifiable. Nos ouvriers se servent à la verité de cette matiere vitrifiée, mais quelques-uns en font un grand mystere. *Il y en a pourtant*, dit l'Auteur, *qui ne font nulle difficulté de laisser voir la matiere cuite dont ils composent leur pâte.* M. de Reaumur a fait beaucoup de recherches, & son Mémoire contient d'utiles observations sur la maniere dont les porcelaines se fabriquent en Europe & sur-tout à Paris depuis les connoissances distinctes qui nous sont venuës de la Chine par le secours

du P. d'Entrecolles.

Botanique.

Il y a dans ce Recueil un Mémoire de M. de Jussieu sur le Simarouba, spécifique contre la dissenterie, un de M. du Hamel où il recherche la cause du promt accroissement des Plantes dans les tems de pluie, un de M. de Reaumur sur l'altération de la blancheur des pierres & des plâtres dans les bâtimens. Les vapeurs, la pluie, les fumées, les poussieres en sont la vraie cause. Mais tout cela se trouve souvent mêlé de matieres vegetales qui germent & enduisent les murs, comme les toits & les arbres d'une mousse ou d'un *lichen* jaune, verd, gris &c. ces lichens sont souvent imperceptibles & très-fins. M. de Reaumur en a découvert sur des murs qu'on auroit crû simplement charbonés ou enfumés.

Ce Volume est terminé par un Mémoire de M. Lamorier membre de la Société Roïale de Montpellier

ſur une nouvelle maniere d'operer la Fiſtule lacrymale.

La Partie hiſtorique du même Volume finit par l'éloge de trois Académiciens, le P. Sebaſtien Truchet Carme, connu par ſon génie pour l'invention des machines & par ſa dexterité à les executer, eſt le premier : il étoit né à Lyon & eſt mort à Paris en 1729. Tous les curieux alloient lui rendre viſite & à ſon cabinet orné de mille ingénieuſes & de pluſieurs utiles curioſités.

Les deux autres ſujets d'éloge ſont Mrs Bianchini & & Maraldi, tous deux Italiens, tous deux habiles Aſtronomes, & dont le dernier allié à M. Caſſini à vêcu & eſt mort à Paris en 1729.

ARTICLE XLVII.

LES INTERESTS PRESENS des Puiſſances de l'Europe, fondés ſur des Traités conclus depuis la Paix d'Utrecht & ſur les preuves de leurs prétentions particulieres, par M J. Rouſſet membre de la Société Royale.

 Mémoires pour l'Histoire des Sciences à Berlin, in 4°. 2. vol. 1. vol. pp. 608. sans compter la Préface, les Tables & l'Epître Dédicatoire à M. le Prince d'Orange. *A* la Haye *chez Adrien* Moetjens *Libraire*, 1733.

SI l'art de gouverner les hommes suppose dans ceux qui l'exercent des talens extraordinaires, celui d'annoncer les évenemens politiques, de fixer les intentions des Souverains, & de statuer sur les véritables interêts des Nations, demande dans l'Ecrivain qui s'y livre beaucoup de génie, une étude pénible, & une confiance peut-être encore plus grande. On compareroit volontiers cette derniere profession à l'Astrologie. Dans l'une & dans l'autre rarement les calculs sont exacts, on est dans la nécessité de recommencer les opérations plus d'une fois, & communément elles se font toutes avec la même inutilité. Les volontés des Princes ou de leurs Ministres, ne sont pas sujettes à moins de variations que les observations des Astres dans

leur cours. Les vapeurs qui embaraſſent l'athmoſphere, la foibleſſe ou l'imperfection des inſtrumens dont on ſe ſert, mille incidens que nous ignorons dans la nature, dérangent les ſupputations les plus longues & les plus réfléchies, en ſuppoſant même certains les principes ſur leſquels ſe fonde cette ſcience d'ailleurs ſi frivole. Ceci a ſon application dans la Morale, & encore plus dans la Politique. La même affaire ſe preſente ſous cent faces differentes, & l'on n'enviſage preſque toujours que celle qui s'aſſortit à notre caractere, à l'eſpece de notre eſprit, à nos inclinations; tous conviennent du principe, très-peu ſont d'accord ſur les conſéquences; on tend au même but, on prend pour y arriver des routes ſouvent contradictoires. Le labyrinthe de la Fable n'eſt qu'une légere ébauche de celui où l'on ſe jette, quand on veut ſe mêler de pénetrer dans les intentions des hommes, & de découvrir ce qu'ils feront, c'eſt-à dire ce qu'ils ignorent ſouvent eux-mêmes. Les hommes publics ont

pourtant en cela un grand avantage ſur les particuliers. Les Princes & ceux qu'ils honorent de leur confiance maîtres de leur ſecret, & ſouvent de ceux des étrangers, inſtruits de leurs forces, de leurs reſſources, & de la nature des obſtacles qu'on leur oppoſera, ont pour ſe conduire des regles preſque ſûres. L'avenir en quelque façon ſe dévoile à leurs yeux, ou du moins ſon obſcurité diminuë. Ils font plutôt qu'ils n'annoncent les évenemens. Un particulier n'a pour ſe guider dans ce chemin myſtérieux que des comparaiſons preſque toujours ſujettes à l'erreur par des oppoſitions délicates que les tems, les circonſtances, les caracteres mettent entre des actions qui paroiſſent les mêmes. Il fait des raiſonnemens ſolides, ſi l'on veut, mais qui malheureuſement portent ſur un fondement qui n'exiſta jamais; ou, ce qui n'eſt guéres different, qui n'eſt pas avoüé par ceux qui ſont en place. Il conſulte les divers Traités, mais ces monumens publics, bien loin de diminuer ſon

embarras, ne peuvent pour l'ordinaire que l'augmenter. La néceſſité dicta les uns, un interêt preſent forma les autres. Preſque tous ne ſubſiſtent qu'avec les motifs qui les ont mis au jour. Il paroît que ces réfléxions devroient modérer l'ardeur des Politiques ſpéculatifs, ou déconcerter cet air de confiance avec lequel ils ſe flatent de maîtriſer le ſort & d'en regler les mouvemens. A combien plus forte raiſon conviendroit-il à un Ecrivain d'en être touché ? Ses écrits ſubſiſtant, dépoſeront contre lui, & le plus doux des reproches qu'il aura à eſſuïer, ſera d'avoir emploïé ſon tems & ſes lumieres à l'execution d'un projet chimérique : diſons tout pourtant. S'il n'étoit queſtion que de bien établir en quoi conſiſtent les forces de chaque Puiſſance & d'indiquer les moïens les plus naturels d'affermir entre elles ce repos floriſſant qui doit être le but de tout bon gouvernement, le deſſein ſeroit plus raiſonnable ; & quelque grandes encore que fuſſent les difficultés, on conçoit qu'avec de la ſa-

geſſe, de l'élevation, de la droiture, on pourroit y réuſſir, ou du moins faire un Ouvrage ſolide & durable. Mais écrire d'après des diſpoſitions qui ſont abandonnées à preſent par les Parties contractantes, ou détruites par des arrangemens poſterieurs, remonter dans les ſiécles les plus reculés pour rappeller des prétentions imaginaires ou preſcrites, prouver que ce qui feroit le bonheur des uns, eſt eſſentiellement la ruine des autres, tomber par une ſuite néceſſaire dans des contradictions continuelles, retracter dans un endroit ce que l'on aura eu la confiance d'avancer dans un autre, prononcer avec témerité entre le Sacerdoce & l'Empire, confondre ce que tous les Sages s'accordent à diſtinguer, ouvrir enfin indiſcretement les yeux à la multitude, toujours auſſi bizarre dans ſes idées, qu'emportée dans ſes jugemens, & la conſtituer en quelque façon arbitre de la conduite de ſes Maîtres; Non, quoi qu'en diſe M. Rouſſet, ce n'eſt point compoſer un *cours entier de ſaine Politique qui ait*

pour base le droit, la justice & le bien public. C'est graver sur le sable & réaliser un fantôme. Ce n'est point, comme il s'en flate dans sa Préface, le moïen *d'établir & de confirmer la paix & la tranquillité au dedans & au dehors de chaque Etat.* Ce seroit plutôt éterniser les haines & les querelles des Nations, si le monde se gouvernoit par ces sortes d'écrits, ou si les Rois & leurs Ministres n'avoient d'autres maximes dans le maniement des grandes affaires. Après ce préambule que nous avons cru nécessaire pour donner au public une idée de cet Ouvrage dont le titre excite assez généralement la curiosité, disons que l'Auteur dans sa Préface rend un compte exact de son travail. On ne peut qu'applaudir aux regles qu'il déclare s'être prescrites, elles seront du goût des honnêtes gens, mais les a-t-il suivies ? Son esprit a bien pensé, mais son cœur a été pour lui, ce qu'est une mer inconnuë pour un pilote même habile : il en ignore les courans, & malgré sa vigilance il en est entraîné. On est tenté de rire

quand on le voit aſſurer froidement qu'il a tâché de ne rien dire qui pût découvrir à ſes lecteurs ni ſa patrie ni ſa Religion. Pour le premier article il a réuſſi. On ne ſe doutera point qu'il ſoit François. Il a échoüé pour le ſecond. On ne reconnoitra pas à la vérité laquelle des Sectes Proteſtantes a l'avantage de le poſſeder. Elles lui ſont toutes apparemment également bonnes. Mais on conclura dès les premieres pages que la communion Romaine eſt l'objet de ſon mépris & de ſes emportemens. Nous avons un Traité des Intérêts des Princes, du fameux Duc de Rohan, le premier qui ait travaillé ſur cette matiere. Il y en a un ſecond de Gatien Courtils de Sandras, Auteur de tant de Livres qui ont amuſé pendant un tems, & qui ſont aujourd'hui décredités par les menſonges dont ils ſont remplis. Mais les changemens arrivés dans l'Europe ont anéanti les maximes ſur leſquels ils ſe fondoient; *outre qu'on peut dire*, ajoûte M. Rouſſet, *que le Duc écrivant en grand Sei-*

gneur étoit trop concis, & que l'autre écrivant en Auteur étoit trop prolixe, & se jettoit souvent dans des digressions ennuyeuses. C'est à-dire que M. Rousset croit fermement avoir évité ces deux extrémités, être tout à la fois étendu sans verbiage, & précis sans obscurité. Il imagine enfin que ses maximes sont durables, & qu'elles vont fixer, au moins pour un tems considérable, nos irrésolutions & nos incertitudes dans les matieres Politiques. Il est triste que la guerre présente en ait déja dérangé une partie, & que telle chose qu'il envisage comme impossible & que nous pourrons faire remarquer dans la suite, se soit executée presqu'au moment que son Livre a paru. M. Rousset nous avertit encore que pour exposer les prétentions de chaque Puissance, il a eu recours constamment à Messieurs Schewder, & Glaffey, l'un Référendaire du Tribunal de la Poméranie Brandebourgeoise, l'autre Conseiller de la Cour de Saxe & Archivaire de l'Electeur, & qu'il a copié tout ce que leurs Ouvrages renferment de meilleur.

On eſt bien éloigné de conteſter le mérite de ces deux illuſtres Sçavans. Mais enfin ils ſont Allemands, & dans des procès qui intereſſoient toutes les Nations, & où l'Empire en particulier eſt preſque toujours commis avec les Puiſſances qui l'environnent ; il n'étoit pas convenable de les entendre ſeuls en quelque façon à l'excluſion des autres. Malgré les recherches les plus penibles on ne s'inſtruit qu'imparfaitement des loix & des prétentions étrangeres. On ignore la verité, ou l'on ne parvient qu'à la ſçavoir en partie. Les préjugés d'ailleurs inſéparables de l'éducation & de l'amour ſi naturel à tous les hommes pour leur patrie, l'altérent imperceptiblement. Dans le deſſein qu'avoit M. Rouſſet, il falloit lire de tout côté : mais le travail auroit été immenſe, & il étoit preſſé de dégager ſa parole & de remplir les engagemens qu'il avoit pris avec le Public. L'Auteur finit ſa Préface en répondant à une objection qu'on n'auroit pas manqué de lui faire. Pourquoi n'a-t-il pas traité des

interêts & des prétentions des Provinces-Unies ? C'est que *cette sage République ne souffre point, pour le bien & la tranquillité de l'Etat, que ses habitans s'ingerent de parler de la Religion & des affaires du Gouvernement. La prudence m'auroit donc imposé silence*, conclut M. Rousset, *quand même je n'aurois pas senti que la matiere étoit au dessus de mes forces.* Il pouvoit se dispenser d'apporter cette derniere raison. Il est singulier qu'il ait eu assez de courage & de lumieres pour approfondir, comme il le croit, ce qui regarde toutes les autres Nations, & qu'il ne confesse sa foiblesse, que lorsqu'il s'agit d'entamer le chapitre des Provinces-Unies. L'aveu seroit glorieux pour les Etats Généraux & humiliant pour le reste de l'Europe, si les personnes sensées ne s'accordoient pas toutes à faire aussi peu de cas du blâme que des éloges des Ecrivains mercenaires. L'ouvrage est divisé en autant de chapitres qu'il y a de Puissances. L'Auteur devoit épuiser la matiere dans ce premier volume. Elle a grossi contre son in-

tention ſous ſa plume. Il n'a pû raſſembler ici que les Têtes couronnées, la République de Veniſe & celle des Suiſſes. Les Electeurs & les Princes Souverains ſuivront dans un ſecond tome, ou pour mieux dire, dans la ſeconde Partie de celui-ci: car ce qu'il appelle le ſecond volume & que nous avons actuellement devant les yeux, n'eſt que le Recueil des Traités conclus depuis la Paix d'Utrecht, & de quelques autres ſur leſquels il fonde ſon ſyſtême de Politique; il ſeroit inutile d'en donner l'extrait. C'eſt au premier que nous allons nous attacher: malheureuſement nous ſommes forcés d'abreger dans ces Mémoires. Peut-être en dirons-nous aſſez pour engager d'habiles gens à s'exercer ſur un ſujet auſſi intereſſant.

Le premier chapitre eſt une eſpece de Frontiſpice placé judicieuſement pour décorer l'Ouvrage & prévenir les Lecteurs en ſa faveur. Il roule ſur *le changement arrivé dans la ſituation des affaires de l'Europe par la derniere Guerre & par les Traités d'Utrecht*

trecht. Les idées en ſont ſéduiſantes, & nous convenons qu'il eſt écrit avec art. Loüis XIV. *élevé*, dit-on, *dans des principes qui le portoient en toutes occaſions à la Monarchie univerſelle*, étonna de bonne heure l'Europe par la grandeur de ſes projets & par l'éclat de ſes victoires. Le danger commun réunit contre lui les principales Puiſſances. Elles ouvrirent leurs tréſors & prêterent leurs forces à la Maiſon d'Autriche ; mais celle-ci toujours inſatiable de grandeur, & conduite par l'eſprit qui anima Charles V. Philippe II. & la plûpart de ſes Princes, ne manquoit pas d'envie de s'emparer du poſte qu'on vouloit arracher au Monarque François. *Delà*, dit M. Rouſſet, *l'origine d'un troiſiéme parti néceſſaire pour veiller ſur les démarches des Bourbons & des Autrichiens, & telle fut la baſe du ſyſtême de l'Europe pendant tout le regne de Louis XIV.* Nous ne nierons pas que ces attentions n'occupaſſent quelques-uns des Princes ennemis de la France, mais ce troiſiéme parti fut-il fidele au plan qu'on veut qu'il ſe fût tracé,

& prit-il pour l'execution les mesures les plus justes? La haine, les ressentimens, les espérances vaines, les intérêts particuliers y prévalurent toujours sur ces grandes vûës de la tranquillité publique, un simple souvenir des évenemens de ce tems-là suffit pour justifier cette réfléxion. Telle est la foiblesse de l'humanité quelque éclairée qu'elle soit. Elle veut fuir une extrémité. Elle donne dans une autre aussi dangereuse. En cherchant à humilier la France sans retour, en prescrivant les fastueuses conditions de Gertrydemberg, à quoi s'exposoient les Alliés? Ils se consumoient eux-mêmes, & travailloient à élever autant sur leurs propres ruines que sur celles de l'ennemi commun, une Puissance encore plus formidable. L'idée des deux Monarchies rassemblées dans la Maison de Bourbon étoit un épouvantail qui les faisoit frémir. Y avoit-il moins de péril & plus de sûreté à donner l'Empire & l'Espagne à deux freres, aussi unis par les principes d'une éducation commune, que par les liens du

ſang ? Si les Puiſſances mêmes qui ont le plus contribué à l'aggrandiſſement de la Maiſon d'Autriche, n'ont pû voir plus d'une fois, ſans s'en allarmer, les maximes & les entrepriſes du Conſeil Aulique depuis la Paix, que n'auroient-elles pas apprehendé, ſi le même génie eût gouverné Vienne & Madrid, ſi la France épuiſée & hors d'état de réparer ſes pertes, n'avoit pû que gémir & les plaindre ? C'eſt donc en vain que M. Rouſſet nous dit en déclamateur, que *les Alliés vainqueurs de tous côtés, & les deux Couronnes réduites à l'extrémité, annonçoient la délivrance prochaine de l'Europe & la puiſſance exceſſive de la Maiſon de Bourbon renfermée dans de juſtes bornes.* Les victoires que la Providence accorda aux ennemis de ce Roïaume, écarterent, puiſqu'il le veut, une ſervitude dont ils étoient menacés; mais ſans la mort de l'Empereur Joſeph, ſans les autres circonſtances qui rétablirent l'équilibre alors comme détruit, elles auroient donné commencement à un eſclavage dont ils éprouveroient au-

jourd'hui tout le poids. Supposition pour supposition, je maintiens celle-ci dans toutes les regles de la critique aussi raisonnable que la premiere: nous n'avons garde d'approuver davantage ses pensées sur la Paix d'Utrecht, & ses invectives contre le ministere Britannique qui en fut l'occasion ou le principal instrument; il nous dispensera même de le suivre dans ses raisonnemens sur l'anéantissement de cette égalité pour laquelle on avoit combattu tant d'années. C'est la matiere d'un Livre, & nous ne faisons qu'un Extrait. Quoiqu'il en soit, ce Traité fameux tira l'Europe du cahos le plus affreux où elle se fût vûë. Si les défiances ont subsisté en partie, si de nouvelles brouilleries sont survenuës, si une portion de l'ancien levain fermente encore, tel est le sort des arrangemens humains. Les inconveniens auroient été les mêmes, & peut-être plus grands dans tout autre systême.

Les interêts de l'Europe, continuë M. Rousset, n'ont pas moins changé dans le Nord que dans le Midi. *Une*

guerre aussi cruelle que celle qui donna lieu à la grande Alliance contre la France, y a comme créé un nouvel ordre de choses. Un Prince Conquérant tout à la fois & Législateur, y a fondé un grand Empire, soit par ses victoires sur ses ennemis, soit par son application infatigable à civiliser ses peuples, & à transporter chez eux le génie, l'ame, les talens des nations les plus florissantes. Les fondemens sur lesquels il a bâti n'ont pas péri avec lui; l'ouvrage s'affermit tous les jours. Les Puissances du Nord dans la crainte, sont réduites à partager l'Empire de la Mer Baltique avec ces nouveaux hôtes, & n'ont que trop d'idée de la valeur & du nombre de leurs troupes. Dans cette situation il n'est pas difficile de prononcer sur leurs intérêts presens, mais c'est un point que nous examinerons dans son lieu avec M. Rousset. Passons au second Chapitre.

Il est emploïé à exposer les intérêts présens & les prétentions de la Cour de Rome. L'Auteur a craint qu'on ne lui fit un crime d'avoir placé

le Pape dans le premier rang. Il s'en justifie en faisant dès le commencement sa profession de Foi sur cette matiere ; si elle n'est pas d'un Theogien habile, elle est au moins d'un homme hardi que rien n'arrête, & qui dévore les absurdités, au lieu de s'amuser à les éviter. Il ne l'a fait, nous dit-il, que pour s'accommoder au *respect que tous les hommes ont pour ceux que leur dignité place entre la Divinité & ses créatures.* Car il n'ignore pas d'ailleurs que *le Pontificat n'est qu'une branche de la Roïauté, & que le Pontife & les autres Ecclesiastiques n'ont de droit & d'autorité que celle qu'ils tiennent de la bonne volonté du Souverain, dont ils ne sont que les substituts pour les fonctions Religieuses, le Souverain se déchargeant sur eux des choses de la Religion, comme il se décharge sur ceux qui forment les Tribunaux, du soin de l'administration de la Justice.* Un pareil début suffit pour juger de l'esprit qui regne dans tout ce Chapitre. On doit donc s'attendre à retrouver ici ce que les Protestans ont publié depuis deux sié-

cles de plus injurieux contre la Cour de Rome. On y a répondu cent fois, & les plus moderés parmi les Réformés en reconnoiſſent aujourd'hui dans quantité de points l'injuſtice & l'emportement. M. Rouſſet n'en eſt pas encore à ce point de perfection. L'irreligion groſſiere, les fades plaiſanteries, les redites auſſi miſerables qu'ennuïeuſes, lui paroiſſent ſupérieures aux Ecrits les plus ſolides, & aux autorités les plus reſpectables. Cette façon de penſer ne lui eſt pas particuliere, & il a l'humiliation de la partager avec tant d'autres que l'amour des plaiſirs & de l'indépendance a retiré des Cloîtres & conduit dans les Païs étrangers. Tout ce qu'il débite de la conduite qu'il convient à Rome de garder dans les circonſtances préſentes, eſt quelquefois bien penſé & plus ſouvent hazardé. Voici ſur ce ſujet la ſubſtance de ſes idées. L'Empereur maître de la plus grande partie de l'Italie, en volonté de faire revivre les anciennes prétentions, executant preſque auſſi-tôt qu'annonçant ſes réſolu-

tions, a dû depuis long-tems persuader au Saint Siege, qu'il n'avoit point de ressource plus sûre que l'Espagne. Ainsi au lieu d'incidenter avec acharnement sur la féodalité de Parme & de Plaisance, il falloit se contenter d'nne simple protestation contre l'Article des Traités qui assûroit ce droit à l'Empereur, attendre à soutenir le sien, des tems plus favorables, concourir à l'introduction des troupes Espagnoles en Toscane, & ménager à cette Couronne le recouvrement de ses anciens Domaines. Autrefois lorsque l'Espagne les possedoit, outre qu'elle n'avoit pas les mêmes titres sur lesquels l'Empereur s'est appuïé en tant d'occasions depuis qu'il est maître de l'Italie, & qu'à Madrid les résolutions étoient plus douces qu'à Vienne, la France établie dans Pignerol & dans Casal, offroit au Pape un secours toujours certain. Les dernieres Guerres lui ont enlevé cet avantage; cette Puissance ne pourroit l'aider aujourd'hui que par une diversion en Allemagne ou dans les

Païs-Bas, & ce projet trouveroit des contradictions immenſes. Le Roi de Sardaigne tient les paſſages, & *il eſt indubitable*, dit M. Rouſſet, *qu'il gardera une exacte neutralité, pour ne pas s'expoſer au ſort de ſes ancêtres, qui ont toujours été la victime de leur alliance avec la France ou avec la Maiſon d'Autriche, lorſque ces deux Puiſſances ont été en guerre dans l'Italie.* Ce dernier point & quelques autres dans ce même Chapitre, ſeront ſelon les apparences, adoucis, retranchés ou corrigés dans une nouvelle édition, ou plutôt dans le nouvel Ouvrage que les révolutions que nous voïons depuis un an, inviteront M. Rouſſet à nous donner. Encore une fois, c'eſt un triſte métier pour des hommes bornés & particuliers que de ſe mêler de prévoir, & d'afficher leurs prédictions. Nous n'inſiſterons pas ſur la Geographie que l'Auteur nous trace des Etats du Saint Siége, ſur l'hiſtoire de leurs acquiſitions, ſur la conduite du Pape avec les autres Princes d'Italie. Tout cela eſt connu, & ſe trouve ailleurs avec

plus d'ordre & de fidelité communément que dans ſon Livre. Ce qu'il nous dit encore des artifices de cette Cour pour dominer les Souverains de ſa communion & préſider à leurs Conſeils, ne mérite pas plus d'indulgence, que les regles qu'il lui preſcrit pour l'avancement de ſes deſſeins ambitieux & le maintien de ſes uſurpations. Ces exaggerations calomnieuſes exciteront l'indignation des ſages lecteurs, inſtruits par la connoiſſance qu'ils ont des Etats Catholiques, que l'on y ſçait accorder les deux Puiſſances, que l'on y ſoutient leur indépendance réciproque, que l'on y eſt enfin ſoumis aux déciſions ſpirituelles de l'Egliſe, ſans ceſſer un inſtant d'être fidele au Souverain. Il étoit donc inutile de faire un étalage odieux de ces anciennes prétentions des Papes ſur tous les Païs de l'Europe, comme ſi nous étions ménacés d'en voir revivre prochainement l'uſage. Il ne réuſſira pas à nous faire prendre l'allarme. Les tems ne ſont plus les mêmes, les objets ſont diſtingués, les principes éclair-

cis, les possessions séparées. Les Princes mettent leur gloire à proteger l'Eglise, & à conserver l'autorité qu'elle tient de l'Evangile, & l'Eglise à son tour n'est occupée qu'à donner aux sujets des exemples touchans & des leçons continuelles de la soumission qu'ils doivent à leurs Princes.

Le troisiéme Chapitre traite de l'Empereur, de l'Empire & de leurs intérêts respectifs & communs. Si M. Rousset écrit pour affermir la tranquillité dans le Corps Germanique comme dans les autres Etats, il faut avouer qu'il prend pour arriver à ce but, des routes bien extraordinaires. A-t-il cru sérieusement qu'on éteignoit le feu en l'allumant, ou qu'on rapprochoit les esprits en les divisant & en semant parmi eux les craintes & les défiances ? Il agite la question dans tous les cas, & il est difficile de deviner s'il a plus de zele pour l'aggrandissement de l'Empereur, ou plus d'attachement pour la liberté de l'Allemagne, Il ne parle pas de lui-même pour l'ordinaire, il ne fait que copier les Au-

teurs, mais il les choisit dans différens partis; leurs longs passages se réfutent mutuellement. Si les uns sont emploïés à relever les prérogatives de la dignité Impériale, à indiquer à celui qui en est revêtu les moïens de les conserver, de les augmenter même; d'autres presque aussitôt sont cités pour effraïer les membres de l'Empire, pour leur montrer le joug prêt à les accabler, pour ranimer dans eux les sentimens de leur ancienne grandeur. D'abord il nous avertit qu'il ne s'agit pas ici de *l'Empereur pris dans le sens général de cette expression. Il faut considerer*, pour raisonner juste dans les matieres présentes, *l'Empereur comme le Souverain de tous les Etats de la Maison d'Autriche & le Chef de l'Empire.* Or quelle difference entre un Empereur qui regne avec tant de puissance, & ces anciens Empereurs, qui n'avoient pour soutenir la Couronne qu'ils portoient, que quelques patrimoines souvent médiocres, & que ce qu'ils retiroient de leurs droits légitimes. Ils étoient en quelque façon dépen-

dans des Etats de l'Empire; leur conduite étoit comme dictée dans les délibérations régulieres qui se faisoient; aujourd'hui les Conseils qu'ils paroissent demander aux Diettes, sont presque des ordres qu'ils intiment. *L'Empereur n'a plus de ménagemens à garder pour executer les entreprises les plus importantes. Qu'on feuillete les Registres de la Diette ; ce qui s'y est passé dans les mois de Janvier & de Fevrier de 1732. en fait preuve pour n'en pas citer d'autres.* Ceux qui connoissent bien l'ancienne Histoire d'Allemagne , ne trouveront peut-être pas , au moins toujours , la difference aussi grande qu'elle paroît à M. Rousset. L'Empire est-il une Monarchie ? Theodore Reinking le soutient , & l'on apporte ses preuves ; mais il est traité d'adulateur par d'autres , & selon ceux-ci , *l'Empire est Aristocratique , mais temperé du Monarchique , & tombe sous cette espece d'Aristocratie que l'on peut appeller Principauté.* Si l'Auteur expose ensuite les droits de l'Empereur , tels qu'ils sont reconnus par les monu-

mens historiques ou avoués par les Jurisconsultes, il leur oppose sur le champ les privileges des Electeurs, des Princes, des Villes Impériales. Si l'Empereur, ajoûte-t-il ailleurs, ne doit pas permettre que la Diette empiete sur ses *Reservata*, c'est-à-dire, sur ses Prérogatives, l'Empire à son tour doit-il veiller avec moins d'attention *à ce que celui qui porte la Couronne Imperiale n'étende pas son autotorité* au delà des Capitulations que l'on a coûtume de dresser dans chaque élection, c'est-à-dire au delà des bornes qui lui sont prescrites. Mais les uns & les autres s'en sont-ils toujours tenus, & s'en tiendront ils à l'avenir à des regles si sages ? L'Empereur, s'il est trop puissant, ne sera-t-il pas tenté d'envahir ? S'il est trop foible, que n'aura-il pas à craindre de tant de puissans vassaux ? Il faut donc un milieu. M. Rousset auroit rendu un grand service à l'Europe s'il avoit réussi à le trouver : mais il se plaît mieux dans les extrémités. On peut en juger par deux longs passages qu'il nous donne, ou, pour parler plus

exactement, par deux Extraits qu'il fait de deux Ouvrages célebres. Le premier eſt attribué au Duc Charles de Lorraine. *Ce grand Prince*, dit notre Auteur, *peut paſſer pour Prophete en Politique, puiſqu'une partie de ce qu'il a écrit eſt déja arrivé.* L'autre connu ſous le faux nom d'*Hypolitus à Lapide*, attribué d'abord à Puffendorff, & plus communément donné à préſent à un M. Tranſée Miniſtre du Roi de Suede à la Cour de Brandebourg, diſcute les intérêts de l'Empire & des Princes d'Allemagne. On forme dans celui-là le plan d'une domination abſoluë pour l'Empereur: dans celui-ci on ſonne le tocſin en faveur de la liberté publique, on en fortifie les remparts, on en cimente la conſervation. Tout cela eſt curieux, mais trop long pour ceux qui ne veulent que s'amuſer, & trop court pour l'importance de la matiere. Les differends qui ſe perpetuent dans l'Allemagne au ſujet de la Religion, occupent auſſi beaucoup M. Rouſſet. Ils occuperont encore plus long-tems les Princes & leurs Miniſtres. Les

ſuites de ces diviſions peuvent être, continuë l'Ecrivain, d'autant plus funeſtes, qu'il n'en eſt pas de l'Allemagne comme de l'Angleterre, où tous les partis, quoi qu'acharnés les uns contre les autres, ſe réuniſſent contre l'étranger, contre la France, par exemple, au lieu que dans l'Empire, les Princes oubliant ce qu'ils doivent à la Patrie, & pour leurs querelles particulieres, introduiſent juſque dans ſon ſein des ſecours qui la déchirent. Nous n'examinerons pas ſi la réfléxion eſt bonne en elle-même, mais l'eſt-elle pour M. Rouſſet ? A-t-il donc déja oublié la ſévérité avec laquelle il a traité ailleurs les derniers Miniſtres de la Reine Anne, qu'il accuſe *d'avoir dirigé la balance ſuivant qu'ils étoient païés, ſans aucun égard ni pour l'équité, ni pour la liberté, ni pour les raiſons d'Etat; d'avoir préferé à tout, l'intérêt particulier qu'ils avoient à ſe ſoutenir dans un poſte où la brigue & les cabales les avoient placés.* Ce n'eſt pas la ſeule contradiction qui arrêtera les lecteurs dans cet Ouvrage. Enfin la Pragmatique Sanction

eſt aujourd'hui un objet ſi important, ſoit pour l'Empereur, ſoit pour l'Empire, que M. Rouſſet n'a pû refuſer à ſon zele d'en parler dans cet endroit. Il pouvoit renvoïer aux pieces qu'il a inſerées à la fin de ce volume, & où l'on trouve tout ce qui s'eſt écrit pour & contre cette diſpoſition: mais il a jugé que ce n'étoit pas aſſez. La matiere étoit à la verité délicate, & il en a ſenti la difficulté. Qu'a-t-il fait? il propoſe differentes queſtions directes & indirectes, ſur les convenances de cette Loi; & quoiqu'il n'en donne point les réponſes, il les préſente ſous un tel jour, que quiconque les lira, ne balancera pas un inſtant à conclure que la liberté de l'Empire periclite infiniment, ſi la Pragmatique a jamais ſon effet. Cette déciſion au moins inſinuée, feroit honneur à M. Rouſſet auprès du Corps Germanique, ſi dès le commencement du Chapitre ſuivant, il ne prononçoit avec un ton bien plus affirmatif, que de l'indiviſibilité des Etats de la Maiſon d'Autriche dépend abſolument le repos de l'Eu-

rope ; mais ſi cela eſt, ſi d'un autre côté l'Empire ne peut accepter cet arrangement ſans s'expoſer à perdre pour toujours ſa précieuſe liberté, que va devenir la tranquillité publique, objet unique des veilles de notre Auteur. L'Empire doit donc ſe réunir contre ſon chef, combattre comme pour les Autels, chercher un appui ſolide chez les autres Puiſſances que leurs intérêts particuliers engageront à courir à ſa défenſe. L'objet qui attira Guſtave en Allemagne étoit-il plus important ? Cette Loi néceſſaire pour le repos de l'Europe, va donc la replonger dans les horreurs d'une guerre dont nos derniers neveux verront à peine la fin. Telles ſont les conſéquences naturelles des principes de M. Rouſſet. De quoi ſe charge-t-il ? la conciliation n'eſt pas ſon talent. Il doit s'en repoſer ſur d'autres. L'article des prétentions de l'Empereur & de l'Empire eſt très-étendu ; il ne faut pas s'en étonner : outre qu'elles ſont réellement très-nombreuſes, on tranſcrit preſque tout ce qui s'en eſt écrit de part & d'au-

tre. La compilation a été laborieuſe, mais elle a augmenté l'Ouvrage, & les gros Livres font les grands Auteurs. De ces prétentions il y en a qui ne ſont point conteſtées, & dont l'Empire jouit ſans contradiction : il y en a que des Traités ſolemnels & de longues poſſeſſions, ont abſolument éteintes. Les unes & les autres ſont aſſez connuës dans l'Hiſtoire. Quelques-unes enfin ſont litigieuſes. Telles ſont, par exemple, celles qui regardent indiſtinctement tous les Etats d'Italie. Elles exerceront longtems l'érudition des Juriſconſultes, & dans les occaſions l'adreſſe des Négociateurs. En général, le principe favori des Allemands eſt de nous rappeller à tout propos aux droits de Charlemagne. Où ne conduiroit pas cette ſpéculation outrée? il ſeroit aiſé de retourner contre eux-mêmes le bouclier dont ils ſe couvrent: car enfin l'Empereur François n'a dû ſa gloire & ſes conquêtes qu'à ſes braves Sujets : & la nation a-t-elle prétendu renoncer au prix de ſon ſang au fruit de ſes travaux? S'il n'y a

point de prescription contre des titres autentiques, la France est donc aujourd'hui fondée à reclamer, si l'occasion s'en présente, ce qu'elle a cessé de posseder depuis tant de siécles. Ce raisonnement paroîtroit étrange dans la bouche d'un François; pourquoi le même moïen auroit-il plus de force dans celle d'un Allemand? Nous n'en voïons pas la raison. Il faut donc en revenir sincerement à un point fixe, admettre les changemens que le tems apporte dans le monde moral & politique, comme dans le physique, en reconnoître la nécessité, les prévenir quand on le peut, s'y soumettre quand ils trompent nos précautions & nos efforts, ou y rémedier selon toutes les regles de la prudence.

Le quatriéme Chapitre expose les intérêts & droits de l'Empereur, comme chef de la Maison d'Autriche. La situation où nous voïons cette Maison, rend inutile tout ce qui a été écrit jusqu'à présent. Au lieu de deux branches qui la composoient, au lieu de tant de Princes, fils ou

neveux de l'Empereur, elle ne compte plus que le ſeul Charles VI. glorieuſement regnant. La Pragmatique revient encore ici, & la même méthode que nous avons déja blâmée, eſt emploïée de nouveau. *Tous les Princes*, dit-on, *doivent ſe faire un devoir de garantir* cet arrangement, *& d'en jurer l'execution à l'Empereur.* Ce ſeroit dequoi effraïer les Maiſons de Saxe & de Baviere, & les Etats des Couronnes renduës héréditaires, ſi l'Auteur n'adouciſſoit la rigueur de ſon arrêt, en propoſant les objections les plus fortes pour faire douter de la validité de cette Loi, ou de la poſſibilité de ſon effet. Eſt-ce éclaircir la matiere ou l'embroüiller? Il nous parle enſuite des intérêts de l'Empereur comme Roi de Hongrie, Roi de Bohême, Souverain des Païs-Bas, &c. Que ces Païs ſéparés ſous des Princes particuliers auroient d'attentions ſcrupuleuſes à obſerver, dont l'Empereur eſt diſpenſé par ſa puiſſance! La Maiſon d'Autriche a d'anciennes prétentions, comme tout le monde ſçait, ſur la Suiſſe; elle en a

ſur la Souabe, elle diſpute enfin aux Venitiens la Souveraineté de la Mer Adriatique. M. Rouſſet a copié les Preuves de tout cela, & les Réponſes aux Preuves avec exactitude.

Le cinquiéme Chapitre regarde les Cantons Suiſſes & leurs Alliés. Treize Républiques indépendantes forment un Corps ; ce Corps n'a point de Chef ; les membres ſont indépendans les uns des autres. C'eſt ce que l'Auteur appelle *un Paradoxe en Politique.* Ce paradoxe exiſte pourtant depuis quatre cent ans. Cet Etat s'eſt toujours ſoutenu avec gloire, *malgré tous les efforts qu'ont fait d'ambitieux Princes pour le ſubjuguer, ou du moins pour le partager après y avoir ſemé la diſcorde.* La République Helvetique a des intérêts domeſtiques, & des intérêts étrangers. Les uns & les autres ſont néceſſairement liés. De ſon union dépend ſa ſûreté : elle doit prévenir par toute ſorte de moïens l'avarice des Magiſtrats, & les engagemens trop étroits des Particuliers avec les Puiſſances qu'elle doit également ménager. Pour le reſte, dit

M. Rousset, *tout bien consideré, elle doit s'en tenir aux maximes des Fondateurs de sa liberté, & entretenir une constante alliance avec la France & avec la Maison d'Autriche.* Il est inutile d'expliquer plus amplement la leçon. Ces Messieurs la feroient à l'Ecrivain sur ce sujet & sur bien d'autres.

Les intérêts de la République de Venise & de quelques Princes d'Italie sont la matiere du sixiéme Chapitre. Quelque respectable que soit actuellement Venise, ce n'est plus pourtant cette Puissance célebre qu'un commerce necessaire à toute l'Europe, rendoit si opulente, qui donnoit des loix à l'Archipel & à tant de beaux païs dans l'Orient, qui joüoit un rolle principal dans les grandes querelles des Princes Chrétiens. Son personnage est subalterne. *Dans la situation où est à present l'Italie*, dit l'Auteur, *les Venitiens n'ont que deux ennemis à craindre, le Turc, & le Chef de la Maison d'Autriche.* On conçoit qu'il faudra ajoûter ou retrancher desormais à cet article. Contre le Turc, elle

a beſoin de l'Empereur. Quel embarras ! elle eſt réduite à attendre & à mériter le ſecours d'un Prince, dont les Etats preſque de toutes parts, aſſiégent ſes Domaines, & qui conſerve ſur pluſieurs de ceux-ci, des prétentions d'autant mieux fondées, qu'il a la force & peut-être la volonté de les faire valoir. Il ne faut pas moins que la politique conſommée du Senat, pour ajuſter deux objets, ſi peu ſuſceptibles, en apparence au moins, de temperamens. Ce qui eſt arrivé depuis ſix mois, en rendra probablement l'accord plus facile. En attendant, le Baïle de la République doit prodiguer les ſequins dans le Divan, ſoit pour acheter la continuation de la Paix, ſoit pour pénétrer les deſſeins de la Porte & éviter les ſurpriſes. Il paroît étonnant à M. Rouſſet *que depuis l'éloignement de la Maiſon des Stuarts, les Venitiens n'aïent pas eu d'Ambaſſadeur à Londres, & qu'ils n'aïent en Hollande ni Envoyé ni Réſident.* Ces deux Puiſſances, pourroient par leurs bons offices ou autrement, les mettre en ſureté dans l'occaſion,

casion, contre les entreprises de la Cour de Vienne.

Le septiéme Chapitre est rempli par les interêts de l'Empire Ottoman. Une longue suite de prospérités pour l'Empereur, a reculé les Turcs au de-là de la Hongrie : il ne leur reste des conquêtes du grand Soliman & de tant de leurs victorieux Sultans que le triste souvenir de les avoir perduës, & que le desespoir peut-être de les recouvrer. La Russie autrefois barbare est policée, ses Frontieres sont fortifiées, ses Armées nombreuses & agguerries. Les Venitiens & les Polonois sont plus foibles, à la verité, mais l'Empereur volera toujours au secours des deux Etats. La Russie ne manquera dans aucun tems de secourir les Polonois. Malthe est une barriere au-delà de laquelle on ne consentira jamais à voir les Sultanes de sa Hautesse. Quelle comparaison d'ailleurs de l'état présent de cette Isle, à celui des premiers tems où l'Ordre s'y établit ! La valeur de Dragut & d'Occhiali y échoua, quoique la Ville ne fût que l'ombre de ce

que nous la voïons. *Reste donc au Grand Seigneur*, conclut M. Rousset, *à étendre son Empire dans l'Asie & en Afrique, en reprenant les Païs qui ont ésé enlevés par les Persans & les Arabes à ses prédecesseurs, & il doit être content de conserver ceux qu'il possede en Europe dans l'état où ils sont à présent.* Le conseil est bon, & nous souhaitons que la Porte le suive.

La suite pour le mois prochain.

ARTICLE XLVIII.

DIANE, OU LES LOIX de la Chasse du Cerf, Poëme *in-octavo. pp.* 14.

C'Est ici une seconde Partie du volume dont nous avons parlé (*Avril* 1734.) Mais une seconde Partie dont le sujet est tout différent de la premiere qui contenoit deux Poëmes sur la *Musique*; celle-ci en contient un sur la Chasse, seul aussi long que les deux précédens: M. de Seré qui en est l'Auteur, leur a donné un rapport singulier par son goût pré-

dominant pour la Musique, faisant graver les Airs de Trompe ou de Trompette, qui conviennent à la Chasse & aux Chasseurs; c'est ce qu'il appelle *Tons de Chasse & Fanfares à une & deux Trompes; composées par M. de Dampierre Gentilhomme des Plaisirs du Roi.* Ces chants servent à faire connoître aux Veneurs le Cerf que l'on court, ses divers mouvemens, & les différentes opérations de la Chasse : mais avant que de nous arrêter à l'accessoire venons au sujet principal.

Comme l'Auteur avoit travaillé son premier Poëme de la Musique sur le fond du Poëme Latin du P. Lefevre; il a travaillé son Poëme *de la Chasse* sur le plan général du Poëme Latin composé par *Savari*, & imprimé à Caen en 1655. Avant celui-ci plusieurs avoient déja composé des Ouvrages sur la Chasse. Gaston-Phebus Comte de Foix avoit écrit sur le sujet *des différentes Chasses*; son Ouvrage fut imprimé en Lettres gothiques vers l'an 1518. un tiers est en vers & le reste en prose. Notre

Roi Charles IX qui aimoit passionnément la Chasse, composa lui-même un petit Ouvrage plein d'érudition & de recherches touchant la nature des Cerfs, à quoi il avoit fait travailler de sçavans hommes. Un Gentilhomme Poitevin nommé Jacques du Fouilloux dédia à ce Roi un *Traité complet de Vénerie*, avec de grands détails, mais avec peu d'ordre. Comme on s'attache naturellement à ce qu'affectionne le Prince, *Gaucher* Aumonier de ce même Roi fit encore un Poëme sur la Chasse intitulé *les Plaisirs des Champs*, mais qui ne fut imprimé qu'en 1583. L'Ouvrage du Roi Charles IX le fut encore plus tard, & seulement en 1625. Enfin *Robert Salnove* aïant dédié en 1655. à Louis XIV. sa *Vénerie Royale*, Jacques Savari imprima la même année un Poëme *de la Chasse du Liévre* intitulé *Album Dianæ Leporicidæ*, titre un peu alambiqué, mais qui s'explique par les mots suivans *sive venationis leporinæ leges*; il fut imprimé l'an 1659. & augmenté sous le titre de *Venationis Cervinæ, Capreolinæ,*

Aprugnæ & Lupinæ leges: Savari travailla d'après le Poëme de Salnove avec beaucoup de précision & beaucoup de succès : il le dédia à Mrs de Longueville qui aimoient fort la Chasse, & à qui il étoit attaché, ce qui put servir à les animer dans leurs études qu'ils faisoient alors. Son stile noble & clair rend heureusement des termes de Chasse qui sembloient inexplicables en Latin, & qui sont très-intelligibles à qui entend bien le Latin & la Chasse. Notre Auteur en a suivi le plan, à quelques circonstances près qu'il a accomodées à notre Langue, aux conjonctures du tems & à son propre génie. Il a employé autant qu'il l'a pu les termes propres de la Chasse, même quelquefois, dit l'Auteur avec vérité, *aux dépens de l'harmonie* du vers ; mais il falloit aux Chasseurs *parler leur langage* ; comme il n'est pas entendu de tous, on ajoûte à la fin du Poëme qui est en six chants un Dictionnaire des termes de la Chasse : & même pour ne point trop suspendre l'imagination du Lecteur, on met des notes fréquentes

au bas des pages : comme dans ces premiers vers du Poëme qui en feront connoître le ſtile.

C'eſt aſſez d'Apollon célébrer les douceurs;
Muſe viens de Diane annoncer les faveurs;
La Fille de Latone exige tes hommages ;
Retrace de ſes dons les nobles avantages :
L'image de la Guerre & les travaux des Rois
Prens un nouvel eſſor & diĉte moi les loix ,
Qui déterminent l'art & la regle certaine
De *détourner* le Cerf & d'en *forcer l'haleine*.

Tout le monde aſſurément n'entend pas ce que c'eſt que *détourner le Cerf & en forcer l'haleine* : on met cette notte pour l'expliquer : *C'eſt découvrir le lieu où le Cerf s'eſt mis à la repoſée avant le jour, & par une enceinte faite avec le Limier, s'aſſurer qu'il n'en eſt point ſorti.* Des perſonnes peu habiles à la Chaſſe n'auroient pas été fâchées d'apprendre encore avec cette explication 1°. Si *détourner le Cerf* eſt même choſe que d'*en forcer l'haleine.* 2°. D'où ſe tire l'analogie de ces expreſſions. 3°. Ce que

c'eſt que la *repoſée*. 4°. Ce que c'eſt que *Limier*. Il faut donc avoir recours au Dictionnaire, où l'on trouve que les *Limiers* ſont *des chiens de trait dont on ſe ſert pour détourner le Cerf*; & quand on cherche ce que c'eſt que *trait*, on trouve dans le même Dictionnaire que c'eſt *la corde de crin qui eſt attachée à la botte du Limier & qui ſert à le tenir, lorſque le Veneur va aux bois.* Comme le mot *Limier* ſignifie *un chien de trait*, & que ceux qui ne ſont point Chaſſeurs n'entendent pas trop ce que c'eſt que *la botte d'un chien* n'aïant jamais vû des chiens qui fuſſent *bottés*, on apprendra dans le même Dictionnaire que *la botte eſt le collier qu'on met au chien* (dit Limier) *quand on le mene aux bois.* La botte eſt donc ici pour le cou, au lieu qu'ailleurs elle eſt pour les jambes. On voit de quelle néceſſité eſt un Dictionnaire des termes de l'art, pour entendre le langage des chaſſeurs, qui en ſont mieux inſtruits en un jour de chaſſe, qu'on ne l'eſt en pluſieurs jours de lecture. Par cet endroit l'Ouvrage ſera plus

de plaisir à ceux qui ont l'usage de la chasse, qu'à ceux qui ne la connoissant point sont obligés de suspendre leur lecture par le besoin de chercher la signification des mots inconnus qu'ils rencontrent frequemment. Ainsi

Je veux chanter les loix d'un plus noble exercice
Retracer du Limier l'ingénieux *indice*
Qui conduit le Veneur par le *trait* attiré
Aux lieux où sans effroi le Cerf s'est retiré.

Le Lecteur impatient de sçavoir ce qu'on lui veut raconter, a un petit dépit de ne pas entendre aussi-tôt qu'il le souhaiteroit ce que c'est que l'*ingénieux indice du Limier*, & le *Veneur* qui est *attiré par le trait*; de même aussi dans les deux vers suivans.

Apprendre à le connoître & comment on l'entoure
L'ordre des chiens courans, le temps du *laissecourre*.

C'est pourquoi au bas de la page, on trouve ces deux nottes, 1°. On

dit *un bel ordre de chiens* pour en exprimer l'espece & la qualité. 2°. *Laissecourre est le lieu où on lâche les chiens après que le Cerf y a été détourné.* Mais avec le secours de ces interprétations un Lecteur qui n'est point Chasseur regrette d'en avoir besoin, & de ne pas satisfaire sa curiosité aussi-tôt qu'il le voudroit.

Le Poëte commence les leçons qu'il donne au Chasseur par lui apprendre l'obligation & la maniere de discerner la bête fauve ou *le fauve qu'on attaque*, pour ne pas prendre une biche au lieu d'un cerf; car Diane prend *les biches sous sa protection*, & défend qu'on les tue. Il s'agit encore de discerner un *faon*, un *daguet* &c. d'avec un *cerf dix cors* qu'il faut particulierement s'attacher à poursuivre. Comme c'est au bois du cerf & à ses *cors* dits aussi *andouilliers*, qu'on reconnoît la différence de ces animaux, on trouve ici des planches où ce bois est representé. La premiere indique des particularités fort inconnuës à qui n'est pas Chasseur: comme 1°. les *meules*, 2°. la *fraize* ou *pierrure*,

3°. le *merrain* ou *perche*, 4°. les *goutieres*, 5°. les *andouillers* ou *cors*. Je ne sçais si les chasseurs ont des idées bien précises de *merrain* ou *perche*. Le Dictionnaire définit ici le *merrain* par *matiere du bois & de la perche*; & on definit la *perche* ou *merrain* en ces termes: *Bois du Cerf qui porte plusieurs andouilliers*. Nous ne parlons de ces mysteres qu'avec circonspection; n'y étant pas suffisamment versés pour les faire valoir leur juste prix.

Le second Chant indique encore la maniere de discerner les cerfs & leurs divers états selon les saisons. Il faut que les chasseurs comptent fort sur les *fumées* (ce sont les fiantes des cerfs) puisqu'on trouve ici une planche gravée exprès pour représenter la figure de ces diverses fumées nommées dans les vers suivans, & dans un détail dont ne seroient pas si curieux d'autres que des chasseurs.

Il n'importe pas moins de fixer les rapports
Entre le jeune Cerf & le Cerf de dix cors.
Le jeune en quelque temps qu'il rende ses
fumées,

Soit en *bouzart*, *plateaux*, ou *torches* ou *formées*
Jette une masse unie ou l'aliment plus cru;
Paroît quand on le rompt mal broyé, mal moulu
Mais celle du vieux Cerf est *plombante* & *dorée*
Huileuse sous le doigt semble plus digerée

Après plusieurs leçons de ce caractere on vient au lieu & au tems de la Chasse. Le tems où le cerf est en *rut* donne occasion de marquer en lui les violens effets de la passion de l'amour, la peur l'aïant rendu solitaire & retiré dans les forêts pendant six mois, au tems de son *prélude*, c'est-à-dire au commencement de son rut & de sa passion.

En plein jour sans alarme il erre dans les champs
Traverse les chemins attaque les passans:
Il fit plus d'une fois au voyageur paisible
Ressentir de ses coups la pesanteur terrible.

A l'occasion des combats qu'il livre pour l'objet de ses feux, dont les autres cerfs viennent, dit-on, être

les ſpectateurs, même les *grands vieux cerfs*. On nous apprend dans une notte que *Phébus Comte de Foix* donne aux cerfs 300. ans de vie. Chaque particulier ſeroit ravi de vérifier l'expérience par lui-même. On prétend encore qu'ils ont le ſecret de renouveller leur ſang par le moïen des viperes qu'ils avalent après les avoir irritées & miſes en fureur.

Le troiſiéme Chant commence par marquer le caractere des chiens, dont la meute doit être compoſée, & ſur tout du Limier dont voici les qualités.

Qu'il ſoit *bas*; *court jointé*, *renforcé* dans l'échine
A gros poil hériſſé juſques dans la racine &c.

On montre enſuite comment il le faut dreſſer; on parle de ſes allures, puis du *Queſteur* (c'eſt le Valet qui mene les Limiers,) enſuite des *Piqueurs* (gens qui ſuivent les chiens de près & conduiſent la Chaſſe) & qui ſont les premiers *Veneurs*. On décrit

ensuite quel doit être le rendez-vous?

Chaque Questeur d'un stile & net & laconique
Fera de son rapport le détail méthodique ;
Marquera le pays où le Cerf s'est trouvé
S'il l'a vu par le corps ; s'il est bas, élevé :
Et pour donner enfin des preuves renommées,
Sa main aux yeux sçavans offrira les fumées.

Là dessus on décide du choix du cerf qu'on doit poursuivre : on doit préferer celui qui est *aux aculs*, (c'est-à-dire au bout des forêts.)

Dans le quatriéme Chant on montre la regle des Chasseurs pour leur marche : voici le devoir de celui d'entre eux qui apperçoit le cerf dès qu'il a observé son *corsage.*

C'est à lui d'affirmer sa hauteur, son *pelage* ;
S'il est blond, tire-au-brun, comme un Faon moucheté.

Ceux qui ne sçavent pas les termes apprendront par le Dictionnaire que le *corsage* signifie la forme du

corps du cerf, & le *pelage* la couleur de ſon poil.

Le cinquiéme Chant roule ſur les obſtacles qu'on rencontre dans la ſuite de la Chaſſe : on expoſe à cette occaſion la maxime *Point de plaiſir ſans peine*.

Les ſoucis & les ſoins, les peines, les ſoupirs
Prêtent un aiguillon néceſſaire aux plaiſirs.
L'ame dans les tourmens dont elle eſt combatue,
Se rend ingénieuſe & l'eſprit s'évertue.
Les travaux, le beſoin, la faim & les hazards
Sur un mont épineux éleverent les arts.

Les diverſes odeurs des fleurs du Printems, l'inconſtance des vents, l'artifice du cerf qui ſe mêle tantôt avec d'autres cerfs ou avec des moutons, pour faire perdre ſa voie aux chiens, raniment l'adreſſe des Chaſſeurs habiles, & par conſéquent leur plaiſir ; ſi le cerf ne peut échaper malgré les artifices qu'il aura mis en uſage & qui lui ſont familiers.

Malheur à qui trop près oſera l'inſulter
Il préviendra le coup qu'on voudra lui porter ;
Dans le cercle des chiens ſa rage ſe concentre ,
Chaque coups d'andouiller étourdit, briſe, éventre, &c.

Ces termes un peu durs conviennent aux accidens fâcheux , qu'on a vu arriver en pareille occaſion.

Le ſixiéme Chant décrit la mort du cerf , & le partage qui s'en fait entre les Chaſſeurs.

Pour délivrer les parts & les droits anciens
Dus à Diane, au Maître , aux Miniſtres, aux chiens.

Dans un char éminent la victime montée
Sera juſques au temple en triomphe portée.

On concevra aiſément que les termes de *Victime* , de *Temple* & d'*Autel* , ſont ici employés très-poëtiquement : ainſi parlant de la Victime , on dit :

De ſon ſein entr'ouvert avec un fer ſacré
On détache à Diane un tribut préparé.

C'eſt-à-dire que l'on brûle le cœur & la *croix* du cerf (c'eſt un petit os en figure de croix qui ſe trouve dans le cœur du cerf.) La poudre de cette croix miſe dans du vin eſt un remède excélent pour les femmes en travail, auſquelles la Fable fait préſider Diane, appellée par rapport à ces conjonctures, *Lucine*. Dans la diſtribution la rate & le foie ſont reſervez aux *Limiers*, les filets, le cimier, la croupe du cerf, les cuiſſes, &c.

Sont des droits de tout temps reſervés aux
Seigneurs.

Le reſte de la cérémonie vénale eſt expoſée tout au long : on n'oublie pas les chiens qui y ont ſi grande part. Le Piqueur leur offre le *forhu*, qui ſont les parties internes du cerf, qu'on leur donne au bout d'une fourche pour derniere proie.

Le Veneur dont la main l'éleve & la régit
Par des jeux irritans trompe leur apétit :
En vain à ſes côtés ils ſautent, ils bondiſ-
ſent,
Un détour les ſéduit, des feintes les trahiſ-
ſent,

Jusqu'à ce qu'élevés par un ſaut meſuré
Ils dérobent le prix qu'ils ont tant déſiré.

Autre regle importante. Nul des Chaſſeurs ne peut impunément aſſiſter à la curée aïant des gands à la main ; car alors les Valets de Chiens ſeroient en droit de lui demander de quoi boire. L'inconvenient du moins ne tombe pas ſur la ſoif des Valets, ni ſur la liberalité du Chaſſeur. On finit par décrire le grand repas du retour de la Chaſſe, où l'on ne parle que des avantures que chacun y a eues.

Tous propos étrangers ſeroient une indécence
Où Diane doit ſeule inſpirer les eſprits, &c.

Voilà comme on voit des loix bien prudentes & fort exactes pour l'illuſtre Confrérie de S. Hubert : elles plairont ici d'autant plus aux zelés de l'Ordre, que tout le Poëme ſubſiſte ſans nulle fiction (excepté la divinité de Diane) dans une ſuite de diſcours toujours didactique en termes propres de l'art : mais qui accommodent

moins ceux qui n'y ſont pas familiariſés.

On ajoûte à ce Poëme ſelon le goût de l'Auteur un *Divertiſſement* en muſique intitulé *Nouvelle Chaſſe du Cerf.* Il eſt composé de pluſieurs airs parodiés ſur les Opéra d'Angleterre avec differentes ſimphonies tirées de divers Auteurs Italiens : les airs chantans ſont parodiés ſur des airs de la compoſition du fameux M. Hendel : on a ainſi voulu eſſaïer ſi des paroles Françoiſes *ſous un maſque étranger* pourroient avoir des graces.

On a vu le caractere de la verſification de ce Poëme par les morceaux que j'en ai déja rapportés : il en faut ajoûter un exemple pour le caractere de ſa Poëſie lyrique. Dans la premiere Scene Diane réveillant ſes favoris leur dit :

> Un jeune Roi qui de la terre
> Doit un jour combler les ſouhaits
> Sous une image de la guerre,
> De mes ſçavans travaux chérira les attraits,
> Dévoilez-lui tous mes ſecrets , &c.

Nous ne trouvons pas en cette Poëſie lyrique , non plus que dans plu-

ſieurs autres qui ont ſuivi celles de M. Quinaut une pratique obſervée par un ſi habile Maître en ce genre de Poëſie. Il obſervoit que deux vers qui riment ne fuſſent point d'un nombre de ſillabes *pair* dans l'un, & *impair* dans l'autre : la pratique en rendroit la verſification plus coulante & plus ſonore, mais elle ne peut avoir lieu quand on fait les vers d'après un air auquel il faut aſſervir le nombre des ſillabes, indépendemment de toute autre regle. C'eſt apparemment la contrainte des airs qui aura encore empéché qu'on ne gardât la céſure dans un vers de dix ſillabes comme celui-ci.

Non rien n'égale tes amuſemens.

On ajoûte des parodies faites par divers Auteurs ſur les fanfares compoſées par M. *de Dampierre* & ſur quelques autres : on en trouve auſſi les chants notés à la fin de ce volume. Voici un de ces couplets :

Louis vient de paroître,
Et deja les chaſſeurs ſuivent de toutes parts;
On reconnoît leur Maître
A la douceur de ſes regards.

ARTICLE XLIX.

ELOGE HISTORIQUE de M. l'Abbé le Grand. Brochure in-douze.

CE petit Ecrit intéresse trop la République des Lettres pour ne pas trouver sa place dans nos Mémoires. Joachim le Grand naquit à S. Lo dans le Diocese de Coutance le 6. de Février 1653. Après avoir fait ses études à Caën, il entra en 1671. dans la Congrégation de l'Oratoire, où il avoit été persuadé par le célebre Pierre-François de la Tour son ami & son condisciple. Il en sortit en 1676. & vint à Paris, où il s'attacha fort au P. *le Cointe*, qui travailloit aux Annales Ecclesiastiques de France : ce sçavant homme trouvant dans son disciple une mémoire sûre, un jugement exquis, une sagacité merveilleuse pour la discussion des faits, & un grand amour de la vérité & du travail, lui persuada de s'appliquer uniquement à l'Histoire,

& voulut bien être son guide dans cette pénible carriere. Avec un tel secours, & de si belles dispositions, M. l'Abbé le Grand acquit une grande connoissance des anciens titres & des chartes. En 1681. aïant perdu son illustre Maître le P. le Cointe, il fit son éloge, qui fut inseré dans le Journal des Sçavans au mois de Février de la même année. Celui de Michel de Marolles Abbé de Villeloin, qui parut au mois d'Avril suivant, est aussi de sa façon.

L'éducation du Marquis de Vins & celle du Duc d'Estrées, dont il fut chargé successivement, ne dérangerent rien à ses études. En 1683. il adressa à M. Thevenot de fort belles observations, qu'il avoit faites sur la Réformation d'Angleterre composée par le Docteur Burnet. Ce Docteur étant venu à Paris deux ans après, voulut avoir une conférence avec son Critique. Elle se tint à la Bibliotheque du Roi en presence de Messieurs Thevenot & Auzout. L'Abbé le Grand y fit voir au Docteur qu'il s'étoit trompé en plusieurs points essen-

tiels, faute de bons mémoires. Il lui offrit tous ceux qu'il avoit entre les mains, s'il vouloit corriger son Ouvrage. Mais Burnet s'en excusa, & l'année suivante il publia une nouvelle édition de son Histoire avec un discours apologetique de la Réformation, où après avoir comblé de louanges l'Abbé le Grand, il sembloit le prendre en garantie de son ouvrage.

L'Abbé crut qu'il ne lui étoit pas permis de garder le silence en cette occasion, sans trahir ce qu'il devoit à sa Religion & à son honneur. Il mit donc au jour une *Histoire du divorce d'Henri VIII. Roi d'Angleterre & de Catherine d'Arragon: la Défense de Sanderus, & la Réfutation des deux premiers livres de l'Histoire de la Réformation de M. Burnet avec les Preuves. A* Paris *chez* Martin *&* Boudot 1688. 3. *vol. in-douze.* Quoique dans cet Ouvrage l'Auteur semble se restraindre à la réfutation des deux premiers livres de l'Ouvrage de M. Burnet, il ne laisse pas d'en examiner tous les articles essentiels. L'Historien Anglois répli-

qua dans une Lettre adressée à M. Thevenot, & M. le Grand rendit cette Léttre publique avec un Avertissement à la tête, & des Remarques au bas des pages. En 1689. le Docteur Burnet mit au jour une *Critique de l'Histoire des Variations.* L'Abbé le Grand écrivit à ce sujet trois Lettres; la premiere *sur les Variations*, la seconde *sur la Réformation*, la troisiéme *sur l'Histoire du divorce.* Il les donna au Public en 1691. avec une longue *Préface contenant des observations sur l'Histoire des Eglises Réformées de Basnage.*

En 1692. il accompagna M. l'Abbé d'Etrées en Portugal avec le titre de Secretaire de l'Ambassade. Il y demeura jusqu'en 1697. & y ramassa quantité de mémoires ou relations qui regardent les conquêtes des Portugais. Et 1701. il fit imprimer à Trévoux in 12. *l'Histoire de l'Isle de Ceylan* du Capitaine Jean de *Ribeyro*, augmentée de plusieurs chapitres sous le nom d'Additions, tirées des manuscrits, qui lui avoient été communiqués par le Marquis de Fontés, le

Comte d'Ericeyra, & plusienrs autres. Il entreprend d'y prouver que l'Isle de Ceylan est la *Taprobane* des Anciens.

En 1702. il suivit encore l'Abbé d'Etrées en Espagne, & y fit les fonctions de Secretaire d'Ambassade, d'abord sous le Cardinal d'Etrées, & puis sous l'Abbé. De retour en France en 1704. MM. les Ducs & Pairs le choisirent pour leur Secretaire général. Cette place n'avoit point été remplie depuis la mort de l'Abbé le Laboureur arrivée en 1675. L'année suivante M. de Torci commença de l'emploïer aux Affaires Etrangeres, & depuis ce tems là jusqu'à la mort de Loüis XIV. il n'y eut point d'affaires de conséquence, ausquelles il n'ait eu part. Il a paru dans cet intervalle plusieurs mémoires dans le public, dont on sçait certainement qu'il fut l'Auteur, comme *le Mémoire touchant la succession à la Couronne d'Espagne*, prétenduë traduction de l'Espagnol, *Réfléxions sur la Lettre à un Milord sur la necessité & la justice de l'entiere restitution de la Monarchie d'Espagne*;

d'Espagne, avec les Exraits de divers Auteurs servant de preuves au Mémoire. Le tout imprimé en 1711. in-octavo. *Le Discours sur ce qui s'est passé dans l'Empire au sujet de la Succession d'Espagne. L'Allemagne menacée d'être bien-tôt réduite en Monarchie absoluë.* Ces Pieces furent imprimées in-quarto la même année 1711. *Lettre de M. D....à M. le Docteur M... touchant le Royaume de Bohême* in 4°. Quelques autres Ouvrages sortis de la même plume, qui sont demeurés manuscrits, concernent *les Assemblées des Etats Généraux, les Regences, l'habileté à succeder à la Couronne.*

En 1717. M. le Chancelier Daguesseau chargea en partie M. l'Abbé le Grand de travailler à une Collection générale des Historiens de France. Il fit beaucoup de Mémoires pour cet Ouvrage, qui n'a point été executé. L'illustre Magistrat avoit aussi donné à notre Abbé une place de Censeur Roïal, mais il y renonça bien-tôt, parce que cette occupation lui enlevoit presque tout le loisir qu'il destinoit à ses propres Ouvrages. En 1720.

il fut choisi pour travailler à l'Inventaire du Trésor des Chartes : & comme ce travail se lioit à ses autres études, il s'y livra avec toute l'application & le zele possibles. Cela ne l'empêcha pourtant point de mettre la derniere main à l'Histoire de Loüis XI. son ouvrage favori, lequel est demeuré manuscrit, quoiqu'il ait été approuvé. Des raisons particulieres déterminerent l'Auteur à changer la résolution qu'il avoit prise en 1728. de le rendre public. On n'omet rien ici pour donner une grande idée de cette Histoire, & pour faire connoître tout ce qu'il en a coûté à l'Auteur avant que de le conduire à sa perfection.

En 1728. il publia une *Relation historique d'Abissinie du R. P. Jerôme Lobo de la C. D. J. traduite du Portugais en François, continuée & augmentée de plusieurs Dissertations, Lettres & Mémoires &c.* C'est le premier Ouvrage où l'Abbé le Grand ait mis son nom. Nous en avons parlé dans nos Mémoires. La même année il fit imprimer en un volume in-douze

chez Martin & Guerin un Traité *de la Succeſſion à la Couronne de France pour les Agnats, avec un Mémoire touchant la Succeſſion à la Couronne d'Eſpagne*, qui avoit déja paru en 1711.

Enfin en 1732. il publia dans le Mercure du mois de Mars l'éloge de M. le Marquis de Vins, auquel il étoit très-attaché depuis qu'il avoit eu ſoin de l'éducation de ſon fils unique. Il ne lui ſurvêcut pas longtems. Une ſeconde attaque d'apopléxie l'emporta le premier de Mai 1733. dans la maiſon de MM. de Clérambaut Généalogiſtes des Ordres du Roi ſes anciens amis, qu'il fit ſes Executeurs teſtamentaires. C'eſt à ces Meſſieurs que nous ſommes redevables de ce petit éloge; & la haute profeſſion qu'ils font d'une équité infléxible fera ſouſcrire tout le monde à ce qu'ils ajoûtent en finiſſant cet Ecrit.

L'Abbé le Grand, diſent-ils, « étoit » un homme plein d'honneur, de » probité & de Religion, & des plus » habiles du Roïaume ſur le Droit » public, d'une vaſte érudition, d'une

» ſagacité admirable. Quelque em-
» broüillée que fût une affaire, il en
» ſaiſiſſoit les difficultés, & ſon eſ-
» prit pénétrant & fécond lui ſug-
» géroit des expédiens pour les fran-
» chir. Rien de plus judicieux que
» ſa conduite, rien de plus inſtru-
» ctif que ſa converſation. Comme
» il ſçavoit beaucoup, & qu'il avoit
» beaucoup voyagé, ſa mémoire lui
» fourniſſoit à propos ſur toutes ſor-
» tes de ſujets des faits curieux & in-
» téreſſans : auſſi la droiture de ſon
» cœur, la ſolidité de ſon jugement,
» & la ſageſſe de ſa conduite lui
» avoient-elles acquis l'eſtime, l'a-
» mitié & même la confiance d'un
» grand nombre de perſonnes les
» plus diſtinguées, ſoit par leur naiſ-
» ſance, ſoit par leurs emplois, ſoit
» par leur mérite.

ARTICLE L.

INSTITUTIO NOTARIORUM, &c. c'eſt-à-dire, *Inſtitution des Notaires ou Protonotaires Apoſtoliques, leurs privileges & leurs prérogatives, tirés de monumens autentiques & in-*

dubitables, derniere édition corrigée par M. Nicolas-Antonin ô Kenny, Prêtre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Notaire & Protonotaire Apostolique. A Cologne 1727. *Brochure in* 4°. 12. *pages.*

CE petit Ecrit est assez curieux; & rien n'y est avancé qui ne soit autorisé par un Bref du Pape, ou par un Rescrit de quelque Congrégation, ou par le témoignage d'un Ecrivain de nom. La premiere institution des Notaires Apostoliques est très-ancienne : ce fut le Pape saint Clement qui en établit un dans chacun des sept quartiers de Rome, pour recueillir les Actes des Martyrs. Le Pape S. Authere donna à cet établissement une forme plus solide; & comme il étoit presque tombé, dans la suite Jules I non seulement le releva, mais attacha à cette dignité de grands privileges qui ont été encore augmentés par ses Successeurs. On a même vu souvent des Notaires Apostoliques chargés de commissions de la derniere importance; & c'est apparemment de là

qu'eſt venu le titre de Protonotaire qu'ils portent aujourd'hui, & qui leur a été confirmé par un Bref de Paul II.

Dans les Chapelles Papales ils précedent pour la préſéance & pour les honneurs tous les Prélats (hors ceux qui ſont Evêques, le Gouverneur de Rome, & le Tréſorier de la Chambre) les Auditeurs de Rote, & les Députés de Boulogne & de Ferrare. Ils ont auſſi une place diſtinguée dans les Conſiſtoires, & des fonctions honorables ; l'autentique de tous les actes qui regardent le Saint Siége, doit être de leur main, ce qui a fait dire à quelques Auteurs qu'ils avoient ſuccédé aux Evangéliſtes, & leur a fait donner par d'autres le nom de Secretaires du Souverain Pontiſe. Autrefois ils précédoient les Evêques & même les Archevêques ; mais Pie II. leur a ôté cette prééminence, ce qui n'a pas empêché qu'on ait ſouvent vu des perſonnes de très-grande diſtinction, des Princes même de Maiſons Souveraines porter le titre de Protonotaire Apoſtolique, & cette dignité a été plusd'une fois un degré pour parvenir aux plus éminentes,

Il y a aujourd'hui deux ſortes de Protonotaires Apoſtoliques, les uns qu'on nomme Ordinaires, ou *Participans*, les autres qui ſont Extraordinaires, ou purement Honoraires : tous ont les mêmes prérogatives & les mêmes immunités. Mais dans l'article où l'Auteur parle des derniers, il fait mention de certains uſages qui ne ſont pas trop en leur faveur, & de certains Reſcrits, qui ont beaucoup dérogé à leurs anciennes prérogatives. C'eſt tout ce que nous pouvons dire d'un Ouvrage de la nature de celui-ci, qui ne fournit aucune matiere à un Extrait.

ARTICLE LI.

LES VERITE'S CAPITALES de la Religion établies par la raiſon & par l'Ecriture Sainte, avec un abregé des Loix morales, en forme de Catechiſme, par Jacques Plantier, à Geneve, *chez Marc-Michel* Bouſquet, *& Comp.* 1733. *Vol. in 8°. pages* 370. *ſans compter la Preface, qui eſt de* 40 *pages.*

UN Catechiſme eſt une eſpece d'ouvrage qui fait aſſez peu

d'honneur à ſon Auteur. Comme c'eſt le premier de tous les Livres que l'on met entre les mains des enfans, & que les Catechiſmes les plus étendus & les plus ſçavans doivent être, s'ils ſont bien faits, à la portée des perſonnes les plus ſimples ; on ſe perſuade aſſez communément que cette ſorte d'Ouvrage ne demande ni beaucoup de ſcience ni beaucoup de talent ; mais ce n'eſt pas leur rendre aſſez de juſtice ; car s'il en faut croire ceux qui ont été chargés d'un pareil travail, il n'y a point d'Ouvrage plus difficile à bien faire. En effet un Catechiſme doit renfermer en abregé tout ce qui regarde la Religion, ſoit par rapport aux verités qu'il faut croire, ſoit par rapport aux loix & aux mœurs. Or il n'eſt gueres poſſible de bien faire un abregé, lorſqu'on ne poſſede pas parfaitement toute la matiere, & on ſçait que la matiere de la Religion eſt d'une étenduë immenſe. On doit d'ailleurs obſerver qu'un Catechiſme n'eſt pour ainſi dire qu'une ſuite de définitions, & qu'il eſt neceſſaire, ſur-tout en matiere de Religion, que les défini-

tions ſoient très-exactes. Or il faut convenir qu'il n'y a rien de plus difficile que de définir avec exactitude & préciſion. C'eſt auſſi en partie pour cette raiſon que dans un ſi grand nombre de Catechiſmes, il y en a ſi peu de bien faits.

Celui que nous annonçons ici au Public bronche dès le premier pas. *Qu'eſt-ce que la Religion ?* demande l'Auteur. R. *C'eſt une ſolide connoiſſance des verités divines, avec une obëiſſance ſincere aux Loix de Dieu.* Si l'Auteur n'a prétendu donner la définition que de toute Religion en général; on pourroit lui demander pour qui il a compoſé ſon Catechiſme ; ſi c'eſt pour des Juifs & des Mahométans, ou des Chrétiens ; mais il eſt évident qu'il s'agit ici de la Religion Chrétienne, ou du moins de la ſeule vraie Religion; & par conſéquent cette définition n'eſt pas juſte, parce que la Foi doit entrer neceſſairement dans la définition de la vraie Religion. Suppoſons même qu'il n'ait en vûë que de donner une définition générale qui convienne à toutes les Reli-

gions, sa définition est encore fausse; car l'*obéïssance sincere aux Loix de Dieu*, ne suffit pas. Outre l'obéïssance aux Loix, toute Religion exige encore necessairement un culte, tant interieur qu'exterieur; culte interieur d'adoration, d'amour, de resignation, culte exterieur de sacrifices, ou du moins de prieres, de loüanges; & de cérémonies saintes: Mais nous allons rendre compte de tout l'Ouvrage.

Il est fait à Geneve, & pour Geneve. Il sembleroit dès-là qu'on devroit y trouver beaucoup d'erreurs, mais l'Auteur les a évitées, en ne traitant que des Points généraux, sur lesquels Geneve est d'accord avec Rome. Dieu, la verité de la Religion Chrétienne, la Loi naturelle; voilà les trois objets ausquels il s'attache uniquement, parce qu'il y a, dit-il, assez d'autres Catechismes qui traitent des matieres particulieres. Il faut l'en croire, mais il est vrai que d'un choix de matieres si bornées il resulte un effet assez singulier, qui est que ce Catechisme peut convenir égale-

ment à toutes les Sectes, aux Lutheriens, comme aux Calvinistes, aux Anglicans, aux Anabaptistes, aux Nestoriens, aux Ariens mêmes, qui nient la divinité de J. C. Pour les Catholiques ils n'en pourront faire aucun usage, par la raison qu'il n'y est pas dit un mot de la foi chrétienne, de la grace, ni des vertus surnaturelles, mais en recompense, si on rétranchoit la seconde Partie, qui traite de la divinité de la Religion chrétienne, les Deïstes recevront sans peine les deux autres, & les Philosophes de l'antiquité Païenne y auroient souscrit sans difficulté : Aussi M. Plantier les cite-t-il frequemment.

Ce n'est point à S. Irénée, à S. Augustin, ou à S. Jerôme qu'il a recours pour autoriser sa doctrine ; c'est Platon, Ciceron, Plutarque, & le Dictionnaire de Bayle, qui sont les garands des dogmes qu'il établit. Il faut avoüer que cette méthode d'enseigner la Religion chrétienne est nouvelle & singuliere. Mais comment faire autrement ? lorsqu'on a abandonné les Peres de l'Eglise, & qu'on

veut pourtant s'autoriser de quelques noms illustres, il faut bien avoir recours aux Payens.

La premiere Partie de l'Ouvrage est emploïée à faire voir les avantages que la Religion procure à ceux qui la professent de bonne foi. On y fait quelques reflexions sur les difficultés par lesquelles les incredules l'attaquent. On n'y répond pas ; mais on fait voir qu'un esprit raisonnable doit passer par dessus ces difficultés, pour s'attacher à la verité connuë & certaine d'ailleurs. Cette matiere n'est pas bien approfondie, mais elle l'est suffisamment pour un Catechisme qui ne convient qu'à de jeunes personnes, & à des Chrétiens mediocrement éclairés. Les attributs ou les perfections de Dieu y sont traitées assez en detail. On est seulement un peu étonné de voir presque toujours des Payens cités pour garants des plus sublimes verités. *Dieu*, demande-t-on, *a-t-il quelque part aux pechés ?* R. Non. *Les pechés viennent uniquement des hommes qui abusent volontairement des lumieres & des forces suffisantes qu'ils*

ont reçûës de Dieu pour ſe conduire en gens de bien. . . . . . . Plutarque, par exemple, s'eſt exprimé là-deſſus d'une maniere aſſez claire. Sur l'amour de Dieu, immediatement après Jeſus-Chriſt, & S. Paul, on cite Seneque, pour prouver qu'il faut aimer Dieu ; & l'Auteur eſt ſi attaché à cette méthode, qu'il ſemble ne l'abandonner que lorſque ſon érudition profane lui manque au beſoin. Nous ne ſçavons pas ce que Meſſieurs les Reformés peuvent penſer d'une méthode ſi nouvelle d'enſeigner le Chriſtianiſme ; mais nous autres Catholiques Romains nous ne ſçaurions nous en accommoder.

En parlant de la juſtice de Dieu, l'Auteur après avoir cité l'exemple de la deſtruction de Sodome, & celle de Jeruſalem, ajoûte, que chaque ſiécle fournit beaucoup de pareils exemples publics & particuliers, & il met dans ce nombre la ruine de *Pleurs.* C'étoit une petite Ville du Comté de Chiavenne, dans le Païs des Griſons ; elle étoit ſituée au pied d'une Montagne, qui s'étant ouver-

te & renverſée, à l'heure du ſouper, au mois d'Août 1618. accabla & enſevelit ſous ſes ruines toute la Ville avec tous ſes Habitans. Cet évenement eſt rapporté dans le Mercure François de cette année, & dans Lotychius, *Rerum german.* Mais nous ne voïons pas ſur quoi fondé l'Auteur fait enviſager cet accident naturel, comme une punition de la Juſtice Divine, ſemblable à l'embraſement de Sodome & de Gomorrhe.

Dans le Chapitre *de la verité ou de la veracité de Dieu.* Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût eu lui-même plus d'égard à la verité dans l'imputation qu'il fait au Concile de Conſtance.

D'ou vient, demande-t-il, *que certaines perſonnes ont pour maxime, qu'on n'eſt point obligé de tenir ſa parole aux hérétiques ?* R. *Cette maxime abominable .... fut inventée au Concile de Conſtance.* Et enſuite il ajoûte dans les notes, que la ſeconde choſe que fit le Concile de Conſtance, fut *d'établir la maxime déteſtable qu'on vient de rapporter.* Il y a de l'apparence que l'Auteur, au lieu de verifier cette ac-

cusation dans les Actes mêmes du Concile de Constance, s'en sera rapporté au Dictionnaire de Bayle, & aux Ouvrages des Protestans. Car il est vrai qu'il y a long-temps que ces Messieurs, font ce reproche à l'Eglise, & au Concile de Constance; mais ce n'est pas la seule erreur où ils sont par rapport aux dogmes & aux sentimens de l'Eglise Romaine. Quoiqu'il en soit, accuser le Concile de Constance d'avoir établi la maxime, qu'on n'est point obligé de tenir sa parole aux hérétiques, c'est une fausse accusation. Le Concile de Constance a bien dit qu'aucun sauf-conduit ne devoit empêcher le Concile de condamner les erreurs & la personne des hérétiques, & cette maxime est certaine; mais on n'y trouvera nulle part la maxime que M. Plantier lui attribuë ici, après des Auteurs qui ne méritent aucune créance sur ces sortes de matieres. Si l'Empereur Sigismond fit brûler Jean Hus, malgré le sauf-conduit qu'il lui avoit donné: 1°. On trouve dans l'Histoire de ce fait plusieurs circonstances

qui juſtifient l'Empereur. 2°. Quand il ſeroit vrai qu'il auroit en cela violé le droit des gens & les loix de l'équité naturelle, c'eſt un fait à part, dont le Concile n'eſt pas reſponſable, parce qu'il n'a donné aucune déciſion qui puiſſe l'autoriſer. Nous n'ignorons pas que quelques Théologiens Catholiques ont ſoutenu la maxime qui fait tant de peine à M. Plantier; mais ſi Meſſieurs les Reformés étoient plus équitables, ils ſçauroient diſtinguer des ſentimens de l'Egliſe, les opinions particulieres de quelques Docteurs. A combien d'excès *abominables* n'a-t-on pas vû quelquefois des Docteurs de la Réforme ſe livrer? Ce ſont des écarts de quelques particuliers, dont le corps ne doit pas être garant.

Rien de plus rebatu dans l'Ecriture Sainte, & entr'autres dans S. Paul, que la neceſſité de la grace actuelle pour reſiſter aux tentations, & vaincre les paſſions criminelles. Mais l'Auteur en traitant ce Point dans le Chapitre de la liberté de Dieu, & de celle de l'homme, n'en dit pas le moindre

mot. Nous pouvons, dit-il, resister, *si nous le voulons bien, & si nous mettons en usage les lumieres & les forces que nous avons reçûës de Dieu*; & il le prouve par l'exemple de Socrate, qui, *par la force de sa raison corrigea heureusement* toutes ses mauvaises inclinations. Il est encore dit dans l'Evangile, & c'est Jesus-Christ qui le dit; *Priez, afin de ne pas succomber à la tentation.* Mais ce n'est point là le Catechisme de Geneve. Tout ce qu'on y conseille aux Chrétiens, c'est de differer quelque temps pour déliberer si les conseils de la Passion sont bons ou mauvais, & de pancher toujours vers les raisons contraires à la Passion. Nous ne pouvons pas disconvenir que ce conseil ne soit bon; nous croïons pourtant que celui de Jesus Christ est plus sûr. Nous aurions plusieurs autres semblables remarques à faire encore sur cette premiere Partie; mais un détail suivi nous meneroit trop loin.

Dans la seconde Partie M. Plantier démontre par sept moyens la divinité de la Religion chrétienne. Ces

moyens sont, 1°. Les Propheties de l'Ancien Testament, au sujet du Messie promis à la Nation Juive, exactement accomplies en Jesus-Christ. 2°. Les Propheties de Jesus-Christ lui-même. 3°. Le témoignage incontestable que les Apôtres ont rendu à la Resurrection du Sauveur. 4°. Les miracles de Jesus-Christ, & de ses Apôtres. 5°. La maniere miraculeuse dont l'Evangile s'est établi dans le monde. 6°. Les effets célestes qu'il produisoit dans le cœur des Chrétiens. 7°. Les caracteres de divinité qui brillent de toutes parts dans le corps de la Religion chrétienne. Cette seconde Partie sembleroit ne devoir avoir aucun rapport aux Auteurs Payens ; mais l'Auteur a pour les Sages du Paganisme un goût si déterminé qu'il ne peut les abandonner. Il en fait presque des Prédicateurs de la Religion chrétienne.

La troisiéme Partie contient en abregé tous les devoirs de la Loï naturelle, devoirs envers Dieu, devoirs envers les autres hommes, devoirs envers nous-mêmes. Cette Partie pa-

roît plus travaillée & plus approfondie que les deux autres ; une chose qui peut paroître singuliere, c'est qu'au lieu de rapporter le Décalogue de l'Ecriture Sainte, qui est un abregé de la Loi naturelle, l'Auteur aime mieux en donner un de sa façon. En un mot nous ne pouvons nous empêcher de le répéter encore en finissant cet Extrait. Cet Ouvrage est un Catechisme presque tout profane, où on ne trouve que des sentimiens d'une Philosophie abstraite, & une morale toute humaine, qui peut bien convaincre l'esprit, mais qui bien différente en cela des maximes de l'Evangile, ne change jamais les cœurs : morale & doctrine fort propres à faire des Philosophes en speculation, & de très-mauvais Chrétiens dans la pratique.

S'il est vrai, comme dit l'Auteur à la fin de sa Preface, que Geneve, par les soins de ses Magistrats, & le zele de ses Pasteurs, devient une seconde Athenes, il n'y a plus à desirer qu'un second saint Paul pour prêcher dans le nouvel Aréopage.

ARTICLE LII.

EXAMEN DU PYRRHONISME ancien & moderne, par M. de Crousaz de l'Académie des Sciences, Gouverneur de Son A. S. le Prince Frederic de Hesse-Cassel &c. A la Haye *chez Pierre* de Hondt, 1733. *in-fol. pp. 776. sans les Tables.*

MR de Crousaz après s'être distingué dans la République des Lettres par ses œuvres de Philosophie & de Mathematique, entreprend de réunir la Theologie à l'un & à l'autre, & de sapper les fondemens du Pyrrhonisme soit antique soit nouveau. Pour n'en pas faire à deux fois, il en attaque les chefs les plus célébres, Sextus Empyricus, M. Bayle & M. Huet. Le premier nous a transmis les sentimens des plus anciens Sceptiques dans ses *Hypotyposes Pyrrhoniennes.* M. Huet a eu le malheur de composer un Traité Pyrrhonien sur la foiblesse de l'esprit humain :

quoiqu'il l'eût condamné à l'oubli, on l'a mis en lumiere après ſa mort ; double preuve de la foibleſſe humaine. A l'égard de Bayle, ſon immenſe Dictionnaire & ſes nombreux Ouvrages ſont malheureuſement entre les mains de trop de perſonnes qui en abuſent, & il eſt inutile de faire ſentir à nos Lecteurs que c'eſt lui particulierement que M. de Crouſaz repréſente & réfute comme le plus dangereux Pyrrhonien qui ait jamais paru dans le monde. Il ne fait, pour ainſi dire, que s'eſcrimer avec les deux premiers, mais il emploie tous ſes efforts contre le dernier. Ainſi, des trois parties qui compoſent cet *Examen*, la troiſiéme qui regarde uniquement Bayle eſt la plus étendue par rapport à la brieveté des deux autres. La premiere roule en général ſur les définitions, les cauſes, & les remedes du Pyrrhoniſme, & la ſeconde ſur l'examen des Livres de Sextus. Dans l'une & l'autre on fait voir qu'un vrai Pyrrhonien ſe contredit éternellement, ſoit dans la ſpéculation, ſoit dans la pratique, puiſ-

qu'il prétend fonder ſon Pyrrhoniſme ſur quelques vérités, & qu'il feint de n'en admettre aucune. Par ce moyen l'on force Sextus juſques dans ſes retranchemens, & l'on met toujours Bayle de la partie quand il ſe trouve ſur le même chemin. Mais ce ne ſont là que des coups d'eſſai pour en venir à attaquer de front ce fier Athlete : c'eſt ce que fait M. de Crouſaz dans la troiſiéme Partie, où M. Huet n'occupe qu'une ſeule Section.

Nous nous bornerons à ce qui concerne Bayle, & nous obſerverons auparavant, que s'il eſt vrai, comme le prétend l'Auteur, que l'amour propre, l'abandon aux conjectures, le goût des diſputes, l'empreſſement pour la fortune, les prétendues mauvaiſes méthodes des écoles, les études ſuperficielles, la diſſipation, la legereté d'eſprit, le peu de courage, l'impatience d'apprenpre, l'indolence, l'envie, la vanité, l'amour de l'indépendance &c. ſont les cauſes infaillibles du Pyrrhoniſme ; il s'enſuivra, ſelon le raiſonne-

ment de M. de Crousaz, que cette maladie est presque universelle, ou du moins qu'il est à craindre qu'elle ne le devienne. S'il est vrai d'un autre côté que l'amour de la vérité, de l'ordre, de la raison, & la possibilité que l'homme par la force de ses raisonnemens se rende sensé, judicieux, attentif, exempt de passion, impartial sur des dogmes contestés &c. sont les seuls remédes qui puissent arrêter le progrès du Pyrrhonisme, ne s'ensuivra-t-il point que les remédes s'appliqueront difficilement au mal, & que si le monde est Pyrrhonien par tant de causes vraies ou supposées, il court risque de ne pas guérir si-tôt d'une maladie dont les remédes sont si peu aisés? N'est-ce point comme si l'on disoit, voulez-vous guérir de l'avarice ou de l'yvrognerie, il ne tient qu'à vous d'être libéral ou sobre.

Venons au point délicat sur quoi roule tout le systême de M. de Crousaz. Il s'agit de deux moyens de s'assûrer que l'on est dans la bonne voie, malgré l'étrange diversité des opi-

nions en fait de Religion. Ces deux moyens sont l'examen & l'autorité. M. de Crousaz dit (*p.* 44, 6, *& suiv.*) » J'ai connu de bonnes gens, qui » frappés des disputes dans lesquel- » les on voit les Sçavans s'échauffer » & s'opiniâtrer, & toujours plus » *embarrassés* & plus *troublés* à me- » sure qu'*ils* s'informoient de leurs » contestations, craignoient de se » trouver enfin accablés de doutes » & d'incertitudes; & dans cette ap- » préhension & celle de voir le Pyr- » rhonisme se répandre sur le genre » humain, & le désoler comme une » espece de déluge, s'imaginoient » qu'on ne pouvoit pas lui opposer » de plus sûres barrieres que celles » de l'autorité. Il faut, disoient-ils, » que les Supérieurs à qui l'on doit » du respect, & qui sçavent se faire » craindre, décident eux-mêmes les » questions sur lesquelles les gens de » Lettres ne sçavent pas convenir. » Il faut qu'ils dressent des formu- » les de doctrine, pour servir de re- » gle à ceux qui doivent enseigner. » Alors on ne disputera plus que

de

» pour condamner ceux qui errent ;
» & chacun sçaura à quoi s'en te-
» nir, sans se donner la peine équi-
« voque de faire des examens qui
» pourroient mal réussir ». A cela
M. de Cr. répond : » L'expérience ren-
» verse ces espérances, & fait voir
» l'inutilité de ce reméde prétendu.«
L'on voit par-là & par tout le reste
de l'Ouvrage que l'Auteur est Prote-
stant mitigé & porté à la tolérance
par un esprit de conciliation. A cha-
que pas il se décele malgré le soin
qu'il apporte, dit-il, à ne paroître
point partial sur la différence des
Communions Chrétiennes.

Si ces *bonnes gens* qu'il fait parler
se bornent à une autorité démontrée
infaillible par la revélation, M. de
Cr. partisan zelé de l'évidence ne
disconviendra pas que ces *bonnes gens*,
pour qui la Religion est faite aussi-
bien que pour les Docteurs, ne soient
très-raisonnables, & n'aïent trouvé
le vrai secret de forcer le Pyrrhonis-
me à la certitude. S'il s'agit au con-
traire d'un tribunal qui ne puisse
prouver son infaillibilité surnaturel-

le, M. de Cr. remarque très-bien que les ſimples & les ſçavans y gagneront peu de choſe Ce ſera une police purement extérieure. Que répond-t-il donc au ſujet du Corps des Paſteurs de l'Egliſe Romaine ? le voici. » Un tribunal qui peut alléguer » des preuves de cette nature (d'in- » faillibilité ſurnaturelle) & les ex- » poſer dans une évidence propre » à établir la certitude de ſes préten- » tions, ſera bien capable d'établir » avec la même évidence les raiſons » ſur leſquelles il ſe fonde dans tout » le reſte de ſes décisions ». Ce raiſonnement d'un homme qui donne tout à l'évidence, & rien à l'autorité, ne ſeroit pas tout-à-fait geométrique, ſi l'on concluoit, comme on ſemble vouloir conclure, de l'infaillibilité ſuppoſée de l'Egliſe Romaine, *la néceſſité d'établir avec évidence les raiſons de ſes déciſions.* La néceſſité eſt de trop. Voici le raiſonnement du ſimple fidelle (Catholique Romain;) l'Egliſe eſt infaillible. Donc ſes déciſions ſont juſtes, & je dois m'y ſoumettre ſans qu'il ſoit néceſſaire

qu'elle m'en explique les raiſons. Elle me tient la place de Jeſus-Chriſt, & J. C. nous ordonne de croire la Trinité, l'Incarnation &c. ſans nous expliquer ces Myſteres. Je ſuis obligé de m'y ſoumettre quoiqu'ils ſoient au-deſſus de ma raiſon, de l'aveu de M. de Cr. Donc l'Egliſe peut faire des déciſions irrévocables, ſans réduire à l'évidence immédiate pour chaque particulier les raiſons de chacune de ſes déciſions.

Ce raiſonnement ſi ſimple ſemble avoir embaraſſé M. de Cr. Il ne veut pas toutefois paroître prononcer ſur l'Egliſe Romaine, ni ſur aucune Communion Chrétienne. Il ne prétend, dit-il, qu'attaquer l'ennemi commun, c'eſt-à-dire, le Pyrrhonien; on ne ſçauroit trop louer ſon deſſein. Rien n'eſt plus digne d'un homme d'eſprit, d'un honnête homme, & d'un Chrétien. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que M. de Cr. eût tout l'avantage d'Abadie, qui réunit néceſſairement tous les Chrétiens, en leur donnant les mêmes intérêts & les mêmes armes pour ſoutenir l'éviden-

ce & la certitude de la révélation? Mais M. de Cr. obligé de se déclarer pour une Communion particuliere, & contre toute autorité visible, donne lieu d'examiner le principe qu'il veut établir contre le Pyrrhonisme de Bayle ; & c'est ce que nous allons faire. Car il est juste que chaque Religion voïe de quelles armes elle peut se servir contre un ennemi egalement opposé à toute sorte de Religion.

La 1re, la 2e ; & la 3e Section (*Partie 3.*) tendent à faire voir que Bayle n'a rien crû, qu'il s'est joué du Synode de Dordrecht pour se mettre à couvert de son autorité, & des Theologiens ausquels il avoit intérêt de plaire, & pour se jouer ensuite impunément de la Religion, des mœurs, de la raison & de l'évidence: qu'enfin il a été Pyrrhonien de dessein formé pour rendre ses lecteurs Sceptiques & incrédules comme lui.

Les Sections suivantes concernent le Pyrrhonisme de Bayle ; 1°. sur la Logique ; 2°. sur l'Histoire ; 3°. sur la Physique ; 4°. sur l'existence de

Dieu ; 5°. ſur la queſtion ſçavoir ſi la conſervation eſt une création continuée ; 6°. ſur l'ame humaine ; 7°. ſur la liberté ; 8°. ſur le bonheur de l'homme ; 9°. ſur la Providence ; 10°. ſur l'efficace de la Religion par rapport à la ſociété & aux mœurs. M. de Cr.. traite toutes ces matieres ſur des extraits qu'il a tirés de divers endroits des Oeuvres de Bayle, & qu'il rapproche ſous différentes claſſes. La 15e Section eſt un examen des Entretiens de Maxime & de Themiſte (c'eſt à-dire de M. Bayle) contre ſes adverſaires MM. Jacquelot & le Clerc. Dans la ſeiziéme Section l'on réfléchit ſur quelques remarques au ſujet des perſonnages de l'ancien Teſtament, dont il eſt parlé dans le Dictionnaire de Bayle.

Que Bayle ait eu le deſſein formé de renverſer toute Religion & toute vérité, ou qu'il ait été ſimplement entraîné par le feu de ſon imagination & par divers motifs, à éprouver juſqu'où pouvoit aller ſon génie, c'eſt ce que nous n'examinerons pas. Cet examen importe peu, puiſqu'il n'eſt

pas question de justifier un Ecrivain dont les Ouvrages sont condamnables, de l'aveu du Public. On sçait trop quelles plaies ses funestes Ecrits continuent de porter dans des cœurs trop disposés à l'irréligion, & combien de personnes foibles perdent en les lisant, de leur simplicité, de leur innocence & de leur foi. M. Muralt auteur des Lettres sur les Anglois & les François a bien raison de comparer Bayle à un Charlatan, toujours prêt à entretenir avec hardiesse des spectateurs enclins à l'écouter. Athées, Deïstes, Calvinistes, Lutheriens, Catholiques, tout lui est bon, pourvû qu'il réussisse à les divertir & à les amuser. Il compare la raison à une foire & à un marché ; & il a fait véritablement un marché & une foire de raisonnemens à perte de vuë pour les goûts les plus dépravés. Il est donc très-condamnable, & l'entreprise de M. de Cr. est digne des plus grands éloges. Il est vrai qu'il se charge du rôle de conciliateur (*p.* 20. *& passim*) & qu'il convient que ce personnage réussit peu en matiere de Religion.

Car quel eſt le ſecret de la conciliation qu'il propoſe ? Seroit-ce le tolerantiſme ſpéculatif ou pratique ? mais la raiſon ſeule que l'Auteur aime uniquement, le proſcrit. La raiſon ne ſçauroit admettre des contradictions palpables, elle veut que l'on ramene les eſprits à l'unité. Mais à quelle unité ? D'ailleurs la raiſon a ſes bornes. M. de Cr. en convient. Ce ſecret ne ſeroit-il point une autorité ſurnaturelle fondée ſur la raiſon même ? En parlant d'autorité nous arrivons au point de vuë où M. de Cr. ſe place pour enviſager Bayle. Le but de Bayle, à l'en croire lui-même, étoit d'humilier la raiſon à deſſein de faire triompher la Foi. Etrange maniere de ſervir la Foi que d'inventer des ſophiſmes contre la Foi méme ! Mais ſi l'on en croit M. de Cr. Bayle va bien plus loin. Il veut non ſeulement humilier, mais anéantir la raiſon, & cela étant, le principe de Bayle conſiſte à dire que l'anéantiſſement de la raiſon fortifie la foi, au lieu que l'uſage libre de la raiſon ne fait qu'affoiblir la foi : &

il suppose en effet que la foi est souvent en contradiction avec la raison : d'où il conclut la nécessité de l'autorité.

M. de Cr. pour refuter une proposition si témeraire, tâche d'en établir une autre toute opposée ; sçavoir que l'usage libre de la raison est l'unique moïen de fortifier la foi, puisque l'une & l'autre ne sont jamais en contradiction. D'où il conclut que toute autorité est inutile, & l'examen uniquement nécessaire. Enfin selon lui, Bayle donne tout à l'autorité, rien à l'examen ; au lieu qu'il faut tout donner à l'examen, & rien à l'autorité.

Bayle entend par autorité les Canons du Synode de Dordrecht. Sur quoi M. de Cr. dit que cet Auteur si soumis en apparence, s'en mocque assez nettement, aussi-bien que des Théologiens rigoristes. Mais laissons cet incident, & ne perdons point de vûë les deux Propositions opposées. Si la premiere est insoutenable, la seconde sera-t-elle universellement vraïe ? Pour prouver à M. Bayle qu'il

est faux qu'on ne doive rien donner à l'examen & à la raiſon, M. de Cr. demande s'il ne faut pas faire uſage de la raiſon & de l'examen, pour l'interprétation de l'Ecriture. Voilà l'eſprit particulier établi, les Proteſtans en ſçavent les triſtes effets ; & par conſéquent voilà déja trop d'étenduë que l'on donne à l'examen. Qu'il en faille uſer pour examiner les motifs de credibilité avant que de recevoir la révélation, cela eſt ſans difficulté ; & cette unique obſervation bien développée auroit ſuffi pour confondre Bayle, & pour reſtraindre l'univerſalité de ſa Propoſition. Que nos principaux Myſteres loin d'être contraires à la raiſon, lui ſoient infiniment ſuperieurs, cela eſt encore hors de doute, & c'eſt une ſuite neceſſaire de la ſoumiſſion de notre entendement ſous le joug de la Foy. M. Bayle eſt encore confondu par cet autre endroit. Mais de dire, comme le fait M. de Crouſaz, que l'uſage de l'examen, de la raiſon, de l'évidence, eſt uniquement & abſolument neceſſaire pour juger des dogmes con-

testés, du sens des Passages de l'Ecriture, &c. N'est-ce point fournir des armes à M. Bayle ? Ne pourroit-il pas repliquer que, la révelation une fois reçûë, il faut admettre l'autorité par raison même ; que l'autorité seule peut fixer la verité des dogmes & le sens des divins écrits, sans laisser lieu à l'examen du simple fidelle ; qu'autrement on flottera toûjours au vent des nouveautés & des incertitudes ; qu'il y aura en un mot, *quot capita, tot sensus*. Que M. Bayle se mocque, ou non, du Synode de Dordrecht, cela n'ôtera rien à la force de sa replique. Mais elle seroit entierement victorieuse, s'il parloit en Catholique Romain, comme il l'a fait quelquefois. Il est fâcheux que l'argument tiré de l'autorité entre Protestans soit seul capable de maintenir en partie la Proposition de Bayle contre celle de M. de Cr. car l'on ne sçauroit trop souhaiter que Bayle soit réfuté sans ressource.

Si Bayle s'étoit contenté de dire, comme il l'a dit, *La grandeur, l'autorité, la souveraineté de Dieu deman-*

de que l'on chemine ici par foi, & non par vûë. Seroit-il après tout si blâmable ? M. de Cr. dit toutefois à ce sujet, (p. 336.) » D'où sçait-il cela ? S. Paul dit bien que, *nous cheminons par foi & non par vûë.* Mais » que la grandeur, l'autorité, & la » souveraineté de Dieu le demandent ainsi ; c'est un Commentaire » que M. Bayle ne trouvera dans aucun endroit de l'Ecriture en termes » exprès. » L'on peut répondre, que la raison prouve la verité de ce commentaire ; car 1°. Puisque Dieu l'a voulu ainsi, il faloit que sa grandeur, son autorité, & sa souveraineté le demandassent. 2°. Il est bien plus digne de Dieu, comme Créateur des hommes, d'être librement servi par foi, que par vûë. Appliquons ceci à une autorité fixe & visible par comparaison à l'examen particulier & perpetuel. Plus il y aura de docilité sans examen, plus l'hommage sera libre & digne de l'autorité surnaturelle. La raison ne perdra rien de ses droits, & elle ne courra point le risque de s'égarer, en étendant ses vûës

au delà de ſa portée. On a beau vanter la raiſon en général, on avoûera du moins que ſa portée n'eſt pas égale dans chaque particulier: ſi donc la raiſon eſt le ſeul guide en matiere de Religion, la Religion ne ſera plus la même pour l'ignorant, & pour le ſçavant, pour le ſimple, & pour l'homme éclairé, pour le Philoſophe, & pour l'homme rempli de préjugés & de paſſions.

Nous nous ſommes étendus ſur ce Point capital, parce que c'eſt, ſi l'on peut parler ainſi, le premier mobile de l'Ouvrage dont nous rendons compte. Nous ne dirons qu'un mot des détails, ils commencent à la Section 4. On y montre qu'il y a de l'évidence, & qu'elle ne ſe trouve point en oppoſition avec les verités révélées. Il eſt vrai pourtant qu'on y maltraite extrêmement, comme ailleurs, les Théologiens ſcholaſtiques au ſujet de leurs expreſſions ſur nos Myſteres. Comme on n'épargne pas non plus les Catechiſmes, & les Formules, il eſt à craindre qu'on ne veüille inſinuer des idées contraires aux expreſ-

sions orthodoxes, sous pretexte de concilier les esprits, & de pacifier les discordes entre les Chrétiens. M. de Cr. louë avec bien de la justice l'article de Bayle sur Spinoza ; Il est porté à croire que l'Auteur avoit composé ce morceau avant que d'entreprendre son Dictionnaire. Et il termine sa quatriéme Section, par ces paroles. » Il nous suffit d'avoir vû qu'en » matiere de Logique & de regles, » les Pyrrhoniens eux-mêmes, & M. » Bayle très-particulierement, se por» tent à des raisonnemens qui vont » à établir l'usage des regles, & à » renverser la necessité d'un doute » universel. » Ces preuves, *ad hominem*, sont assûrément les meilleures.

Les autres Sections dont nous avons indiqué les titres, n'ont rien de particulier, si ce n'est l'application détaillée des preuves connuës aux articles que l'on y traite. La plus importante de ces Sections, est celle où l'Auteur renverse avec succès l'étonnant paradoxe de Bayle, en faveur des Athées, par rapport à la société

civile. Nous dirons seulement en général, que dans tout l'Ouvrage l'on montre des contradictions visibles dans le scepticisme de Bayle, & que par conséquent il seroit réfuté par ce seul endroit. Le plus sûr moïen de détruire le Pyrrhonisme, est de faire voir que les Pyrrhoniens sont des insensés.

ARTICLE LIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

GRANDE BRETAGNE.

Mr Horsley, de la Societé Roïale de Londres, a enrichi depuis quelque tems la République des Lettres d'un volume *in fol.* intitulé *Britannia Romana*. L'Ouvrage est partagé en trois Livres. Le premier comprend l'Histoire des Brétons, depuis la Conquête des Romains, jusqu'à l'extinction de leur autorité dans cette Isle. Le second renferme ce que l'Auteur a pû récceüillir d'Inscriptions & de

Monumens antiques, qui ont rapport aux temps de la domination Romaine dans les Isles Britaniques. Le troisiéme Livre est composé d'itinéraires & de Dissertations géographiques.

Guillaume Cambden, dès l'année 1586. avoit déja fait imprimer à Londres son grand Ouvrage, intitulé *Britannia*, qui lui acquit le surnom de *Strabon d'Angleterre.* Il fut suivi quelques années après de son Supplément, qui a pour titre, *Reliquiæ Britannicæ.* Sans doute M. Horsley aura puisé dans de si riches sources.

Les suffrages de l'Angleterre paroissent se réünir en faveur d'un Livre Anglois, qui a pour titre CHARACTERISTICKS AF, MEN, MANNERS, OPINIONS, TIMES, c'est-à-dire, *Caractéres des hommes, de leurs mœurs, de leurs opinions, & des siécles différens; ou divers Traités de Morale:* Par Mylord ASHLEY COOPER. *Marquis de Schasterburi, &c.* cinquiéme Edition, corrigée & augmentée d'une Lettre sur le Dessi ng

Le mérite de l'Auteur, sa naissance, la singularité des matieres qu'il traite, ont assuré le débit de son Ouvrage. C'est dommage que ses préjugés, & sa façon de penser en plusieurs Points importants, ne s'accordent pas avec les principes les plus incontestables de la Religion & de la Morale.

ALLEMAGNE.

DE LIPSIK.

On a publié ici les Livres suivans. *Lotteri* (Georgii) *de vita Ber. Telesii commentarius, ad illustrandas historias Philosophicam & Litterariam sæculi* XVI. *in* 4°. *Lipsiæ* 1733.

Antiquitates Germanorum, potissimum Septentrionalium selectæ, quibus multa ad rem sacram & domesticam spectantia illustrantur atque explicantur. Francofurti & Lipsiæ, impensis Viduæ B. Pauli, Authore Joan. Christophoro Cleffels. in 8°.

Christoph. Michaëlis Adolphi Philosophi, & Medici Doctoris Facultatis Medicæ Assessoris Societatis Lepold. Carolinæ, &c. Tractatus de Fontibus quibusdam Soteriis. 1°. *De Thermis Hirschbergensibus.* 2°. *De Fonte Sote-*

tio Kukussensi in Bohemiâ. 3°. *De Fonte sic dicto Molari ad Carolinas Thermas, quarum descriptionem Auctor antea in Academia Lipsiensi tribus Dissertationibus tradidit. Lipsiæ & Vratislaviæ. Sumptibus Joh. Jacobi Kornii Bibliopolæ* 1733.

ITALIE.

DE VENISE.

Corona a déja publié 10. Volumes de la Traduction en Italien de l'Histoire Romaine, des Peres Catrou & Roüillé.

DE FLORENCE.

Paperini a mis en vente le troisiéme des huit Volumes *in folio*, qui composeront l'*Orbis sacer & profanus illustratus*, du Pere François Orlandi.

Le Pere *Alexandro Politi*, de l'Ordre des Ecoles pies, a fait une Traduction latine, avec des Notes, du Commentaire d'Eustathe, sur l'Illiade. *Paperini* a déja publié deux Volumes *in folio* de cet Ouvrage.

DE MILAN.

P. Ant. Montani a imprimé *in* 4°. un Livre intitulé *Euclides ab omni nævo vindicatus, sive conatus Geome-*

tricus quo stabiliuntur prima ipsa universa Geometriæ principia, autore Hieronymo Sauherio, Societatis Jesu in Ticinensi universitate Matheseos Professore.

DE TREVISE.

On a fait une nouvelle Edition de Potter, en deux Volumes *in* 4°. Voici le titre ; *Archæologia Græca sive veterum Græcorum, præcipuè verò Atheniensium ritus civiles, religiosi, militares, & domestici fusiùs explicati per Joannem Potterum. Venetiis Typis Petri Bassaleæ.* 1734. on a mis *à Venise*, quoique l'Edition se fasse à Trevise.

Gaspard Pianta, Libraire de Trevise, propose d'imprimer par Souscription une Traduction Italienne de l'Histoire de la Medecine, par MM. le Clerc & Freind. Elle sera en deux Vol. *in fol.* très-bien imprimés, & ornés de figures gravées avec soin.

DE ROME.

Giuseppe Vaccari, a mis en vente les deux premiers Tomes *in folio* des *Dilucidazioni Fisico-Medico-Chirurgiche*, du Docteur *Sancassani.*

DE GENEVE.

Les Freres de Tournes viennent d'achever une Edition des Oeuvres de D. Ludov. Velaſques de Avendano célebre Juriſconſulte Eſpagnol. Elles contiennent deux Traités, dont l'un eſt *de Cenſibus Hiſpaniæ*, & l'autre *in Leges Tauri.* Le titre nous annonce que cet Ouvrage eſt également utile aux Theologiens & aux Juriſconſultes. Il avoit été imprimé en Eſpagne au commencement du ſiécle paſſé.

Les mêmes Libraires ont auſſi réimprimé les Commentaires ſur les Décretales de DD. Antonio Graña-Nieto, jadis Profeſſeur dans la célebre Univerſité de Salamanque. Les différentes éditions qui ſe ſont faites de ce Livre en marquent la bonté. Ces Ouvrages ſe trouvent à Lyon & à Geneve chez les Libraires ci-deſſus.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

On débite ici avec ſuccès la nouvelle édition des *Entretiens Phyſiques d'Ariſte & d'Eudoxe*, ou *Phyſique*

nouvelle qui renferme ce qui s'est découvert de plus curieux & de plus utile dans la nature, en 4. volumes in-12. enrichis de beaucoup de Figures, par le P. Regnault D. L. C. D. J. *A* Amsterdam *aux dépens de la* Compagnie, *4. vol. in-12.*

FRANCE.

De Paris.

Ceux qui aiment à se nourrir de chimeres, en trouveront à souhait dans les Livres suivans.

La constance des promptes Amours; avec le Jouet de l'Amour, 2. vol. in-12. chez André Morin, Nyon *fils*, *Alexis* Mesnier. 1733. On retrouve dans cet Ouvrage un nouvel Hypolite jusqu'alors insensible à la passion dangereuse de l'amour, & une autre Aricie écueil fatal où son indifférence & sa liberté font naufrage.

Les Avantures de Clamadés & de Clarmonde, in 12. chez Nyon *fils*; *Quai de Conti.* 1733. Il paroît dans celui-ci encore moins de vraisemblance que de vérité. C'est le goût de ces petites Historiettes qui inondent depuis peu le public François;

toujours avide de ce qui amuſe ſon imagination aux dépens même de ſon eſprit & de ſon cœur.

Les Mille & une Heure Contes Peruviens, 2. *volumes in* 12. *A* Paris *chez* Huart & Clouſier. Tout le merveilleux des autres Ouvrages qui ont paru dans le même goût, ſe trouve réuni dans celui-ci.

Ces ſortes d'Ouvrages ſont excellens pour enrichir la Bibliotheque des eſprits oiſifs ennemis de la réfléxion, & de ce qu'on appelle penſer; qui préferent à des lectures ſérieuſes & utiles, celles qui ſont de pur amuſement. Encore faut-il ſçavoir gré aux Auteurs de ces Livres Romaneſques lorſqu'ils y reſpectent les bonnes mœurs & l'honnêteté publique. Car il n'en paroît que trop où l'on choque ouvertement la pudeur & les bienſéances.

DE LYON.

Valfray vient de publier ſous les ordres & ſous les auſpices de Mgr notre Archevêque, un Ouvrage (du P. de Colonia Jeſ.) ſur le Jubilé périodique qui ſe gagnera cette an-

née 1734. dans l'Eglise Primatiale de S. Jean de Lyon, à l'occasion du concours de la Fête-Dieu avec celle de S. Jean-Baptiste. L'Ouvrage a trois Parties, & se trouve à Paris chez *Chipier*.

1°. L'origine & l'antiquité de ce Jubilé, invinciblement prouvée par les Mandemens des Archevêques de Lyon, par les Actes capitulaires de MM. les Comtes de Lyon; par les Médaillons frappés à cette occasion, par les Brefs ou Directoires de l'Office, par le témoignage des Historiens; enfin par une possession immémoriale & paisible.

2°. Dans la seconde Partie, après avoir établi les Indulgences en général, on s'attache singulierement au Jubilé de l'Année Sainte, dont celui de Lyon est une participation & une extension.

La troisiéme Partie est une Instruction sur ce qu'il faudra faire pour gagner le Jubilé; & contient des réponses à tous les cas qu'on peut proposer là-dessus.

A la suite de cette Instruction on explique le dessein de la magnifique

décoration préparée par ordre de MM. les Comtes de Lyon, du Médaillon qu'ils font frapper, des Images symboliques qui feront partie de la décoration, &c.

Voïez les Mémoires de Juillet 1735. Art. LVI. sur le Jubilé de Lyon.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise.

LEROUGE.

Supplément à l'Errata du mois d'Avril.

Page 616. lig. 23. reperitur, *lis.* reperiatur.
Pag. 622. lig. 2. de fuir Caïn, *lis.* de tuer Caïn.
Pag. 624. lig. 12. qu'on appelle, *lis.* qu'elle appelle.
Pag. 138. lig. 12. Desses, *lis.* Déesses.
Pag. 639. lig. 12. Syirenne, *lis.* Syrenes.
Pap. 672. lig. 1. contribuits, *lis.* contribuent.
Pag. 686. lig. 26. prend, *lis.* prenne.
Pag. 744. lig. 11 pouroit, *lis.* pouvoir.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le DUC DU MAINE.

Juin 1734.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. f. le mois en blanc, & brochés 16. f.

Années.

1701.	9. vol.	1718.	12. v.
1702.	12. v.	1719.	12. v.
1703.	12. v.	1720.	5. v.
1704.	13. v.	1721.	12. v.
1705.	12. v.	1722.	12. v.
1706.	12. v.	1723.	12. v.
1707.	12. v.	1724.	12. v.
1708.	12. v.	1725.	12. v.
1709.	12. v.	1726.	13. v.
1710.	12. v.	1727.	12. v.
1711.	12. v.	1728.	12. v.
1712.	12. v.	1729.	12. v.
1713.	12. v.	1730.	12. v.
1714.	12. v.	1731.	12. v.
1715.	12. v.	1732.	12. v.
1716.	12. v.	1733.	12. v.
1717.	12. v.	1734.	6. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1734.

ARTICLE LIV.

LES TEMOINS DE LA Résurrection de Jesus-Christ examinés & jugés selon les regles du Barreau; pour servir de réponse aux objections du Sr Woolston & de quelques autres Auteurs, traduit de l'Anglois sur la sixiéme édition. On y a joint une Dissertation historique sur les Ecrits de M. Vvoolston, sa condamnation & les Ecrits publiés contre lui, par A. le Moine, Ministre

de l'Eglise Anglicane & Chapelain du Duc de Portland. A la Haye *chez P.* Gosse *& J.* Neaulme 1732. *in* 8° *de* 260. *pages.*

IL n'est point étonnant qu'un petit Maître, pour se donner un je ne sçais quel air d'esprit fort, qui tient lieu de mérite dans certaines compagnies, traite d'erreur populaire la Religion, qu'il n'a jamais examinée. On disputeroit en vain avec un homme de ce caractere, il ne sent pas la force des preuves les plus convaincantes, il n'a jamais pensé. Il est incrédule par goût, par intérêt, par caprice, par fantaisie, & non par principes. Il ne sçait que plaisanter agreablement. Lui proposer de suivre le fil d'un discours sérieux & raisonné, d'arranger ses idées, de les combiner, d'en tirer des conclusions, c'est le transporter dans un païs nouveau, où il n'a ni connoissances ni habitudes. Quoi de plus méprisable! Cependant il est quelque chose encore de plus honteux & de plus humiliant

pour l'esprit humain : C'est qu'on puisse être impie par systême, c'est que des hommes accoûtumés à réfléchir par profession & par habitude, ne sentent pas la force des preuves les plus évidentes. Leur égarement ne peut venir que d'une opiniâtreté à l'épreuve de la verité la plus manifeste. Ainsi on n'ose se flater de les convaincre, mais il faut au moins s'efforcer de les confondre.

Tel a été le dessein du Docteur *Sherlock* à présent Evêque de Bangor, qui passe pour l'Auteur de l'Ouvrage, dont nous rendons compte au Public. Le Traducteur nous apprend dans une Dissertation préliminaire les égaremens du sieur Woolston Bachelier en Theologie & ci-devant membre du College de Sydney à Cambrige. Le sieur Woolston commença en 17-7. à faire imprimer à Londres des Discours sur les Miracles de J. C. dans lesquels il révoquoit en doute la réalité de ces Miracles, & tâchoit de les expliquer dans un sens figuré & allégorique. Cette impiété fit du bruit, & l'on

crut qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat d'arrêter le cours de ces *opinions diaboliques.* Ce sont les termes de l'accusation intentée contre le Sr Woolston. Son procès fut jugé définitivement le 28. Novembre 1729. La Sentence condamnoit le sieur Woolston à païer 150. liv. st. d'amende, à tenir prison pendant un an, & à fournir ensuite pour être élargi deux cautions de 1000. liv. st. chacune, ou quatre de 500. liv. st. N'aïant pû satisfaire à cette Sentence, il étoit encore dans *la Prison du Banc du Roi* lorsqu'on imprimoit cet Ouvrage.

Le reste de la Dissertation roule sur les défenses du sieur Woolston & sur les differens Ecrits publiés contre lui. Celui dont nous allons parler, passe pour le plus solide, qui ait été composé sur cette matiere. Au moins on ne pourra pas se plaindre que les objections y soient affoiblies. Pour les réponses nous avons lieu de craindre que les bornes d'un Extrait, qui nous empêche de leur donner une étenduë convenable, ne diminuent cette évidence, qui

enleve le ſuffrage de tout eſprit raiſonnable. Il ne faut donc les regarder que comme des principes abregés mais ſolides, qui méditès avec attention, feront ſentir la foibleſſe des preuves du ſieur Woolſton. Du ſein de ces principes bien approfondis ſortiront des traits de lumiere, qui diſſiperont en un inſtant les nuages, dont les impies s'efforcent d'obſcurcir notre foi.

Le plan de l'Ouvrage répond parfaitement au titre. On examine ſelon les regles du Barreau les témoins de la Réſurrection de J. C. On introduit deux Avocats, qui parlent alternativement, l'un pour le Sr Woolſton, & l'autre contre lui; un Juge, qui fait la fonction d'Avocat Général, & qui après avoir expoſé nettement l'état de la queſtion, réſume les preuves alléguées de part & d'autre, les compare, les balance, & par de courtes réfléxions les met dans un nouveau jour; enfin des *Jurés*, qui déliberent & qui décident.

La queſtion générale eſt de ſçavoir ſi les témoins de la Réſurrection

de J. C. ſont coupables de faux témoignage, ou non. L'Avocat du Sr Woolſton prétend que le témoignage des Apôtres eſt faux, ou du moins inſuffiſant. L'Avocat de la Partie adverſe prétend que ce même témoignage eſt veridique & convainquant. Il faut diſtinguer trois différens tems ou périodes, qui répondent à autant de chefs d'accuſation. Le premier période comprend le miniſtere de J. C. & finit à ſa mort; c'eſt alors, ſelon l'Avocat du ſieur Woolſton, que la fraude fut concertée. Le ſecond période s'étend depuis la mort de J. C. juſqu'à ſa Réſurrection; c'eſt alors que la fraude fut executée. Le troiſiéme commence à la Réſurrection, & renferme tout le miniſtere des Apôtres; c'eſt alors que la fraude fut publiée de toutes parts & répanduë avec un ſuccès étonnant. Voilà l'idée générale du Plaidoïer fait en faveur du ſieur Woolſton; voici maintenant les preuves de la premiere Partie & leur réfutation. Car nous croïons devoir ſuivre le plan de l'Auteur, & mettre les réponſes à chaque

article immédiatement après les objections, qui y ont rapport.

Jesus-Christ étoit un imposteur, dit l'Avocat du sieur Woolston, il vouloit profiter des fausses idées, où étoient les Juifs, qui attendoient sous le nom de Messie un grand Prince & même un Conquérant. Mais l'exemple de quelques autres imposteurs qui avoient échoüé dans la même entreprise, lui avoit appris que le rôle d'heureux guerrier ne pouvoit pas se soutenir par la fraude. Il prit donc une route opposée. Il affecta du désintéressement, il déclara que son Roïaume n'étoit pas de ce monde. Cependant il travailloit sourdement à se faire des partisans. Il choisit pour principaux disciples des hommes grossiers, qu'il pouvoit aisément tromper par des prestiges. Mais les Chefs de la Nation ouvrirent enfin les yeux, J. C. fut arrêté, il vit bien qu'il n'éviteroit pas le dernier supplice ; & pour se donner la triste consolation de perpétuer la fraude après sa mort, il prédit publiquement qu'il ressusciteroit le troisiéme jour.

Quand cette premiere preuve seroit détruite, l'Avocat du Sr Woolston ne se rendroit pas encore. Il se prépare un second retranchement, en disant que si J. C. n'a pas été un imposteur, il se peut faire au moins qu'il n'ait été qu'un enthousiaste.

L'Avocat du sieur Woolston a raison de se ménager une ressource, car sa premiere preuve n'est pas difficile à ruiner. En effet sur quels fondemens est-elle appuïée? uniquement sur des conjectures. Trouveroit-t-on sur toute autre affaire que c'en fût assez pour démentir la foi d'une histoire authentique. Après cette réfléxion générale qui ruine tout le systême impie du sieur Woolston, on entre dans un examen détaillé des objections, & l'on démontre que J. C. bien loin de vouloir abuser de la crédulité des Juifs, ne travailla qu'à dissiper leurs préjugés & à combattre leur superstition. Delà vient que ses ennemis lui reprocherent, quoique sans raison, qu'il renversoit la Loi & les Prophetes. Si la grossiereté des Apôtres les rendoit propres à être

trompés par des prestiges, ne les rendoit-elles pas en même tems incapables de seconder avec adresse & avec succès les desseins de leur Maître ? A-t-on jamais vû aucun imposteur se choisir des sectateurs d'un tel caractere ? Si J. C. aspiroit à la couronne, pourquoi ne la pas recevoir des mains du peuple, lorsqu'il la lui offrit dans le desert? Pourquoi ne se pas déclarer, lorsqu'il fut reçu à Jérusalem avec tant de pompe ? On sent bien que ce qui embarasse le plus l'Avocat du sieur Woolston est la prédiction que fit J. C. de sa résurrection. C'est, dit-il, un projet de désesperé, qui vouloit perpétuer la fraude après sa mort. Mais J. C. avoit fait cette prédiction avant qu'il fût entre les mains de ses ennemis. De plus, pouvoit-il penser que des hommes qu'il avoit choisis exprès grossiers & timides, seroient capables de l'action la plus hardie, qui se puisse imaginer. Enfin J. C. auroit-il fait publiquement cette prédiction, ce qui étoit avertir tout le monde de se tenir exacte-

ment en garde contre l'imposture.

A ne consulter que la raison, pour traiter un homme d'imposteur, il faut trouver dans ses vûës, dans ses desseins, dans sa conduite quelque chose de pareil à ce qui se remarque dans les fourbes reconnus. Sans ce principe la malignité pourroit impunément noircir la vertu la plus pure. Or nous avons fait voir que J. C. n'a ressemblé à aucun imposteur dans ses projets, dans le choix de ses disciples, dans sa maniere d'agir. On ne pourroit donc l'accuser tout au plus que d'enthousiasme. Cette accusation détruite déja par la sainteté de sa vie, la pureté de sa doctrine & l'éclat de ses miracles, l'est encore plus pleinement par la réponse, qui va être faite à l'article suivant; car s'il est prouvé que J.C. est ressuscité réellement, il s'ensuivra qu'il n'étoit rien moins qu'un enthousiaste.

Mais est-il ressuscité véritablement? Non, dit l'Avocat du sieur Woolston; & c'est ici la seconde Partie de son Plaidoïer, qui a rapport à la se-

conde époque marquée plus haut. Les Apôtres enleverent le corps de leur Maître, voilà tout le mystere. Quelle preuve en apporte-t-il ? La pierre du Sepulcre fut scellée, c'étoit là une espece de convention entre les Apôtres & les Chefs de la Nation. Ces derniers s'accordoient à reconnoître J. C. pour le Messie, si en levant le sceau avec les cérémonies accoûtumées, le corps de J. C. ne se trouvoit point, ou se trouvoit vivant; & de l'autre côté les Apôtres s'obligeoient à reconnoître l'imposture de leur Maître, si les sceaux étoient rompus, ou si à leur levée le corps se trouvoit sans vie. Or les sceaux furent rompus. Il s'ensuit donc que les Apôtres craignant la découverte de tout le complot, enleverent le corps, qui réellement après trois jours ne se trouva plus dans le tombeau, & publierent qu'il étoit ressuscité.

Cette objection n'a pas même pour soi la vraisemblance. Où le S. Woolston a-t-il pris la convention prétenduë entre les Juifs & les Apôtres ? C'est une pure imagination. Si outre

la garde de soldats, on apposa le scellé au Sepulcre, c'étoit pour assûrer le corps, qui y étoit en dépôt, contre les Gardes mêmes. C'est donc aux Gardes qu'il faut demander compte de la rupture du scellé. On sçait qu'ils voulurent faire croire que les Apôtres étoient venus pendant leur sommeil, & avoient enlevé le corps. Mais des gens sensés voïent le foible & le ridicule de cette fable, & nous aurions honte de perdre du tems à la réfuter. Des témoins endormis peuvent-ils se donner pour témoins oculaires? Il ne reste que deux partis à prendre; l'un de dire que l'on fit violence à la garde, & que malgré sa résistance on enleva le corps; l'autre de dire que les soldats furent gagnés & conniverent eux-mêmes à l'enlevement. Un seul mot démontre la fausseté de ces deux allégations. Les Juifs n'accuserent les soldats, ni de s'ǝtre laissé corrompre, ni de s'être laissé forcer; & certainement pour peu qu'il y eût eu d'apparence à l'nn ou à l'autre de ces faits, ils les auroient publiés plus volontiers que

la fable qu'ils s'efforcerent d'accréditer. Il y a plus. Les Apôtres furent traînés peu de tems après devant les tribunaux des Juifs, on leur fit un crime de leur attachement à J. C. mais on ne les accusa pas d'avoir enlevé son corps.

Réduisons en deux mots cette démonstration. On convient que J. C. fut veritablement mis à mort, que son corps fut enfermé dans un tombeau qui fut exactement gardé, & que cependant il ne s'y trouva plus le troisiéme jour. Nous avons prouvé que les Apôtres ne l'avoient enlevé ni par eux-mêmes, ni par le moïen des soldats; donc J. C. étoit sorti du tombeau par ses propres forces; donc J. C. s'est véritablement ressuscité. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de porter plus loin l'évidence sur un fait de cette nature. Au reste nous n'oublierons pas une réfléxion, qui a échapé à l'Auteur, & qui nous paroît importante. C'est que le second chef de l'accusation étant solidement refuté, le premier & le troisiéme tombent d'eux-mêmes: car si J. C. est

véritablement ressuscité, donc il n'étoit ni imposteur ni enthousiaste. Il s'ensuit encore que les objections contre le témoignage des Apôtres sont de pures chicanes, puisque le fait principal, dont ils se disent les témoins, est incontestablement vrai.

Mais voïons en détail quelle est la force de ce qu'on objecte contre les témoins de la Resurrection. C'est ici le troisiéme chef d'accusation ; il a rapport au troisiéme période, qui commence à la resurrection de J. C. & qui comprend tout le ministere des Apôtres.

Ces témoins, dit l'Avocat du sieur Woolston, sont 1°. des Anges, qui apparoissent à des femmes. 2°. Des femmes, qui croïent voir J.C. même. Quoi de plus sujet à l'illusion ? Supposons-le avec l'Avocat du Sr Woolston, il n'en pourra rien conclure contre nous, puisque ce n'est ni sur le seul témoignage des Anges, ni sur celui des femmes seulement, qu'est fondée notre foi, mais encore sur le témoignage des Apôtres. Or il seroit ridicule de refuser de croire ce

que des hommes ont vû, parce que des femmes ont vû la même chose ; & que des Anges leur ont apparu.

L'Avocat du sieur Woolston voudroit faire douter de la réalité du corps de J. C. après sa resurrection, parce que quelquefois il disparoissoit tout à coup. Mais qui ne sçait qu'un corps peut cesser d'être visible, sans cesser d'exister ? Le sieur Woolston n'avoit-il pas lû lui-même que J. C. étant encore vivant disparut un jour tout à coup de la vûë d'un grand peuple.

Si J. C. étoit véritablement ressuscité, pourquoi ne se montra-t-il pas aux Chefs de la nation, pourquoi les Apôtres seuls le virent-ils ? Cette objection paroît embarrassante du premier coup d'œil, mais une réfléxion bien simple la renverse absolument. Quand un homme produit, pour attester un fait, un nombre de témoins suffisant, est-il Tribunal au monde qui lui demande, pourquoi il n'en produit pas davantage ? Il faut donc examiner si le témoignage des Apôtres est recevable, & non pourquoi il

n'eſt pas ſoutenu par un grand nombre d'autres témoins. Il eſt faux d'ailleurs que les Apôtres ſeuls aïent vû J. C. reſſuſcité, il ſe montra à pluſieurs perſonnes. Mais comme les Apôtres étoient les témoins choiſis ſur la parole deſquels le monde devoit croire, c'étoit eux qu'il falloit ſpécialement convaincre de la Reſurrection ; & J. C. en effet par de fréquentes apparitions les en convainquit ſi parfaitement, qu'ils ont ſcellé de leur ſang le témoignage qu'ils en ont rendu.

Foible preuve, répond l'Avocat du ſieur Woolſton, toutes les Sectes ont eu leurs Martyrs. Nous en convenons. Beaucoup de gens ſont morts pour ſoutenir une fauſſe doctrine, mais y en a-t-il jamais eu aucun, qui ſoit mort pour atteſter la vérité d'un fait qu'il ſçavoit être faux ; ſur-tout eſt-il croïable que douze hommes complottent un pareil menſonge & le ſoutiennent juſqu'à la mort ?

Chaque nation, dit l'Avocat du ſieur Woolſton, a cru ſur le témoignage d'un ſeul Apôtre. Ce témoi-

gnage étoit-il suffisant? Oui sans doute, parce qu'il étoit soutenu du témoignage de l'Esprit saint qui se manifestoit par des miracles & par les autres choses surnaturelles, nécessaires pour changer entierement les idées d'une nation. Si cela est, dit le même, ceux qui ont vû ces prodiges, ont dû croire; mais pour nous, rien ne nous y oblige. Voilà le dernier retranchement où la vérité pousse enfin le défenseur d'une cause désesperée. Le vrai est-il donc sujet au changement, & un homme raisonnable peut-il nier comme faux ce qu'il avouë qu'on a dû croire comme indubitable pendant un certain tems.

Les personnes instruites s'appercevront aisément que nous avons omis plusieurs réponses très-solides; mais les bornes d'un Extrait ne nous permettant pas de recueillir tout ce qui se peut dire en faveur de la Religion, nous avons tâché d'en dire assez pour fermer la bouche à l'impieté. Il est douloureux pour nous d'avoir à rendre compte au Public d'er-

reurs aussi monstrueuses que celles du sieur Woolston ; mais on en tire du moins l'avantage de montrer aux personnes non prévenuës que de pareilles opinions sont aussi insensées qu'elles sont impies.

ARTICLE LV.

HISTOIRES DES EMPIRES & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à J. C. où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire sainte avec la profane, & dans celle de la Grece le rapport de la Fable avec l'Histoire. Tome II. Assyriens, Babyloniens & Medes. A Paris &c. *pp.* 520.

Voyez le mois de May Art. XLII.

L'Histoire des Assyriens, des Babyloniens & des Medes occupe une partie de ce volume. L'autre est remplie par une Dissertation sur les Propheties.

Histoire des Assyriens. L'Auteur, que ne perd point de vuë son plan d redresser les Histoires anciennes par celle du Peuple de Dieu, fait sentir

d'abord que la confusion, qui regne dans les premieres, vient uniquement du défaut d'une chronologie fixe & certaine. Mais est-il bien vrai qu'avec le secours qu'on tire des Livres saints, il n'y ait plus aucune difficulté sur l'origine des premieres Monarchies? Du moins il est sûr que ceux, qui attribuent la fondation de l'Empire des Assyriens à *Nemrod*, & ceux, qui en font honneur à *Assur* s'appuyent sur ce passage de Moïse (Gen. 10. 11.) *De terrâ illâ egressus est Assur & ædificavit Niniven.* Les uns soutenant qu'il faut traduire: » Il (Nemrod) » sortit de cette contrée, alla en Assy- » rie, & y bâtit Ninive ». Et les autres prétendant au contraire qu'il ne s'agit point ici de Nemrod, & qu'il faut dire: » Assur sortit de cette ter- » re, & bâtit Ninive ». Les deux opinions ont des partisans célébres, par conséquent la chose demeure incertaine. Notre Auteur se déclare pour la derniere. M. Rollin a adopté la premiere. Tout consiste à sçavoir en quel cas est Assur: l'Abbé G.... cite M. l'Abbé Villefroy, qui le lui a fait

voir au nominatif en toutes les langues Orientales.

Le fils de Sem est donc, selon lui, l'auteur de la Monarchie d'Assyrie: non pas, dit-il, qu'il ait été le maître absolu & le Roi des premiers Assyriens, il ne fut que leur Chef, & il n'eut sur eux d'autre autorité, que celle, que lui donnoit sa sagesse; il n'avoit, ajoûte-t-il, quitté la plaine de *Sennaar*, que parce qu'il ne pouvoit plus supporter les manieres impérieuses de Nemrod; comment ceux, qui le suivirent, se seroient-ils exposés au même inconvenient, qui leur avoit fait quitter Babylone? Ce raisonnement n'est rien moins que convainquant; pour le fortifier notre Auteur y joint le silence des Anciens, dont aucun ne nous a donné une suite de Rois Successeurs d'Assur. » Ainsi, » conclut-il, on doit tenir pour » constant, que depuis sa mort le » Gouvernement fut Démocratique, » ou Aristocratique; si toutefois il » eut une forme reglée. Il y a toute » apparence que les Peuples y vi- » voient sous la division de plusieurs

» Can-

» Cantons, ou Tribus, distinguées
» par Famille, avec des Juges parti-
» culiers pour décider les differends,
» qui pouvoient naître parmi eux.

Suivant ce systême, ce ne fut que 543. ans après le Déluge, qu'un nouveau Nembrod, surnommé comme le premier, *Belus*, c'est-à-dire, *Seigneur*, ou *Puissant*, usurpa la souveraine autorité sur les Assyriens: Son fils *Ninus*; encore plus ambitieux que lui, étendit son Domaine, & se rendit maître de Babylone. Ce Prince, dit l'A.... G.... n'ayant commencé sa conquête que les dix-sept dernieres années de son regne, qui fut de cinquante-deux ans, il devoit avoir succedé à Belus trente-cinq ans auparavant, & cette époque, où commence le grand Empire des Assyriens, doit faire la regle de sa durée. Ainsi il aura subsisté 1094. ans, depuis ce tems-là jusqu'à la destruction de Ninive, ou 1179. en commençant à Belus. L'Auteur convient que par cette datte il s'éloigne du sentiment de tous les Chronologistes; mais il se fonde: 1°. Sur ce que, sui-

vant les meilleurs Hiſtoriens, Nembrod n'a uſurpé la ſouveraine autorité dans Babylone, que cent ans après le Déluge. 2°. Sur ce qu'il y a eu deux Dinaſties de Rois ſes ſucceſſeurs, qui ont regné en tout 528. ans. » Que » l'on réuniſſe, dit-il, ces deux nom» bres, & l'on trouvera le terme que » je marque.

Moyſe nous apprend qu'Aſſur bâtit Ninive, c'eſt-à dire, une Ville, à laquelle Ninus donna ſon nom, après l'avoir fort agrandie, mais on n'en connoît pas même aujourd'hui l'emplacement. *Hérodote* dit qu'elle étoit ſituée ſur le Tygre, *Cteſias* prétend qu'elle étoit ſur l'Euphrate. » Voilà, remarque » l'A.... G.... comment s'évanoüit, » juſqu'aux pierres mêmes, ce que le » Seigneur veut détruire. Ce miracle » de punition paroîtra dans ſa juſte va» leur lorſque l'on connoîtra l'étenduë » prodigieuſe de ce chef-d'œuvre d'ar» chitecture, c'étoit un quarré long, &c.

Semiramis, femme de Ninus, fournit les plus beaux traits de cette Hiſtoire : Notre Auteur y démêle parfaitement le vrai du fabuleux, &

obſerve que ce qui devoit diſtinguer cette Princeſſe de toutes les autres Reines, n'a ſervi qu'à la confondre avec pluſieurs ; par la raiſon que dès qu'une Princeſſe faiſoit paroître des talens ſuperieurs à ſon ſexe, ſes flateurs ne manquoient pas de la comparer à Semiramis, & lui en donnoient le nom. Ainſi *Atoſſa* fille de *Belochus*, & *Nitotris*, mere de *Balthaſar*, furent nommées *Semiramis*; d'où il eſt arrivé que la Fable, qui confond tout, & qui infecte l'Hiſtoire même, ont mis ſur le compte de la premiere Semiramis les Conquêtes de la ſeconde, & les fameux Jardins de Babylone, qui furent l'ouvrage de la troiſiéme.

Depuis *Ninias*, fils & ſucceſſeur de Ninus, les Rois d'Aſſyrie, juſqu'à *Sardanapale*, ont ſi peu mérité l'attention des Hiſtoriens, qu'on n'en ſçait pas même au juſte le nombre ; Euſebe n'en compte que trente-ſix ; Jules Africquain en nomme quarante ; Diodore de Sicile ſemble n'en reconnoître que trente. Hérodote reduit la durée de cet Empire à 520.

ans ; Ctesias le fait subsister 1360. Diodore plus de 1400. Emilien Sura 1070. & Castor, suivi par Eusebe, 1280. L'Histoire Sainte ne dissipe pas entierement ces obscurités, mais il suffit de sçavoir, dit notre Auteur, que Ninias mourut quatre-vingt-quatre ans après le Patriache Jacob, & que ce n'est que vers le milieu des Rois de Juda & d'Israël, que l'on commence à voir clair dans l'Histoire d'Assyrie. Il ajoûte que sous des Rois plongés dans la plus honteuse molesse, il n'est pas difficile de concevoir comment d'âge en âge cet Empire a perdu quelque chose de sa puissance & de sa force, & même sa liberté pendant quelque temps ; car il prétend que *Sesostris* en fit la Conquête, & il doute si Ninias ne fut pas du nombre de ces Rois, que le Conquerant Egyptien emmena captifs, & qu'il faisoit atteler inhumainement à son Char.

Il est du moins constant que Sesostris se trouve sous le nom de Sethos, dans une Liste des Rois d'Assyrie ; mais M. l'A.... G.... auroit bien

dû nous apprendre en quel tems l'Egypte étoit devenuë tributaire des Assyriens, & l'on est un peu surpris, que n'en ayant pas dit un mot, ni dans son Histoire d'Egypte, ni en parlant des Conquêtes de Ninus & de Semiramis; il avance que Sesostris ne pouvant voir son Roïaume tributaire de l'Assyrie, il resolut, non-seulement de l'affranchir, mais encore de soumettre les Assyriens.

Sous le regne de Sardanapale les Médes se revolterent, mais est-ce à cette revolte, qu'il faut fixer l'époque de la fondation de leur Empire? C'est sur quoi les Historiens ne conviennent pas. Notre Auteur croit que ces Peuples vêcurent dans une espece d'Anarchie, ou de Republique. Il paroît même certain qu'ils n'étoient pas encore tout à fait indépendans des Rois d'Assyrie, puisque Salmanazar éxila les Israëlites en Médie; Il est constant du moins que Ninive subsista long-temps après Sardanapale, & l'Ecriture fait mention de plusieurs Rois d'Assyrie posterieurs à ce Prince. M. Prideaux a écrit le con-

traire ſur l'autorité de Cteſias ; l'A... G.... le réfute d'une maniere, qui paroît ſans réplique.

Mais ſi Arbacés, en ſe revoltant contre le Roi d'Aſſyrie, ſe contenta d'avoir procuré aux Médes une ſorte d'indépendance, les Babyloniens, qui s'étoient joints à lui, ne firent que changer de maîtres : Ils offrirent la Couronne à *Béleſis*, qui l'accepta. Ici notre Auteur refute le ſentiment de ceux, qui ont prétendu que Ninive fut détruite dans le tems de cette revolte, & que Sardanapale ſe fit brûler avec tous ſes tréſors. En effet, *Phul*, ſucceſſeur de ce Prince, & que *Caſtor* appelle *Ninus*, ſecourut *Manahem*, Roi d'Iſraël, & ce fut lui, qui touché de la prédication de Jonas, fit pénitence pour fléchir la colere du Ciel. L'Ecriture le diſtingue formellement de *Theglatphalaſſar*, qui fut ſon ſucceſſeur, ſelon l'A.... G.... & commença la captivité du Peuple de Dieu. *Salmanazar*, fils de ce dernier, prit Samarie, *Sennacherib*, ſon petit fils, attaqua Ezechias avec le ſuccès que tout le mon-

de ſçait. Il fut tué par ſes deux fils aînés, qui par leur fuite laiſſerent la Couronne à *Aſſaradaon* leur cadet, que le quatriéme Livre d'Eſdras, nomme *Aſenaphar*. Ce Prince remit Babylone ſous le joug, acheva de détruire le Roïaume d'Iſraël, prit Jeruſalem, & emmena *Manaſſés* captif à Babylone. Son fils *Saoſduchinus*, eſt le Nabuchodonoſor du Livre de Judith. Il défit & prit priſonnier *Dejocès*, Roi des Médes, & eut pour Succeſſeur *Chinaladan*, ſurnommé *Sarac*, avec lequel finit l'Empire des Aſſyriens par la priſe de Ninive, que *Cyaxare*, petit fils de Dejocès, réduiſit en cendres.

Hiſtoire des Babyloniens. Cet Empire eſt ſans contredit le plus ancien du monde, ſelon notre Auteur, puiſqu'il eut pour Fondateur Nembrod, fils de *Chus*, & petit fils de *Cham*. M. l'Ab.... G.... oublie, ce ſemble, que Cham lui-même & Menès ſon fils, ont établi le Roïaume d'Egypte, & les Chinois ne conviendront peut-être pas que le premier de leurs Monarques ait été poſterieur à l'arriere

petit-fils de Noé. Quoiqu'il en soit; les Historiens profanes ne connoissent Nembrod, que sous le nom de *Belus*, & s'accordent tous à dire, qu'il bâtit la Ville de Babylone. Jules Afriquain nous a conservé les noms & les dattes de ses Successeurs, qu'il partage en deux Dinasties, lesquelles ont regné l'espace de 528. ans. Ctesias, dont l'autorité n'est pas grande parmi les Sçavans, prétend queBabylone après avoir été conquise par Ninus, surpassa beaucoup en étenduë & en magnificence Ninive même, à qui elle étoit soûmise. Notre Auteur observe que la méprise est venuë de l'équivoque du nom de *Semiramis*, & attribuë avec Hérodote & Berose les miracles d'architectures, qui ont rendu Babylone si célébre, au grand *Nabuchodonosor*, & à *Nitocris*, sa bruë, mere de *Balthazar*.

On voit ici une très-belle Description de cette superbe Ville, & des mœurs de ses Habitans. L'Auteur reprend ensuite l'Histoire de cette Monarchie à la revolte de Belesis, contre

Sardanapale, ſous le petit-fils d'Aſſaraddon Roi d'Aſſyrie. Babylone que ce Prince avoit réconquiſe, ſe revolta de nouveau. *Nabopolaſſar*, conjointement avec le Roi des Médes, prit & ruina Ninive, l'Empire d'Aſſyrie fut partagé entre ces deux Conquerans, *Necao* Roi d'Egypte enleva la Syrie au nouveau Roi de Babylone, qui fut vengé par Nabuchodonoſor ſon fils, lequel porta la gloire des Babyloniens à ſon plus haut point. L'A.... G.... s'étend beaucoup ſur l'Hiſtoire de ce Héros, & en emprunte les plus beaux traits des Livres Saints.

Evilmerodac ſon fils ne marcha point ſur ſes traces, ſa propre famille le fit aſſaſſiner, la ſeconde année de ſon regne. *Nerigliſſor*, beau-frere de ce malheureux Prince, & un de ſes meurtriers, fut declaré Regent du Roïaume, pendant la minorité de ſon propre fils : Il fit la guerre aux Médes, & fut défait par Cyrus. Son fils, devenu Roi, n'eut pas plus de bonheur, & fut tué par ſes Sujets, qui ne purent ſouffrir ſes cruautés &

ſes injuſtices. *Nabonadius*, qui eſt le *Balthazar* de Daniel, fils d'Evilmerodac & de Nitocris, fut mis ſur le trône du grand Nabuchodonoſor ſon ayeul, & l'occupa mal, mais ſa mere regna pour lui, & regna long-temps avec beaucoup de gloire. Elle ne put néanmoins empêcher le grand Cyrus de ſe rendre maître de Babylone, après avoir défait & pris *Creſus*, qui avoit armé pour la ſecourir. Le recit de cette grande Révolution, orné de l'expoſition des Propheties qui l'avoient annoncée, & de toutes les circonſtances, que fournit l'Hiſtoire de Daniel, eſt un des plus beaux endroits de ce Volume.

Hiſtoire des Médes. Quelques anciens Auteurs ont avancé que les Médes ſe nommoient autrefois Ariens, & que par eſtime pour Médée, qui s'étoit refugiée chez eux, après avoir été chaſſée par Theſée, ils avoient pris le nom de cette Princeſſe : mais Joſeph aſſûre avec plus de vrai-ſemblance, qu'ils ont été appellés *Médes* de *Madaï*, troiſiéme fils de Japhet, dont ils deſcendoient. Cteſias prétend

qu'ils avoient un Roi nommé *Faunus,* lorſque Ninus les aſſujettit. Après la révolte d'Arbacés contre Sardanapale, ils furent environ ſoixante ans ſans Rois, mais cette Anarchie produiſit parmi eux des déſordres, qui les obligerent d'élever *Déjocès* ſur le trône. La maniere dont ſe fit ce grand changement, la fondation d'*Ecbatanes*, le caractere de Déjocès, ſes Loix, ſa ſeverité, ſa fin tragique, les victoires & la mort de ſon fils *Phraorte*, tué au Siége de Ninive, l'irruption des Scythes en Aſie, tout cela eſt écrit avec ordre, préciſion, & ſimplicité.

L'Auteur s'étend beaucoup plus ſur Aſtiage, fils de Cyaxare, que Daniel & Tobie, dit-il, nomment *Aſſuerus*, (il a voulu dire, ſans doute, Daniel & Eſther,) Hérodote & Xenophon nous ont peint ce Prince avec des couleurs bien differentes : Le Pere Tournemine, dont le ſentiment a été ſuivi par l'Abbé Lenglet, s'eſt attaché au premier, & regarde *Cyaxare* II. qu'on lui a donné pour Succeſſeur, comme un Roi chimerique. M. l'A... G... au contraire, prétend que tout cet

endroit d'Hérodote est un Roman, & qu'il faut s'en rapporter à Xenophon, qui fait d'Astiage un très-grand Prince, & soutient que Cyaxare II. son fils, est le *Darius le Méde*, de Daniel, auquel succeda Cyrus son neveu. On verra avec plaisir les preuves dont il appuïe son opinion; mais il est assez étonnant que dans un Ouvrage, où l'on fait profession de raprocher, autant qu'il est possible, l'Histoire profane de celle du Peuple de Dieu, on ne nous dise pas un seul mot de la fameuse Esther. En récompense on y trouvera tout le commencement de la vie de Cyrus, d'après Xenophon, elle est trop connuë, pour que nous nous y arrêtions.

Dissertation sur les Propheties. Il ne faut pas s'attendre a trouver ici o ut ce que ce titre semble nous annoncer. Il ne s'y agit nullement de l'explication des Propheties, & il n'y est point du tout parlé de celles, qui ont le plus exercé les Critiques. Cependant l'Auteur déclare qu'il ne veut rien laisser sur cette matiere, qui puisse n'être pas entendu; mais c'est unique-

ment par rapport à l'Hiſtoire des Aſſyriens, des Babyloniens, des Médes, & des autres Peuples, qui ont eû quelque choſe à démêler avec les Hebreux. Il ſe contente de nous faire obſerver que les Prophetes, en prédiſant le retour de la captivité, ont porté leur vûës plus loin, & avoient devant les yeux l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, » & le retour final des Juifs ;
» mais avec cette difference, qu'ils
» marquoient au juſte le temps du
» premier (de ces deux évenemens,)
» & qu'ils ne nous donnent aucune
» lumiere préciſe pour connoître le
» moment du ſecond. Secret que
» Dieu s'eſt reſervé, & ſur lequel il
» nous eſt par conſequent défendu de
» porter notre jugement.

Ainſi, l'Auteur, après avoir rapporté en peu de mots tous les crimes des Juifs, qui leur ont attiré cette foule de malheurs, dont la captivité fut le comble, nous apprend les menaces que les Prophetes leur firent en divers tems ; puis il vient à la ſituation de ce Peuple pendant la captivité, ſoit dans la Paleſtine, où pluſieurs

demeurerent ; soit en Egypte, où un grand nombre se retira ; soit à Babylone, soit à Ninive, & en Médie. Suivent les Propheties sur le retour de la captivité ; enfin le retour même. Delà l'Auteur passe aux Propheties contre toutes les Nations, dont Dieu s'étoit servi pour châtier son Peuple.

Quelques explications accompagnent cette longue suite de citations ; elles sont ordinairement assez justes ; mais nous ne répondons pas que toutes les conjectures de l'Auteur soient également bien reçûës. Ainsi, lorsque sur le 49^e^ Chapitre de Jeremie, où il est dit que les Caldéens réduiront l'Idumée en solitude, il se fait cette objection, que cette Partie de l'Arabie a été depuis, & est encore aujourd'hui très-peuplée, trouvera-t-on qu'il réponde bien, en disant, que cela se doit entendre du défaut de justes & d'adorateurs du vrai Dieu ? Et n'étoit-il pas plus naturel de faire remarquer que l'effet de ces menaces n'a qu'un tems limité ? L'A.... G.... persuadera-t-il aussi à beaucoup de ses Lecteurs que les magnifiques expressions

du 34^e^. Chapitre d'Isaïe, ayent eû pour objet les Conquêtes de Mahomet, & de ses Successeurs. Au reste nous ne pouvons nous dispenser de lui rendre cette justice, qu'il s'éloigne rarement des sentimens les plus reçûs & les plus conformes à la plus saine tradition dans l'explication qu'il nous donne des Propheties, & dans l'application qu'il en fait.

ARTICLE LVI.

ENTRETIENS PHYSIQUES d'Ariste & d'Eudoxe, ou Physique nouvelle, en Dialogues; par le Pere Regnault, de la Compagnie de Jesus, à Amsterdam, 1733. *aux dépens de la Compagnie*, 4. Vollumes *in* 12.

LEs différentes Editions d'un Livre, faites en diverses Langues, en divers Pays, à Paris, à Londres, à Amsterdam, font un préjugé favorable, & qui ne trompe guére. Ces Entretiens parurent à Paris en trois Volumes à la fin de 1729. En 1731. l'Ouvrage vint de Londres, traduit en Anglois par M. Dale, & dédié à

M. le Chevalier Sloane, Préſident de la Societé Roïale. En 1732. la Compagnie des Libraires d'Amſterdam l'imprima ſur la premiere Edition Françoiſe de Paris. Bientôt après il s'en fit une nouvelle Edition à Paris, chez Jacques Clouſier & Claude Thibouſt, ſous les yeux de l'Auteur, & augmentée par l'Auteur même de la valeur d'un Volume, inſéré dans le corps de l'Ouvrage. Enfin, nous avons l'Ouvrage entier avec les additions, de l'impreſſion d'Amſterdam. On parla de la premiére Edition dans nos Mémoires de 1730. La Traduction Angloiſe eſt accompagnée de quelques notes, dont la plûpart expoſent précisément la penſée de M. Newton, dans certains endroits où le Pere Regnault ne penſe pas comme le ſçavant Anglois. Nous n'avons point rendu compte des additions qui ſe trouvent dans la nouvelle Edition de Paris, & dans celle d'Amſterdam ; & c'eſt ce que nous allons faire.

La nouvelle Edition eſt conſidérablement enrichie. Ces richeſſes phy-

ſiques & nouvelles ſont des Tables, des Planches, des changemens, des éclairciſſemens, des notes, des obſervations, des expériences, des réflexions nouvelles, de nouveaux Entretiens. Une partie des additions eſt repanduë dans les Entretiens qui avoient déja paru : l'autre, eſt la matiere des Entretiens nouveaux. Les unes & les autres ſont faites pour les endroits où elles ſe rencontrent. La ſuite des Entretiens n'en eſt pas moins naturelle, & quoiqu'ils ſoient beaucoup plus longs, ils ne le ſont pas trop ce ſemble.

Les additions s'étendent ſur toutes les parties de la Phyſique ; ſur la petiteſſe des corpuſcules, ſur la dureté des Corps, ſur la Sphere, ſur l'Hiſtoire naturelle, ſur le Mouvement, ſur la Méchanique, ſur l'Hydroſtatique, ſur l'Air, ſur la Poudre à Canon, ſur le Feu, ſur les Fermentations Chymiques, ſur l'Anatomie, ſur l'Optique, ſur les Couleurs, ſur la Botanique, ſur les Animaux, ſur les Metéores, ſur l'Aſtronomie, &c.

Quelques-unes des additions suffiront pour juger des autres. Nous y voïons, par exemple, à quel point les alimens se dissipent par la transpiration ; pourquoi les parties insensibles des corps doivent avoir leur dureté, & d'où cette dureté leur vient ; dans quelles circonstances, & dans quelle espéce de proportion l'excès de vîtesse vaut l'excès de masse. Nous y voïons des effets singuliers du Ressort, des Anneaux, qui étoient justes au doigt, devenir des Brasselets, des Colliers, des Ceintures, puis redevenir des Anneaux justes au doigt, sans rien perdre de leur ressort. Nous y voïons l'origine des Montagnes, & la hauteur des Montagnes célébres ; le secret de séparer le soufre de la terre ; la maniere de tirer du Cuivre d'un mélange de Vitriol & de Fer, de l'Argent & de l'Or même du Plomb. Enfin nous y voïons l'Art de découvrir les Mines ; les endroits qui donnent de l'Or ; La cause des Petrifications les plus curieuses de Plantes, d'Animaux, de Serpens, d'Hommes mêmes : Pour-

quoi quelquefois une partie d'un Aiman eſt plus forte que l'Aiman entier ; de quelle façon une verge de fer s'aimante, ſans le ſecours, ſans l'action de l'Aiman, & change de pôles en changeant de ſituation ; quelle a été la déclinaiſon de l'Aiman à Paris depuis 1600 ; l'Art de diſcerner, ſi une piece d'Or ou d'Argent eſt bonne ou fauſſe ; de tirer l'air de l'eau froide, de juger de la bonté de la Poudre à Canon, de varier les jeux des Feux d'Artifices, & de faire voler des Oiſeaux artificiels, de produire de la Glace même avec le feu, de connoître la différence des chaleurs ſoûteraines & de celles du Soleil, en Hyver & en Eté, de prevoir des Tremblemens de Terre, d'aller chercher de l'eau douce au fond de la Mer, & d'y pêcher les Perles, d'empêcher que l'eau ne ſe gâte ſur Mer dans les Voyages de long-cours, de découvrir les ſources, &c.

Comment le ſang des veines peut-il paſſer par les Artéres, quoique les Artéres priſes enſemble aïent moins d'étenduë que les veines qui leur ré-

pondent ? Comment des corpuſcules auſſi déliés que les eſprits animaux produiſent-ils par leur action & les mouvemens ordinaires du Corps, & les mouvemens convulſifs ? Comment la nature produit-elle une taille avantageuſe, ou une taille extraordinaire ? Comment le ſang de la Mere porte-t-il la nourriture & la vie dans le Fœtus ? Comment la Mémoire ſe forme-t-elle, ſe perd-elle, ſe récouvre-t-elle ? Tout cela ſe trouve expliqué, ce ſemble, avec une netteté qui caractériſe l'Ouvrage & l'Auteur.

L'Auteur répand l'érudition dans ſes Entretiens, ſans y répandre la langueur. S'agit-il des Mémoires ſurprenantes ? » Le merveilleux Tréſor, » dit Eudoxe, que la Mémoire ! Le » paſſé s'y retrouve en un inſtant. En » un inſtant mille objets divers y » reviennent au gré de vos deſirs, » s'offrir à l'eſprit. Cyrus n'avoit qu'à » le vouloir ; les noms de tous ſes » Soldats ſe préſentoient à lui, com» me d'eux-mêmes. Mitridate par» loit vingt-deux Langues differen» tes. Jules-Céſar avoit les idées des

» choses si à la main, pour ainsi dire,
» qu'il lisoit, écoutoit, écrivoit, &
» dictoit au même temps. Que dis-
» je, il dictoit jusqu'à sept Lettres
» a la fois. L'Empereur Adrien avoit-
» il lû les Livres ? il les sçavoit par
» cœur. Saint Augustin parle d'un
» de ses amis, qui sçavoit Virgile à
» le réciter à rebours, &c. Les im-
» pressions successives des objets font
» dans la substance molle du Cerveau,
» des traces plus ou moins liées, qui
» communiquent plus ou moins,
» plus ou moins profondes, selon
» la tissure du Cerveau même. Les
» esprits qui trouvent plus d'accès
» dans ces traces, plus de passages
» libres pour couler des unes dans
» les autres, y réproduisent plus
» d'agitation, y réveillent successi-
» vement plus d'idées. Delà ces Mé-
» moires surprenantes.

On donne aux esprits animaux beaucoup de part aux mouvemens de l'Ame, quand on fait dire à Ariste, le plus jeune des Interlocuteurs. » Je
» ne m'étonne plus, si tant d'hom-
» mes d'une petite taille ont été les

» Grands-hommes, & les Héros de
» leurs tems, les eſprits plus agités,
» plus réunis, & portés plûtôt du
» cœur au cerveau, fourniſſoient
» plus d'idées, des idées plus vives,
» plus de deſſeins hardis, plus de reſ-
» ſources. Delà l'Héroïſme ne ſe me-
» ſure, ni par le nombre des années;
» ni par la taille.

Apparemment Ariſte, qui vient de parler de la ſorte, veut que tous les corps organiſés ſoient ſortis des mains de Dieu même dès la naiſſance de l'Univers, lorſqu'il dit, que nous ſommes tous, quant au corps, auſſi jeunes & auſſi vieux les uns que les autres, & qu'avec un certain air & une certaine fleur de jeuneſſe, on ne laiſſe pas d'avoir ſes cinq à ſix mille ans.

Après celà, l'on trouve avec quelque plaiſir la triſte conſolation d'apprendre comment le corps ſe deſſéche dans la vieilleſſe, & pourquoi la vieilleſſe eſt bien le mal le plus irrémediable. Dans le cours des années, dit on, pluſieurs parties des ſucs nourriciers s'accrochent les unes aux autres inſen-

ſiblement, & s'inſérent tellement les unes dans les autres, qu'elles compoſent des molécules compactes, roides & dures. Les fibres tiſſuës de ces molécules, en ſont moins ſouples; elles ſont moins propres à donner accès à la lymphe & aux ſucs: delà la ſéchereſſe.

Les conduits deſſéchés & moins abbreuvés verſent moins d'acides dans l'Eſtomac pour la digeſtion. La digeſtion en eſt plus lente: delà, moins de chyle, moins de ſang.

Une moindre quantité de ſang donne moins d'eſprits animaux pour l'action des nerfs & des muſcles deſſéchés. Delà, la foibleſſe des perſonnes avancées en âge. La foibleſſe aime l'inaction; & dans l'inaction les humeurs s'épaiſſiſſent. Delà, les obſtructions, la Goute, la Gravelle, les Paralyſies, & bien des miſéres propres d'un âge où tout le monde aſpire.

Ces réflexions ſont ſuivies d'autres réflexions ſur la maniere dont pluſieurs rèmedes ſinguliers ont rendu la ſanté. Puis, on fait obſerver de

quelle maniere les Chinois s'y prennent pour donner la petite verole aux enfans, & pour prévenir le danger d'une maladie, en précipitant la maladie même.

Les Conditions, les Etats, les Arts ont leurs maladies. Les Gens de Lètres verront ici, & les maladies auſquelles ils ſont ſujets, & le ſecret de s'en garantir. Pourquoi les Médècins ne ſont-ils jamais plus indiſpoſés, que tandis que tout le monde ſe porte bien ?

Il eſt vrai, dit Eudoxe, que dans le tems des maladies, ils ſont plus expoſés au mauvais air ; mais l'exercice qu'ils font, & la joïe de ne travailler jamais inutilement, leur ſervent d'Antidote. Le plaiſir, non pas de nous voir languir, mais d'avoir l'occaſion de nous rendre ſervice, contribuë beaucoup à la ſanté de ceux qui s'occupent de la nôtre.

Ici vient s'offrir une foule d'Obſervations & de Réflexions curieuſes ſur les ſens, ſur les qualités ſenſibles, ſur les ſons. On y voit comment le ſon ſe répand ſous les eaux, & attire quel-

quelquefois les Poiſſons ; comment il produit des penchans divers, plus ou moins forts ; pourquoi le Roſſignol à des ſons ſi doux, ſi forts, ſi variés ; d'où vient au Perroquet le talent d'articuler & de parler ; ce qui fait que tel ſourd écoute attentivement & avec fruit la parole de Dieu, tandis que ceux qui ont l'oreille plus fine & plus délicate, dorment au Sermon.

Ariſte, jeune Interlocuteur, aime à s'égayer dans ſes réflexions ſérieuſes. Des paroles, qui me réjoüiroient, dit-il, en démêlant ce qui fait qu'un ſon paroît rude & bleſſe, ce ſeroient celles qu'on dit ſérieuſement ſe glacer l'Hyver dans le Nord en ſortant de la bouche, & rétentir dans l'air au Printemps, lorſque le Soleil vient les dégeler & leur rendre la liberté. J'ai regret que ce ſoit un conte débité gravement. On entendroit à la lettre dans le Nord la voix des Zéphyrs. Leurs plaintes & leurs ſoupirs ne ſeroient plus des idées poëtiques.

Ce ſont enſuite de nouveaux Phoſphores, des Réflexions Phyſiques ſur

ce qui regarde le Verre. Les Réflexions Physiques sont quelquefois accompagnées de Réflexions Morales. C'est le caractére du Microscope, dit-on, de défigurer ce qu'il y a de plus beau, d'embellir ce qu'il y a de plus hydeux; Il donne à des Chenilles, à des Insectes qui font horreur, de la dorure, les plus belles écailles, des couleurs inimitables, & il fait de la peau la plus fine, du plus beau coloris, d'une beauté follement idolâtrée, une bigarrure & un assemblage de rides à faire peur. Si l'on se voyoit au Microscope, comme on se regarde dans une Glace, l'amour propre feroit moins d'estime d'un bien aussi fragile que la Glace même.

Les découvertes étonnantes qui sont dûës au Microscope, ont conduit l'esprit à des systêmes qui ne surprennent guére moins. Eudoxe dit, qu'il a vû plus d'une fois un homme d'esprit, qui attribuoit également à de petits Insectes & les maladies & la guérison. A l'entendre, ce seroient de petits animaux qui corromproient la masse du sang, & causeroient les

maladies, & ce ſeroient de petits animaux qui tueroient les animaux fiévreux, & nous rendroient la ſanté. Les corps les plus durs ne ſeroient que des amas d'inſectes étroitement liés enſemble; & la flamme, qu'un eſſain de Vermiſſeaux aîlés, libres, developés, qui s'envoleroient rapidement en l'air. Ces animaux ignées, ces feux folets animés ſont faits pour réjoüir l'imagination: Et c'eſt à l'imagination apparemment qu'ils doivent leur naiſſance.

» Vôtre Philoſophe, demande A-
» riſte, voyoit-il les animaux bien-
» faiſans & ſalutaires tuer, pour nous
» guérir, les animaux venimeux. Il
» les voyoit, répond Eudoxe, il me
» l'aſſuroit du moins. Il me diſoit
» même que je les voyois auſſi, mais
» je n'en croyois rien.

Après tout, il y a long-temps que l'on a vû de petits vers dans le ſang des malades; mais ces petits animaux qui tuënt les autres, pour nous guérir, ne ſont pas encore aſſez manifeſtes.

Que d'obſervations ſur les cou-

leurs ! Comme les couleurs ſont le charme des yeux, les obſervations ſur les couleurs ont je ne ſçai quoi qui pique encore plus que les autres. On voit volontiers dans ces obſervations de quelle maniere les Rayons peignent les objets de diverſes couleurs, en rouge, par exemple; c'eſt, ajoûte t-on, un vermillon ſur le viſage, un coloris qui ne gâte rien ; il n'eſt pas durable: mais il en fait voir plus vîte, que l'on fait vanité d'un bien qui ne nous appartient guére, & qui n'eſt, pour ainſi dire, qu'un jeu de la matiere ſubtile.

Il s'offre un phénomene aſſez ſingulier. Il y a dans le Jardin du College de Loüis le Grand, une Fontaine où le marbre noir paroît blanc, où le plâtre blanc paroît noirâtre. On a expliqué ce phénomene différemment. L'Auteur avoit dit ſa penſée là-deſſus, & il penſe encore de même. Son explication eſt fondée ſur pluſieurs obſervations, & ſur pluſieurs expériences qu'il a faites. Elle eſt naturelle, mais trop ſerrée pour être abregée, & trop étenduë pour

être mise ici toute entiere.

L'Entretien sur les couleurs, expliquées dans le Systême de M. Newton, & l'Entretien sur les couleurs expliquées dans un autre Systême sont beaucoup augmentées. L'Entretien sur les Plantes & l'Entretien sur les Animaux le sont encore plus.

S'agit-il d'expliquer comment l'alternative d'un tems froid & d'un tems chaud contribuë à l'accroissement des Plantes, soit terrestres, soit aquatiques? La chaleur ou le froid, dit Ariste, passe de l'Atmosphere dans l'air interieur des Plantes aquatiques ou terrestres. Le froid le condense, le chaud le raréfie. L'air condensé fait place à la seve; l'air rarefié la pousse. Delà, l'action des sucs hâte dans les vicissitudes de froid & de chaud, l'accroissement des Plantes.

Passons à l'Entretien sur l'ame des Bêtes. C'est un Entretien nouveau, l'on ne veut pas dans cet Entretien que les Bêtes soient soumises comme une Montre, aux loix d'un pur méchanisme. On leur refuse l'intelligence; mais on pretend que le plai-

sir & la douleur les font agir. l'Auteur de l'Univers a voulu, dit-on, que les animaux pussent servir à la beauté de l'Univers même, à l'usage des hommes, à sa gloire. Sa sagesse a mis dans une machine digne d'elle un principe de sentiment, susceptible precisément de perceptions sensibles. La perception des choses qui lui sont nuisibles, est accompagnée de douleur. Le plaisir accompagne la perception des choses qui lui sont utiles. Le plaisir fait naître le desir, ou l'amour de l'objet agréable. La douleur produit la crainte & la haine de l'objet doulouleux. L'amour & la haine font des efforts contraires; l'un pour saisir son objet, l'autre pour fuir le sien. Les esprits animaux dociles aux efforts de la passion qui domine, suivent les loix de l'union de l'ame & du corps, coulant avec la mesure & la proportion qui convient, dans les nerfs & dans les muscles, destinés à seconder les efforts de la passion; ils racourcissent les muscles, ils les allongent comme dans l'homme. Ils font joüer les ref-

ſorts de la machine, & ce jeu porte la brute vers l'objet qui lui plaît, ou l'éloigne de l'objet qui lui déplaît. Ce jeu s'éxecute & varie à l'infini, ſelon que les impreſſions indeliberés de plaiſir & de douleur dans l'ame, ſont plus ou moins vives, & que le mechaniſme du corps eſt plus ou moins délicat. Pourquoi voyons-nous les Abeilles voltiger de Parterres en Parterres ? C'eſt que la douce odeur de la cire, du miel, des parfums, les attire de fleurs en fleurs, juſqu'à ce que raſſaſiées & chargées de ſucs, elles ſoient plus vivement touchées par la perception, par le ſouvenir de la ruche, qui les rappelle, que par l'odeur même des fleurs qui leur preſentent de nouveaux ſucs, &c.

Parmi les additions ſur les méteores, on trouve de nouvelles Aurores boreales obſervées par l'Auteur. Enfin après pluſieurs obſervations & ſur les Planetes & ſur les Etoiles, on finit par une difficulté qui regarde le ſyſtême de Copernic. Elle s'offrit à mon eſprit d'elle-même, dit Eudoxe, il y a cinq ou ſix ans. ; je la propoſai

dans une assemblée où elle fit quelque impression ; elle merite quelque éclaircissement. La voici.

Les Planetes, du moins Venus, Mars, Jupiter, ont un mouvement sur leur centre, un mouvement de rotation, qui porte l'hemisphere superieur de la Planete d'Occident en Orient, & l'hemisphere inferieur d'Orient en Occident. Or, dans l'hypothese de Copernic, l'hemisphere inferieur devroit ce semble, aller au contraire, d'Occident en Orient, & l'hemisphere superieur d'Orient en Occident : Car enfin, suivant la regle de Kepler, la couche ou le courant de matiere éthérée qui va d'Occident en Orient fraper l'hemisphere inferieur de la Planete, étant plus proche du centre du tourbillon, a plus de vîtesse. Un excès de vîtesse dans une masse égale, n'est-il pas un excès de force ? & un excès de force ne doit-il pas l'emporter ? Si la force de la matiere ethérée, qui va d'Occident en Orient fraper l'hemisphere inferieur, l'emporte, il doit obéïr, suivre la direc-

tion de la force victorieuſe, & aller, comme elle, d'Occident en Orient; & l'hemiſphere inférieur ne peut aller d'Occident en Orient, que l'hemiſphere ſuperieur n'aille d'Orient en Occident.

Ariſte eſſaye d'expliquer ce phenomene en Phyſicien. Voici ſa conjecture: Le fluide qui frape l'hemiſphere inférieur de la Planete, dit-il, a plus de vîteſſe, il eſt vrai: mais le fluide qui frape l'hemiſphere ſuperieur, eſt composé de parties plus ſolides & plus denſes; auſſi a-t-il plus de force centrifuge, puiſqu'il eſt plus éloigné du centre du tourbillon. Ces parties plus denſes & plus ſolides ont des forces moins partagées, plus réünies, & qui conſpirent davantage au même effet. Cette réünion de forces dans une maſſe égale fait dans le fluide ſuperieur un excès de force, qui l'emporte ſur l'excès de vîteſſe, qui ſe trouve dans le fluide inferieur & plus délié; & cet excès de force donne ſa direction à l'hemiſphere ſuperieur de la Planete. Delà le mouvement de rotation de l'Occident à

l'Orient dans la partie superieure; de l'Orient à l'Occident, au contraire, dans la partie inferieure.

Nous ajoûterons precisément, & dans les mêmes termes, ce que les Journalistes de la Haye ont dit de ces Entretiens : (1) » Ces Entretiens » ont plusieurs avantages ; c'en est » déja un grand que celui de la ma» tiere. Physique générale, Histoire » naturelle, Hydrostatique, Anato» mie, Botanique, Optique, Astro» nomie, les découvertes les plus cu» rieuses & les plus utiles que les » Modernes, aïent faites dans ces » Sciences, les expériences les plus » certaines ; Voilà en quoi consiste » cette matiere.

» L'ordre est le second avantage » de ces Dialogues, en ce que le » premier y fait souhaiter le second, » & aide à l'entendre.

» D'ailleurs les faits qu'on y rap» porte, attachent par leur singularité » & leur certitude.

» Il faut ajoûter que le style de

(1) Journal Litteraire de l'année 1733. I. Partie, p. 166. à la Haye, chez J. Swart.

» l'Ecrivain eſt clair, net, élegant,
» dépoüillé de ces termes obſcurs
» ſous leſquels les anciens Phyſiciens
» cachoïent leur ignorance, & dont
» plus d'un Phyſiicen moderne ſem-
» ble s'être exprès ſervi pour cacher
» ſa ſcience, & dérober ſon ſecret.

» En un mot, on peut entendre ce
» Livre ſans être Phyſicien, & devenir
» Phyſicien en le liſant.

ARTICLE LVII.

AN ESSAY UPON SOLITUDE; &c. C'eſt-à-dire : *Eſſay, ou Traité ſur la Solitude. Par M. A. ſeconde Edition.*

CE petit Traité accompagné de pluſieurs autres, nous a été envoïé de Londres. La reconnoiſſance exige que nous faſſions uſage du préſent.

Notre Anglois n'eſt ni le premier ni le ſeul qui ait écrit ſur *la Solitude.* Sans parler des anciens, Meſſieurs de Racan & de S. Amant en ont fait le ſujet de leurs Poëſies.

Le Traité de M. A. ne perdra rien du merite de la nouveauté. Il examine les inconveniens d'une solitude où l'on se retranche tout commerce avec les hommes ; ensuite il apporte les temperamens qu'il estime necessaires a l'austerité d'une pareille retraite.

La solitude promet beaucoup, & offre un grand attrait aux esprits mélancholiques ; mais lorsque l'on la considére de sens froid, on ne se laisse plus éblouir par cette apparence trompeuse. Il en est de la solitude, comme de cent autres choses dont l'idée nous annonce des avantages sur lesquelles la possession nous détrompe : c'est un nuage d'Eté, qui le soir represente de loin des figures agréables ; les regards en sont charmés ; mais à mesure que l'on approche, ces figures disparoissent.

L'homme n'est point sorti des mains de Dieu pour demeurer isolé. Adam fut créé dans la perfection propre de son Etre, sans éprouver les foiblesses de l'enfance : il goûtoit en paix les délices du Paradis terrestre.

Néanmoins, Dieu jugea qu'il manquoit quelque chose au bonheur du premier homme, *& qu'il n'étoit pas bon pour lui d'être seul.* Or, si le bonheur n'est pas complet sans quelque societé, dans le sejour même des plus innocens plaisirs ; c'est vainement qu'on le chercheroit dans une austere solitude.

La felicité de l'homme renfermée dans lui seul, est comme une flamme qui faute d'air s'éteint tout-à-fait. Seneque, *Epist.* 6. a dit que, si la science de toutes choses lui étoit offerte, avec défense d'en rien communiquer à personne ; il en refuseroit le présent.

L'Orateur Romain, *premier Livre des Offices*, va plus loin. Si un homme, dit-il, avec tous les avantages de l'esprit, du corps, de la fortune, étoit condamné à vivre seul, je croirois qu'il vaudroit mieux pour lui de prendre congé de ce monde que d'y rester. Notre Anglois n'est point de ce sentiment, il le traite de fanfaronade, & il a raison.

Les richesses de l'esprit doivent

être mises au grand jour, un talent enfoüi est un bien perdu. Germanicus s'affligeoit que ses troupes eussent été taillées en pieces ; parce qu'il perdoit autant de témoins de son courage, qu'il comptoit de Soldats, &c.

Cette vanité n'est pas l'unique raison, pourquoi l'on n'aime point à être seul : la solitude laisse trop de loisir aux reflexions ; elle ouvre à l'homme une scéne fâcheuse où il voit toutes ses miseres. En vain les dehors sont beaux au milieu du tumulte, le tems de la retraite dévoile le fonds, où l'on n'apperçoit plus que des défauts.... L'homme le plus éclairé, exempt, si l'on veut, de grands vices, comprend alors combien ses lumieres sont bornées. Que si le Solitaire est vicieux, il est en proye à mille funestes souvenirs, à celui de la mort qui peut le surprendre, à celui de sa destinée éternelle, &c. Enfin, la Religion seule fournit à l'homme des ressources contre la solitude.

Quelques-uns sont Solitaires pour

mettre à couvert leurs défauts, ou leurs malheurs. Trop de lumiere découvre les rides, & trop d'attention les disgraces. Alors il est sage de disparoître; d'autres se retirent sous pretexte d'être plus en liberté; comme Tibere, ils fuyent le grand jour, pour n'être point interrompus ni repris dans leurs excès.

Il y a divers degrés dans la solitude; Les uns se dérobent aux emplois, les autres au jeu, au plaisirs de la table, ou à des commerces scandaleux. Enfin une mortification de choix plaît davantage qu'une penitence commandée. Si le Cardinal *Volsey* avoit pris le parti d'une sage retraite, il se seroit sauvé des orages de la Cour; mais sa hauteur & son faste hors de saison le perdirent.

C'est une conduite loüable, que de se soustraire à mille visites frivoles, pour penser. *Amici fures temporis*, dit le Chancelier Bacon. Ces Entretiens de bagatelles, sont autant de vols que l'on nous fait du bien le plus precieux; ils ne servent qu'à charger la mémoire d'inutilités. Vivre

de la ſorte, c'eſt comme être ſans ceſſe occupé à donner audience, ſans avoir le moment de reſpirer. La retraite eſt alors l'unique reſſource, ainſi que l'émetique à un mal extrême. On eſt ravi de ſe voir tiré de la foule pour donner carriere à ſon eſprit.

De tous les motiſs de retraite, le plus relevé eſt celui de la Religion. En effet il faut quelquefois s'interdire un commerce tumultueux avec les hommes, fermer l'entrée de ſon cœur à toute affaire du ſiécle. Ainſi debaraſſé, on examine de plus près ſes comptes. On ſe rappelle ſes engagemens, & ſes interêts éternels..... La mort eſt une ſolitude qui merite des reflexions; elle nous tranſporte dans une region qui nous eſt étrangere. Alors tout commerce avec les hommes eſt fini pour nous. Bien plus, elle nous diviſe pour un tems d'avec nous-mêmes. Travaillons donc à quitter le monde comme par degrez; puiſque les objets des ſens doivent nous manquer. Etudions-nous à affoiblir le rapport qu'ils ont avec

nous. Tournons-nous à des objets durables! Et plaçons-y notre bonheur. Se bannir soi-même du grand monde par de tels principes, c'est l'avantage incomparable de ce que je nomme solitude : Etre ainsi seul, c'est le moïen de se trouver un jour dans la plus desirable compagnie, &c.

L'excès de mélancolie fait tomber dans l'excès de solitude. Le Cloître même paroît comme un lieu public: On s'imagine que toute société est une maladie contagieuse. M. Barriere Abbé de Feuillans résolut un jour de se cacher pour toujours, & de s'ensevelir dans un affreux desert : son intention étoit bonne, il vouloit se mettre à couvert de toute tentation. Mais ce divorce avec le monde nous rapproche trop de nous-mêmes. Ce n'est pas toujours d'une cause étrangere que naissent les idées; les images, les illusions; notre propre fonds est souvent la source de tout cela; ces objets sont comme des hôtes fâcheux, ou comme des parasites ausquels on a beau donner leur congé, ils reviennent tôt ou tard.

L'ame alors se voïant sans autre compagne que son corps , n'a plus rien à faire qu'à se parcourir elle-même ; elle a tout le loisir de se rappeller mille objets qui n'avoient fait sur elle qu'une légere empreinte. Par là les passions deviennent plus vives , l'humeur s'aigrit ; l'ennui & la tristesse investissent l'ame ; on n'a rien dans la solitude pour en distraire l'impression , & pour en affoiblir les traces , &c.

Cependant le vice n'est-il pas dans le commerce du monde , comme une maladie épidemique à laquelle presque personne n'échappe ? Ne devient-on pas pire par la société des mauvais avec qui c'est une nécessité ou du moins une bienséance de traiter ? On ne peut donc être en sûreté au milieu du monde. Il est vrai que de mauvaises compagnies donnent des impressions qui leur ressemblent , & portent à des pensées dangereuses. Mais peut-être que l'esprit de ténébres en suggere encore davantage. L'Apôtre nous apprend que nous avons des ennemis invisibles , qui

ſont plus redoutables que la chair & le ſang. La ſolitude quand elle eſt oiſive eſt, ce ſemble, comme leur champ de bataille; c'eſt-là qu'ils dreſſent plus volontiers leurs batteries. Jeſus Chriſt lui-même fut tenté dans le déſert.

On avouë que le commerce du monde eſt dangereux pour la vertu, mais nous pouvons trouver des guides ſûrs qui nous faſſent appercevoir les piéges qu'on nous tend... Eſt-on donc infaillible quand on eſt ſeul? Et en cas de mépriſe, comment ouvrirons nous les yeux ſur notre erreur?

Que le vice ſe communique de l'un à l'autre, on en convient, & c'eſt ce que l'on ne ſçauroit trop déplorer. Mais enfin on ne manque pas d'excellens antidotes contre un ſi grand mal. Il y a tant de gens expérimentés, capables de nous ſoutenir dans les principes ſains que la nature a gravés dans notre ame, ou de nous y rappeller. Nous ſerions deſtitués de ce ſecours, s'il arrivoit que ſolitaires nous fuſſions tombés

dans un état de perpléxité, d'ignorance, de foiblesse... Combien de passions ont été guéries, tantôt par les conseils d'un ancien ami, homme de bien & éclairé? tantôt par l'exemple d'un autre revenu des mêmes désordres, dont on lui a fait connoître la honte & la folie &c.

Voici d'autres considérations pour ne point rompre avec toute société civile. Après Dieu nous devons tout aux hommes; c'est entre leurs mains que le Créateur a déposé, pour le dire ainsi, l'être dont nous jouissons; il les a chargés du soin de nous nourrir dès l'enfance, de nous conserver, de nous élever, de nous instruire &c. Quand donc la solitude auroit des avantages, que certainement elle n'a pas, nous nous devrions du moins en partie à la société humaine & par justice & par reconnoissance....D'ailleurs, si tous les hommes suivoient ou leur mélancolie, ou leur dépit, pour s'enfoncer dans un desert; bien-tôt les Etats, les Arts, les Sciences, les Loix, la Religion, enfin la nature humaine

disparoîtroient ... De la faculté même d'exprimer nos pensées, nous pouvons conclure l'institution de la société : car supposé que nous eussions été faits pour vivre tous séparément les uns des autres, les organes de la parole seroient inutiles.

Prenons les choses du bon côté. Il n'y a que nos propres vices qui doivent nous contrister. Ce n'est point la conduite d'autrui, quelque mauvaise qu'elle soit qui nous porte au mal : au contraire, puisque le monde est si pervers, c'est une raison, c'est une gloire pour nous de tenir ferme contre le torrent ; le mérite des bons augmente au double en résistant aux méchans.... Lorsque l'ennemi assiege une Ville, quel est alors le devoir de la garnison ? de s'aller cacher en des souterrains ? non, mais de se montrer sur les remparts, de tenir ferme à la breche, de repousser les assaillans &c. Si tous les gens de bien prenoient le parti de la solitude, les méchans qui resteroient seuls ensemble renverseroient bien tôt l'économie de la société civile, &c.

C'eſt par ces dernieres réfléxions que le Cardinal d'Oſſat détourna l'Abbé de Feuillans du deſſein de vivre en reclus.

Concluſion. Il n'eſt point permis de ſe laiſſer conduire par un eſprit de mélancholie, ou par une idée de dévotion mal entenduë pour ſe ſéparer de tout commerce avec les hommes. La ſolitude ne doit point être ſans quelque temperament ; toutes les choſes de la vie en demandent; tous les ſages en admettent : outrer la nature, c'eſt la réduire à un état violent, & le changement qui ſuit de néceſſité cette contrainte, aboutit à deshonorer la raiſon.

ARTICLE LVIII.

CONSIDERATIONS SUR LES cauſes de la grandeur des Romains & de leur décadence. A Amſterdam *chez Jacques* Desbordes. 1734. *vol. in* 12. *pp.* 277.

AYant ici à donner l'Extrait d'un Livre qui n'eſt lui-même qu'un

Extrait, quoique plein & complet, de l'Hiſtoire Romaine priſe dans ſa plus grande étenduë depuis la fondation de Rome par Romulus juſqu'à l'invaſion de Conſtantinople par les Turcs, nous ne donnerons pas à l'éloge d'un Auteur illuſtre & aſſez connu, une ligne du terrain trop étroit auquel nous ſommes bornés : & pour caracteriſer l'Ouvrage, nous nous contenterons de dire que ce petit Livre contient dans ſon énergie le corps entier de l'édifice dont on trouve quelques materiaux ébauchés dans Saint Evremont & dans d'autres Auteurs eſtimés. Nous nous hâtons de commencer, après avoir averti que notre Analyſe ſera preſque toute compoſée du propre diſcours de l'Auteur.

La plûpart des Monarchies ont été fondées par des Conquérans voyageurs, qui après avoir ravagé des Provinces, ont établi dans leur centre le ſiege de leur domination. Rome fut Rome dans ſon origine. Romulus en la fondant ne fit qu'établir un centre à l'Univers. Il n'y perça point de

ruës, mais il laissa tous les chemins y aboutir. Ce ne furent ni palais ni édifices publics, ni maisons mêmes qu'il prétendit faire : mais de bons magasins, comme sont aujourd'hui les Villes de la Crimée, pour renfermer le butin, les bestiaux, & les fruits de la campagne.

Un centre n'est qu'un point chez les Politiques comme chez les Spéculatifs : mais un point énergique & comme un foïer qui résulte de la réunion de tous les raïons qui partent de la plus vaste circonference. Jamais Romulus ni les vrais Romains n'eurent la pensée de fonder plusieurs Villes ni de s'y diviser : mais de plusieurs Villes, de plusieurs Peuples, de plusieurs Empires, ils penserent toujours à n'en faire qu'un. Rome étoit dans leur idée la Ville par excellence. *Urbem quam dicunt Romam*, la *Ville* tout court : le *Urbis & Orbis* qui est encore sa devise, marque que la *Ville* & l'*Univers* étoient deux mots ou deux idées synonimes chez les Romains.

Les Sabins aboutirent les premiers

à ce

à ce centre universel. Leurs façons, leurs coûtumes ; leur caractere dur, belliqueux, tout Lacedemonien, leur bouclier même large & serré, Romulus appropria tout à son peuple ; & Numa ne l'imita peut-être que trop par rapport à la Religion. Servius Tullius dans le même esprit obligea les Albains & toutes les Villes Latines qui étoient des Colonies d'Albe à avoir un Temple dans Rome pour être le centre de l'union des deux Peuples. Car les Romains, qu'Albe avoit mal à propos pris pour des transfuges, ne cesserent de regarder Albe comme un membre du même corps, rétabli à Rome sous de meilleurs auspices.

L'Italie étoit même un païs trop resserré pour n'être pas envisagé du même œil par les Romains. Dans sa petitesse cependant elle renfermoit des Peuples assez divers, Latins, Grecs, Toscans, Gaulois d'origine & qui vivoient sans aucune correspondance, sans presque sçavoir l'un l'autre qu'ils étoient là. Mais un vrai centre est lumineux : l'éclat de Rome naissante

apprit à tous ces peuples à se connoître & à se réunir ; d'abord entre eux & en apparence contre Rome, mais uniquement dans le fond pour lui donner droit & occasion de les soumettre & de se les attacher.

Les Grecs au reste n'y pensoient pas de se liguer contre Rome, les Romains étoient Grecs d'origine : les Romains étoient tout. Aussi toute la partie orientale de l'Italie, les Tarentins, les Capouans, tout ce qu'on appelloit la *grande Grece* ne se firent pas trop prier pour recevoir *la Loi du Centre*. Mais les Latins, les Herniques, les Volsques, les Toscans, & sur tout les Samnites firent des efforts inconcevables pour maintenir leurs spheres particulieres. Les Gaulois firent mieux ; toujours prêts à aller & à faire un coup de main, ils pénétrerent jusqu'au centre de Rome même : mais au lieu d'en reconnoître la stabilité fixe & immuable, & de s'y placer pour se fixer eux-mêmes, ils la ravagerent croïant l'anéantir. Un peu de constance y ramena les Romains, bien résolus de

ne plus desemparer, quelque ennemi qui se presentât à leurs portes ; & de désavouer, d'anathématiser quiconque proposeroit d'en sortir ; ce qui eut son effet au tems d'Annibal. En attendant, toutes ces guerres d'Italie apprirent aux Romains leur métier.

Ce fut en effet leur métier : métier plein de noblesse & d'intelligence. Car voilà le caractere Romain : caractere élevé, caractere intelligent, se portant toujours au grand, & s'y portant avec connoissance de cause, sans jamais prendre le change, sans jamais perdre de vûë la conquête de l'Univers. Peut-être ne l'envisageoient-ils d'abord que de loin. Mais enfin leur projet constant fut dans tous les tems de s'arrondir autour du centre fixé par Romulus.

Vegece dit que ce fut sans doute un Dieu qui leur inspira la Légion. Attentifs à tout, & profitant de tout ce qu'ils trouvoient de bon quelque part qu'ils le trouvassent, les Romains parvinrent à cette ordonnance que notre usage même nous a fait trouver la meilleure de toutes les ordon-

nances militaires. La Légion étoit une armée complette qui contenoit dans son sein toutes sortes d'armes & d'instrumens propres pour combattre, pour marcher, pour camper, pour se défendre, pour attaquer, pour toutes sortes d'expéditions & de manœuvres militaires.

La Légion avoit son Infanterie & sa Cavalerie : mais sa division principale étoit en armes pesantes & légeres. Nos soldats d'aujourd'hui pris au hazard & sans un certain *choix* qui caractérisoit la *Légion*, sont fort agiles, fort légers & fort débarassés. Pour l'attaque ils ont des armes de reste. Les Romains visant au solide & au vrai, étoient sur tout armés pour la défense : sçachant bien qu'absolument il est utile & glorieux de vaincre, mais essentiellement nécessaire de n'être pas vaincu ; & que quand un pied est fixé on porte l'autre où l'on veut. Le propre corps de la Légion consistoit dans les armes pesantes, & le propre emploi du Légionnaire étoit, selon Vegece, d'être inébranlable comme un mur de fer, sans suivre ni fuir l'ennemi, *nec fugere*

nec sequi. C'étoit un mur de fer en effet. Le casque, la cuirasse, les bottes du Légionaire, même Fantassin, étoient de fer.

De pareilles armes seroient insupportables pour nos soldats. Mais l'usage & l'exercice, selon Vegece, adoucissent tout. Une armée Romaine n'avoit d'autre nom que celui d'*exercitus*, d'*exercée.* Elle étoit si bien exercée qu'en un jour de combat le soldat Romain trouvoit du soulagement dans le poids même de ses armes. Hors delà on l'exerçoit à porter & à manier des armes doublement pesantes, car pour atteindre sûrement le but, les Romains visoient au delà. Aussi étoient-ils plus que des hommes : un travail continuel les fortifioit, & leur donnoit de l'adresse qui n'est qu'une juste dispension des forces que l'on a. Le moindre travail épuise nos troupes & fait périr nos armées. C'étoit ce qui conservoit les Romains en vigueur & en santé. Aussi ne voit-on pas dans les Auteurs que leurs armées transportées dans toutes sortes de pais, & souvent d'un bout du

monde à l'autre périssent beaucoup par les maladies. Le courage au reste n'étant gueres que le sentiment de ses propres forces & une espece de vigueur d'esprit qui résulte de celle du corps, étoit une vertu naturelle aux Romains. Nos soldats vis-à-vis d'un ennemi ou d'un travail pénible, sentent aussi-tôt leur foiblesse.

Quel étoit donc ce travail & cet exercice si Romain ? Il étoit tout simple, & tel qu'il pourroit l'être chez nous. On marchoit, on couroit, on sautoit, on franchissoit des fossés, on en creusoit. On portoit des fardeaux de 60. livres, on remuoit sans cesse des terres comme pour s'enterrer. C'est un grand secret à la guerre de s'enterrer tout vivant, pour se conserver en vie. On n'enterre pas moins nos soldats, mais c'est après leur mort. Ils sont délicats, le moindre remument de terres les empeste : c'est qu'aussi les terres remuées exhalent des esprits métalliques, sulfureux & grossiers. Un soldat Romain étoit une espece de

païſan endurci, plein de génie cependant & bien dreſſé, que ces eſprits groſſiers rendoient vigoureux, & qui ſurvivoit à tous ces enterremens propres & volontaires, paſſant toutes les nuits dans un camp bien retranché, & preſque dans une ville murée.

Quelquefois ces Romains redevenoient hommes, & à l'ombre d'une paix ou d'une victoire ils s'endormoient dans l'oiſiveté. On les battoit donc. Alors le Général n'y ſçavoit d'autre façon que de les ſecouer, de les faire marcher, ſauter, courir, porter des fardeaux, remuer des terres, détourner des rivieres, conſtruire des ponts, faire des chemins: & tout de ſuite ils paſſoient de la bêche, de la pioche, de la charuë à la cuiraſſe, à l'épée, au combat, à la victoire, à la conquête, au triomphe. Quelquefois il n'y avoit pas de leur faute, & ils étoient battus par un ennemi plus intelligent dans l'art, mieux armé, mieux monté. Ils ne connoiſſoient point ce petit eſprit qui s'obſtine à périr plutôt que de convenir de ſon tort & de chan-

ger. Ils n'oublierent rien pour avoir des chevaux Numides, des archers Crétois, des frondeurs Baleares, des vaiſſeaux Rhodiens. Pyrrhus, Annibal, Mithridate, les Grecs, les Gaulois mêmes les trouverent dociles à l'inſtruction. Comment les Romains n'auroient-ils pas conquis l'Univers? l'Univers combattoit pour les Romains.

Du reſte tout Romain étoit ſoldat: aujourd'hui ſur un million de ſujets un Prince peut compter dix mille ſoldats, un centiéme ni plus ni moins, ſi ce n'eſt qu'on force un peu la nature des choſes & en s'incommodant. Les anciennes Républiques ſur huit citoïens comptoient un ſoldat, & chez les Romains le ſoldat & le citoïen furent d'abord le même homme. Cela venoit de ce que les terres étoient également partagées ſans aucune diſproportion de fortunes, de conditions, de cœur, d'eſprit, de talens. On prenoit ſouvent le Soldat dans la Ville, & le Dictateur à la charuë, au Village.

Il n'en étoit pas de même à Car-

thage, qui étoit une autre espece de centre, dont l'activité ceda enfin à celle de Rome. Par malheur pour Carthage au moment où les deux Empires se choquerent & se disputerent l'Univers, Carthage se trouva dans toute sa splendeur, & Rome dans toute sa force. Celle-là étoit faite, celle-ci en voie de l'être. Carthage étoit riche, l'or & l'argent s'épuisent. Rome étoit pauvre, la vertu ne s'épuise jamais. A Rome les fortunes étoient égales : à Carthage des particuliers avoient les richesses des Rois Tout étoit venal dans celle-ci, dans celle-là la vertu seule donnoit la préférence, mais une préference aux fatigues. Deux factions irréconciliables divisoient Carthage; les uns y vouloient toujours la guerre, les autres toujours la paix, & sans jamais bien faire la guerre, jamais on ne jouissoit de la paix. Les Romains toujours guerriers ne se divisoient qu'au défaut de vrais ennemis. Les troupes Carthaginoises battuës devenoient insolentes & punissoient leur Général de leur propre

lâcheté. Le Consul Romain décimoit des troupes qui avoient fui, & les ramenoit à l'ennemi.

Carthage mal établie dans son propre terrain, & environnée d'Alliés mal affectionnés, étoit à la moindre perte d'une bataille, forcée à la paix & à la soumission. Rome put perdre impunément trois grandes batailles contre Annibal, sans voir ses Alliés l'abandonner; & à la quatriéme elle étoit assez sûre d'elle-même pour mettre à l'enchere le champ de bataille occupé par l'ennemi. N'imaginant pas qu'elle pût exister si elle ne commandoit pas, il n'y avoit ni espérance ni crainte qui pût la forcer à la paix. Pyrrhus victorieux se croïant sans doute fort moderé d'offrir la paix, dut être bien étonné de s'entendre dire qu'il n'y auroit pour lui de paix que lorsqu'il auroit été battu & qu'il seroit hors de cette Italie qu'il croïoit tenir. Pour Annibal il a beau multiplier les victoires & enlever à Rome tous ses Alliés: en Afrique & sous les murs de Carthage; c'est-là que Rome envoye Scipion lui parler de paix, &

la lui donner après l'avoir chassé d'Italie, même avant que de l'avoir battu. Le battre étoit pourtant une formalité sans laquelle le superbe Romain ne lui auroit jamais accordé la paix. Il la lui refusa en ennemi jusqu'à ce qu'il pût la lui imposer en maître.

De ce seul coup l'Italie inséparablement unie à Rome, & ne formant plus qu'un même corps, un même centre avec elle, l'Afrique & l'Espagne ne furent plus que comme une demie circonference à l'Occident & au Midi, qu'il n'étoit plus question que d'arrondir un peu à l'Orient & au Nord. Le Nord se défendit assez; mais l'Orient, la Gréce, la Macedoine, la Syrie, l'Egypte déja énervées par le luxe Asiatique & la politesse Attique, étoient fort préparées à subir le joug. La Grece partagée en plusieurs petites Républiques, qui étoient comme autant de petits tourbillons, trop agités pour recevoir la loi les uns des autres; trop foibles pour se la donner, vint comme d'elle-même se perdre & re-

cevoir ſon point d'équilibre dans le centre du grand tourbillon qui venoit d'abſorber Carthage. Les Etoliens d'un côté & Philippe dans la Macedoine maintenoient bien une eſpece d'équilibre vacillant. Mais par l'arrivée des Romains tout équilibre fut rompu.

Philippe étoit un Prince habile, mais il manqua d'habileté en deux points. 1°. Il ſecourut Carthage, mais ſous main, & trop peu pour l'empêcher de ſuccomber, quoique trop pour ménager l'orgueil des Romains. 2°. Après avoir été long-tems aimé des Grecs, il les chicana dans un tems où il auroit dû être juſte par ambition : & au lieu de tourner ſa politique à réunir la Grece contre l'ennemi commun, il aigrit les eſprits en s'amuſant à diſcuter de petits intérêts quand il s'agiſſoit de ſon exiſtence. Les Etoliens furieux de ſes procédés & toujours fols en général, armerent les Romains contre lui ou contre eux-mêmes. Philippe vaincu à la journée des Cynocephales ſe réduiſit à un Traité qui fut moins un Traité qu'un abandon

de ses propres forces. Les Etoliens se crurent désormais le centre de tous les Etats voisins, lorsqu'ils sentirent tout d'un coup tous ces petits nœuds se relâcher autour d'eux pour ne former plus qu'un nœud commun qui les enchaînoit eux-mêmes au centre général, & les Grecs charmés de l'humiliation de Philippe & des Etoliens réduits à leur niveau, voulurent bien se croire libres sur la foi des Romains qui les déclarerent tels avec beaucoup de solennité dans les jeux olympiques. Rome qui égaloit ses citoïens à des Rois, avoit assez bonne opinion d'elle-même pour croire aussi que leur esclavage étoit une vraie liberté.

Les Etoliens au désespoir & toujours extrêmes, appellerent Antiochus pour les secourir, sans doute à porter le poids de leurs chaînes. Antiochus en Roi Asiatique sembla ne venir dans la Grece avec une petite partie de ses forces, que pour avertir les Romains d'aller à lui. Il fut battu & s'enfuit en Asie plus effraïé que vaincu. Les Romains l'y suivi-

rent & le réduisirent au Traité le plus infame qu'un grand Prince ait jamais fait. » Je ne sçache rien de si » magnanime, *dit à cette occasion notre illustre Auteur*, » que la résolu- » tion que prit un Monarque qui a » regné de nos jours (Loüis XIV.) » de s'ensevelir plutôt sous les dé- » bris du Trône, que d'accepter des » propositions, qu'un Roi ne doit » point entendre. Il avoit l'ame trop » fiere pour descendre plus bas que » ses malheurs ne l'avoient mis; & » il sçavoit bien que le courage peut » raffermir une Couronne, & que » l'infamie ne le fit jamais.

La Syrie aiant subi & l'Egypte demandé le joug, Mithridate seul donna l'exemple aux Nations indomptables du Nord d'opposer leur férocité & leur barbarie à la mollesse & au faste Asiatiques, qui depuis la conquête de l'Orient commençoient d'être des vices tout Romains: car Rome conquéroit & acquéroit tout l'Univers sans exception. Mithridate succomba, parce qu'il fut trahi par ses Alliés, par ses troupes, par ses femmes,

par ſes enfans, & que le train étoit pris de conquérir; de premiers obſtacles n'arrêtant jamais au point précis un grand mouvement qui a pris ſon accélération, & ne faiſant tout au plus que le retarder pour donner le tems à d'autres obſtacles de l'arrêter tout-à-fait. Mithridate ſe défendit, attaqua, battit les Romains juſqu'à trois fois, leur enleva leurs plus belles conquêtes, en fit lui-même. Il fallut un Sylla, un Lucullus, & enfin le grand Pompée pour achever par la mort de ce Roi, plus que par ſa défaite, le pompeux ouvrage de la grandeur de Rome, qui trouva à cet écueil, même en le franchiſſant, les ſemences de ſa prochaine décadence dans le projet que Mithridate ne put executer, de porter la guerre en Italie, comme Annibal, par les Palus méotides, & avec les mêmes nations qui détruiſirent avec le tems l'Empire, en ſuivant le même chemin & le même plan ou le même eſprit.

En attendant, Rome ſe ſoutint encore, & parut même quelque tems

s'agrandir par un détail de conquêtes, qui n'étoient pourtant que le dévelopement, l'arrondissement de celles de Carthage, de l'Espagne, de la Grece & de la Macedoine. Un certain éclat attaché deslors au nom Romain, tint toute la terre en silence & tous les Rois en respect. Risquer une guerre, c'étoit s'exposer à se voir accablé du poids de tout l'Univers. Ces Rois Asiatiques vivant dans les délices, aimoient mieux s'avouer vaincus que de l'être. Sous le nom d'Alliés ils étoient sûrs qu'ils ne recevroient d'injures que des Romains, qui du reste étant maîtres de tout, avoient dans le fond assez de modération, & les mettoient à couvert des entreprises de leurs voisins : car leur protection étoit sacrée de toute façon. Elle préservoit les Rois & les Peuples de toute attaque passive & active : ils ne pouvoient ni être attaqués ni attaquer ; toute la force partant du centre & ne faisant que circuler assez doucement à la circonference.

Rome ne s'approprioit point ses

conquêtes : elle n'en retenoit que le ſouverain Domaine, la haute juriſdiction. Elle n'entroit point dans tous les petits détails du Gouvernement : ſes citoïens étant des Rois ; elle ne vouloit commander qu'à des Rois : c'eſt la folie des Conquérans de vouloir donner à tous les peuples leurs loix & leurs coûtumes. Cela n'eſt bon à rien, car dans toutes ſortes de Gouvernemens on eſt capable d'obéir. Ce n'étoit tout au plus qu'aux Chefs des Nations, des Républiques, des Roïaumes que Rome impoſoit les mêmes loix, leur permettant du reſte de maintenir celles de leur gouvernement particulier. Rome n'étoit pas proprement une Monarchie ou une République ; mais la tête du corps formé par tous les peuples ou par tous les Rois du monde. Pourroit-on dans un ſujet auſſi grave & auſſi ſérieux hazarder une expreſſion frivole ? Rome étoit une eſpece d'oiſeleur, qui ſe contentoit de couper les aîles à tous les oiſeaux qu'il prenoit, ſans en mettre aucun en cage. Elle déſarma l'Italie, Car-

thage, Philippe, les Grecs, les Rhodiens, toute la terre, ôtant aux uns leur marine; aux autres le commerce; à d'autres leurs arſenaux, leurs fabriques, à quelques-uns tout cela enſemble; diviſant les Etats en pluſieurs parcelles, multipliant les Rois pour les anéantir, rompant toutes les confédérations, toutes les alliances, tous les traités, toutes les amitiés particulieres. Mettant ſon amitié, ſon alliance, ſa protection à un ſi haut prix, qu'encore ſe perſuadoit-on qu'être l'allié ou l'ami du peuple Romain, c'étoit aſſez & c'étoit tout. Cependant comme le cœur humain va toujours en avant, que l'orgueil n'eſt pas ſi éloigné des paſſions les plus baſſes & les plus ſordides, & qu'enfin l'or & l'argent ſont les grands nerfs de la guerre, Rome amolie & énervée par ſa gloire même devint avide, avare, injuſte, cruelle, & tout l'or & tout l'argent de l'Univers devinrent enfin auſſi tout Romains.

Tout l'Univers encore une fois en détail & en gros le devint. Un cer-

tain esprit universel regnoit dans ce centre, & alloit se répandre par tout pour tout vivifier. C'étoit une circulation des hommes, des esprits, des cœurs, des pensées, des discours, de toutes choses, de tout l'Univers. Rome recevoit ces hommes esclaves & les renvoyoit Romains avec tous leurs attributs. A la lettre telle étoit la force vivifiante de ce centre fixé par Romulus. Ces maîtres du monde non seulement dans les commencemens, mais dans tous les tems, furent pour la plûpart d'origine servile, & le peuple Romain fut toujours presque tout composé d'affranchis.

La merveille, mais merveille aux yeux de la multitude, c'est que le feu de la sédition regna toujours dans ce centre. Il falloit bien, dit *M. D. M.* qu'il y eût à Rome des divisions; elles y étoient nécessaires; elles y avoient toujours été, & elles y devoient toujours être. Ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au dehors ne pouvoient pas être bien modérés au dedans. Un systême de liberté est un systême d'agitation & de feu. Mais

le feu qui regne dans un centre n'est pas incompatible avec une certaine union de parties. Il peut y avoir de l'union dans un Etat où l'on ne croit voir que du trouble. *Il en est comme des parties de cet Univers éternellement liées par l'action des unes & la ré ction des autres.* A Rome la division étoit dans le Peuple, & l'union dans le Senat. Or c'est ce feu, modéré par cette union, qui vivifie tout dans une sphere. Il n'y a point d'Etat qui menace si fort les autres d'une conquête, que celui qui est dans les horreurs d'une guerre civile, qui ne va pas jusqu'à sa destruction. La guerre civile est un mal & un très-grand mal. Mais il en résulte ce bien que tout le monde noble, roturier, bourgeois, artisan, laboureur y devient soldat; & lorsque par la concorde toutes les armes sont réunies un peuple de guerriers va tomber sur un peuple de citoïens mal disciplinés. Oter aux Romains les divisions du Tribunat, c'étoit ôter le feu central à la terre, & le soleil même au m onde.

Cependant comme le principe de vie eſt tôt ou tard pour nous un principe de mort, & que le mouvement détruit tout après avoir tout produit, & qu'enfin les guerres civiles, les ſéditions, les diviſions, mauvaiſes par elles-mêmes, ne ſont bonnes après coup, que par un ordre particulier de Providence: Rome arrivée par leur moïen à ſon point de grandeur dut trouver dans cette grandeur même & dans ſes cauſes, les cauſes de ſa ruine & de ſon retour parfait à la petiteſſe de ſon origine.

Lorſque ſa domination étoit bornée à ſon territoire ou au continent de l'Italie, on levoit aujourd'hui une Légion, demain elle entroit en campagne; elle partoit le matin, elle rentroit le ſoir ou peu après; & le citoïen devenu ſoldat, redevenoit tout de ſuite citoïen, ou plutôt étoit toujours l'un & l'autre. Mais quand Céſar paſſe les Alpes, & Pompée les Mers, on les perd de vûë, ils perdent de vûë la Ville & Rome ne ſçait plus avec le tems; ſi celui qui commande ſes Armées eſt ſon Général ou ſon en-

nemi, & si ses Armées sont ses Armées, ou les Armées de Pompée, de César. Et ces Héros qui disposent des Armées & des Provinces, & des Peuples, & des Rois sentant leurs forces, ne sçavent plus obéïr; & les centres du Gouvernement se multiplient au préjudice de l'unité & de l'union. Ajoûtez que le peuple Romain toujours d'origine servile, aïant eu d'abord le loisir de prendre l'esprit de la Bourgeoisie, de la République, de la Patrie, du nom Romain, n'en eut plus le tems, lorsque Rome aïant atteint son période de grandeur, les fortunes devinrent rapides; l'opulence extrême, le faste excessif; les esclaves se multipliant, on multiplia les affranchis; l'affluence des peuples accelera le reflux, la circulation fut précipitée, les nations vinrent se confondre dans Rome, les vrais Romains allerent comme se noïer chez toutes les Nations: & le centre ne fut plus qu'un cahos vague & informe, un boüillonnement tumultueux de tous les esprits, de toutes les manieres de penser, de toutes les mœurs,

de tous les vices, de toutes les folies de tout l'Univers.

La République devant donc néceſſairement périr, il n'étoit plus queſtion que de ſçavoir comment & par qui. Marius & Sylla commencerent par tout bouleverſer. Leurs guerres ſouflerent la diſcorde dans tous les cœurs. Sylla ſur tout corrompit à jamais les ſoldats, en leur donnant les terres des citoïens; & tout fut diviſé par les proſcriptions dont il enſanglanta l'Empire. Ces procédés étoient outrés, on auroit pû en revenir. Mais deux hommes également ambitieux, Pompée & Céſar effacerent par leur crédit, par leurs exploits, par leurs vertus mêmes, tous les autres citoïens. Céſar avec plus de vices avoit moins de défauts, & Pompée avec plus de défauts avoit moins de vices. La vanité dans ces premieres places eſt peut-être un grand vice. Pompée careſſa la multitude pour en devenir l'idole. Il rendit au peuple le pouvoir que les loix de Sylla lui avoient ôté, & le peuple le lui rendit avec uſure en accu-

mulant sur sa tête tous les honneurs, tous les emplois, toutes les magistratures.

Il en usa avec modération : mais César s'en irrita, & Pompée en fut allarmé ; & avec cette modération ou cet esprit idolatrique d'avoir tous les suffrages, il acheva de tout perdre en partageant sa puissance avec César & Crassus sous le nom fatal de *Triumvirat*. César ne fit pas la même faute, & à l'aide de la part qu'on lui communiqua, il usurpa enfin à Pharsale tout le pouvoir de Crassus, de Pompée, du Peuple & du Sénat sans retour. On l'assassina, & il seroit bien mort tôt ou tard. Mais il étoit impossible que la République se rétablît. César ne l'avoit détruite, que parce qu'elle s'affaissoit naturellement sous sa propre grandeur, & qu'un tourbillon trop étendu ne demande qu'à se replier en une multitude de tourbillons. Antoine, Lepide ne parurent dans celui-ci qu'en passant & comme des Cometes, mais de très-sinistre présage. De quels désastres n'étoit point menacé

menacé un Empire où de telles personages pouvoient, même par hazard, se trouver à la tête des affaires.

Heureusement Ciceron se trouva ennemi particulier de ces ennemis communs. Mais malheureusement aussi Ciceron atteint du même défaut ou du même vice d'idolatrie de soi-même, que Pompée, ne put jamais sauver la République qu'à demi; & en ne la sauvant qu'à demi, il la perdit tout à fait. En détruisant Catilina, César lui avoit échapé; en écartant Antoine il éleva Octave: & César & Octave furent plus efficaces pour la destruction de la République que n'auroient jamais été Catilina & Antoine. Avec des parties admirables pour un second rôle, Ciceron étoit incapable du premier. Il avoit un beau génie, mais une ame souvent commune. Il vouloit sauver la République, mais pour s'en vanter: au lieu d'agir il haranguoit: il se voïoit toujours le premier dans toutes les affaires; il ne voïoit les choses qu'au travers de cent petites passions: outre la réussite principale il

cherchoit mille petits ſuccès particuliers qui abſorboient la réuſſite principale.

Octave en qualité de fils adoptif de Céſar avoit des prétentions, mais qu'il ſçavoit couvrir d'une grande ſoupleſſe d'eſprit cachée, & d'une lâcheté de cœur apparente & même très-réelle. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde ſe ſeroit méfié de lui. Il ſe conduiſit avec Ciceron en homme habile; il le loua, le flata, le conſulta, le gagna, & ſe mit à la tête d'un nouveau Triumvirat, dont Ciceron fut la premiere victime au gré d'Antoine, à qui Octave le ſacrifia ſans difficulté. Il s'étoit ſervi de lui pour faire le premier pas, mais il craignit de le retrouver au ſecond pas qu'il méditoit pour l'entiere uſurpation du pouvoir ſouverain. Ce premier pas n'étoit qu'une intrigue de Cabinet. Le ſecond devoit être une grande guerre, une répétition de Pharſale. Octave eut aſſez de ſçavoir faire au défaut des talens militaires, pour en faire encore une intrigue de

Cabinet. Il ne sçavoit pas gagner des batailles, mais il sçut gagner les troupes par mille petits artifices soutenus d'une grande quantité d'or & d'argent : & en gagnant les troupes il gagna des batailles, défit Antoine à Actium, dissipa toutes les conjurations, & sur la ruine irréparable de la République il fonda l'Empire & se fit Empereur sous le nom comme sacré de *César-Auguste.*

De quelle ressource ne sont point les talens de l'esprit, mais du grand esprit qu'on appelle génie, génie des affaires, génie du Gouvernement. Monté sur le trône par toutes sortes de crimes, de violences, de fureurs, Auguste sçut s'y maintenir en bon Prince, en Souverain magnifique, en Legislateur équitable, en Pere de la Patrie, & lui faire de tous les présens, le plus salutaire, qui est la paix. Tel fut le moment précis de la grandeur Romaine, qui ne fit désormais que décroître & s'anéantir. L'Empire fut comme stationaire dans ce passage de l'élevation à l'abaissement.

En usurpant toute l'autorité du

Sénat & du Peuple, Auguste mania les choses & sur tout les esprits avec tant de finesse, tant de légereté, tant d'égards, tant de respect, que le Peuple & le Sénat croïoient regner par lui, & que l'Empire porta toujours le doux nom de République, & l'Empereur celui de Pere commun. Mais Tibere vint brutalement dire à l'Univers qu'il n'en étoit rien, que le Peuple & le Sénat n'étoient plus rien, & que lui seul étoit tout. On entendit ce langage, parce qu'on étoit préparé pour l'entendre: il n'y avoit plus à en revenir, le pli de la servitude étoit pris. Tibere la rendit dure & rampante. Fier & absolu, il remplit Rome de flateurs. Timide & ombrageux, il sema par tout la défiance, le Sénat fut avili, & le Peuple Romain ne remporta de son ancienne splendeur, que l'amour frivole des spectacles & des largesses. Et par cet endroit les plus méchans Princes Caligula, Neron, Commode, Caracalla furent ses idoles, allant jusqu'à se donner eux-mêmes en spectacle, mandiant les

applaudiſſemens par les profuſions, & multipliant du reſte les revers de fortune & l'abaiſſement des grands noms toujours odieux au Peuple, qui trouve ſa ſûreté dans ſa baſſeſſe.

Ces Empereurs en firent trop cependant: Les Armées, à qui dans le fond Céſar & Auguſte devoient leur titre & leur pouvoir d'Empereur, connurent leur force, & les Généraux dédaignerent le titre de *Lieutenans, Legati*, & reprirent l'ancien nom d'*Empereurs, Imperatores.* Et comme il y avoit pluſieurs armées, on vit en même tems pluſieurs Empereurs: & comme auſſi rien n'eſt ſi capricieux ni ſi capable de ſe jouer des fortunes & de la vie des hommes que le Peuple militaire, qui ſe mutine; celui qu'une Légion éliſoit aujourd'hui Empereur, étoit maſſacré le lendemain au gré d'une autre ou de la même Légion. Pluſieurs eurent à peine le tems de s'annoncer à Rome, beaucoup moins de s'y établir: & le centre de l'Empire errant dans toutes les Provinces, ne formoit plus que des tourbillons paſ-

ſagers, qui annonçoient une ſciſſion permanente & une parfaite excentricité.

Diocletien la fit cette ſciſſion, en réglant qu'il y auroit déſormais deux Empereurs & deux Céſars, cédant ainſi au torrent, qui entraînoit l'Empire; & Conſtantin conſomma cet ouvrage d'excentricité ſchiſmatique en établiſſant le principal Siége de l'Empire à Conſtantinople, pour veiller de plus près ſur les Parthes, les Perſes, & ſur ce déluge de barbares Goths, Huns, Alains, Vandales qui réaliſoient enfin le projet du grand Mithridate en venant fondre contre les Romains de toutes parts, ſur tout par les Palus méotides. L'Empire étoit ſi irrévocablement ſur le penchant de ſa ruine, que ce double mouvement de Diocletien & de Conſtantin, qui détruiſoit pour jamais ſon unité, ſon immutabilité, ſon point fixe, fut un bien, c'eſt-à-dire un moindre mal, comme ces remedes palliatifs, qui prolongent un peu les jours de quelqu'un que les Médecins ont condamné.

La vie des Empereurs commença à être plus aſſurée ; ils purent mourir dans leur lit : leurs mœurs s'adoucirent, les Armées devinrent moins audacieuſes, & le Gouvernement ceſſa d'être tout militaire. Mais la Juriſprudence prenant la place des Armes, il devint par le génie Grec, qui gagna la Cour & l'Etat, tout plein de formalités, de chicanes, d'injuſtices, & on ne vit bien-tôt plus regner que les vices des ames foibles & des crimes réfléchis.

Ce fut bien pis lorſqu'aux chicanes de la Juriſprudence l'eſprit ſophiſtique des Grecs fit ſuccéder celles de l'Ecole, & que les Juſtiniens, les Valens, & pis que cela les Leon l'Iſaurien, Conſtantin Copronyme &c. multiplierent les Codes & les diſputes de Religion juſqu'à les reveiller eux-mêmes lorſqu'elles étoient endormies. La fureur des diſputes devint un état ſi naturel pour les Grecs, naturellement parleurs & ſophiſtes, que lorſque Cantacuzene prit Conſtantinople, il trouva l'Empereur Jean & l'Impératrice Anne occupés à un

Concile; & quand Mahomet Second l'aſſiegea il ne put ſuſpendre les haines de Religion au ſujet du Concile de Florence.

Cependant l'eſprit militaire des Romains fut tout-à-fait anéanti par ces diverſes eſpeces de petit eſprit Attique. La diſcipline ſe relâcha tout-à-fait ; il n'y eut plus d'exercices, & tout de ſuite on trouva les armes trop peſantes, ces armes dont le poids même avoit ſubjugué l'Univers : on dépouilla le caſque, la cuiraſſe, toutes les armes défenſives, dans le tems qu'elles étoient le plus néceſſaires, & que l'Empire attaqué de toutes parts, étoit par tout obligé de ſe défendre. On ne retrancha plus les camps, & le nom même de la Légion diſparut. Enfin de toutes les guerres on ne connut plus que les guerres d'eſprit. On acheta des Barbares la Paix à prix d'argent, & on n'eut pas honte de convertir cet argent en tribut. On acheta même la guerre, c'eſt-à-dire des troupes pour la faire. Et l'Empire tout-à-fait en proie aux Barbares, ne ſe défendit contre les

uns que par le moïen des autres. On fit plus, on racheta l'Empire par l'Empire ; on leur céda tout-à-fait celui d'Occident, l'Italie, Rome, à condition qu'ils défendroient celui d'Orient, si toutefois on peut regarder même comme un reste de l'Empire Romain celui qui survêcut à l'Empire de Rome, & que la perte de celui-ci ne soit pas l'extinction totale de celui-là.

Il survêcut donc à sa honte cet Empire Grec ou Romain, mais pour voir sa majesté flétrie chez toutes les nations. Défendu par les Barbares, qui l'avoient envahi à l'Occident, il fut investi de nouveaux Barbares, par les Avares d'un côté, & de l'autre par les Perses, & bien tôt encore par les Sarasins Mahometans. Mais la division qui se mit chez eux suspendit quelque tems leurs derniers efforts, & la Providence en ménageant cette division, sembla susciter en même tems deux Puissances aux deux extrémités de l'Empire pour le sauver. A l'Occident c'étoit toute l'Europe liguée pour le recouvrement

de la Palestine. Que ne devoient point attendre les Grecs de dix, de vingt, de trente formidables armées qui avoient à leur tête toute l'élite, toute la Nobleſſe, tous les Souverains de la Chrétienté, & qui combattoient pour les Autels, *pro Aris*. De l'autre côté c'étoient les Turcs que la même Providence armoit d'abord en petit nombre pour menacer les Grecs, ou même s'ils avoient ſçu en profiter, pour les délivrer des Saraſins qui les appelloient contre eux-mêmes dans la fureur de leurs diviſions.

Mais les Grecs étoient faits déſormais pour périr. Tout-à-fait livrés au petit eſprit de ſophiſme & d'heréſie, qui les dominoit dans la conduite comme dans le diſcours, ils ſe méprirent au point de regarder les Turcs, devenus Mahometans, comme leurs amis, & les Europeans comme ennemis. Ceux-ci, il eſt vrai, conduiſirent leurs expéditions avec aſſez d'étourderie & de licence. Ils ſe croïoient tout permis dans un Empire, que dans le fonds ils vouloient de bonne foi défendre & racheter.

Ils auroient eu beau ſe conduire avec le plus de modération ; quand les Grecs n'auroient trouvé dans leur propre conduite envers les Occidentaux, que le ſeul plaiſir de la ſophiſtiquerie, de la ſubtilité, du double jeu, ils auroient toujours ſous main favoriſé les Turcs, dignes déſormais de les avoir pour eſclaves.

Les Grecs volerent au-devant d'eux, & pour s'en mieux rapprocher en s'éloignant tout-à-fait de corps, d'eſprit & de cœur, de Rome vrai centre de l'Empire, ils forcerent les Europeans à leur enlever Conſtantinople, & tranſporterent les miſerables reſtes de cet Empire défaillant au delà du Boſphore. Les Turcs le ruinerent en détail, le réduiſirent peu à peu à rien, & l'Empire errant, de retour à Conſtantinople & réduit aux Fauxbourgs de cette Ville, finit comme le Rhin, qui n'eſt plus qu'un ruiſſeau lorſqu'il ſe perd dans l'Ocean.

ARTICLE LIX.

LES INTERESTS PRESENS des Puissances de l'Europe, fondés sur des Traités conclus depuis la Paix d'Utrecht & sur les preuves de leurs prétentions particulieres, par M. J. Rousset membre de la Société Royale des Sciences à Berlin, in 4°. 2. vol. 1. vol. pp. 608. sans compter la Préface, les Tables & l'Epître Dédicatoire à M. le Prince d'Orange. A la Haye, &c.

Suite du mois de May.

CE que nous avons déja dit de cet Ouvrage suffiroit pour en donner l'idée ; & ce que nous en ajoûterons achevera de convaincre que la Politique a ses profondeurs comme la Métaphysique ; qu'il n'est pas donné à tout le monde de traiter ces sciences avec un succès égal ; que pour y réussir il faut moins de feu que de justesse, & plus de jugement que d'imagination. L'une &

l'autre demandent un eſprit libre, dégagé des préjugés, & détaché des ſuppoſitions arbitraires. Que voïons-nous dans la plûpart de ceux qui s'y appliquent ? On reconnoît la ſageſſe de ces régles, & l'on en prêche la néceſſité : mais communément l'humanité ne perd rien à ces déclamations. Tel qui s'éleve avec le plus de force contre ce qu'il appelle opinions populaires (& à quoi n'étend-t-on pas cette dénomination ?) S'aſſervit preſque ſans intervalle à d'autres ſentimens plus puériles, auſſi peu fondés, & ſouvent moins vraiſemblables.

Le Chapitre VII. expoſe les intérêts & prétentions de la Couronne & République de Pologne. L'Auteur n'a pû deviner ce qui s'eſt paſſé depuis un an. Ainſi on ne doit pas lui faire un crime d'avoir manqué ce ſujet, ou du moins de ne l'avoir pas rendu auſſi intéreſſant, qu'il l'eſt à préſent, par les évenemens qui ſont ſurvenus. Il nous avertit qu'il n'examine ici que les intérêts de la Republique ; *Le Roi aïant ſi peu d'autorité*

en Pologne, qu'il n'a que le nom de Roi; les vûës particulieres du Chef ne devant rien déranger par conséquent à la conduite que l'Etat doit tenir avec ses voisins, & dans l'intérieur du Gouvernement. La maxime de la Pologne, ainsi que de toutes les Républiques, doit être de se conserver dans toute son étenduë naturelle & dans son ancienne constitution. Tous ses soins se réduisent donc à veiller d'un côté sur ses voisins, & de l'autre sur le maintien de ses libertés. La Russie demande ses principales attentions & de grands ménagemens. Le moindre démêlé peut engager la Cour de Petersbourg *à faire valoir ses droits sur la Lithuanie entiere, sur l'Ukraine Polonoise, sur la Russie noire*. Les Polonois naissent à la vérité soldats. On ne leur refuse ni le courage ni la fermeté; mais une armée presque toujours indépendante, quelque nombreuse qu'elle soit, tiendra-t-elle contre des troupes endurdurcies aux fatigues, & dociles au commandement jusqu'au prodige. Si des intérêts plus forts engagent la

République à négliger la Moscovie ; elle doit se lier avec les Suedois. Pultawa, tant d'autres défaites, & les désastres des dernieres Campagnes de 1719. & 1720. forment des perspectives bien tristes pour cette fiere Nation. Elle cherchera toujours à réparer ses anciennes pertes, & encore plus à en prévenir de nouvelles. Pour le Roi de Prusse, les Polonois, dit M. Rousset, n'ont *aucun intérêt de trop courtiser ce Prince, ni aucune raison de le craindre. Il est lié par tant d'alliances avec la Russie, qu'ils ne peuvent s'en promettre aucun secours* contre cette Puissance. *D'un autre côté il ne les attaquera pas, parce qu'il doit être persuadé qu'il ne conserveroit pas ses conquêtes qui lui coûteroient plus qu'elles ne vaudroient.* Ces maximes seront-elles adoptées dans la totalité & dans tous les tems par la Cour de Berlin? *Reste les plus fiers voisins*, continuë l'Auteur ; *ce sont les Turcs & les Tartares : car la Pologne ne peut plus avoir rien à craindre de l'Empereur comme chef de la Maison d'Autriche ; ni même rien à démêler avec*

lui, à present sur tout qu'il n'y a point de Prince dans cette Maison pour qui on pourroit briguer la Couronne. En vérité nous avons peine à croire que le lecteur le plus indulgent fasse grace à M. Rousset sur ce dernier Article. Si l'on pardonne quelques fausses conjectures à un Auteur qui travaille sur des matieres problématiques, on exige du moins qu'il ait les connoissances ordinaires, & qu'il possede la superficie de son sujet. Ignoroit-il les arrangemens secrets que les deux Cours de Vienne & de Petersbourg avoient pris pour donner au dernier Roi un Successeur, qui convînt à leurs intérêts communs? Indépendament même de cette disposition, qui pouvoit après tout être un mystere pour lui, ne devoit-il pas voir, en ouvrant seulement les yeux sur ce qui se passoit, que les vûës du Conseil de l'Empereur, alloient également à écarter de ce Trône, lorsqu'il seroit vacant, un partisan de la France, ou un ennemi naturel de la Pragmatique? Si ce projet ne s'est executé qu'en par-

tie, si la Cour de Vienne s'est réconciliée avec celle de Dresde, on sçait le sacrifice que l'Electeur de Saxe a fait de tous ses droits. La Couronne s'est présentée à lui avec tous ses charmes ; un bien présent l'a ébloüi ; il s'est déchargé du reste sur l'avenir. Dans la conjoncture prochaine, dans le moment où M. Rousset écrivoit, il devoit donc appercevoir ce que la Pologne auroit bientôt essentiellement à démêler avec l'Empereur, soit à raison des propres intérêts de ce Prince, soit à cause de ses liaisons étroites avec la Russie ? Imaginoit-il qu'une Nation si délicate sur sa liberté, se laissât donner paisiblement la loi, ou allât au devant du joug qu'on paroissoit vouloir lui imposer ? Ne connoissoit-il pas l'attachement que la meilleure partie du Roïaume conservoit pour un Prince citoïen, qui ne pourroit avoir d'autre objet, que celui de rendre sa Patrie heureuse, qui n'apporteroit au Trône que des vertus éprouvées, & que la protecton d'une Puissance toujours alliée de la Pologne,

trop éloignée pour entreprendre ſur ſes droits, aſſez redoutable pour la raſſurer contre ces ennemis que des querelles mal aſſoupies peuvent à tout moment armer contre elle ? Nous ne faiſons qu'ébaucher ces Réfléxions ; les perſonnes inſtruites les étendront & en feront de nouvelles. La République, ajoûte M. Rouſſet, a deux intérêts domeſtiques de la derniere importance, elle doit veiller ſur les démarches de ſon Roi. *Le peu d'union qui a regné entre le Roi Auguſte & ſes Sujets, eſt une preuve bien ſenſible de l'excès d'attention des Polonois à cet égard.* Nous reſpectons infiniment la mémoire de ce grand Prince, & nous n'aurons pas la témérité de prononcer ſur les différends qui rendirent tant de Diettes infructueuſes. Mais *ce fantôme*, qui effraïoit *ces nobles Polonois*, n'avoit-il pas quelque conſiſtance ? Ce que nous voïons juſtifie bien ſenſiblement leurs allarmes. Enfin l'autre intérêt regarde la Religion. M. Rouſſet prend le parti des Non-conformiſtes, connus ſous le nom *de*

Dissidents : son zele s'allume à cette occasion, il annonce à la République les derniers désastres, si elle persiste à les priver des avantages dont jouissent les autres citoïens : il conclud en leur faveur d'une maniere digne de quelqu'un qui s'écrie ailleurs, en général & sans aucune restriction : * *Y a-t-il rien de plus inséparable de la liberté naturelle de l'homme, rien de plus conforme au droit de la nature & des gens, que de pouvoir servir Dieu suivant le dictamen de sa conscience ?* Le reste de ce Chapitre est emploïé à détailler les prétentions de la Pologne sur la Livonie, sur Kiow, Smolensko &c. & sur la Silesie.

Le Chapitre IX. qui regarde la Russie, mériteroit un examen aussi sérieux que le précedent. Nous ne pouvons dans un Extrait que présenter rapidement les objets. L'étenduë, les forces, les entreprises de cette Puissance nous instruisent assez de ses intérêts. Il s'agit pour elle d'assurer ses conquêtes & ses établis-

* Chap. 3. pag. 44.

ſemens dans le Nord, de conſerver ſes acquiſitions ſur la Mer Caſpienne, de continuer ſon commerce ſoit à la Chine, ſoit en Perſe, de fixer les inquiétudes des Tartares, de ſe faire reſpecter à la Porte, d'attirer enfin juſque dans ſon ſein les richeſſes du nouveau Monde; ſon alliance avec l'Empereur lui procure une partie de ces avantages; les privileges qu'elle accorde aux Marchands Anglois & Hollandois, lui répondent de quelques autres. L'adreſſe, l'activité, la vigilance, l'art de ſe retourner ſuivant les circonſtances, acheveront cet Ouvrage Politique; mais le miniſtere Ruſſien ſera troublé plus d'une fois probablement dans le cours de ſes opérations. L'ordre des ſucceſſions, preſque arbitraire depuis le Czar Pierre, pourra cauſer un jour de fâcheuſes révolutions. L'ambition des Grands croît avec l'extrême dépendance; en prenant les manieres des nations policées, ils en ont pris les ſentimens; les traitemens inouis par tout ailleurs, dont on les accable pour des fautes, quelquefois mê-

me peu prouvées, révoltent plus qu'ils n'humilient leur courage; ils feroient des sujets fideles. ; ils seront toujours de dangereux esclaves. La Perse jusqu'ici ou déchirée par ses guerres civiles, ou occupée contre le Turc, n'a pû songer encore à reparoître sur les côtes de la Mer Caspienne: ses malheurs lui forment des troupes excellentes, & feront sa force lorsqu'elle s'y montrera : un intérêt commun doit réunir les Princes du Nord. Si la Russie augmente ses forces, si elle s'affermit dans ce degré de puissance où nous la voïons, comment lui résisteroient-ils, puisque dès à présent elle s'explique & agit avec tant de hauteur ? l'Empire ne doit-il pas aussi redouter son ambition, & veiller sur ses desseins secrets ? Le Czar Pierre a desiré toujours avec passion de mettre le pied en Allemagne. Un Vassal de cette consequence feroit bien-tôt la loi à ses Maîtres. M. Rousset expose ensuite les prétentions des Czars sur la Livonie, & les raisons qu'ils ont de prendre le titre d'Empereur. Elles

ſont fort bonnes, nous le ſuppoſons; mais elles ont touché beaucoup moins apparemment les Princes qui ont reconnu cette qualité, que la néceſſité où ils étoient de ménager cette Puiſſance, ou que les ſecours qu'ils en attendoient.

Chapitre X. *Des interêts & des prétentions du Roi de Pruſſe.* L'érection de la Pruſſe Ducale en Roïaume eſt de nos jours. Ce fut en 1701. que Frederic Electeur ſe mit lui-même la Couronne ſur la tête à Koningsberg, en vertu de la conceſſion de l'Empereur Leopold. On trouve ici la maniere dont cette partie de la Pruſſe eſt entrée dans la Maiſon de Brandebourg, & les divers accords faits à ce ſujet avec la Republique de Pologne. Le Roi de Pruſſe eſt le plus grand terrien qui ſoit en Allemagne, après l'Empereur. *Dans la ſituation où ce Prince a mis ſes affaires, ſes interêts*, dit M. Rouſſet, *ſont tous differens de ce qu'ils étoient ſous ſon Pere.* Celui-ci renfermé dans ſes affaires domeſtiques, n'agiſſoit au dehors qu'à la derniere

extremité, *ou lorsqu'il entrevoyoit un avantage immanquable.* Aujourd'hui la Cour de Berlin embrasse dans ses vûës tout le Nord & tout l'Empire. *Quatre-vingt-dix mille hommes de bonnes Troupes choisies, toujours bien exercées, & bien entretenuës pourroient la rendre formidable.* Ce Prince n'a point d'ennemi plus jaloux de sa grandeur que la Republique de Pologne. Ces courageux voisins épieront toujours l'occasion de l'inquieter, & profiteront de toutes celles qui se presenteront sous un Roi Piaste, encore plus que sous un étranger. Aussi le Roi de Prusse persuadé de ces dispositions, ne doit rien negliger pour *arrondir son Roïaume, à leurs dépens, en y réunissant toute la partie de la Prusse, jusqu'à la Vistule, qui est restée sous l'obéissance de la Republique*, d'autant plus que la Russie trouveroit son avantage à cet arrangement. Il faut avoüer que l'Auteur a l'heureux talent d'allier les contradictions les plus grandes. Dans le Chapitre de la Pologne, il nous disoit, comme nous l'avons vu, que le Roi de Prusse attaqueroit ce Roïaume in-

fructueuſement, parce que *ces Conquêtes lui coûteroient plus qu'elles ne vaudroient*, & inutilement, *parce qu'il ne les conſerveroit pas*, & que *la Ruſſie nommément ne l'aideroit point à s'agrandir aux dépens de la Pologne*. On croiroit volontiers que M. Rouſſet a voulu plaire en détail, en diſant de chaque Nation ce qu'il a cru convenir à ſes deſirs particuliers ; il trouvera, nous en ſommes fâchés, que c'eſt le moyen de ne plaire à perſonne ? Les Alliances réïtérées du Roi de Pruſſe avec l'Empereur, & la Czarine, augmentent encore ſa conſideration dans l'Europe. M. Rouſſet gémit ſur les diviſions qui ſéparent les Cours de Berlin & d'Hanovre. Il voudroit auſſi plus d'intelligence de la part de cette premiere avec les Provinces-Unies. Enfin il ſeroit content ſi l'on vouloit concevoir à Berlin combien une Marine ſeroit utile. *Rien ne ſeroit plus facile que d'en former une à Memel, ou dans la Pomeranie. Le Roi de Pruſſe feroit dans le Nord une bien autre figure, s'il pouvoit diſputer du*

Dominium

Dominium maris avec *la Ruſſie*, *la Suede*, *& le Dannemarck*. On peut lire enſuite le long article des Prétentions. Il n'y a point de Prince en Europe qui en ait un plus grand nombre. Ceux qui ſeront curieux de s'inſtruire de tout ce qui regarde la fameuſe Succeſſion de Berg & Juliers, pourront ſe contenter. L'Auteur a tranſcrit fidelement ce qui s'eſt publié des differens côtés ſur ce Procès célébre.

Chapitre XI. *Des interêts & prétentions de la Couronne de Suede.* La ſituation de ce Roïaume a bien changé. *Au deſpotiſme uſurpé*, par les Princes de la Maiſon de Waza, a ſuccedé un Gouvernement Monarchique, à la verité, mais temperé d'Ariſtocratie & de Démocratie; on n'oſoit eſperer une fin aux calamités du dernier Regne; on craignoit d'en voir les triſtes reſtes ſe perpetuer long-tems; *Cependant le Senat & les Etats du Roïaume en ſont venu à bout ſous l'autorité paternelle d'un Roi & d'une Reine, nés pour la felicité des Peuples.* Aujourd'hui la Suede peut figurer dans les affaires de l'Europe,

avec un éclat à peu-près pareil ; quel doit-être sont principal objet ? Toute son attention doit se porter à prevenir l'agrandissement de la Russie, & à procurer son affoiblissement : il faut qu'elle se tienne pour y parvenir, unie avec la Pologne ; qu'elle évite de se broüiller avec le Dannemarck ; que Copenhague & Stokolm concourent à l'humiliation d'un Voisin formidable, & dont l'avidité croît tous les jours. Par le même principe encore, la Suede doit ménager le Roi de Prusse, il n'a qu'un pas à faire, pour ainsi dire, pour s'emparer du reste de la Pomeranie. La prudence force donc cette Couronne à sacrifier à la conjoncture presente, les ressentimens, quoi que justes, qu'elle conserve de ce qui s'est passé dans la derniere guerre avec la Pomeranie, elle perdroit tout son credit dans l'Empire ; d'autant plus, ajoûte M. Rousset, que la Cour de Berlin *ne seroit point obligée*, comme autrefois, *par une force superieure de conserver les Places conquises.* Cette décision est précise, mais seroit-elle en dernier

ressort ? La Suede de tout tems attachée à la France, continuë à en retirer encore aujourd'hui de gros subsides. C'est le moïen, sans parler des autres avantages, de faire rentrer dans le Roïaume une partie des especes que la derniere guerre & le Ministere de De Gortz en ont fait sortir. Enfin les Anglois & les Hollandois peuvent servir utilement cette Couronne, c'est à elle d'imaginer un moïen de se les attacher, sans préjudicier à des engagemens plus anciens & plus indispensables. La Suede a aussi plusieurs prétentions. Les differends qu'elle a eu avec la Cour de Berlin, au sujet de la séquestration de Stétin, ont fait beaucoup de bruit; mais ils ont été terminés, du moins pour un tems, par la cession entiere que la Reine de Suede, aujourd'hui regnante, fit de ce Duché au Roi de Prusse, dès son avenement au Trône.

Chapitre XII. *Du Roi de Dannemarck.* Ce Prince, dit M. Rousset, *doit poser pour premiere maxime de sa conduite, de se maintenir dans l'état*

où il est..... Il conviendra toujours au repos de l'Europe, qu'un Roi de Suede ne possede rien en Dannemarck, & qu'un Roi de Dannemarck ne possede rien en Suede, vu le genie des deux Nations, dont l'antipathie est si grande, qu'on ne voit presque point de Suedois porter d'écarlate, parce que c'est la couleur des Danois, comme le bleu est celle des Suedois. Le Roi de Prusse, les Provinces Unies, la Maison de Brunsvik, ne chercheront point à empieter sur cette Couronne, elle doit donc cultiver avec soin l'Alliance de ses Etats, pour contenir la Suede, dont les moindres prétextes pourroient quelquefois rallumer l'animosité. Tout invite pourtant ces deux Nations à vivre dans l'union, & à agir de concert pour observer les mouvemens & les démarches de Petersbourg. *Leur désunion, que l'on a soin d'entretenir, donne le tems & l'occasion à cette troisiéme Puissance de se rendre formidable, si une fois elle contractoit une étroite Alliance avec quelqu'autre qu'un interêt de Commerce porte naturellement de ce côté-là..... le Sund*

pourroit bien perdre ſes portes, & les deux battans en être tranſportés à Londres, & à Peterſbourg, d'où il ne ſeroit pas aiſé de les retirer. Reſte à ſçavoir, ſi ce repos de l'Europe que M. Rouſſet cite à tout propos, pourroit ſe maintenir avec de pareilles entrepriſes. L'Auteur ne balance pas à déſaprouver le dernier Traité de la Cour de Copenhague avec l'Empereur. *Le principal motif de ce Traité*, dit-il, *eſt la garentie des Etats reſpectifs. Qui a des prétentions ſur ceux du Roi Chrétien VI ? L'Empereur ſeul a tout à craindre contre ſa Pragmatique Sanction. Il garentit des poſſeſſions qu'on ne diſpute pas. On lui en garentit qui ſeront le ſujet de mille procès, & de la guerre la plus affreuſe qui aura jamais déchiré l'Europe. Pour qui cette Alliance eſt elle à pure perte ? j'en fais juge tout Lecteur impartial.* Le raiſonnement n'eſt pas exactement vrai, puiſque l'Empereur de ſon côté garentit la poſſeſſion du Duché de Sleswic, article qui intereſſe extrêmement, comme tout le monde ſçait, le Roi de Dannemarck : Quand même cela

ne ſeroit pas, M. Rouſſet a-t-il déja oublié ce qu'il établit ailleurs comme un principe inconteſtable, que de l'indiviſibilité des Etats de la Maiſon d'Autriche dépendoit la tranquillité de l'Europe. Pourquoi faire un crime aux Miniſtres de Dannemark d'avoir ſuivi ſes maximes? Nous ne prétendons pas, comme on le ſent fort bien, juſtifier le Traité contre lequel M. Rouſſet s'éleve; nous voulons ſimplement montrer que dans ſes principes il ne peut être reçû à le combattre, il n'a pas connu la route qu'il entreprenoit; chaque pas l'embaraſſe, & ne ſert qu'à l'écarter cde ſon terme; les ſubſides de la France, continuë-t-il, mettroient ce Monarque en état d'entretenir un certain nombre de Troupes & de Vaiſſeaux, ſans charger ſes finances; en cela il a raiſon. Enfin il ſe plaint du peu de ménagement que l'on a à Copenhague pour les Etats Généraux; la Maiſon d'Oldembourg n'auroit jamais dû oublier les bienfaits qu'elle a reçû de cette Republique, & cependa t les Hollandois. *ſont à la*

veille de ne pouvoir passer le Sund qu'en payant plus de droits que les autres Nations. Le reste du Chapitre contient les prétentions sur le Domaine de la Mer Baltique, sur le Roïaume de Suede en général, sur la Scanie en particulier, sur l'Isle de Gothie, sur le Duché de Sleswic, &c.

Chapitre XIII. *des interêts & prétentions de la Grande Bretagne.* M. Rousset n'a pû traiter ce qui regarde les Provinces-Unies, pour les raisons qu'il nous a expliquées dans sa Préface. C'étoit un sacrifice; il se dedommage de ce silence forcé par les éloges qu'il prodigue au present Gouvernement d'Angleterre; en cela il imite & il surpasse peut-être quelques Auteurs récens, chez qui l'esprit est en divorce avec la raison, & dont les plumes hardies qui publient tous les jours sur le même sujet tant de loüanges outrées, & autant d'injustes Satyres en même tems sur quelques autres matieres, à peu près comme ces Peintres, qui dans la dispensation des couleurs, chargent d'ombres quelques endroits du Tableau pour en rendre

les jours plus brillans ; leur intention n'eſt pas équivoque, & on la devineroit, quand même ils auroient plus d'attention à l'envelopper. Ils loüent d'un côté pour invectiver plus ſûrement de l'autre : ils ont beau s'écrier que nos Voiſins ont eu le courage de noyer dans un déluge de ſang l'idole du pouvoir deſpotique, & qu'ils ont réüſſi par le plus violent de tous les moyens à fonder la conſtitution d'état la plus parfaite qui fut jamais. Ces enthouſiaſmes politiques, ces déclamations auſſi vuides de raiſonnemens que deſtituées de preuves, ne pourroient ſéduire que ceux qui n'auroient jamais réflechi. Les perſonnes ſenſées & vertueuſes diſtingueront toujours entre la liberté & l'eſclavage, & ne confondront point la baſſeſſe, la ſuperſtition, l'indolence avec un amour tendre pour ſes maîtres legitimes, un reſpect conſtant pour la Religion, un attachement fidéle aux loix qui nous gouvernent. Nous n'avons garde de ſuivre M. Rouſſet dans tout ce qu'il nous dit à ce ſujet, ce ſeroit donner

dans l'excès que nous lui reprochons. Nous respectons nos usages, nous n'examinons pas ceux des autres Nations. Nous nous donnerons encore moins la liberté d'en faire le sujet de nos plaisanteries ou l'objet de nos mépris. Que l'on nous permette seulement une reflexion qui paroîtra peut-être naturelle. Si l'origine de cette constitution que l'on nous vante avec tant d'affectation, se perdoit dans l'obscurité des tems; si un repos constant pendant une longue suite de siécles avoit succedé aux dissensions cruelles, & aux scenes plus que tragiques, auxquelles on convient qu'elle doit sa naissance: si les noms des partis presqu'ignorés ne subsistoient que dans de vieilles chroniques; si le même esprit enfin animoit la Nation Britannique sans aucune distinction de principes, de sentimens, d'interêts, & de religion, les éloges dont nous nous plaignons, seroient à leur place, & il seroit difficile de n'en pas reconnoître la justice; mais les choses en sont-elles à ce point? & peut-on se persuader qu'el-

les y ſoient de long-tems, pour peu que l'on connoiſſe dans les hommes la force de certains reſſorts ? Quoi qu'il en ſoit, ce que M. Rouſſet veut nous apprendre enſuite des interêts de la Grande Bretagne, n'eſt ni clair ni bien ſuivi, & nous croyons pouvoir avancer, que le miniſtere le plus habile ſeroit bien embaraſſé à ſe conduire par les principes qu'il établit ; car enfin le moïen de détruire & d'édifier tout à la fois ? On veut que l'Angleterre demeure unie à l'Empereur, & qu'elle ait eu raiſon de garantir la Pragmatique ; c'eſt fort bien, mais on prétend auſſi qu'elle doit tout faire pour ôter à ce Prince les deux Siciles, & les rendre à la Couronne d'Eſpagne, & cela eſt vrai, mais en ce cas elle doit donc tout à la fois concourir à dépoüiller l'Empereur, & à lui aſſurer la conſervation de tous ſes Etats. On recommence les invectives contre les Miniſtres qui firent le Traité d'Utreck, mais on ne leur fait plus la guerre, d'avoir renoncé à l'objet principal de la grande Alliance, & d'avoir réüni les deux

Couronnes dans la Maiſon de Bourbon. On les accuſe à preſent d'avoir détruit l'équilibre, en rendant l'Empereur trop puiſſant en Italie, où il pouvoit en formant une marine conſiderable dominer toute la Méditerrannée, & ruiner le Commerce des Anglois dans le Levant. L'Eſpagne ſous Philippe V. maîtreſſe de ces Pays, n'auroit-elle pas eu les mêmes avantages? Non, répond-t-on, & il n'y a qu'à en juger par ſa conduite ſous les Rois de la Maiſon d'Autriche. Mais pourquoi nous rappeller à ces tems-là, lorſqu'on n'eſt occupé d'un autre côté qu'à nous effrayer ſur la grandeur des projets que Madrid a formés depuis dix-huit ans; & qu'à relever l'uſage que cette Cour fait de ſes tréſors, & l'abondance de ſes reſſources? M. Rouſſet inſinuë encore que Gibraltar poſſedé par les Anglois, ſera toujours dans l'Europe une pomme de diſcorde, & il voudroit que Londres s'arrangeât inſenſiblement pour rénoncer à cette Fortereſſe; mais il nous apprend que ſon importance eſt telle qu'elle tient les deux Mers

en respect, qu'elle peut prévenir ou empêcher la jonction des Vaisseaux que la France équiperoit dans le Levant, avec ceux qu'elle entretient dans l'Ocean : est-ce le moyen de faciliter la cession qu'il vient de conseiller ? Dans un autre endroit l'Auteur loüe la moderation de la Cour d'Angleterre, qui par amour pour la paix ne s'est point ressentie, comme il lui étoit aisé de le faire, des deprédations commises sur ses Sujets dans le nouveau Monde ; & dans celui qui suit immediatement, il reconnoît qu'elle ne l'auroit pu sans s'exposer à des malheurs plus grands, comme à perdre les privileges immenses dont la Nation joüit pour son Commerce, & à les voir passer à d'autres, & à ruiner *la chancelIante Compagnie du Sud, du sort de laquelle dépend celui de tant de Familles.* Nous ne pousserons pas plus loin la révûë de ces contradictions ; il n'est pas juste que nous en ayons seuls le plaisir : Ceux qui feront à M. Rousset l'honneur de le lire, verront que nous avons eu l'attention de leur réserver

la meilleure partie de cet agrément. Il y auroit bien d'autres choses à dire sur les interêts de la Grande Bretagne avec la Republique de Holande, les Puissances du Nord, le Portugal, &c. aussi-bien que sur ses vieilles prétentions à la Couronne de France & à l'Empire de la Mer ; mais nous sommes pressés de faire place à d'autres matieres. Les gens habiles sçavent ce qu'il en faut penser ; ceux qui ne le sont pas, ne perdront pas beaucoup à ignorer ce qu'en écrit M. Rousset ; si cependant on excepte ce qu'il a copié ailleurs, & qu'on pourra consulter aussi-bien qu'il l'a fait lui-même.

Chapitre XIV. *Des interêts & prétentions de la France.* Ce Chapitre très-étendu, vaut encore moins que les autres la peine que nous nous y arrétions. L'Auteur d'un bout à l'autre y blasphême ce qu'il ignore, & répete fastidieusement les clameurs dont les François réfugiés, & les Apostats de la Religion Romaine ont fait retentir si long-tems toute l'Europe. Même hardiesse dans les traits qu'il lance sans pudeur sur les pre-

mieres Têtes de l'Etat; mêmes faussetés dans ses plaintes, mêmes travers dans ses maximes, mêmes inconsequences dans ses idées. Il faudroit pour lui plaire, réfondre tous les principes de notre Gouvernement, mais il n'ose se flatter qu'on ait jamais cette déference pour ses lumieres, & il a raison. Il est étonnant que le tems n'ait pas encore ouvert les yeux à ces Messieurs, sur le ridicule de leurs préventions! A quels excès n'ont-ils pas porté l'audace sous le Regne du grand Loüis XIV? leur haine n'est pas éteinte, l'aveuglement est toujours le même; la manie d'annoncer la destruction de la France n'a pas été entierement ensevelie avec le Ministre Jurieu, ils attendent le retour de la captivité. Tous ces traits impuissans retombent contre eux-mêmes, & le mépris des honnêtes gens, est l'unique fruit que produisent leurs pitoyables déclamations. Nous ne nous attacherons donc ni à parodier ni à extraire ce que M. Rousset nous dit des interêts de ce Roïaume; nous l'assurerons seulement que

l'évenement contredira toujours ſes penſées, & que le Trône François, l'aſile des Princes malheureux dans tous les tems, & le recours des Nations opprimées, ſubſiſtera ſur les mêmes fondemens dont il voudroit procurer la ruine: l'autorité abſoluë de nos Monarques, n'effraïera jamais une Nation, qui fait conſiſter ſa liberté à obéïr avec joïe, & à concourir de toutes ſes forces à la gloire de ſon Maître, & au bien commun de la Patrie. Nous la ſoutiendrons independante des volontés, des paſſions, des conſeils de la multitude; mais nous la verrons avec admiration toujours ſubordonnée à la Religion, à la raiſon, à la juſtice; nous ſerons par là autant d'enfans d'un Pere compatiſſant, & Sujets ſoumis d'un grand Roi, tels ſont nos principes. Ils ne feront jamais parmi nous le germe de la licence ni de la déſunion dans les cœurs & dans les eſprits. C'eſt dans ces reſſorts precieux de confiance d'une part, & de bonté d'une autre que la France trouvera ſa ſureté, ſon opulence, qu'elle ſera heureuſe

au dedans, & formidable au dehors.

Chapitre XV. *Des interêts & prétentions du Roi de Sardaigne.* M. Rousset n'est pas trop d'accord ici avec ce qu'il a dit dans d'autres endroits, mais n'y auroit-il pas de la rigueur à exiger d'un Auteur qui fait un gros Livre, qu'il se ressouvînt à la fin de l'Ouvrage de ce qu'il a pensé au commencement ? Il examine qui le Roi de Sardaigne doit le plus ménager, ou du Roi de France, ou de l'Empereur ? La discussion est inutile, la Cour de Turin a pris son parti, l'Auteur ne le prévoyoit pas, car il trouve fort à redire au dernier Traité du Roi regnant avec Vienne; il convient que *la balance des maux l'emportant de beaucoup sur celles des esperances*, c'est-à-dire, Turin ayant beaucoup plus à craindre de la France qu'à esperer de l'Empereur; *les interêts de la Maison de Savoye sont pour son alliance avec la France.* M. Rousset doit s'applaudir; il donne pour la premiere fois peut-être un conseil qui a été suivi, avec cette restriction pourtant, que ce n'est point la crainte

precisément qui a enfanté cette union, & qu'elle a été formée sur des esperances qui n'ont pas tardé à se réaliser, & cent fois plus flateuses, que celles dont le Conseil de l'Empereur auroit pu amuser le Roi de Sardaigne : La conduite que M. Rousset prescrit à ce Prince avec les Suisses, & les autres Souverains d'Italie, souffrira quelque alteration. Le changement considerable qui vient de s'operer, obligera d'y ajoûter ou d'y retrancher. On connoît assez les prétentions de la Maison de Savoye sur le Portugal, sur le Roïaume de Chipre, sur la Morée, l'Achaïe, &c.

Chapitre XVI. *Des interêts & prétentions de l'Espagne.* Un très-long Passage du Duc de Rohan, est cité par M. Rousset, pour *donner une idée de la difference qui se trouve entre la situation de l'Espagne, telle qu'elle étoit au tems du Cardinal de Richelieu, & celle où elle est aujourd'hui.* Il n'y en a pas une moindre entre ce que pensoit l'Auteur quand il composa ce Chapitre, & ce qu'il doit actuellement penser. Il se plaignoit que l'Espagne

malgré tous ſes empreſſemens, n'eût pu parvenir à une bonne union avec la France, les vûës particulieres des Miniſtres y ayant toujours mis obſtacle ; à ſes plaintes doivent ſucceder la joye & les éloges. Ce qu'il vouloit, ce qu'il propoſoit, ce qu'il craignoit peut-être plus cependant qu'il ne le ſouhaitoit, s'eſt heureuſement conclu ; il ſoutenoit que le bien de l'Europe exigeoit que la Monarchie Eſpagnole s'étendît, comme auparavant, juſqu'aux deux Siciles ; mais il n'y voyoit point de diſpoſition prochaine. On a compris ce principe, & pour s'y conformer on a forcé la nature en quelque maniere ;une armée entiere, au cœur de l'hyver, a traverſé la Mediterannée, le Roïaume de Naples eſt déja ſoumis, & la Sicile impatiente, ſe diſpoſe à recevoir ſes anciens Maîtres. M. Rouſſet admire avec complaiſance tout ce que cette Couronne a entrepris, depuis que le puiſſant génie du Cardinal Alberoni a travaillé à en relever l'éclat. *Le Ciel*, dit-il, *leur envoya un Alberoni, c'eſt tout dire.* Philippes V.

fut obligé *de ſe défaire d'un Miniſtre ſi neceſſaire*, pour des raiſons que perſonne n'ignore, mais *l'Eminence*, *ſemblable à Elie*, *laiſſa en partant*, *non ſon manteau...... mais ſon eſprit*, *qui depuis ce tems-là a gouverné l'Eſpagne.* Nous ſommes perſuadés que ce qu'il a vû depuis ſix mois, augmentera l'idée qu'il avoit déja des lumieres de l'illuſtre Italien, & des forces de l'Eſpagne, tandis qu'elle ſe conduira par les mêmes maximes. Cette Cour doit bien vivre avec les Provinces-Unies, auſſi fait-elle; elle doit de grands égards à l'Angleterre, il n'y a qu'à lire le dernier Manifeſte de la Cour d'Eſpagne contre l'Empereur, pour juger qu'on en eſt perſuadé à Madrid. Il faut tout dire pourtant, M. Rouſſet crie un peu trop haut contre les vexations que les Vaiſſeaux Eſpagnols Gardes-côtes font aux Anglois dans l'Amerique. Les Eſpagnols à leur tour, ne ſe plaignent pas moins des *interlopes*, de l'éternité, pour ainſi dire, du vaiſſeau de conceſſion, & des autres ruſes imaginées, pour étendre &

multiplier les privileges déja si considerables, dont l'Angleterre joüit pour son Commerce. C'est donc un procès entre les deux Nations ? M. Rousset n'a pas de caractere pour le decider, & on le recusera, au moins à en juger par son Livre ; les principales prétentions de l'Espagne sont sur le Portugal & sur le Roussillon.

Chapitre XVII. *Des interêts & prétentions du Portugal.* Dans la situation de ce Roïaume, à l'extremité de l'Europe, *que peut-il avoir à demêler avec la France, avec l'Empire, avec l'Italie, avec les Etats du Nord ?* L'Espagne seule doit attirer la principale attention des Portugais. L'antipathie entre les deux Nations sera éternelle, les anciennes haines sont plus suspenduës qu'étouffées. Les vieilles prétentions subsistent ; le mariage de l'Infante avec le Prince des Asturies, peut en fonder un jour de nouvelles. La Cour de Lisbonne doit donc conserver la bonne iutelligence avec celle de Madrid, mais elle doit s'en faire respecter. Elle y réüssi-

ra, en ſoutenant ſon Commerce aux Indes, & dans le Breſil, en fortifiant avec ſoin ſes Places du côté de l'Eſtramadure, & du Roïaume de Leon, & ſur-tout en cultivant l'amitié des Puiſſances Maritimes, les ſeules dont elle pût eſperer des ſecours efficaces, au cas qu'elle fût attaquée par ſa voiſine. Celle-ci n'a pas pu oublier encore que c'eſt par le Portugal que tant de Troupes étrangeres ont été introduites dans la derniere guerre juſqu'au ſein de la Caſtille, & ce ſouvenir ſe conſervera & fera ſon effet, tandis qu'on ſçaura Liſbonne en liaiſon avec la Haye & Londres. Enfin le Roi de Portugal ſeroit un grand Prince, s'il vouloit après l'aboliſſement de l'Inquiſition, *introduire dans ſes Etats la Tolerance.* Jamais la Tolerance n'eut un Apôtre plus vif que M. Rouſſet. Il la prêche à propos & hors de propos. Les meilleures choſes ſont mauvaiſes quand elles reviennent trop ſouvent. Que penſer des mauvaiſes, lorſqu'on en eſt continuellement accablé? les prétentions du Portugal, régardent les Côtes

d'Afrique, les Philippines, & les autres Pays que cette Couronne a perdus dans les Indes Orientales.

Le XVIII. & dernier Chapitre, eſt totalement conſacré à la Pragmatique Sanction. Cette loi y eſt d'abord rapportée dans toute ſon étenduë. On expoſe enſuite ſes progrès & ſes contradictions. On y joint à cela les pieces principales qui ſe ſont publiées dans l'Empire pour l'établir, ou pour la combattre. Il eſt probable que les Juriſconſultes en ſeront pour leurs frais, & qu'ils n'auront pas la gloire de décider ſans appel ce point important. Au reſte, cette collection eſt le morceau le plus precieux & le plus pur ſans comparaiſon de l'Ouvrage de M. Rouſſet, auſſi a-t-il eu l'attention de n'y rien mettre de lui, & nous l'en remercions.

ARTICLE LX.

ELOGE DU MARQUIS Jean Joſeph Orſi.

CEt illuſtre Sçavant merite à ſi juſte titre le tribut de tous les

états de la republique des Lettres, que nous nous croirions coupables de differer plus long-tems celui que nous lui devons. Il nâquit à Boulogne le 19. de Juin de l'année 1652. Il étoit fils du Marquis Mario Orsi Patrice Boulonnois, & de Donna Girolama Castiglioni, Demoiselle Mantoüanne. Comme il eut le malheur de perdre dès son enfance un pere qui l'aimoit passionnément, & dont il étoit fils unique; sa mere lui tint lieu de pere, & le fit élever avec beaucoup de soin par des maîtres particuliers, qui lui apprirent les Elemens des Lettres, & de la Rhetorique. Il étudia la Philosophie ancienne sous M. Magnani, Professeur estimé dans l'Université de Boulogne, & la Jurisprudence sous M. Cavazzi. La delicatesse de son temperamment lui fit interrompre ses études reglées, & lui donna lieu de lier un commerce particulier avec un homme rare; ce fut le Docteur Geminiano Montanari Modenois alors Professeur des Mathematiques à Boulogne, & depuis à Padouë, où il a

laissé après sa mort une réputation digne de ses Ouvrages. Il introduisit son éleve dans les mysteres de la Physique & de la Mathematique du tems; mais le Marquis privé de son nouveau maître, qui passa à Padoüe, se livra à un autre goût qui avoit son merite en ce tems-là. Il se mit à composer & à reciter des Comedies dans des cercles où les Cavaliers & les Dames s'assembloient, & se faisoient un plaisir singulier de cet amusement.

Il le quitta bien-tôt, pour établir dans sa maison une espece d'Academie, où se trouvoient entr'autres gens de Lettres, Messieurs le Comte Angelo Sacchi, Charles-Antoine Bedori, Gregorio Malizardi, Antonio del Frate, Francesco Simoni, Eustache Manfredi, & Pier-Jacopo Martelli; ils imitoient les anciens Dipnosophistes, en finissant leurs exercices serieux par un repas assaisonné de science & de gayeté.

Devenu veuf en 1686. il passa en France avec son Medecin M. Malizardi, qui ne le quittoit jamais, & il

il fit beaucoup de connoissances parmi les Sçavans de Paris. A Turin il lia une étroite amitié avec le Pere Valli J. Il s'arrêta encore plus à Milan, où il connut particulierement le célébre M. Maggi, & le P. Pantaleon Dolera Croisier. Le Cardinal d'Est le pria de se transporter à Rome, pour y traiter auprès de cette Cour des affaires de confiance. Le Marquis s'étant remarié, revint sur la fin de 1690. à Boulogne sa Patrie, où il demeura jusqu'à ce que le Cardinal d'Est devenu Duc de Modene, l'appella à sa Cour, il y fit quelque séjour; mais ses affaires & ses amusemens Litteraires l'aïant rappellé chez lui, il rétablit son Academie. Sa principale vûë étoit d'examiner & de confronter la morale de Platon & d'Aristote, avec celle des Ecrivains Catholiques; car la morale étoit principalement de son goût, & il trouvoit que cette science un peu trop negligée, meritoit l'attention de tous les honnêtes gens. Il en rassembla plusieurs, outre ceux que nous avons déja nommés, & il en reçût de dif-

ferens ordres, tant (*a*) Docteurs, que jeunes Gentilhommes, les derniers n'aïant d'autre tâche que celle d'examiner la morale en tant qu'elle concerne les maximes, nommées en Italie, *Cavalleresche*, c'est-à-dire, *les maximes de la Noblesse.*

Ces occupations academiques durérent constamment jusqu'à l'année 1712. durant laquelle il se détermina à se fixer à Modene, il n'y eut pas moins d'Academiciens qu'à Boulogne. Leur occupation étoit d'étudier assiduement les anciens Auteurs Grecs & Latins, Historiens & Poëtes, sans en excepter même les Saints Peres; pour en rendre compte à l'Assemblée. Il y prenoit un plaisir extrême, & comme il lisoit beaucoup lui-même, il rassembloit sous certains chefs les Passages dignes de remarque, qui regardoient ou la Philosophie morale,

(*a*) Voici ceux que l'on nomme, M. l'Abbé Lazzarini, le Pere Joseph Platina, Cordelier, tous deux Professeurs de Padoue; M. Andruzzi, Professeur de Langue Grecque à Boulogne, M. Mazza Chanoine, M. Soldati, Messieurs Zanotti, Freres,

où l'Eloquence, ou quelqu'autre des ſujets qu'il aimoit le plus, afin de les éclaircir, & de les mettre par ordre dans ſes cahiers, dont il a laiſſé un nombre conſiderable.

Outre le tems qu'il donnoit à ces aſſemblées cheries, il trouvoit encore du loiſir pour exercer ſon génie & ſa plume; il aimoit extrêmement la Poëſie, & il entendoit ſur-tout l'art inimitable des beaux Sonnets Italiens. Il y a dans les ſiens une netteté, une legereté, un tour & une liaiſon de phraſes qui les font diſtinguer par les Connoiſſeurs. Quoiqu'il n'ait jamais voulu permettre qu'on en fît un Recueil pour les publier, il s'en trouve quelques-uns d'imprimés dans la ſeconde Partie, *della perfecta Poëſia*, de M. Muratori, & dans les Recueils de Gobbi, de Creſcimbeni, de Luque, de Ravenne, de Forli.

Il a traduit en Proſe Italienne quantité de Tragedies Françoiſes, qui ſe ſont trouvées peu à peu imprimées, & comme en cachete; car en fait de traduction il n'avouoit guere que celle qu'il avoit faite de la Vie du Comte

Loüis de Sales, Frere de S. François de Sales, composée en François par le Pere Buffier, J. Cette Traduction du Marquis Orsi a été imprimée à Boulogne chez Pisarri, l'an 1711. & réimprimée à Padouë chez Consatti, en 1720. Il publia en 1703. chez Pisarri, ses considerations *sur la maniere de bien penser du Pere Bouhours*, divisées en six Dialogues.

Comme cette Critique Italienne fit du bruit dans le monde litteraire, il la défendit en 1707. par quatre Lettres qu'il adressa à Madame Dacier, avec quelques autres Lettres qui n'étoient pas de lui, mais qui tendoient au même but. Et comme le Comte Fr. Montani avoit écrit auparavant au sujet des *Considerations*, & s'étoit attiré plusieurs réponses, il y eut en particulier trois Lettres publiées en 1706. à Padouë, par le Docteur Pier Francesco Bottazzoni, deux desquelles sont certainement de M. Orsi.

La même année 1706. il fit imprimer à Cologne, (du moins le frontispice le porte ainsi,) son Traité latin, *de moralibus criticæ regulis*: il

n'y mit point son nom ; mais on sçait que le motif de cet Ouvrage étoit de calmer les disputes renouvellées des célébres Medecins Boulonnois, Messieurs Marcel Malapighi, & Jean Jerôme Sbaraglia.

Il composa en faveur de ce dernier, qui étoit son ami, un petit Ouvrage intitulé ; *Risposta alle opposizioni fatte da Theofilo Alerino.* L'on croit que ce Theophile Alerino étoit le fameux *Guglielmini.* L'écrit parut à Boulogne en 1711. sous le nom du Docteur Malizardi, Medecin de M. Orsi.

Enfin, il donna au public, mais sans nom d'Auteur, son Discours sur le Traité de Ciceron *de Senectute,* an. 1724. à Padouë.

Un des plus rares talens du Marquis Orsi, étoit la connoissance parfaite de cet art dont nous avons parlé, & que les Italiens appellent, *Arte Cavallerescа,* que nous traduirions mal aujourd'hui, en disant, *l'Art de la Chevallerie.*

On regardoit le Marquis Orsi, comme le plus grand maître qu'il y eût dans toute l'Italie, pour déci-

der des queſtions qui concernent cet art, c'eſt-à-dire, le point d'honneur; auſſi le conſultoit-on de toutes parts ſur cette matiere. On l'a ſouvent emploïé, (ſur tout le Duc de Modene) pour pacifier les differends entre Gentilhommes, & il avoit une merveilleuſe inſinuation pour y réuſſir. Nous ne devons pas diſſimuler que M. le Marqnis Scipione Maffei, qui fait tant d'honneur aux Lettres & à la France, ſur tout par le dernier Ouvrage qu'il vient de publier à Paris, écrivit alors contre ce qu'on appelloit *Scienza Cavallereſca.* Son Ouvrage ne pouvoit manquer d'être reçû avec beaucoup d'applaudiſſement, & il le fut en effet; mais M. Orſi jugea qu'on devoit y répondre. Il parut une réponſe imprimée à Milan, ſous le nom du Comte Joſeph Caſtiglioni, noble Milanois; mais l'on aſſûre qu'elle eſt de M. Orſi, quoiqu'il s'en ſoit toujours défendu; cette réponſe a été réimprimée à Boulogne l'an 1727.

On a trouvé après ſa mort des Manuſcrits où il avoit raſſemblé plus de

cent de ces maximes, ou accommodemens, qu'il appelle, *Pareri è aggiustamenti Cavallereschi*, & qui lui avoient réüssi dans les cas qu'il cite, & dont on l'avoit fait l'Arbitre. Il a aussi laissé une espece de *Repertoire*, ou de *Dictionnaire*, sur ces matieres, mais uniquement destiné à son usage, parce qu'il ne l'avoit pas, disoit-il, encore perfectionné. Ces Manuscrits sont entre les mains de M. Muratori auquel il a laissé tous ses Livres par Testament.

Un autre talent de M. Orsi, non moins rare que celui dont nous venons de parler, étoit la facilité qu'il avoit à bien écrire des Lettres ; rien de recherché ni d'étudié dans les siennes : Tout y est clair & naturel ; tout y ressent ces graces naïves de l'éloquence, qui n'est jamais si belle que quand elle ne veut point le paroître. Il seroit, dit-on, à souhaiter que ceux qui ont reçû de ses Lettres voulussent les rassembler, on en feroit un Recueil qui pourroit servir de modele à ceux qui veulent écrire poliment & sans affectation.

La converſation de M. Orſi étoit également ſçavante & gracieuſe, deux qualitez rarement réüniës. La vivacité de ſon eſprit, la prudence de ſes réponſes, l'uſage qu'il avoit du monde faiſoient trouver des charmes dans ſes entretiens. La morale dont il les aſſaiſonnoit, & qui étoit ſa paſſion, partoit encore plus de ſon cœur que de ſon eſprit. Il étoit affable, bienfaiſant, ardent pour ſes amis, juſqu'à prévenir, quand il le pouvoit, leurs deſirs, par des ſervices & des bienfaits. Il a porté la compaſſion envers les malheureux auſſi loin qu'il pouvoit le faire à ſa mort, en laiſſant tous ſes biens meubles à un Hôpital de Modene.

Il étoit d'un temperament vif & bilieux, mais il avoit appris d'une morale & d'une pieté veritablement chrétienne à moderer ſa promptitude naturelle. Il n'attendit pas aux derniers momens pour remplir ſes veritables devoirs. Après avoir été vertueux juſqu'à l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, il ſe diſpoſa de bonne heure à mourir auſſi chrétien-

nement qu'il avoit vêcu. Sa vertu lui procura, malgré une ſanté très-foible, une vie très-longue, & une mort heureuſe. Ce fut dans la maiſon même où étoit mort en 1584. le célébre Charles Sigonius, qu'il expira le 20. Septembre 1733. âgé de 82. ans, & trois mois. Si c'étoit ici le lieu d'un autre éloge different d'un Mémoire Litteraire, nous aurions beaucoup plus à dire ſur le héros chrétien, que nous n'en avons dit ſur l'excellent homme de Lettres.

ARTICLE LXI.

GREGORII MAJANSII Generoſi & Anteceſſoris Valentini Epiſtolarum libri ſex. C'eſt-à-dire, *Six livres de Lettres de Dom Gregorio Mayans Profeſſeur en Droit en l'Univerſité de Valence. A Va*lence *en Eſpagne, chez Antoine Bordazar* de Artâzu. 1732. *in* 4°. *pages* 396. *ſans l'Avertiſſement & la Table.*

IL y a bien de l'apparence que ce Volume ne sera pas le dernier, qu'on publiera de D. Gregorio Mayans sous le même titre. On ne s'arrête pas à vingt-huit ans dans une carriere, que l'on a commencée avec tant d'ardeur à seize, & où l'on sçait que l'on court avec honneur. Il est vrai que si l'on considere le nombre & la nature des Ouvrages, qui sont déja sortis de la plume de ce jeune Sçavant, & dont il rend un compte exact dans ses Lettres, aussi-bien que de tout ce qui le regarde, on ne lui disputera point le droit de jouir en repos du fruit de ses travaux; mais le zele, dont il paroît animé pour la gloire de sa patrie, ne lui permettra pas sans doute de la priver si-tôt de l'honneur qu'il peut lui faire, & sa réputation lui a acquis trop d'illustres amis, pour que nous ne devions pas esperer de profiter de tems en tems du commerce qu'il entretient régulierement avec une bonne partie de ce qu'il y a de plus habiles gens dans l'Europe.

Au reste on voit par son Avertissement au Lecteur, que quoiqu'il se soit dès sa plus tendre jeunesse entierement livré à l'étude de la Jurisprudence, & que depuis plusieurs années il soit chargé d'en donner des Leçons publiques, il n'a négligé aucun genre de Litterature, & qu'il a sur tout compris combien de talens divers, quelle étenduë de connoissance, quelle pureté & quelle fléxibilité de stile il faut avoir pour assûrer à un Recueil de Lettres tous les suffrages du Public. Il en a même tellement connu les difficultés, qu'après en avoir fait une longue exposition, il ne craint point d'avancer, qu'il ne s'est encore trouvé personne qui les ait surmonté toutes. *Quis igitur speret Epistolarum librum conficere, & superiora omnia, ubi occasio postulat adimplere feliciter? Sperent hæc ingenia multo feliciora præteritis. Certè post hominum memoriam, qui laudem hanc adeptus fuerit, adhuc inventus est nemo.* Et de peur qu'on ne s'imagine qu'il a prononcé sans un examen suffisant, il passe en revûë les plus il-

luſtres Auteurs, dont on a publié les Lettres, & il n'en eſt aucun, en qui il ne trouve quelque défaut marqué.

Après un jugement ſi rigoureux il étoit bien naturel que Dom Gregorio craignît le ſort de tant de grands hommes, & qu'on ne lui fît pas plus de grace, qu'il n'en a fait aux autres. Auſſi a-t-il héſité longtems, avant que de ſe déterminer à publier ſes Lettres. Il a enfin paſſé par-deſſus ſes craintes, & il s'eſt flatté de leur avoir aſſûré un accueil favorable, non ſeulement par le ſoin qu'il a eu de ne mettre au jour que celles, qui contiennent quelque choſe de nouveau & d'intéreſſant, mais encore par ſon application à les écrire dans le ſtile le plus convenable. » J'ai, dit-il, toûjours été fort jaloux de la clarté du diſcours & » de la propriété des termes. Si quel» quefois je m'en ſuis écarté, on me » fera plaiſir de m'en avertir, afin » que je ne retombe pas dans les » mêmes fautes. Je ſçais que j'écris » dans une langue étrangere, pour » laquelle je n'ai point eu de bons

» Maîtres ». La modestie l'empêche d'en dire davantage, mais il renvoïe ses lecteurs au témoignage, que rend de sa maniere d'écrire un de ses amis, dont il rapporte les paroles en Espagnol au bas de la page. Dans le vrai on ne peut lui contester un stile nourri par la lecture des bons Auteurs, sur tout des Poëtes, dont il cite souvent, fort à propos les plus beaux endroits; de la force, & des tours très-heureux. Il a crû devoir mêler quelques pieces de vers de sa façon avec sa prose, on trouvera peut-être qu'il auroit mieux fait de les retrancher.

Il convient que rien n'a plus contribué à lui perfectionner le goût de la Langue Latine, que le commerce qu'il a commencé de bonne heure d'entretenir avec tout ce qu'il a pû connoître de gens de Lettres en Espagne, & la reconnoissance l'oblige de publier qu'il est redevable d'une bonne partie de ce qui fait le mérite de son Recueil & de ses autres Ouvrages à *Dom Emmanuel Martin*, Doïen d'Alicante, dont il a imprimé la plû-

part des Lettres] qu'il en a reçûës: le nombre en seroit beaucoup plus grand, si l'un & l'autre n'avoient pas si-tôt discontinué des'écrire en Latin. C'est ce même Dom Emmanuel, dont nous avons une Dissertation latine sur le théatre de Sagunte, que D. Bernard de Montfaucon a insérée avec la traduction qu'il en a faite en François, dans son grand Recueil des Antiquités. Dom Gregorio nous a aussi fait part de quelques Lettres que le Doïen d'Alicante a écrites à plusieurs Sçavans de l'Europe.

Une des plus curieuses est la vingt-troisiéme du premier Livre de ce volume : elle est adressée au Marquis Scipion Maffei, qu'on sçait être aujourd'hui un des principaux ornemens de la Litterature en Italie : M. Maffei avoit prié Dom Emmanuel de lui donner quelques lumieres sur les monumens, qui sont restés des Romains en Espagne : & celui-ci lui répond, qu'après l'Italie il n'est point de Roïaume en Europe, où il se trouve plus de ces précieux restes de l'Antiquité ; mais que l'état déplorable

où ils ſont, eſt bien moins un effet de l'injure du tems, que de l'ignorance, & du peu de goût des Eſpagnols. Il dit ſur cela des choſes bien fortes, & qui font voir que dans le Roïaume de Valence on penſe autrement, & on a plus la liberté de parler, que dans la plûpart des autres Provinces d'Eſpagne.

L'Auteur de cette Lettre l'aïant communiquée à ſon cher diſciple D. Gregorio Mayans, celui-ci y applaudit beaucoup; & en l'inſérant parmi les ſiennes, il y a ajoûté quelques traits en notes marginales, qui ſont du même ſtile. Il ne donne pas lui-même en pluſieurs autres endroits une idée fort avantageuſe du goût de ſes compatriotes pour les Sciences. *M. Menkens* l'aïant prié de lui faire connoître les Livres, qui s'imprimoient en Eſpagne, pour en faire mention dans le Journal des Sçavans de Leipſic: Il lui répond (*a*) qu'on n'y en a jamais imprimé un plus grand nombre; mais qu'à peine s'y en trouve-t-il un ou deux, qui mé-

(*a*) Livre VI. lettre 3.

ritent d'être lûs. Ce n'eſt pas, dit-il ailleurs, qu'il ne ſe rencontre dans ce Roïaume de très-bons eſprits, mais ils manquent de maîtres & de guides : la plûpart n'ont aucun ſecours, & ne ſont pas même en état d'acheter des Livres ; d'ailleurs les Sçavans n'y ſont ni protegés ni animés par l'eſpoir des récompenſes ; enfin l'Inquiſition gêne beaucoup des Auteurs par la rigueur avec laquelle on y examine leurs écrits, & par les défenſes de lire & de débiter les Livres qui viennent des païs hérétiques, attachés aux opinions & aux maximes que ce Tribunal réprouve. Nous n'examinons pas ſi l'Eſpagne eſt réellement tombée dans une auſſi profonde ignorance que le pretend notre Auteur ; mais il eſt certain que depuis l'établiſſement de l'Inquiſition en Caſtille, ce Roïaume a produit un très-grand nombre d'Auteurs illuſtres en plus d'un genre d'érudition. Au reſte quelque plainte que faſſe ici notre Auteur de la ſévérité de ce Tribunal, & du mauvais effet, qui en réſulte ſelon lui

par rapport aux Sciences & aux Arts, rien pourtant n'eſt moins équivoque que la pureté de ſa foi, & ſon Recueil reſpire par tout la piété la plus tendre & la plus ſolide.

Nous avons parlé dans nos Mémoires *(a)* de la Continuation de l'Hiſtoire Latine d'Eſpagne de *Mariana* par le P. *Joſeph-Emmanuel Miniana*; D. Gregorio Mayans avoit été en grande liaiſon avec ce ſçavant Religieux, & on trouve ici quelques-unes des Lettres qu'ils s'écrivoient. Le P. Miniana avoit promis à ſon ami de le faire heritier de tous ſes Ecrits, mais pluſieurs furent détournés à la mort de l'Auteur; par bonheur l'Hiſtoire d'Eſpagne, qui étoit encore manuſcrite, avoit été confiée à des mains ſûres, & D. Gregorio a contribué plus que perſonne à l'édition, qui en a été faite à la Haye. C'eſt lui-même, qui nous inſtruit de toutes ces particularités, & il nous a donné ici le jugement qu'il a porté de l'Ouvrage du P. Miniana en qualité de Cenſeur public: car ſon Re-

(*a*) Avril 1734. Art. de

cueil ne contient pas seulement des Lettres, on y trouve aussi des Discours d'éloquence, des Préfaces, des Lettres Dédicatoires, des Eloges historiques &c.

Au reste nous sommes bien aises de remarquer ici que l'Auteur du Journal historique de la République des Lettres (*a*) semble faire mal-à-propos un procès aux Éditeurs de Miniana de l'avoir donné pour le seul Continuateur de Mariana, ils n'ignoroient pas sans doute que l'Histoire Espagnole en a eu plus d'un; mais il s'agit ici de l'Histoire Latine à laquelle on n'avoit encore rien ajoûté depuis Mariana.

Dans une Lettre (*b*) que notre Auteur écrivit au mois de Decembre de l'année 1730. au Baron *Jean-Baptiste de Schomberg*, il lui envoïa toutes les Inscriptions qu'il avoit pû déchifrer dans les ruines de l'ancienne Sagunte, mais sans aucune explication. Dans une autre Lettre (*c*), qui

(*a*) Sept. & Oct. 1733. p. 214.
(*b*) Livre III. Lettre 25.
(*c*) Lettre 27.

suit de près celle-ci : il traite de diverses autres Inscriptions & de plusieurs monumens anciens, dont il parle en homme, à qui les traditions populaires n'imposent point. Cette Lettre est encore adressée au Baron de Schomberg, auquel le Doïen d'Alicante avoit envoïé en 1705. une fort belle description du theatre de Sagunte, que D. Gregorio a ici rapportée toute entiere.

L'onziéme Lettre du IV. Livre est une de celles, qui donne une plus grande idée de l'érudition de nôtre Auteur. D. *Joseph Finestrés* sçavant Jurisconsulte lui avoit demandé, si les Jurisconsultes *Caius Tertullianus*, *Hermogenianus*, *Licinius Rufinus*, & *Arcadius Charisius* avoient été Chrétiens. Il lui répond qu'ils ne l'ont pas été ; & les preuves, qu'il en apporte, lui donnent occasion d'entrer dans un grand détail sur les Ouvrages de ces Sçavans. Il fait voir que le *Caius* dont il s'agit, est ce *Caius Cassius Longinus*, qui fut Consul sous Tibere, & duquel Tacite fait mention en plusieurs endroits, sur tout aux

chapitres quarante-uniéme & quarante-troiſiéme du XIII. Livre de ſes Annales. Quelques-uns ont écrit qu'il avoit été Conſul ordinaire, mais nôtre Auteur prétend qu'il ne fut que Conſul ſubrogé (*ſuffectus*).

Il ſoûtient que le Juriſconſulte *Tertullianus* n'eſt pas le Prêtre de Carthage, quoique l'un & l'autre aïent vêcu en même tems, que celui-ci ait été très-ſçavant dans la Juriſprudence, & qu'on ait reproché à tous les deux la dureté & l'obſcurité de leur ſtile. Ce qu'il dit ſur les trois autres n'eſt pas traité avec moins de critique & d'érudition.

M. Camuſat, qui a eu le bonheur de mourir en bon Catholique, étoit auſſi en commerce de Litterature avec D. Gregorio, & cette liaiſon nous a procuré pluſieurs Lettres ſçavantes de l'un & de l'autre. La plus digne de remarque eſt la cinquiéme du V. Livre. Elle renferme un catalogue des Livres de Juriſprudence de nôtre Auteur, avec le jugement qu'il porte de chacun. Les Ouvrages qu'il a compoſés en ce genre n'y ſont pas

oubliés, même ceux, qui n'ont pas encore vû le jour. On y trouvera aussi un abregé de sa vie jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, qu'il avoit alors. Il est en vers élegiaques, & il nous apprend que sa réputation lui a attiré bien des envieux.

. . . . Civilis notior orbis
Per me cognitio. Plura quid hic referam?
Opprimitur scriptis pluteus, vix sole viginti
Magnos septem orbes conficiente mihi.
Hinc in me rabies, hinc me non desinit unquam
Dente Theonino carpere livor edax.

Dans la même Lettre l'Auteur promet à M. Camusat de lui envoïer la suite du Catalogue de sa Bibliotheque, mais il le prie de ne la communiquer à personne, parce qu'il ne s'agit que des Livres, qu'il destine à ses heures perduës; & on juge, ajoûte-t-il, bien autrement des Ouvrages qu'on lit pour étudier, que de ceux qu'on ne lit que pour s'amuser.

ARTICLE LXII.

OBSERVATION DE l'Ocultation de Jupiter par la Lune : le 29. Janvier 1734. A Toulon, *par le* Pere du Chatelard Jesuite, Mathematicien du Roi, & Hydrographe du Port.

LE Ciel qui avoit été couvert par un vent du Nord-Est depuis plusieurs jours, étoit encore plein de nuages à 5. heures du matin. Il se découvrit assez ensuite pour que l'observation pût se faire du moins de tems à autre, quand les nuages poussés par pelotons, laissoient voir Jupiter & la Lune. . . . . . Tems vrai.

Le bord éclairé de la Lune au vertical	5. h. 49. m. 47. s.
Le milieu de Jupiter au vertical . .	6. h. 3. m. 21. s.
Le même bord de la Lune au vertical	4. m. 52. s.
Le milieu de Jupiter au vertical . . .	8. m. 21. s.

Le bord de la Lune, ou la Lune au vertical. . . . . 10. m. 52. s.
Jupiter au vertical . . . 14. m. 13. s.
La Lune au vertical . . 15. m. 39. s.
Jupiter au vertical . . . 18. m. 55. s.
La Lune . . . . . . 25. m. 19. s.
Jupiter . . . . . . 28. m. 22. s.
La Lune . . . . . . 36. m. 4. s.
Jupiter . . . . . . 38. m. 52. s.
La Lune . . . . . . 54. m. 52. s.
Jupiter . . . . . . 57. m. 16. s.

Je pris ensuite cinq ou six fois le passage du bord éclairé de la Lune par le vertical, mais des nuages venoient un moment après cacher Jupiter.

La hauteur du bord éclairé inferieur de la Lune, à . . . 7. h. 28. m. 12. s.
. . . . de 26. d. 2. m. 30. s.

La hauteur du centre de Jupiter, à . . . . . 7. h. 35. m. 24. s.
. . . . . . de 26. d. 21. m. 0. s.

Le bord éclairé de la Lune au vertical . . . . . 7. h. 38. m. 18. s.

Jupiter au vertical . . 39. m. 43. s.

Le bord de la Lune au vertical. . . . . 43. m. 50. s.

Hauteur du bord inferieur de la Lune, à cette heure-là, de 25. d. 56. m. 30. ſ.

Jupiter au vertical . . . . . . 7. h. 45. m. 9. ſ.

Hauteur de Jupiter à cette heure-là, 26. d. 16. m. 0. ſ.

Le bord de la Lune au vertical . . . . . 47. m. 5. ſ.

Hauteur du bord inferieur de la Lune, à cette heure-là . . . 25. d. 53. m. 0. ſ.

Jupiter au vertical . . . . 48. m. 18. ſ.

Hauteur de Jupiter à cette heure-là, 26. d. 14. m. 0. ſ.

Le bord éclairé de la Lune au vertical. . . . . 49. m. 56. ſ.

Hauteur du bord inferieur de la Lune à cette heure-là . . 25. d. 50. m. 30. ſ.

Jupiter au vertical . . . . 51. m. 4. ſ. . . . . . . *douteuſe.*

Hauteur de Jupiter alors. . . . . 26. d. 12. m. 0. ſ.

Le bord de la Lune au vertical. . . . . . 52. m. 42. ſ.

Jupiter

Jupiter au vertical . . 53. m. 44. ſ.
Le bord éclairé de
la Lune au vertical 8. h. 0. m. 42. ſ.
Hauteur du bord inferieur de la Lune,
alors . . . . . . 25. d. 37. m. 0. ſ.
Jupiter au vertical . . . 1. m. 34. ſ.
Hauteur de Jupiter
alors . . . . 25 d. 58. m. 0. ſ.
Le bord de la Lune
au vertical . . . . . . 5. m. 38. ſ.
Jupiter au vertical . . . 6. m. 25. ſ.
Hauteur du bord inferieur de la Lune .. 25. d. 9. m. 0. ſ.
Hauteur de Jupiter . . . . . . 25. d. 35. m. 0. ſ.
Ces deux hauteurs
ont été priſes à . . . 8. h. 14. m. 4. ſ.
Le bord éclairé de
la Lune au vertical . . . 17. m. 3. ſ.
Jupiter au vertical . . . . 33. ſ.
Le bord de la Lune
au vertical . . . . 18. m. 20. ſ.
Jupiter . . . . 39. ſ.
Le bord de la Lune . . . 19. m. 30. ſ.
Jupiter . . . . . 56. ſ. *douteuſe.*
Le bord de la Lune . . 20. m. 45. ſ.
Jupiter . . . . . . 21. m. 10. ſ.

Hauteur du bord inferieur de la Lune . . . . . 24. d. 49. m. 30. s.
Hauteur de Jupiter dans le même tems . . . . 25. d. 11. m. 30. s.
Le bord éclairé de la Lune au vertical . . . 26. m. 0. s.
Jupiter au vertical . . 26. m. 16. s.
Le bord de la Lune . . . . . . 57. s.
Jupiter . . . . 27. m. 12. s.
Le bord éclairé de la Lune au vertical . . 8. h. 27. m. 38. s.
Jupiter au vertical . . . . 52. s.
Le bord de la Lune . . 38. m. 27. s.
Jupiter . . . . 40. s.
Le bord de la Lune . . . 29. m. 2. s.
Jupiter . . . . 11. s.
Le bord de la Lune . . 30. m. 6. s.
Jupiter . . . . 16. s.
Le bord de la Lune . . . . 54. s.
Jupiter . . . . . . 31. m. 13. s.
Le bord de la Lune . . . 31. m. 24. s.
Jupiter . . . . 31. s.
Le bord de la Lune . . . . . . 57. s.
Jupiter . . . . 32. m. 4. s.
Le bord de la Lune . . . . 22. s.
Jupiter . . . . 29. s.

Le bord de la Lune . . . . . 59. ſ.
Jupiter . . . . 33. m. 5. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . . 56. ſ.
Jupiter . . . . 34. m. 0. ſ.
Le bord de la Lune . . 35. m. 39. ſ.
Jupiter . . . . 42. ſ.
Le bord de la Lune
& Jupiter au verti-
cal enſemble . . . . 36. m. 38. ſ.

Deſormais Jupiter precede la Lune au vertical.

Jupiter au vertical . . . 37. m. 40. ſ.
Le bord éclairé de
la Lune au vertical . . . . . . 42. ſ.
Jupiter . . . . 38. m. 14. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . . 17. ſ.
Jupiter . . . . 39. m. 4. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . 8. ſ.
Jupiter . . . . . . 40. m. 1. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . 6. ſ.
Jupiter . . . . 57. ſ.
Le bord de la Lune . . 41. m. 4. ſ.
Jupiter . . . . , . 37. ſ.
Le bord de la Lune ; . . . . 46. ſ.
Jupiter . . . . . 8. h. 42. m. 23. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . . 33. ſ.
Jupiter . . . . 43. m. 29. ſ.
Le bord de la Lune . . . . . 40. ſ.

Jupiter	44. m. 39. ſ.
Le bord de la Lune	52. ſ.
Jupiter	45. m. 7. ſ.
Le bord de la Lune	22. ſ.
Jupiter ſe cache derriér le bord éclairé Nord, de la Lune . . .	47. m. 50. ſ.
Le bord éclairé de la Lune au vertical . . .	48. m. 8. ſ.
La hauteur de Jupiter étoit à . . .	8. h. 47. m. 50. ſ.
. . . .	de 23. d. 55. m. 30. ſ.
La hauteur du bord inferieur de la Lune à	8. h. 50. m. 14. ſ.
. . . .	de 23. d. 23. m. 30. ſ.

La hauteur meridienne de Jupiter, & de la Lune, que des nuages m'ont empêché de prendre, & l'émerſion de Jupiter, qu'une Brume aſſez forte m'a dérobé, quoique j'aïe emploïé pour la découvrir des lunettes de differentes grandeurs, auroient fourni matiere à bien des reflexions, ſur la longitude & la déclinaiſon de ces deux Planettes, & ſur la route qu'a tenuë Jupiter derriere le diſque de la Lune, pendant le tems de

ſon immerſion : On pourra du moins comparer cette obſervation, faite d'ailleurs aſſez exactement, avec d'autres qui auront été faites en differens endroits, & en tirer quelque connoiſſance pour la perfection des longitudes, & de la théorie des mouvemens de la Lune.

La difference de l'obſervation, au calcul de Paris, réduite au meridien de Toulon, n'eſt que de 8. minutes & quelques ſecondes pour l'immerſion : Les Ephemérides de M. Manfredy donnoient l'immerſion à Boulogne à 9. heures 42. minutes, ce qui, réduit au meridien de Toulon, donne pour difference du calcul à l'obſervation plus de 32. minutes.

Les Horloges avoient été réglées à l'ordinaire par des hauteurs correſpondantes, & des hauteurs meridiennes, priſes à differens jours, & le jour même de l'obſervation.

ARTICLE LXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

MOSCOVIE.

DE PETERSBOURG.

LEs Sçavans qui composent l'Académie de Petersbourg ne se lassent point d'enrichir les Sciences & les beaux Arts. Leurs écrits & leurs découvertes, dans presque tous les genres d'érudition, forment déja trois gros volumes *in* 4°. Les deux premiers qui nous ont été adressés depuis peu, & dont nous rendrons un compte éxact : sont intitulés, *Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ, tomus primus ad annum* 1726. *Petropoli Typis Academiæ, ann.* 1728. *& tom.* 2. *ad annum* 1727. *Typis Academiæ ann.* 1729. Le premier volume est dedié à Pierre II. Empereur des Russes. Le second à Anne Impératrice des Russes.

ALLEMAGNE.

De Brieg en Silesie.

M. Hahn, Docteur en Medecine, vient de faire part au Public de ses sçavantes recherches sur l'origine de la petite vérole. En remontant de siécle en siécle il en trouve les premiers vestiges dans les plus célébres Auteurs de l'ancienne Grece. Il prétend sur tout que les ἄνθρακες, ou *Carbunculi* d'Hippocrate, ne sont point differens de ces petites pustules qu'on appelle communement *variolæ*, ou petite vérole. Arétée de Cappadoce, fameux Medecin, qui vrai-semblement étoit anterieur au siécle de Jules César; Celse, Gallien, Pline le Naturaliste, & les Medecins Arabes, forment, selon M. Hahn, un concert de preuves sans replique, en faveur de son opinion.

Le titre de l'Ouvrage est conçû en ces termes, *Variolarum Antiquitates*,

nunc primum e Græcis erutæ à Johanne Gothofredo Hahn, Phil. & Med. D. & naturæ curios. socio. Accedit, de Mesvæ Syri scriptis ad celeberrimum Fabricium Epistola. Brigæ imprimebat. Gothofredus Trampius. 1. vol. in 4. 1733. La Lettre qui termine l'Ouvrage est une Dissertation adressée à M. Fabricius, sur la naissance, la personne & les écrits de Mesvé, célébre Medecin Arabe du neuviéme siécle. M. Hahn après en avoir produit quatre du même nom sur la foi de Conringius, (*de script. XVI. post C. N. Sæc. p.* 107.) croit retrouver celui qui fait l'objet de sa Dissertation, dans le fameux Jean de Damas, dont Linden dit avoir vû les Aphorismes traduits en Latin, & imprimés à Boulogne l'an 1489. On lui est encore redevable des Livres, *De Methodo Therapeuticâ*, imprimés à Bâle en 1543. sans compter plusieurs autres de ses Ouvrages qui sont perdus. Jean de Damas avoit été Medecin de Raschid, Calife de Bagdad; & quoique Chrétien, il fut préposé par ce Prince Mahometan à la Tra-

duction Arabe des plus illustres Ecrivains Grecs, & entre-autres de Gallien. Le même fait, presque avec toutes ses circonstances, est rapporté sur le conte de Mesvé, par Leon l'Africain, *De vitis Philosophorum Arabum.*) Ce n'est pas la seule raison de convenance dont M. Hahn s'autorise pour réunir dans un même Auteur les noms de Mesvé & de Jean de Damas.

Le present que M. Hahn fait au Public seroit complet, si en déterrant l'origine de la petite vérole, il en avoit indiqué le remede; une méthode sûre & bien éprouvée fixeroit peut-être les incertitudes de nos Docteurs en Medecine.

ITALIE.

La Littérature languit ici depuis quelque tems. Le bruit des armes a fait disparoître les muses. La politique, la guerre, & l'importance des nouveaux évenemens que l'on voit éclore chaque jour, sont les seuls objets qui partagent l'attention du

Public. Voici cependant quelques Ouvrages qui peuvent occuper une place dans vos Mémoires.

De Naples.

Vita Ven. Franſciſci Hieronymo *è Societate Jeſu Sacerdotis Authore* Carolo de Bonis, *ex eadem Societate. Excudendum opus Typis curabat Felix Muſca Typographus Neapolitanus, anno Æræ Chriſt.* M. DCC. XXXIV. 1. *vol. in* 4°. *pag.* 496.

Illuſt. ac Rever. D. Fr. Joſeph Maria Perrimezzi ex Ordine Minimorum Sancti Franciſci de Paula Sacræ Congregationis indicis in urbe Conſultoris, S. Rom. & univerſalis Inquiſitionis qualificatoris Sanctiſſimi Domini noſtri Prælati Domeſtici & Pontificio ſolio Epiſcop. aſſiſtentis, &c. In Sacram de Deo Scientiam Diſſertationes Selectæ, Hiſtoricæ, Dogmaticæ, Scholaſticæ, Pars tertia, ad Emin. Princ. Nerium-Mariam Corſini S. R. E. Cardin. &c. Neapoli 1733. *ex Typographiâ Januarii Mutii*, in fol. pag. 423. *Pars* 4. *ad Emin. Princip. Anton. Xaver.*

Gentili. S. R. E. Cardin. & SS. D. N. Clem. XII. Prodatarium. Neap. 1733. *ex eadem Typographiâ.*

Della vita del P. Antonio Torres Præp. Gener. de PP. Pii Operarii Libri 4. *composte da Monsignor D. Giuseppe Maria Perimezzi de Minnimi di S. Franc. di Paola Consultore dell indice in Roma Vescovo d'Oppido Consecrati All. Illust. Monsignor Raniero Simenetti Arcivescovo di Nicosia, & Apostol. Nunzio in Napoli Nella Stamperia di Gennaro Mutio* 1733. vol. in 4°. pag. 273.

DE VENISE.

Storia Romana dalla Fondazione di Roma con Annotazioni Storiche, Geographiche, è critiche con Tavole in Rame; con Carte di Geografia è con molte Medaglie autentiche de RR. PP. Catrou e Roüillé, della Comp. di Giesu, Tom. XI. Traslat. dal Franzese idioma da Fra Zannino Marsecco in Venezia 1733. Presso Giuseppe Corona, *in* 4°. pag. 642.

DE PLAISANCE.

Arte di raccomandarsi à Dio osia la virtu dall' orazione ; C'est-à-dire, l'art de prier, par le Pere François Bellati, de la Compagnie de Jesus, à *Plaisance*, 1731. chez *F. C. Giacopazzi*, in 8°. pag. 219.

Obtenir des graces d'un Superieur, appaiser un maître irrité, tourner l'esprit d'un Juge en sa faveur, c'est un art qui a ses regles, dont la pratique est le fruit de l'étude & de la reflexion ; si cela est vrai par rapport aux hommes, pourquoi, dit le P. Bellati, ne le sera-t-il point par rapport à Dieu ? Tous les vœux qu'on lui adresse sont-ils également exaucés ? & tout le monde est-il également instruit de la maniere dont il faut les lui adresser? Il y a donc un art de prier, & c'est ce qui fait le sujet de ce Traité.

D'abord l'Auteur declare que ce n'est pas seulement pour les ames saintes qu'il écrit ; il nous assûre qu'il a eu particulierement en vûë les plus grands pécheurs mêmes.

Il ne s'agit donc point ici de conduire les ames pures dans les su-

blimes voyes de la contemplation, mais de tracer, & d'applanir à celles qui croupiſſent dans le peché, la route qu'il faut tenir pour rétourner à Dieu.

Tout l'Ouvrage eſt compris en ſix Chapitres diviſés en pluſieurs Paragraphes, dont chacun établit une propoſition & en renferme la preuve.

Dans le premier Chapitre l'Auteur fait voir que l'on peut demander à Dieu des graces temporelles avec confiance, mais avec crainte, humilité & réſignation; & que les ſpirituelles ſe doivent demander avec une plus grande aſſûrance; il explique ſurquoi cette aſſûrance eſt fondée, & comment elle s'accorde avec l'état du ſuppliant & la componction du cœur, qui ne doit jamais en être ſéparée.

Dans le ſecond il établit la premiere condition que doit avoir la priere pour être efficace. Elle conſiſte à demander ſérieuſement, c'eſt-à-dire, avec une véritable envie d'obtenir, & une volonté déterminée de faire uſage de ce qu'on aura obtenu. Il fait ſur tout bien ſentir que le dé-

faut de cette condition rend la plûpart de nos prieres inutiles ou criminelles.

Chapitre troisiéme. Seconde condition. La confiance. La nécessité, la nature, & le motif de cette confiance sont ici exposés d'une maniere qui ne laisse rien à désirer.

Chapitre quatriéme. Troisiéme condition. La perséverance. L'Auteur explique les raisons qui engagent souvent Dieu à differer de nous exaucer : celles qui doivent nous porter à attendre patiemment le moment heureux, où il a résolu de se laisser fléchir &c.

Le Chapitre cinquiéme nous fournit un moïen sûr & facile de remplir toutes les conditions dont nous venons de parler, & par-là de faire une sainte violence au Seigneur. Ce moïen consiste à considerer que malgré le nombre & l'énormité de nos crimes, Dieu ne cesse point de nous aimer ; il y a sur tout cela des choses fort neuves & bien maniées.

Enfin le sixiéme Chapitre contient trois réflexions également consolan-

tes & inſtructives qui ſervent de conclusion à tout l'Ouvrage, & en ſont une eſpece de récapitulation. Nous croïons pouvoir aſſûrer que ce petit Traité eſt véritablement digne de la plume d'un Ecrivain, qui paſſe depuis long-tems pour un des plus éloquens de toute l'Italie, & en qui la pureté du ſtile va de pair avec la force du diſcours.

ANGLETERRE.

De Londres.

On eſt redevable aux ſoins de M. Héarne de l'Ouvrage qui a cours dans ce Roïaume ſous le titre de *Walteri Hemingford Canonici* de Chiſſeburne, *Hiſtoriæ de rebus geſtis Eduardi I. Eduardi II. & Eduardi III.* A ces trois Hiſtoires annoncées, l'Editeur a joint celle d'Edoüard III. par un Anonyme. Le procès de Renaud Péacoke Evêque de Chicheſter accuſé d'héreſie pendant le regne d'Henri VI. une ancienne Notice des Maiſons Religieuſes du Dioceſe de Bath & Welſ, une Rélation de la Retraite

que fit Charles I. lorſqu'il ſe ſauva d'Oxford, & d'autres Pieces hiſtoriques empruntées d'un Ouvrage de Thomas Gaſcoyne. Ce dernier étoit un célébre Theologien Anglois qui floriſſoit vers l'an 1460. Il avoit été Chancelier de l'Univerſité d'Oxford. La Vie de ſaint Jérôme n'eſt pas un des moindres Ouvrages qu'il compoſa. Il ne faut pas le confondre avec un Jean Gaſcoyng, à qui on attribuë auſſi une Vie de ſaint Jérôme. Celui-ci s'étoit acquis une grande réputation par ſes profondes connoiſſances ſous le regne de Richard II. vers la fin du quatorziéme ſiecle. Il fut un des principaux Commiſſaires délégués pour connoître de la doctrine de Wicleff.

On trouve chez Bowier *Humfredi LLwid Armigeri Britannicæ deſcriptionis Commentariolum.* Des trois Pieces qui compoſent ce Recueil, la premiere eſt une deſcription de la Grande Bretagne. La ſeconde eſt une Diſſertation ſur l'Iſle du Man ſituée entre l'Angleterre & l'Irlande. C'eſt vraiſemblablement cette même Iſle

que Ptolomée, Pline, Bede & Gildas ont nommée, l'un *Monacœda*, l'autre *Monapia*, le troiſiéme *Menavia*, & le quatriéme *Eubonia*. Les Comtes de Derbi en ſont aujourd'hui poſſeſſeurs. Ces deux premieres Pieces ſont attribuées à Humfredy LLwid, que Camden dit avoir été très-inſtruit des Antiquités Britanniques. Il avoit été Médecin d'un Comte d'Arundel vers le milieu du ſeiziéme ſiecle. La troiſiéme Piece du Recueil eſt la Chronique d'un Auteur anonyme qui vivoit il y a environ 400. ans. Elle eſt écrite en Gallois, & traduite en Latin par Robert Vaughan. Celle-ci peut paſſer pour être nouvellement déterrée; il n'en eſt pas ainſi des deux premieres, dont l'une avoit paru fort défectueuſe à Cologne, & l'autre avoit été publiée à Anvers par Ortelius.

PAYS-BAS.

De Leyde.

Ceux en qui la dépravation des

mœurs n'a pas étouffé toutes les semences du Christianisme, ont fort applaudi au Discours Latin que Monsieur T.H. Van Den Honert, Professeur en Theologie à Leyde prononça sur l'indifférence en matiere de Religion, lorsqu'il sortit pour la seconde fois du Rectorat de cette Université. Ce Discours Académique est composé en forme de Dissertation. *Dissertatio de Religionis indifferentismo recitata ix. Februarii* 1733. *cum supremo Academiæ Magistratu supremo abiret.* Lugduni *Batavorum apud Sam.* Luchtman, *Academiæ Typographum.*

Le tolérantisme de nos jours, en bannissant l'uniformité de culte, semble mettre toutes les Religions de pair & au même niveau. Delà cette funeste neutralité dont le progrès devient si sensible, sur tout parmi les Sectes, qui ne reconnoissent d'autres guides dans les routes ténébreuses de la Foi, que leur raison, & des préjugés qui font illusion, parce qu'ils favorisent le libertinage de l'esprit & du cœur. Du mépris d'une autorité visible en fait de Religion, on pass-

comme de plein pied à cette malheureuse indifférence qui met le comble à l'impieté.

D'AMSTERDAM.

L'Editeur ténébreux des Oeuvres posthumes du P. Hardouin a tiré de son Portefeuille la matiere d'un second volume *in-folio*. Le Libraire du Sauzet toujours d'intelligence avec lui, en annonce l'impression avec un air de confiance, qui donne lieu de croire que le Public sera plus content de celui-ci que du premier.

De tels Editeurs, qui n'ont pas honte de sacrifier ainsi la réputation des gens de Lettres à un gain sordide, méritent d'éprouver toute la rigueur de l'Arrêt prononcé par Monchenay de Losme contre une autre sorte de plagiaires, moins coupables que celui dont il s'agit, qu'on accuse depuis si long-tems de faire un indigne trafic de ses larcins littéraires.

Mais pour un tas grossier de froids Com-
pilataurs,

Qui ſur les grands chemins détrouſſent les
Auteurs ;
Il faut les attacher au carcan du Parnaſſe,
Si *** veut bien leur y céder ſa place.

FRANCE.

DE LYON.

Le P. Alexandre Panel D.L.C.D.J. vient de faire imprimer chez Deville & Chalmette un Ouvrage in 4°. de 118. pages ſur les Ciſtophores DE CISTOPHORIS, dédié à M. Alleti, Chancelier de la République de Raguſe. Cet Ouvrage eſt rempli de beaucoup de critique & d'érudition ; & quoiqu'il ſemble d'abord ne traiter que d'une ſorte de Médailles ; l'Auteur y ouvre en pluſieurs endroits de nouvelles routes, pour l'explication des monumens les plus obſcurs de l'Antiquité. Le même Auteur promet à la fin un ſecond Ouvrage de ſa façon, d'un travail bien autrement long & d'une plus grande étenduë : voici l'idée qu'il en donne lui-même. *In eo numiſmata quæcumque vetera, Græca, Ægyptiaca, Latina, cujuſlibet moduli ac metalli, Regum,*

virorum illustrium, populorum ac urbium, gentium seu familiarum Romanarum & Imperatorum, Cæsarum &c. accuratè & singulatim descripta, notis ad Historiam, Chronologiam, Geographiam &c. spectantibus illustrata, sub proprio possessoris nomine appellata, reperire erit.

De Paris.

Le P. Regnaut Jesuite, auteur de l'Ouvrage intitulé *Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe, ou Physique nouvelle en Dialogues, réimprimé à Paris, à Londres, & Amsterdam*; donnera incessamment deux nouveaux volumes in 12. qui ont pour titre *Origine ancienne de la Physique nouvelle*, chez Jacques Clousier. L'accueil favorable que le Public a fait au premier Ouvrage, forme un préjugé avantageux sur le mérite du second: L'Auteur se propose d'y montrer, 1°. Ce que la Physique nouvelle s'est approprié de l'ancienne. 2°. Les degrés de perfection de la Physique nouvelle sur l'ancienne. 3°. Comment

la Physique nouvelle est parvenuë à ce degré de perfection.

Le Public a honoré de ses suffrages les trois Comédies suivantes.

La fausse Antipathie, Comédie avec un Prologue & la Critique de cette Piece dédiée à Messieurs de l'Académie Françoise, par M. Nivelle de la Chaussée, le prix est de 30. sols. A Paris chez Prault pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1734.

L'Apologie du siecle ou Momus corrigé, Comédie de M. de Boissy, representée par les Comédiens Italiens pour la premiere fois, le 1. Avril 1734. le prix est de 24. sols. A Paris chez le même Libraire.

La Surprise de la Haine, Comédie de M. de Boissy, représentée pour la premiere fois par les Comédiens Italiens le 10. Fevrier 1734. le prix est de 24. sols. A Paris chez le même.

On nous dispensera de nous étendre sur le sujet & la conduite de ces Pieces dramatiques. C'est un genre de littérature qui semble appartenir de droit au Mercure François, depuis que Messieurs de la Roque se sont

chargés du ſoin d'en rendre compte, dans l'Article qui concerne *les Spectacles.* Il ſeroit difficile de rien ajoûter aux belles Analyſes qu'ils nous en donnent chaque mois. Avant eux cette partie intéreſſante qui regarde le Théatre François manquoit au Mercure ; elle eſt toute entiere de leur invention : & graces à leur travail, elle fait aujourd'hui un des plus beaux ornemens de cet Ouvrage périodique. En ce point comme dans cette grande varieté de Sujets dont il eſt enrichi, on a le plaiſir de remarquer un choix judicieux & un goût de critique que les deux Auteurs ſçavent allier avec cette probité délicate qui ne les abandonne jamais, & qui ſe fait ſentir juſques dans leurs Ecrits.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe.

LEROUGE.

TABLE DES ARTICLES.

ART. LIV. LEs témoins de la Resurrection de J. C. examinés & jugés selon les régles du Barreau, &c. p. 965
ART. LV. Histoire des Empires & des Républiques depuis le Déluge, &c. 982
ART. LVI. Entretiens Physiques, &c. ou Physique nouvelle, &c. 999
ART. LVII. An Essay Upon Solitude. ou Essai sur la Solitude. 1019
ART. LVIII. Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, &c. 1030
ART. LIX. Les Intérêts présens des Puissances de l'Europe, &c. 1068
ART. LX. Eloge du Marquis Orsi. 1102
ART. LXI. Gregori Majansii Ep. &c. 1113
ART. LXII. Observation de l'Ocultation de Jupiter par la Lune 1126
ART. LXIII. Nouvelles Littéraires. 1134

Fin de la Table.

Errata du mois de May.

Page 795. lig. 1. s'en séparer, *lis.* se séparer.
P. 013. l. 13. auttes, *lis.* autres.
P. 814. l. 14. uue, *lisr* une.
P. 917. l. 57. Authere, *lis.* Anthere.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4122